

INSTITUT EUROPÉEN DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

COLLECTION EURYOPA

VOL. 81-2013

**Vers un renouveau de la démocratie ?
Apports et défis de l'emploi des nouvelles technologies de l'information et
de la communication au sein de l'espace politique européen**

Mémoire présenté pour l'obtention du
Master en études européennes
par Svenja Rauch

Rédigé sous la direction de : Frédéric Esposito
Juré : Uwe Serdült
Genève, le 30 mai 2012

Remerciements

Je tiens à remercier l'Institut européen et particulièrement le Professeur Frédéric Esposito pour ses nombreux conseils lors de la rédaction de ce travail.

Merci à Marlyse Rohrer et Marie-Claude Moreillon pour leur relecture attentive et patiente. Je remercie également Yvonne et Lucía pour leurs remarques critiques et les heures de bibliothèque en commun.

Merci enfin à mes parents qui m'ont toujours soutenue dans mes études, à Michael, et à toutes les personnes qui m'ont encouragée tout au long de cette étape importante.

Préface

Madame Rauch traite dans son mémoire des apports et défis pour la démocratie que pose l'emploi des nouvelles technologies dans l'espace politique européen. Le sujet est d'actualité dans la mesure du désamour ou devrais-je écrire de la désillusion des citoyens et des citoyennes européens à l'égard de leurs autorités politiques. Dès lors, l'auteure s'attache à analyser l'influence potentielle des nouvelles technologies de la communication sur le fonctionnement démocratique.

Aujourd'hui, l'Union européenne change de nature du fait de la crise de la dette. Les dirigeants à la tête des Etats membres ne peuvent plus tenir les dossiers européens clés en dehors des agendas de politique intérieure. Accablés par des plans d'austérité, les gens descendent dans la rue, contestent le diktat des marchés financiers et fustigent les décideurs politiques. Jamais l'Union européenne n'a joui d'un aussi faible crédit.

La perspective qui est la mienne, celle d'une habitante d'un pays où la société civile c'est-à-dire les citoyens et les citoyennes sont des acteurs institutionnalisés de la vie politique, me fait constater qu'un obstacle à la participation dans l'espace européen est probablement l'absence d'un espace public structuré, un espace où les enjeux politiques transnationaux pourraient être débattus et tranchés, où les questions qui touchent directement les personnes dans leur vie quotidienne puissent être explicitées, acceptées ou rejetées sans que pour autant la pérennité des institutions ne soit remise en cause.

La démocratie représentative dont le choix se restreint à l'élection ne satisfait manifestement plus. Une bonne communication, l'utilisation des réseaux sociaux ne suffit pas pour assurer une participation digne de ce nom lorsque son influence de citoyen et de citoyenne dépend de la bonne volonté de ses représentants à entendre sa cause et que donc le résultat de son action est aléatoire. Offrir des lieux d'échange, des forums, de nouveaux médias ne suffit pas pour motiver à s'intéresser à la vie politique. La participation doit aboutir à quelque chose et l'espace public doit être aménagé de telle sorte que la société civile ne soit pas qu'un intermédiaire entre l'Etat et les gens, mais bien une actrice engagée, reconnue et respectée.

Au terme d'une analyse minutieuse et parfois d'une technicité qui l'honore, l'auteure parvient à la conclusion que de nouveaux outils ou de nouveaux moyens n'emportent pas ipso facto plus de démocratie et que les TIC ne réformeront pas à eux seuls le système représentatif que connaissent la plupart des pays européens.

L'Union européenne est une institution transnationale en devenir. L'identité européenne de ses citoyens et citoyennes est à faire. Et c'est là un beau défi. L'utilisation des nouveaux moyens de communication peut aider au débat transnational sur des sujets d'importance. Elle ne peut pas remplacer l'établissement d'une forme de participation qui peut et doit être prise en compte. Alors l'Union européenne sera véritablement l'Europe de chacun et de tous et toutes.

Micheline Calmy-Rey, le 10 novembre 2013.

Table des matières

Remerciements	II
Préface de Micheline Calmy-Rey	III
Table des matières	2
1. Introduction	4
2. La crise du politique	9
2.1. Contextualisation d'un phénomène récent	9
2.2. Les défis démocratiques contemporains	14
2.2.1. L'émergence d'une nouvelle forme de protestation citoyenne	14
2.2.2. Les partis et les représentants politiques face à leur contestation	17
2.3. La participation citoyenne : à la recherche de nouveaux modes	20
2.3.1. Les 'idéaux participatifs' : l'espace public et la citoyenneté active	21
2.3.2. Les paramètres de la participation	30
3. La démocratie électronique ou le nouvel âge de la participation politique	35
3.1. Définition et contexte de la démocratie électronique	35
3.2. Le potentiel démocratique des TIC	40
3.2.1. Information et consultation en ligne	40
3.2.2. Le 'journalisme citoyen'	48
3.2.3. Les réseaux sociaux comme moyen de mobilisation : le cas du printemps arabe en tant que 'révolution Facebook' ?	51
3.3. Les défis de la participation en ligne	59
3.3.1. L'enjeu de l'inclusion numérique	60
3.3.2. La personnalisation de l'information	64
3.3.3. Interactivité ou fragmentation des débats en ligne ?	70
4. La communication politique : en mode réforme	76
4.1. L'utilisation des TIC lors des campagnes électorales	77
4.1.1. La campagne présidentielle de Barack Obama de 2008	77
4.1.2. L'expérience américaine est-elle transposable en Europe ?	81
4.2. La place des TIC au sein de la stratégie de communication de la Commission européenne	89
4.2.1. L'«e-présence» de l'Union européenne	91
4.2.2. La stratégie numérique pour l'Europe	99
4.2.3. Le <i>cyberspace</i> en tant qu'espace public transnational ?	106

5. Conclusion	117
6. Bibliographie	124
7. Annexes	151
Annexe 1 : Résultats du sondage Google, mot clé : 'changement démocratique'	151
Annexe 2 : Résultats du sondage Google, mot clé : 'printemps arabe'	154
Annexe 3 : Résultats du sondage Google, mot clé : 'médias sociaux'	157

1. Introduction

D'après le philosophe américain Dewey « la démocratie commençait avec la conversation »¹. L'idée que les technologies de l'information et de la communication (TIC) puissent encourager le progrès politique a été avancée en liaison avec le télégraphe qui a donné naissance à la communication internationale ainsi que par rapport à la télévision, dont on imaginait qu'elle parviendrait à élargir l'espace public². Compte tenu des taux de participation aux élections du Parlement européen toujours décroissants ainsi que de la diminution des membres des partis politiques, la montée en puissance d'Internet a éveillé l'espoir de revitaliser les systèmes politiques représentatifs au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'Union européenne (UE). Récemment, l'émergence des applications dites participatives du Web 2.0, telles que les blogs ou les réseaux sociaux, apparaissait à première vue comme l'outil idéal pour développer une démocratie participative. Le Net en tant qu'« agora électronique » constituerait un espace virtuel public accessible au citoyen lambda, lui permettant d'échanger sur une base d'égalité des arguments rationnels en vue de parvenir à une position commune³.

Avec le développement des TIC, la circulation de l'information ainsi que l'interaction des individus au-delà des frontières nationales se verraient facilitées. L'augmentation considérable de documents mis à disposition gratuitement et instantanément a été considérée capable de favoriser un dialogue politique à grande échelle. Outre la multiplication des informations, impliquant en théorie une plus grande transparence du système politique européen, Internet est mis en avant en tant qu'outil favorisant des activités de vigilance et des mouvements de protestation citoyenne. Ainsi, le refus français du Traité constitutionnel de 2005 constitue une action exemplaire de contestation sur la Toile : deux tiers des sites web qui ont traité du référendum soutenaient le non⁴. De même, le web a aidé des partis politiques à gagner en visibilité et à diversifier la circulation de l'information partisane ainsi que des pétitions.

Si l'on peut s'accorder sur l'augmentation du volume d'informations disponibles, l'apport des nouvelles technologies à la qualité de la démocratie fait l'objet de débats controversés. Ainsi, on constate que l'expression politique sur le Net prend des formes multiples, mais les réalisations de la démocratie participative demeurent jusqu'à présent modestes. Après l'euphorie autour d'une 'cyberdémocratie' qui au début des années 1990 a été jugée être en mesure de transformer profondément le système représentatif « in the face of the public's capacity to state views and vote on any issue »⁵, on observe un certain désenchantement des TIC. La vision d'une e-participation émancipatrice est contrecarrée par l'enjeu du fossé numérique qui divise l'Union européenne. Les citoyens des pays scandinaves disposent largement d'un accès Internet, contrairement aux pays de l'Europe du Sud qui manquent de ressources importantes afin d'assurer l'activité politique en ligne à la portée de tous. Au sein des États membres, l'accès au Net et son usage dépend essentiellement des dispositifs socioéconomiques tels que les salaires, l'éducation et l'âge. De même, la plupart des citoyens européens ne recherchent pas des informations politiques mais consultent des sites commerciaux ou de divertissement.

En s'inscrivant dans un contexte de large diversification des médias, le web confronte le récepteur à une offre des informations plus étendues qu'auparavant. Pourtant, contrairement à la presse écrite et à la

¹ John DEWEY in « Readers take action », *yes magazine*, 30.9.2002, [En ligne]. <http://www.yesmagazine.org/issues/living-economies/readers-take-action> (Page consultée le 20 octobre 2011).

² Cf. Thierry VEDEL, L'idée de démocratie électronique – origines, visions, questions », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, p. 243.

³ Patrice FLICHY, « La démocratie 2.0 », *Études*, Tome 412, mai 2010, p. 617, [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2010-5-page-617.htm> (Page consultée le 20 octobre 2011).

⁴ Cf. Guilhem FOUETILLOU, « Le Web et le traité constitutionnel européen - Écologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux*, n° 147, 2008/1, p. 241, [En ligne]. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_147&ID_ARTICLE=RES_147_0229 (Page consultée le 25 octobre 2011).

⁵ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, New York, Cambridge University Press, 2009, p. 80.

télévision qui, selon Sunstein constituent des « intermédiaires de l'intérêt général »⁶, l'abondance d'information en ligne laisse le citoyen seul face à ses choix. Par conséquent, la possibilité d'être confronté à des avis divergents se voit réduite et de manière corollaire les débats sur la Toile rassemblent essentiellement des internautes d'opinion proche⁷. Cela amène à un espace public virtuel fragmenté où des positions partisans sont plutôt renforcées qu'ouvertement critiquées. De même, la consommation des informations n'aboutit pas automatiquement à la participation. Sur la base de l'observation des pratiques, de nombreux professionnels du Web 2.0 estiment qu'environ 1 % des usagers de ces services y contribuent activement⁸ et une minorité sur environ 180 millions de blogs dans le monde entier peuvent être qualifiés comme ayant un caractère politique⁹. Ainsi, on peut estimer qu'à l'instar des médias classiques l'électorat se concentre sur quelques sites auxquels une nouvelle élite des blogueurs contribue. Étant destinés à une communauté restreinte, leurs articles ressemblent plutôt à des « monologues interactifs »¹⁰. Les difficultés pratiques diverses rencontrées dans les forums de discussion ont été fréquemment contestées par la littérature en tant que 'balkanisation' ou 'polarisation' de la politique.

Selon les théories du renforcement avancées par Murdock et Golding entre autres¹¹, les citoyens actifs qui s'intéressent déjà à la politique sont dotés des moyens supplémentaires de participation. Pourtant, en même temps le grand public se voit exclu de la communication politique et s'en désengage de plus en plus. Ainsi, en analysant l'usage des TIC au sein du Parlement britannique, Davis a démontré que la distance entre le centre politique constitué par les parlementaires et sa périphérie publique augmente¹². Dans cette optique, la fracture démocratique semble plus forte que la fracture numérique : les intervenants dans les débats en ligne se sont d'abord intéressés aux discussions menées *off-line*¹³. « The mere existence of communication technology does not transform people into political animals. Similarly, the internet does not cause people to suddenly become politically active or even interested. Rather political behavior will remain essentially the same regardless of technological innovations designed to disseminate more political information »¹⁴.

Compte tenu du fossé générationnel qui sépare les théoriciens des TIC et les jeunes qui les ont intégrées dans leur vie quotidienne, il s'agit d'examiner si les nouveaux médias constituent un référentiel supplémentaire d'un débat qui avait été organisé dans un autre cadre ou s'ils peuvent vraiment générer une participation démocratique active. Le recours aux nouvelles technologies par les dirigeants politiques tels que le Président américain Obama dans sa campagne électorale de 2008 démontre que les nouveaux médias s'agrègent aux outils traditionnels. Par le biais d'une approche globale appliquée au niveau local et en personnalisant ses messages, Obama a réussi à créer une 'proximité' de manière innovatrice. La présence des partis politiques sur le Net ainsi que l'utilisation du service de micro-blogging *Twitter* ou du réseau social *Facebook* par des députés et les fonctionnaires européens complètent la communication

⁶ Cf. Cass SUNSTEIN, *Republic.com 2.0*, Princeton, Princeton University Press, 2007, p. 217.

⁷ Cf. Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *New Media Society* 9 (5), 2007, p. 829, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/9/5/827> (Page consultée le 25 octobre 2011).

⁸ Alain FAURE / Olivier GLASSEY / Jean-Philippe LERESCHE, « Démocratie participative et Démocratie différentielle », *Pôle Sud*, n° 32, p. 20, [En ligne]. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PSUD_032_0011 (Page consultée le 25 octobre 2010).

⁹ Cf. <http://www.blogpulse.com/> (Page consultée le 11 décembre 2011).

¹⁰ Patrice FLICHY, « La démocratie 2.0 », *op. cit.*, p. 618.

¹¹ Cf. Graham MURDOCK / Peter GOLDING, « Information Poverty and Political Inequality: Citizenship in the Age of Privatised Communications », *Journal of Communication*, Vol. 39, 1989, pp. 180-193. Pour une comparaison détaillée des théories de mobilisation et de renforcement voir Pippa NORRIS, « Who Surfs? New Technology, Old Voters and Virtual Democracy in the 1996 and 1998 US Elections », Cambridge, John F. Kennedy School of Government, Harvard University, 1999, [En ligne]. <http://www.artefaktum.hu/it2/pippa.pdf> (Page consultée le 11 décembre 2011).

¹² Cf. Aeron DAVIS, « New media and fat democracy: the paradox of online participation », *New Media Society*, 24.11.2009, p. 745, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/12/5/745> (Page consultée le 20 octobre 2011).

¹³ Cf. Patrice FLICHY, « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, n° 150, 2008/4, p. 176, [En ligne]. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_150&ID_ARTICLE=RES_150_0159 (Page consultée le 25 octobre 2011).

¹⁴ DAVIS in Kim STRANDBERG, « 'Town Hall' Meetings for the Masses or 'Social Clubs' for the Motivated? - A Study of Citizens' Discussions on the Internet », *World Political Science Review*, Vol. 1 Issue 1, 2005, p. 4, [En ligne]. <http://www.bepress.com/wpstr/vol1/iss1/art3> (Page consultée le 25 octobre 2011).

traditionnelle des nouvelles politiques. Néanmoins, l'analyse du rôle des TIC au préalable des élections au Parlement européen de 2009 révèle que leur mise en place se heurte à une problématique de fond : la campagne électorale européenne est menée par des partis nationaux. Le cas suisse de la démocratie directe démontre que la participation aux votes dépend essentiellement du sujet qui est soumis. Par conséquent, il s'agit d'inciter les citoyens au sein de l'UE à s'approprier le 'projet européen'. Étant donné que la participation politique n'est pas innée mais qu'elle s'apprend, les TIC pourraient se révéler fructueuses pour la sensibilisation des jeunes. Ils utilisent les nouvelles technologies fréquemment, mais leur engagement civique dans l'espace public traditionnel est en déclin¹⁵.

Internet en tant que nouvel espace d'information et d'échange pourrait être considéré comme une sphère d'apprentissage démocratique à condition que les débats en ligne soient organisés d'une manière qui parvienne à inciter les individus à prendre la parole. Dans ce contexte, l'inauguration des réseaux sociaux en ligne *Coopol (PS)* et *Créateurs de possibles (UMP)* en début de 2010 traduisent dans le cas français la volonté de ramener sur la scène nationale des débats locaux et, inversement, de s'assurer d'un moyen de communication directe avec les personnes localement impliquées.

Ainsi, il reste à savoir si les TIC prennent leur rôle en tant qu'intermédiaires pour favoriser un système politique qui se situe entre la démocratie représentative 'vieillissante' et une démocratie directe utopique¹⁶. Néanmoins, l'idée que toute innovation technique a vocation à résoudre des problèmes existants est assortie par des nouveaux enjeux : « les médiateurs qu'on pensait contourner réapparaissent sous des formes inédites, l'espace public qu'on voulait revitaliser se fragmente, la transparence qu'on espérait devient surveillance »¹⁷.

Questions et hypothèse de recherche

Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de s'interroger sur les apports et les défis du progrès technique appliqué à la démocratie au sein de l'espace politique européen. Les TIC, et notamment les réseaux sociaux ainsi que les services de micro-blogging, introduisent-ils un approfondissement substantiel de la démocratie européenne ? Ces nouveaux outils de communication parviennent-ils à reconfigurer les paramètres de participation et à susciter une politisation de l'espace public ? Y a-t-il des interpénétrations entre l'engagement virtuel et l'engagement sur le terrain ? Arrive-t-on à mobiliser des personnes qui auparavant ne s'intéressaient guère à la *res publica* en général et au 'projet européen' en particulier ? Les TIC réussissent-elles à instaurer une véritable communication *bottom-up*, des citoyens vers les institutions européennes ?

Ces interrogations nous amènent à des questions de recherche fondamentales : les nouvelles technologies de l'information et de la communication parviendraient-elles à rénover la démocratie contemporaine en Europe ? Quelles seraient les conditions-cadres pour garantir un tel renouveau à l'échelle de l'UE ?

Afin de répondre à ces questions de recherche, notre point de départ sera l'hypothèse suivante : en tant que simples outils techniques, les TIC ne suffiront pas à compenser le désengagement politique des citoyens européens et à remédier à leur désintérêt à l'égard de l'UE. De manière corollaire, la participation citoyenne est en lien direct avec l'appropriation du 'projet européen'. Ainsi, nous chercherons à démontrer que la capacité potentielle des *médias sociaux* de 'revitaliser' le système politique communautaire dépend d'une éducation des jeunes « natifs du numérique »¹⁸ à une citoyenneté européenne active.

Dans cette optique, nous adopterons une approche comprenant deux volets. D'une part, il s'agira d'évaluer les paramètres de participation sur le terrain et en ligne dans l'espace politique européen. D'autre

¹⁵ Cf. Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy - A thought experiment » , in Alexander H. TRECHSEL / Fernando MENDEZ (ed.), *The European Union and E-voting. Addressing the European Parliament's internet voting challenge*, London, Routledge, 2005, p. 190.

¹⁶ Cf. Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 10.

¹⁷ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique – origines, visions, questions » , *op. cit.*, p. 260.

¹⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, 245 final/2, Bruxelles, 26.08.2010, p. 7, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/documents/digital-agenda-communication-fr.pdf (Page consultée le 30 août 2011).

part, nous examinerons la communication politique, en particulier les interactions et les dynamiques qui se créent entre les élites politiques et les citoyens européens afin de favoriser l'adhésion de ces derniers à une cause précise. Étant donné le caractère complexe de la gouvernance à multi-niveaux de l'UE, cette recherche abordera le contexte européen par le biais des dispositifs en ligne initiés par les États membres où des exemples communautaires font défaut. De même, le cas du printemps arabe ainsi que l'expérience de l'élection présidentielle américaine de 2008 en tant qu'illustrations de l'emploi des TIC '*par le bas*' et '*par le haut*' nous permettront de tirer des leçons pour l'usage des nouvelles technologies au sein de l'Union. Compte tenu de son caractère limité, une étude de l'opinion publique européenne à travers des statistiques *Eurobaromètre* et de la presse européenne nous aidera à cerner les revendications citoyennes formulées à l'égard de l'UE. Les réponses institutionnelles à ces dernières seront évaluées par le biais d'une analyse des documents stratégiques des institutions communautaires et de leurs sites web tout en prenant en compte le progrès technique.

Structure du mémoire

Dans un premier temps, nous esquisserons les bases théoriques de notre projet de recherche. Nous nous intéresserons en particulier au constat de Perrineau d'un « désenchantement démocratique »¹⁹ en France lors des élections présidentielles et législatives de 2002. Pourtant, l'idée remonte aux années 1960, et les indices d'une 'crise du politique' observés au sein de la République française touchent également d'autres États membres et à l'Union européenne elle-même²⁰. Une participation électorale décroissante et un engagement civique en déclin constitueraient-ils par conséquent un élément structurel au niveau national et à l'échelle européenne ? Compte tenu des limites objectives de ce travail, nous ne pourrions pas aborder le débat sur le *déficit démocratique* de l'UE en détail. Étant donné des trois dimensions de ce dernier (le déficit des idéaux, de la représentation et de la participation²¹), nous nous attarderons dorénavant sur l'enjeu de la participation.

La critique du fonctionnement de la démocratie représentative a été avancée par des citoyens européens de plus en plus sceptiques à l'égard des hommes politiques. La perception d'une « impuissance du politique menacé par l'épée de Damoclès des agences de notation »²² lors de la crise de l'euro illustre une telle perte de confiance. Après évaluation de l'émergence d'une « politique protestataire »²³, dont le mouvement des « indignés »²⁴ constitue l'exemple le plus récent, nous analyserons la réaction des partis face à la contestation de leur rôle de médiateurs entre les citoyens et les élus. Puisque des réformes participatives sont souvent proposées afin de doter la démocratie d'un « nouvel esprit »²⁵, nous explorerons les 'idéaux' de la démocratie participative, notamment les concepts de la citoyenneté active et de l'espace public. Comme la définition de ce dernier par Habermas a fait l'objet de nombreuses critiques, nous aborderons précisément ces limites afin de mettre la notion en perspective. Ensuite, l'étude de Kriesi sur la participation aux votations suisses²⁶ nous aidera à recenser les paramètres de l'engagement civique.

Dans un deuxième temps, nous aborderons la *démocratie électronique* en tant que réponse technique à la 'crise du politique'. Cette notion ainsi que le contexte dans lequel elle a émergé, seront analysés afin d'évaluer le potentiel et les défis liés aux TIC par le biais d'exemples concrets mis en place par les États membres et les institutions européennes. D'après Schmitter et al., ce nouveau concept comprend tous les dispositifs

¹⁹ Cf. Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, op. cit.

²⁰ Cf. Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, 8e édition, Paris, Montchrestien, 2009.

²¹ De même, on pourrait ajouter le déficit de transparence, d'information et de contrôle. Cf. Frédéric ESPOSITO, *Vers un nouveau pouvoir citoyen ? Des référendums nationaux au référendum européen*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2007, p. 57.

²² Julia CAGÉ, « Renforcer l'Union européenne pour renforcer les États européens », *Le Monde*, 05.10.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/05/renforcer-l-union-europeenne-pour-renforcer-les-etats-europeens_1582219_3232.html (Page consultée le 6 octobre 2011).

²³ Cf. Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, op. cit., p. 7.

²⁴ Cf. AFP, « La marche des indignés atteint Bruxelles », *Le Monde*, 9.10.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/09/la-marche-des-indignes-atteint-bruxelles_1584600_3214.html (Page consultée le 9 octobre 2011).

²⁵ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008.

²⁶ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice*, Lanham, MD: Lexington Books, 2005.

techniques qui sont à même d'augmenter la transparence du processus politique et d'impliquer davantage les citoyens ainsi que d'améliorer la qualité de la formation d'opinion grâce aux nouveaux espaces d'information et de délibération²⁷. Le choix s'est porté sur la participation en ligne à travers des médias sociaux davantage que sur le vote électronique, qui ne fait pas l'objet de cette étude²⁸.

Les TIC permettent aux institutions démocratiques, entre autres, de mener des consultations plus larges qu'auparavant. De même, l'organisation des mouvements de l'opposition, en particulier dans des systèmes autoritaires, se voit facilitée grâce aux nouvelles technologies. Pourrait-on donc caractériser le cas du printemps arabe en tant que 'révolution Facebook' comme les médias l'ont suggéré lors des événements en Afrique du Nord début 2011²⁹ ?

En même temps, la mobilisation par le biais d'Internet et la participation en ligne se voient contrecarrées par des défis tels que la 'fracture numérique' au niveau sociétal. Qu'en est-il de l'inclusion numérique en Europe, sur le plan socio-économique ainsi que par rapport aux connaissances informatiques ? Quelles sont les caractéristiques des internautes et à quelles fins naviguent-ils sur Internet ? En outre, la surabondance de l'information mise à disposition soulève la question de son maniement par l'utilisateur ainsi que de sa qualité. Quant à la blogosphère, il faut également s'interroger sur sa nature et sur son potentiel de constituer un espace d'interactivité et de collaboration.

Après avoir identifié les paramètres liés à la participation en ligne et les obstacles auxquels elle se heurte, nous explorerons l'utilisation des TIC dans le contexte de la communication politique, notamment par les partis lors des campagnes électorales. Pour ces dernières, la campagne présidentielle menée par Obama en 2008 a créé un précédent. La combinaison des nouvelles technologies et des moyens traditionnels a généré une mobilisation inédite de la population. L'expérience américaine peut-elle être transposée en Europe ? Comment les partis politiques intègrent-ils les nouvelles technologies à leurs stratégies électorales ? Qu'en est-il de la valeur ajoutée des « candidats omniprésents »³⁰ ?

Compte tenu du fait que nous nous intéressons en particulier à l'Union européenne, nous analyserons le rôle des TIC dans la stratégie de communication de ses institutions. Comment l'Union se présente-t-elle sur la Toile ? La Commission européenne parvient-elle à établir un véritable dialogue avec les citoyens grâce aux médias sociaux ? Quelle est la stratégie de l'UE par rapport aux nouvelles technologies ? Les TIC parviennent-elles à instaurer un espace public transnational ? Si oui, réussissent-elles à combler le vide d'appartenance à l'Europe qui la caractérisait jusqu'à présent ?

Pour finalement répondre à notre hypothèse de recherche selon laquelle l'apport des TIC serait essentiellement d'encourager les jeunes 'natifs du numérique' à s'approprier les projets politiques communautaires, nous proposerons quelques pistes de réflexion portant sur l'éducation à la citoyenneté européenne active. Puisque l'enseignement relève des compétences des États membres, nous nous interrogerons de manière corollaire sur le rôle de l'UE à cet égard.

²⁷ Cf. Philippe C. SCHMITTER /Alexander TRECHSEL/ Raphael KIES /Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe » , Parlement Européen, *STOA Report*, Direction générale de la recherche, 2003, p. 3, [En ligne]. http://www.europarl.europa.eu/stoa/publications/studies/stoa116_en.pdf (page consultée le 24 août 2011).

²⁸ Le potentiel du vote électronique est entre autres analysé dans l'ouvrage d'Alexander TRECHSEL et Fernando MENDEZ (ed.), *The European Union and e-voting. Addressing the European Parliament's internet voting challenge*, London, Routledge, 2005.

²⁹ Marie ANSQUER, « La révolution Facebook en marche » , *Le Monde*, 13.02.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2011/02/14/la-revolution-facebook-en-marche_1479538_3232.html (Page consultée le 16 mars 2011).

³⁰ Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux » , *Le Temps*, 28.06.11, p. 3.

2. La crise du politique

Afin d'éclairer le phénomène d'une 'crise du politique' nous esquisserons ses indices, tels que le déclin de la pénétration partisane et la perception critique du monde politique en Europe, par le biais de l'analyse de l'opinion publique de la Commission européenne *Eurobaromètre*³¹. En adoptant une perspective de longue durée, il s'agit d'identifier les origines d'un 'désenchantement démocratique' par la suite. Ainsi, nous nous interrogerons en particulier sur la nouveauté des critiques formulées à l'égard du système politique européen à l'heure actuelle.

Dans cette optique, deux défis démocratiques contemporains méritent d'être examinés en détail : d'une part, les citoyens européens s'avèrent de plus en plus défiants à l'encontre des intermédiaires politiques traditionnels et les représentants élus. D'autre part, ces derniers sont à la recherche des réponses institutionnelles adéquates face à leur contestation. Ainsi, la pertinence des dispositifs participatifs en tant que moyens de 'rénchanter' la démocratie sera évaluée.

2.1. Contextualisation d'un phénomène récent

« Le développement de l'émancipation politique au Proche-Orient commence à se propager dans les sociétés occidentales. La démocratie s'est effacée au fil des années ; ses mécanismes n'atteignent plus les individus. [...] Une nouvelle ère palpitante s'annonce. La seule interrogation est de savoir si la politique y jouera un rôle avec ses modes de pensée traditionnels. La démocratie doit être mise à jour de toute urgence »³².

Le propos de l'expert en politique étrangère, von der Decken, lors de la journée mondiale de manifestations contre le pouvoir des banques le 15 octobre 2011, met en exergue le 'malaise' démocratique des sociétés occidentales. Autour du globe des centaines de milliers des citoyens ont protesté contre l'emprise du secteur financier sur la politique ainsi que contre la déchéance sociale. « L'exclusion du pouvoir politique – ou son impotence de fait – en matière économique est une donnée nouvelle en Europe, difficile à accepter par les élus et source de frustration pour les citoyens »³³.

La critique du fonctionnement de la démocratie représentative qui rebondit au sein de l'UE de manière véhémente face à la crise de l'euro est complexe et s'enracine dans des tendances de longue durée. Ainsi, on constate une défiance croissante des citoyens à l'encontre des autorités institutionnelles depuis les années 1970. De même, les enquêtes du Ministère français de l'Éducation nationale révèlent une évolution de « l'ignorance des valeurs civiques chez les jeunes »³⁴ ainsi qu'un taux d'abstention croissant. Ce dernier a atteint un niveau historique de 39,7 % lors du second tour de l'élection législative de 2007³⁵ ce qui, selon le spécialiste de sociologie électorale Perrineau, indiquerait un 'désenchantement démocratique' en France. Pareillement, la participation électorale s'est affaiblie en Allemagne : 82,2 % de la population a voté lors des élections du *Bundestag* en 1998, par contre seulement 70,8 % des Allemands se sont déplacés aux urnes en 2009³⁶. Le phénomène d'un désengagement des citoyens se traduit à l'échelle européenne où le taux de

³¹ Sondage mené par la Commission européenne depuis 1973 afin d'évaluer l'opinion publique dans les États membres de l'Union. Cf. http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm (Page consultée le 11 août 2011).

³² Alexander VON DER DECKEN, « Die Welt protestiert », *Wiener Zeitung*, 12.10.11, [En ligne]. http://www.wienerzeitung.at/meinungen/gastkommentare/403649_Die-Welt-protestiert.html (Page consultée le 13 octobre 2011).

³³ Yves MÉNY, *Problèmes et défis de la démocratie dans un monde global*, Allocation à l'Université d'Athènes, 2007, p. 4 [En ligne]. <http://www.eui.eu/Personal/Meny/Problemes%20et%20defis%20de%20la%20democratie.PDF> (Page consultée le 30 septembre 2011).

³⁴ Jacqueline COSTA-LASCOUX / Lucien JAUNE, « La démocratie et le déclin de la confiance, une rupture dans la culture politique », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 78.

³⁵ Cf. Stéphane JUGNOT, *La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002*, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Paris, Décembre 2007, [En ligne]. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1169#inter5 (Page consultée le 5 octobre 2011).

³⁶ Cf. « Wahlbeteiligung-Bundestagswahlen », *Wikipedia*, <http://de.wikipedia.org/wiki/Wahlbeteiligung#Bundestagswahlen> (Page consultée le 5 octobre 2011).

participation aux élections du Parlement européen est en déclin depuis l'introduction du suffrage universel direct en 1979. En même temps, le recrutement des sympathisants est devenu un enjeu majeur pour les partis politiques traditionnels. Même s'il faut relativiser le taux d'adhérents aux partis en France qui est considéré le plus faible en Europe occidentale³⁷, on peut constater un recul des partisans. De même, les deux partis principaux en Allemagne, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD), enregistrent un déclin du nombre des militants depuis les années 1990³⁸. Cela est contrasté par l'essor qu'ont connu des mouvements populistes, par exemple en Finlande et aux Pays-Bas, ces dernières années ce qui peut avoir des conséquences graves comme l'ont démontré l'assassinat du réalisateur néerlandais Theo van Gogh en 2004 ainsi que les attentats d'Oslo de juillet 2011.

Dans ce contexte, la confiance que les citoyens témoignent à l'égard des institutions politiques au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE, notamment vis-à-vis des gouvernements et des parlements, s'avère être un facteur révélateur de l'état de la démocratie européenne³⁹. En constituant un phénomène complexe, la confiance ainsi que la perception de la performance des institutions varient selon des États membres de l'Union. Néanmoins, l'*Eurobaromètre 75* du printemps 2011 ainsi que l'*Eurobaromètre 76* de l'automne 2011 permettent d'esquisser quelques tendances. L'analyse de l'opinion publique démontre que la plupart des Européens (43 %) continue à s'intéresser 'moyennement' à la politique⁴⁰. Pourtant, le taux de confiance qu'ils accordent aux institutions démocratiques reste faible et semble confirmer un détachement des citoyens. Ainsi, la confiance est 'nettement minoritaire' : 24 % des Européens ont une image positive de leur gouvernement et 27 % se fient à leur parlement national⁴¹. Compte tenu que la situation économique s'est améliorée en Autriche, en Finlande ainsi qu'au Danemark, la majorité de leurs populations jugent les institutions étatiques de manière positive⁴². A contrario, c'est la défiance qui s'impose dans la plupart des États membres ainsi qu'à l'échelle européenne. En novembre 2011, seulement 34 % des citoyens européens sondés déclarent d'avoir confiance dans l'UE⁴³. Depuis l'automne 2010 le nombre des pays dont la population se montre majoritairement distante a augmenté de six à dix. Le taux de défiance est le plus élevé parmi des États fondateurs tels que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ainsi que parmi les pays dont la situation économique s'est détériorée, notamment la Grèce, l'Espagne et le Portugal⁴⁴. Au sein des pays membres ce sont les étudiants, les cadres ainsi que les classes aisées « n'ayant pratiquement jamais de difficultés à payer leurs factures » et qui considèrent la « mondialisation comme opportunité économique »⁴⁵ qui accordent la confiance à l'UE. Par conséquent, l'analyse de l'opinion publique au sein de l'Union suggère que la perception de la situation économique sur le plan individuel, national et européen est en lien direct avec le bilan de la performance des institutions démocratiques.

³⁷ Cf. Pascal PERRINEAU, « Les renouveaux de l'action politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°60, octobre-décembre 1998, p. 113, [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1998_num_60_1_2762 (Page consultée le 12 octobre 2011).

³⁸ Cf. STATISTA, *Mitgliederentwicklung der CDU von 1978 bis 2011*, Mai 2011, [En ligne]. <http://de.statista.com/statistik/daten/studie/1215/umfrage/mitgliederentwicklung-der-cdu-seit-1978/> et STATISTA, *Mitgliederentwicklung der SPD von 1978 bis 2011*, Mai 2011, [En ligne]. <http://de.statista.com/statistik/daten/studie/1214/umfrage/mitgliederentwicklung-der-spd-seit-1978/> (Pages consultées le 5 octobre 2011).

³⁹ Cf. Stephen COLEMAN, « L'avenir de l'Internet et de la démocratie : pour une politique qui transcende les métaphores », in *Promesses et limites de la démocratie électronique: les défis de la participation citoyenne en ligne*, Paris, OCDE, 2003, p. 168.

⁴⁰ EUROBAROMÈTRE STANDARD 75, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, printemps 2011, Rapport, août 2011, p. 28, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb75/eb75_fr.pdf (Page consultée le 12 octobre 2011).

⁴¹ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Public opinion in the European Union*, Autumn 2011, First results, December 2011, p. 19, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb76/eb76_first_en.pdf (Page consultée le 14 mars 2012).

⁴² Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 75, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 29.

⁴³ EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Public opinion in the European Union*, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁴ En outre la défiance prévaut en Slovénie (49%), en Lettonie (48%), en République tchèque (48%) et l'Autriche (50%). Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 75, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 47.

« Plus le revenu est faible, plus on a le sentiment que sa situation économique s'est détériorée, plus le bilan du fonctionnement de la démocratie [...] semble négatif »⁴⁶.

Ainsi, les indices d'une 'crise du politique' en Europe sont multiples et se retrouvent à différents niveaux. Qu'en est-il alors des origines d'un tel mécontentement ? Superficiellement, les critiques sont dirigées à l'encontre d'une performance peu convaincante des gouvernements nationaux contemporains et de la gouvernance européenne. Quant à une analyse plus profonde, il s'agit d'examiner l'évolution de la démocratie représentative dans laquelle la volonté du peuple s'exprime par l'intermédiaire des représentants élus. Le fonctionnement du système politique qui est aujourd'hui le plus répandu en Europe, a été contesté à plusieurs reprises dès le XIX^e siècle⁴⁷. Du fait que « les définitions de la démocratie sont multiples [et] sa signification variable dans le temps et l'espace »⁴⁸, le concept est notamment caractérisé par sa dynamique. La démocratie se base sur deux principes fondamentaux : la participation citoyenne de laquelle dépend sa légitimité et l'État de droit en tant que garant des droits fondamentaux⁴⁹. Ce dernier qui a essentiellement été instauré par le processus de constitutionnalisation est jugé être bien établi dans les sociétés européennes contemporaines. La participation citoyenne par contre, est souvent perçue comme insuffisante et donne lieu à des revendications de '*démocratiser*' et d'*approfondir*' la démocratie de manière récurrente. Ainsi, il s'agit de s'interroger sur la capacité des institutions et des intermédiaires démocratiques évolués au long du XX^e siècle à répondre aux défis de la mondialisation. De même, il faut examiner le lien entre le 'désenchantement démocratique' et un changement des valeurs qui semble découler de la modernisation. Pourtant, les critiques formulées à l'égard du fonctionnement de la démocratie représentative doivent être interprétées comme appel de renouveau de ses mécanismes plus que comme une remise en cause du système politique en tant que tel. « Citizens in advanced industrial societies remain staunchly committed to democratic principles although they have gradually become more distrustful of politicians, detached from parties, and doubtful about public sector institutions »⁵⁰. Par conséquent, il s'agit de remonter aux années 1960 et d'esquisser les critiques qui ont forgé la conception d'une 'démocratie désenchantée' afin d'évaluer la nouveauté des revendications formulées à l'heure actuelle.

Dans les années 1960 et 1970, ce sont les révoltes estudiantines et les nouveaux mouvements sociaux qui fustigent « les limites de la participation électorale » jugée « ponctuelle et réductrice »⁵¹. « La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une case, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus, puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans »⁵². En République Fédérale d'Allemagne la mise en place de la grande coalition sous le chancelier Kiesinger en 1966 lors de laquelle il n'existait plus d'opposition efficace au Bundestag, semble démontrer les défaillances du système parlementaire et aboutit à la formation de l'opposition extraparlamentaire (APO). En France, le mouvement ouvrier se solidarise avec les étudiants afin de protester contre les structures de la société traditionnelle. L'action collective 'non conventionnelle' par le biais des réunions informelles ('sit in') dans les rues ou à l'intérieur des administrations, donne naissance à une « politique protestataire »⁵³ qui revendique la réalisation d'une « participation 'réelle' »⁵⁴. D'une part, ce nouveau type de militantisme promeut l'émergence d'une société civile forte qui a recours aux possibilités de participation élargie, notamment par le biais de mouvements citoyens, et dispose des réseaux transnationaux, dont le mouvement écologique est un exemple paradigmatique. D'autre part, la 'désobéissance civile' dirigée contre l'autorité étatique s'exprime souvent

⁴⁶ Gérard GRUNBERG / Nonna MAYER, « Démocratie représentative, démocratie participative », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, op. cit., p. 225.

⁴⁷ Cf. Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 12.

⁴⁸ Yves MÉNY, *Problèmes et défis de la démocratie dans un monde global*, op. cit., p. 1.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 5.

⁵⁰ DALTON in Pippa NORRIS, « Chapter 1: Democratic hopes and fears », in Pippa NORRIS, *Democratic deficit: Critical citizens revisited*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 1, [En ligne]. <http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/CriticalCitizensRevisited/Chapter%201.pdf> (Page consultée le 2 octobre 2011).

⁵¹ Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, op. cit., p. 21.

⁵² Pierre MENDÈS FRANCE in Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 15.

⁵³ Pascal PERRINEAU, *Le désenchantement démocratique*, op. cit., p. 7.

⁵⁴ Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, op. cit., p. 21.

par la violence. Ainsi, la radicalisation au sein de l'APO aboutit au terrorisme de la 'Rote Armee Fraktion' (RAF) qui bouleverse l'Allemagne de l'Ouest pendant les années 1970.

Lors du premier choc pétrolier une crise économique s'ajoute à la crise du politique : l'État-providence ayant constamment élargi son pouvoir d'intervention à la sphère privée des citoyens ne semble cependant pas en mesure d'atténuer l'impact de la récession économique internationale⁵⁵. L'expression de la « surcharge gouvernementale »⁵⁶ forgée par Rose met en exergue la complexité bureaucratique croissante des administrations modernes. Leur système de prise de décision est perçu comme incohérent, avec le risque d'aboutir à une indifférence des citoyens et d'entraver par conséquent la légitimation des politiques publiques.

Suite à la 'période de provocation', les années 1980 sont caractérisées par le retour à la vie privée. En se transformant en parti politique des 'Verts', le mouvement écologiste s'intègre au système représentatif et perd partiellement de dynamique protestataire. La critique de l'interventionnisme étatique est prise en compte par des régimes néolibéraux tels que le 'Thatcherism' au Royaume-Uni, qui mettent l'accent sur la dérégulation⁵⁷ afin de promouvoir le progrès économique des sociétés occidentales.

Compte tenu de ces fluctuations de l'opinion publique, Hirschman avance que les démocraties « vivent des cycles où à de forts investissements dans l'action publique, motivés par le sentiment que les choses vont changer, succède un cycle de déception et de repli »⁵⁸. Ainsi, après des années 1960-70 on constate une décennie de réajustement de la démocratie avant que son fonctionnement soit de nouveau remis en cause à partir du milieu des années 1990. Les sociétés occidentales se voient face à « a flight from politics, or what the Germans call Politikverdrossenheit: a weariness about its debates, disbelief about its claims, scepticism about its results, and cynicism about its practitioners »⁵⁹. De la perte de confiance aux modes de participation formelles découle un engagement politique en dehors des voies traditionnelles. En 1990, 56 % des Européens déclarent participer à des activités politiques non conventionnelles telles que des manifestations, des pétitions ou des boycottages, dont la popularité augmentait constamment dès les années 1970⁶⁰. « On revient à l'action publique, avant tout pour en découdre sur un mode protestataire et sans forcément utiliser la médiation du vote »⁶¹. Par conséquent, le phénomène d'un 'désenchantement démocratique' en tant que tel ne constitue pas une nouveauté. Pourtant, selon Perrineau la persistance de la crise pendant une quinzaine d'années est sans précédent⁶². Ainsi, il s'agit de s'interroger sur les facteurs du désengagement continu des citoyens européens. La mondialisation a non seulement révolutionné la communication et le commerce internationaux, mais a également des répercussions politiques et socioculturelles. Face aux nouveaux défis sociétaux, les programmes des partis politiques traditionnels convergent. Les carences de la médiation politique impliquent à la fois la recherche des nouvelles pratiques démocratiques et une réorganisation des mouvements sociaux⁶³.

⁵⁵ Cf. CROZIER, HUNTINGTON et WATANUKI in Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », in Pippa NORRIS, *Critical citizens. Global support for democratic governance*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 2, [En ligne]. http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/Critical_ch1.pdf (Page consultée le 6 octobre 2011).

⁵⁶ Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, op. cit., p. 25.

⁵⁷ Cf. Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, op. cit., p. 25.

⁵⁸ Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, Intervention lors du colloque organisé par le CEVIPOF et la Fonda, 17 et 18 janvier 2007, [En ligne]. <http://www.fonda.asso.fr/Crise-et-renouveau-du-politique,455.html> (Page consultée le 11 octobre 2011).

⁵⁹ Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », op. cit., p. 4.

⁶⁰ Pascal PERRINEAU, « Les renouveaux de l'action politique », op. cit., p. 116.

⁶¹ Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, op. cit.

⁶² Cf. Pascal PERRINEAU, *L'état politique de la France et la crise de la représentation politique*, Intervention dans un séminaire de formation continue portant sur les 'Élections cantonales et régionales de 2004', Sciences Po Paris, 4.02.2004, p. 2, [En ligne]. http://www.cevipof.com/DossCev/elec2004/pdf/0_perrineau01.pdf (Page consultée le 10 octobre 2011).

⁶³ Cf. Guy GROUX, « Crise de la médiation et mouvements sociaux : vers une démocratie de l'entre-deux ? », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, op. cit., p. 239.

La théorie du post-matérialisme développée par Ingelhart dans les années 1970⁶⁴ a attiré l'attention sur le changement des valeurs au sein des sociétés modernes « from maximising economic gains to maximising subjective well-being »⁶⁵. « On est dans une phase d'individualisation du politique, qui ne fait que répondre au processus libéral. Les gens changent souvent d'avis »⁶⁶. Les citoyens qui bénéficient d'un niveau d'éducation élevé, s'avèrent moins loyaux à l'égard des institutions politiques traditionnelles et choisissent des intermédiaires divers⁶⁷. « Au triptyque de la 'démocratie de partis' [...] s'est substitué le [quadrique] de la 'démocratie du public' mettant en avant groupes de pression, experts en communication, stratégies d'image et agora médiatique et sondagière »⁶⁸. En définissant le système politique comme « une 'boîte noire' recevant des *inputs* (demandes et soutiens) et produisant des *outputs* (actions et décisions) »⁶⁹, Easton prend en compte la participation citoyenne d'une part et la performance des professionnels du politique d'autre part. Dans ce contexte, l'effort de ces premiers d'influencer l'agenda politique, la prise de décision ainsi que la mise en œuvre des politiques publiques en dehors des moments électoraux a jusqu'à présent entraîné deux transformations principales. En termes de légitimation par les *outputs*, la divulgation des défaillances des représentants politiques telles que des affaires de financement illicite des partis leur rappellent leur '*accountability*' vis-à-vis des électeurs. En même temps, la valorisation de l'expertise de la société civile, notamment par le biais de consultations publiques, fournit une légitimation par les *inputs*⁷⁰.

« Never before in history have there been so many opportunities to access, comment upon and challenge governing authorities. But never before [...], has the public felt so frustrated and disappointed about its lack of ability to make any difference to the policies and decisions of government »⁷¹. Ce 'désenchantement démocratique' s'inscrit dans un contexte de complexification de l'environnement dans lequel les institutions politiques, les médias et leur public interagissent⁷². Lors de la modernisation sociétale et de la mondialisation qui doit être appréhendée comme phénomène multidimensionnel ainsi qu'en vue de l'intégration européenne, les États-nationaux se voient de plus en plus interconnectés. Cette transformation sur le plan des relations internationales a été caractérisée par Nye et Keohane en tant qu'« interdépendance complexe »⁷³. Ainsi, les sociétés européennes contemporaines ne sont pas seulement liées par des intérêts commerciaux, mais par des enjeux nombreux qui ne sont pas hiérarchisés d'une manière claire. De même, les pays coopèrent dans des domaines d'action divers, dont les échanges scientifiques ou les flux migratoires constituent des exemples. Dans la mesure où l'interdépendance des États s'accroît, leur pouvoir militaire perd de l'importance en tant qu'outil politique sans pour autant devenir obsolète⁷⁴. En même temps, la multiplication des questions touchant à l'ensemble de l'UE ainsi que des niveaux sur lesquels se déroulent les interactions stratégiques et les prises de décisions rend difficile pour le citoyen lambda de suivre les négociations et de saisir leurs résultats⁷⁵.

⁶⁴ Cf. Ronald INGELHART, *The silent revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

⁶⁵ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 79.

⁶⁶ Henry REY, « Les représentations de la démocratie chez les militants du parti socialiste », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, op. cit., p. 206.

⁶⁷ Cf. Pippa NORRIS, *Democratic phoenix : Reinventing political activism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 222.

⁶⁸ Pascal PERRINEAU, « Les renouveaux de l'action politique », op. cit., p. 116.

⁶⁹ Cf. Anne-Marie GINGRAS, *La communication politique: état des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 23.

⁷⁰ Cf. Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, op. cit., p. 27.

⁷¹ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 14.

⁷² *Ibid.*, p. 46.

⁷³ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, Third edition, New York, Longman, 2001, p. XV.

⁷⁴ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, op. cit., p. 245.

⁷⁵ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 68.

2.2. Les défis démocratiques contemporains

« Le contrat social qui accompagnait la seconde révolution industrielle s'est effrité et la troisième révolution industrielle provoquée par les nouvelles technologies et les réseaux n'a pas encore trouvé le contrat du troisième millénaire »⁷⁶. Dans les années 1970, les institutions démocratiques évoluées au cours du XIX^e siècle ne semblaient guère aptes à faire face aux défis contemporains en suscitant la crise de la 'surcharge gouvernementale'. De même, il se pose aujourd'hui la question de savoir si le système politique est en mesure de répondre de manière cohérente aux défis du nouveau millénaire. À la recherche d'une nouvelle conception des relations politiques, les mécanismes de la représentation traditionnelle demeurent mais se voient complétés par des nouveaux canaux de participation ouverts par le progrès technique. La mondialisation d'une part et l'intégration européenne qui a donné lieu à l'émergence des acteurs politiques transnationaux d'autre part, remettent en cause l'État-nation en tant que cadre habituel de l'action politique. Par conséquent, « il est fondamental que [ce renouveau démocratique] se fasse, non seulement au niveau local, mais aussi au niveau national et européen »⁷⁷.

Puisque le système représentatif est fondé sur les choix politiques de ses citoyens, il s'agit de l'ajuster conformément aux changements sociétaux qui s'expriment par le biais des deux phénomènes corollaires : des citoyens européens de plus en plus critiques à l'égard des représentants politiques et la recherche des réponses adéquates par ces derniers face à une telle contestation.

2.2.1. L'émergence d'une nouvelle forme de protestation citoyenne

Comme son origine étymologique l'indique la démocratie en tant que « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »⁷⁸ se base fondamentalement sur la notion du '*demos*'. « Mais au cours des siècles [...] la définition et la composition de [ce dernier] ainsi que les modalités de son expression »⁷⁹ évoluent. Ainsi, Weiler propose une vision supranationale de '*demos*' ce qui - en dépassant la logique de l'État-nation et en reconnaissant l'identité multiple des individus - peuvent être de caractère national, régional ainsi que local et en somme forment le '*demos* européen'⁸⁰. Par extrapolation, « le rapport entre représentants et représentés »⁸¹ en termes qualitatif et quantitatif constitue l'enjeu principal de la démocratie représentative.

Dans *A Systems Analysis of Political Life*, Easton examine le lien entre citoyens et système politique en distinguant notamment le soutien accordé à la communauté politique, au régime et aux autorités⁸². Par conséquent, un déclin de ce dernier est complexe et se passe dans le cadre européen aux niveaux local, national ainsi que supranational. En reposant sur l'approche du politologue canadien, l'étude *Critical citizens. Global support for democratic governance* de Norris met en évidence que le soutien au système politique comprend cinq éléments clés⁸³ : le premier porte sur le sentiment des citoyens d'appartenir à une communauté ce qui s'exprime par le biais d'une identité commune ou du patriotisme. L'adhérence à certains principes fondamentaux du système politique tels que des valeurs démocratiques constitue un deuxième facteur. Ces derniers peuvent être sapés quand l'opinion publique juge que le gouvernement n'accomplirait pas son travail de manière satisfaisante. Les citoyens sont en mesure d'évaluer le régime selon des critères directs de transparence, d'*'accountability*', d'efficacité ainsi que de justice sociale et de participation⁸⁴. Il en résulte que la performance de la gouvernance démocratique détermine également le soutien au système politique. Enfin, la confiance que les citoyens accordent aux institutions, notamment

⁷⁶ Jacqueline COSTA-LASCOUX / Lucien JAUME, « La démocratie et le déclin de la confiance, une rupture dans la culture politique », *op.cit.*, p. 77.

⁷⁷ Roland CAYROL, Directeur général délégué de l'institut CSA, in Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, *op. cit.*

⁷⁸ Abraham LINCOLN in « Démocratie », *Wikipedia*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie> (Page consultée le 10 octobre 2011).

⁷⁹ Yves MÉNY, *Problèmes et défis de la démocratie dans un monde global*, *op. cit.*, p. 1.

⁸⁰ Cf. Joseph H. H. WEILER, *The Constitution of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 344.

⁸¹ Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, *op. cit.*, p. 22.

⁸² Cf. Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », *op. cit.*, p. 1.

⁸³ Cf. Pippa NORRIS, « Chapter 1: Democratic hopes and fears », *op. cit.*, p. 5.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 9.

au parlement et au gouvernement, ainsi qu'aux intermédiaires politiques tels que les partis et les médias, constitue un facteur primordial. Ainsi, elle n'a pas seulement un impact sur la relation entre société et État, mais affecte également les rapports entre les citoyens et « la structuration du temps politique »⁸⁵. Afin de savoir transférer la confiance aux institutions qui constituent des objets abstraits, les individus doivent avoir fait des expériences interpersonnelles de cette dernière en amont. Par conséquent, « un certain type de socialisation et d'éducation à la démocratie »⁸⁶ s'avère indispensable. De même, le système parlementaire dépend essentiellement d'une avance de confiance attribuée par des électeurs aux députés au moment de l'élection. Souvent les objectifs annoncés lors de la campagne électorale ne sont que partiellement réalisés par les élus pendant leur mandat qui n'est pas impératif mais laisse une marge de manœuvre à l'action politique. Ainsi, les citoyens « posent une attente de résultats dont le bilan ne pourra être donné que dans l'avenir »⁸⁷.

D'une part, une érosion de confiance dans les institutions nationales ainsi qu'européennes telle que révélée par les enquêtes *Eurobaromètre* de 2011⁸⁸ peut aboutir à une contestation du fonctionnement du système politique à travers des voies protestataires. D'autre part, le taux d'abstention lors des élections recense un retrait des citoyens européens de la sphère politique. Dans ce contexte, Perrineau en distingue deux types: l'abstentionnisme d'indifférence et celui de protestation⁸⁹. En restant stable le premier phénomène relève d'une « fracture civique »⁹⁰ qui atteste une distance socioculturelle entre les citoyens et le monde politique souvent perçu comme abstrait et éloigné du quotidien des individus. Ces derniers se trouvent 'hors système' et ne font confiance ni aux partis de gauche ni de droite. A contrario, les citoyens européens qui s'abstiennent afin de démontrer leur discrédit à l'égard des candidats proposés sont bien informés et s'intéressent à la politique. Ils ont une préférence pour le champ gauche ou droit, pourtant ils doutent de l'aptitude des partis à gouverner. « Pour eux, l'abstention est devenue une arme utilisée, comme le vote protestataire [par le biais des suffrages nuls ou blancs], pour dire son désarroi et condamner l'offre politique »⁹¹.

« Derrière de ce rapport à la démocratie représentative où se lit beaucoup de défiance, de retrait, de protestation et de crise des loyautés durables, on devine l'émergence d'un nouveau type de citoyen de plus en plus critique »⁹² ou 'cynique' selon les termes de Norris⁹³. Le 'citoyen moderne' s'éloigne du modèle de participation démocratique classique. Au lieu de voter ou d'adhérer à un parti politique, il choisit la voie protestataire afin d'attirer l'attention sur des injustices sociales. Ainsi, le répertoire de l'action collective s'étend du recours à la manifestation à l'emploi de « la violence politique »⁹⁴. Compte tenu que ce constat ne peut pas être généralisé pour l'ensemble de l'UE, cette dernière concurrence la loi commune et peut aboutir à des affrontements entre jeunes et police, ce qu'on a pu observer par exemple en août 2011 à Londres ou précédemment dans les banlieues parisiennes. « S'installe ainsi dans nombre de nos démocraties un hiatus entre un idéal démocratique et une réalité marquée davantage par le 'cynisme' et le désenchantement »⁹⁵. La figure de l'*angry white male* a été découverte aux États-Unis en 1994⁹⁶. Ce dernier est récemment réapparu au sein des plusieurs États membres par exemple en Allemagne où les manifestations contre le projet de gare '*Stuttgart 21*' ont donné naissance au néologisme de « *Wutbürger* »⁹⁷ (citoyen en colère). En l'occurrence, un grand nombre des citoyens majoritairement d'âge moyen, conservateurs et issus d'un milieu aisé se sont mobilisés afin de protester contre des décisions prises par

⁸⁵ Jacqueline COSTA-LASCOUX / Lucien JAUME, « La démocratie et le déclin de la confiance, une rupture dans la culture politique », *op. cit.*, p. 69.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 69.

⁸⁸ Cf. Chapitre 2.1. Contextualisation d'un phénomène récent, pp. 9-14.

⁸⁹ Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, *op. cit.*

⁹⁰ Pascal PERRINEAU, *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 5.

⁹¹ Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, *op. cit.*

⁹² Pascal PERRINEAU, *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 7.

⁹³ Cf. Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », *op. cit.*, p. 1.

⁹⁴ Cf. Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparé. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, *op. cit.*, p. 27.

⁹⁵ Pascal PERRINEAU, *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 7.

⁹⁶ Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », *op. cit.*, p. 3.

⁹⁷ Dirk KURBJUWEIT, « Der Wutbürger », *Spiegel Online*, 11.10.10, [En ligne]. <http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-74184564.html> (Page consultée le 14 octobre 2011).

les autorités politiques qu'ils avaient essentiellement soutenues auparavant. Aujourd'hui le « professionnel de l'indignation »⁹⁸ est de retour et parcourt le monde soit au nom du mouvement des 'indignés', soit sous la devise d'Occupy Wall Street'. « C'est un phénomène extrêmement prometteur, qui vise à renouveler profondément une forme d'intervention des citoyens dans la politique. Puisque les citoyens ne veulent plus déléguer à des hommes politiques ou des partis, ils veulent peser, chacun à sa place »⁹⁹.

Pourtant cela induit, a contrario, que « les engagements traditionnels [tels que l'action dans le cadre des partis] s'atomisent et se privatisent »¹⁰⁰. Lors de la mondialisation on constate une tendance à l'individualisation au sein des États occidentaux qui est renforcée entre autres par une personnalisation croissante des informations disponibles sur Internet. La complexité et l'hétérogénéité des sociétés européennes multiplient les sources de conflits ce qui entraîne « une croissance exponentielle du phénomène revendicatif »¹⁰¹. En poursuivant l'accomplissement de soi, il devient plus difficile de s'accorder sur l'intérêt général et les liens de solidarité semblent s'assouplir. Les individus se mobilisent *ad hoc* « sur des objectifs spécifiques et limités pour une durée déterminée, privilégiant l'action directe et l'efficacité immédiate même restreinte »¹⁰². Afin de faire entendre leur voix dans l'espace public, les citoyens européens font recours à un « 'nouveau répertoire de l'action politique' de plus en plus éclectique et bricolé »¹⁰³. Au-delà des scrutins, l'éventail de ce dernier comprend des manifestations dans la rue ainsi que l'action virtuelle sur Internet sous forme de blogs, des forums ou du '*journalisme participatif*'¹⁰⁴. Associé à une remise en cause des institutions en tant qu'autorités légitimes, ce système de participation politique diversifié donne naissance à un nouveau modèle de citoyenneté. « Ce citoyen moins respectueux des pouvoirs institués et des élites, moins fidèle aux grandes organisations verticales et passant avec célérité d'un mode de participation à l'autre, n'hésitant pas à explorer les voies de l'engagement protestataire, ne sera pas le citoyen serein et paisible d'une démocratie libérale pacifiée, mais le citoyen inquiet et imprévisible d'une démocratie toujours conflictuelle »¹⁰⁵.

Si on considère que le « désamour pour les institutions »¹⁰⁶ démocratiques est en lien direct avec le changement générationnel, cela indiquerait un processus qui est difficile à renverser¹⁰⁷. Pourtant, la démocratie est un concept dynamique qui vit d'approfondissement et de renouvellement de ces dispositifs. « Criticism does not necessarily imply disengagement »¹⁰⁸, mais peut générer des réformes qui finalement renforcent la démocratisation de la société. Ainsi, le déclin des modes de représentation hiérarchique est assorti de l'émergence des nouvelles formes de l'action publique. 'L'éveil' du *demos* et sa '(re)découverte' par le monde politique ne remettent pas en cause la démocratie représentative en tant que telle. « Il y a [...] un signe d'institutionnalisation et de routinisation des modes d'action protestataire »¹⁰⁹ en Europe qui s'ajoute aux canaux de participation traditionnels tels que l'acte de vote. Dans cette optique, la démocratie européenne semble subir « une évolution comparable à celle de la morale, de la modernité ou du matérialisme »¹¹⁰ ce qui aboutirait à une 'post-politique' dont les paramètres sont en train de se définir. Par

⁹⁸ RIEFFEL in Pascal PERRINEAU, « Les nouveaux de l'action politique », *op. cit.*, p. 113.

⁹⁹ Thomas COUTROT, Co-président du mouvement Attac, in « De New York à Zurich, les Indignés du monde entier se mobilisent », *Le Temps*, 15.10.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/bc1149e4-f716-11e0-89e6-58201b4eddc2/De_New_York_%C3%A0_Zurich_les_Indign%C3%A9s_du_monde_entier_se_mobilisent (Page consultée le 16 octobre 2011).

¹⁰⁰ Pascal PERRINEAU, « Les nouveaux de l'action politique », *op. cit.*, p. 116.

¹⁰¹ Guy GROUX, « Crise de la médiation et mouvements sociaux : vers une démocratie de l'entre-deux ? », *op. cit.*, p. 235.

¹⁰² Jacques ION in Pascal PERRINEAU, « Les nouveaux de l'action politique », *op. cit.*, p. 116.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁵ Pascal PERRINEAU, « Les nouveaux de l'action politique », *op. cit.*, p. 117.

¹⁰⁶ Jacqueline COSTA-LASCOUX / Lucien JAUME, « La démocratie et le déclin de la confiance, une rupture dans la culture politique », *op. cit.*, p. 69.

¹⁰⁷ Cf. Pippa NORRIS, « Introduction: The Growth of Critical Citizens? », *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 16.

¹⁰⁹ Pascal PERRINEAU, *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 10.

¹¹⁰ Pascal PERRINEAU, « Les nouveaux de l'action politique », *op. cit.*, p. 116.

conséquent, la 'crise du politique' peut être interprétée en tant que « crise de mutation : de vieilles modalités d'engagement meurent et de nouvelles cherchent à naître »¹¹¹.

2.2.2. *Les partis et les représentants politiques face à leur contestation*

Quant à un renouveau de la démocratie, ce ne sont pas les institutions européennes et nationales en tant que telles mais leurs fonctionnaires qui sont remis en cause. « Corrompue, distante, en manque de légitimité, telle est l'image que donne aujourd'hui la classe politique française »¹¹². Selon la *Société française d'enquêtes par sondages (TNS Sofres)* 72 % des Français, en particulier les jeunes et les ouvriers, jugent que les représentants élus sont plutôt corrompus. Ainsi, l'étude publiée en septembre 2011 recense le taux de défiance « le plus fort jamais mesuré depuis 1977 »¹¹³. La réputation des professionnels du politique se heurte aux scandales révélés par les médias, dont « l'affaire Dominique Strauss-Kahn »¹¹⁴ ainsi que les cas de corruption au sein du Parlement européen divulgué en mars 2011¹¹⁵ constituent des exemples récents. Par conséquent, la manière dont la presse communique des informations politiques est en lien direct avec la perception publique de la performance du régime. De la même façon que les médias promeuvent l'acquisition des valeurs démocratiques par les citoyens, ils peuvent attiser le 'désenchantement' de ces derniers¹¹⁶. Dans cette logique, Coleman prône qu'une 'crise de la communication publique' a contribué à l'érosion de la confiance des citoyens vis-à-vis des dirigeants politiques depuis la moitié des années 1990¹¹⁷. Cette dernière résulte non seulement des affaires d'abus de pouvoir délégué aux représentants mais « s'enracine [également] dans le fort sentiment de la population de l'impuissance du politique sur des enjeux décisifs »¹¹⁸. Notamment le chômage, les questions de politique étrangère ainsi que la gestion des crises nationales et internationales s'avèrent être des mises à l'épreuve épineuses.

Face aux défis de la mondialisation, les partis politiques traditionnels en Europe semblent avoir perdu un profil clair et ne se distinguent guère dans leurs programmes économiques et sociaux. En se rejoignant au centre de l'éventail d'orientation politique, la distinction entre gauche et droite qui était prononcée au XX^e siècle est remplacée par des « couleurs pastels »¹¹⁹. Compte tenu que ce constat varie selon les contextes nationaux et européen, le succès du 'parti Pirate' allemand lors des élections du Parlement régional du Land de Berlin en septembre 2011 peut être interprété comme une réaction à la perception qu'une « réelle alternative politique, économique et sociale »¹²⁰ fait défaut. Né sur Internet en tant que 'parti de la société de l'information', il s'engage en particulier pour une amélioration du contrôle des individus sur leurs données personnelles, la transparence des actions politiques ainsi que pour le renforcement de la participation citoyenne¹²¹. Lors de l'individualisation de l'engagement politique et de l'augmentation du

¹¹¹ *Ibid.*, p. 117.

¹¹² Gérard GRUNBERG / Nonna MAYER, « Démocratie représentative, démocratie participative », *op. cit.*, p. 218.

¹¹³ TNS Sofres, *Les Français et l'honnêteté des hommes politiques*, 28.09.2011, [En ligne]. <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/8B11D1DC50AC40E087EC85468B143A7D.aspx> (Page consultée le 10 octobre 2011).

¹¹⁴ Strauss-Kahn, à l'époque directeur général du Fonds Monétaire International (FMI) et candidat potentiel aux élections présidentielles françaises de 2012, a été arrêté pour agression sexuelle le 14 mai 2011 à New York. Cf. AFP/Reuters, « Dominique Strauss-Kahn inculpé d'agression sexuelle par le parquet de New York », *Le Monde*, 15.05.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/05/15/dsk-garde-a-vue-a-new-york-apres-une-plainte-pour-agression-sexuelle_1522325_823448.html (Page consultée le 5 octobre 2011).

¹¹⁵ Des journalistes du *Sunday Times* se sont fait passer pour des lobbyistes et ont contacté des députés européens pour leur proposer de déposer des amendements à des projets de législation contre le versement de sommes allant de 12.000 à 100.000 euros. Trois élus ont été mis en cause le 20 mars 2011 pour avoir accepté. Cf. AFP, « Nouvelle accusation de corruption au Parlement européen », *Le Monde*, 28.03.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/03/28/nouvelle-accusation-de-corruption-au-parlement-europeen_1499824_3214.html (Page consultée le 5 octobre 2011).

¹¹⁶ Cf. Pippa NORRIS, « Chapter 1: Democratic hopes and fears », *op. cit.*, p. 3.

¹¹⁷ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 64.

¹¹⁸ Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, *op. cit.*

¹¹⁹ Henry REY, « Les représentations de la démocratie chez les militants du parti socialiste », *op. cit.*, p. 205.

¹²⁰ Pascal PERRINEAU, *L'état politique de la France et la crise de la représentation politique*, *op. cit.*, p. 3.

¹²¹ Cf. Piratenpartei Deutschland, <http://www.piratenpartei.de/> (Page consultée le 20 octobre 2011).

nombre des mouvements sociaux qui en découle, Perrineau juge que les sociétés européennes sont « confrontées à une crise des médiations traditionnelles, à leur éclatement et à leur dispersion »¹²².

Au sein des systèmes parlementaires européens, le rôle d'intermédiaire entre citoyens et professionnels du politique incombe en particulier aux partis. Dès leur émergence engendrée par l'introduction du suffrage universel ayant rendu la mobilisation des électeurs indispensable¹²³, ils accomplissent trois fonctions principales de caractère participatif, compétitif et délibératif. En tant que « vecteurs de participation politique »¹²⁴ ils incitent les citoyens à voter et structurent leurs choix électoraux, ce qui promeut une socialisation aux modes démocratiques. En même temps, les partis mobilisent et recrutent des sympathisants, ce qui s'avère important pour le renouveau de leur base. D'un point de vue économique, les partis introduisent des éléments compétitifs à la sphère politique européenne. Afin d'obtenir du pouvoir ils s'efforcent à gagner le soutien des citoyens par le biais de leurs programmes électoraux. Enfin, les partis constituent des « agences de transformation des clivages sociaux en enjeux politiques, puis en politiques publiques »¹²⁵. Ils agrègent des positions hétérogènes et invitent à en débattre publiquement afin de parvenir à une action commune.

Les partis assument un rôle clé au sein des systèmes représentatifs européens, cependant leur hiérarchie et leurs structures bureaucratiques donnent lieu à des revendications d'une démocratisation interne. Dans ce contexte, l'aspiration à plus de participation citoyenne peut être interprétée en tant qu'exigence d'une « démocratisation de la démocratie »¹²⁶. En considérant « la démocratie comme un bien en soi et son application à l'intérieur des organisations comme une évidence »¹²⁷, les nouveaux mouvements sociaux ont remis en cause la légitimité des partis traditionnels dès les années 1970. Ainsi, l'organisation du parti de manière égalitaire et participative constitue un principe fondateur du parti des Verts. Pourtant, cela peut également avoir des répercussions sur la capacité d'arrêter des positions communes. Par conséquent, les enjeux classiques de la relation entre la participation citoyenne et l'efficacité politique d'une part et de la représentativité d'autre part restent pertinents. Quant à cette dernière, on constate que les femmes, les jeunes et les couches populaires sont sous-représentés au sein des partis politiques français. Sans pour autant pouvoir être généralisé pour l'ensemble de l'UE, cette observation laisse entrevoir qu'en restant « très bourgeoises et petites bourgeoises »¹²⁸, les organisations partisanes ne reflètent guère la diversité de la société. De même, il se révèle un détachement des citoyens vis-à-vis des partis en faveur des nouveaux dispositifs de l'espace public. « L'interconnexion de plus en plus subtile des réseaux sociaux entraîne une démocratisation accrue de l'individu qui défend désormais lui-même ses revendications »¹²⁹. Par conséquent, les partis 'vieillissants' se voient confrontés par l'enjeu de recrutement des jeunes partisans indispensables pour le renouvellement de leurs bases. Ainsi, la 'crise des médiations' est assortie par une « crise de mobilisation »¹³⁰ des sympathisants.

Les causes du déclin de l'engagement partisan et de la perte des électeurs fidèles sont complexes et varient selon les États membres. La défiance à l'égard des acteurs politiques et l'appel à une augmentation de la participation citoyenne témoignent d'une demande de renouveau du fonctionnement de la démocratie représentative en Europe qui est notamment soutenu par les partisans du Web 2.0. Pourtant, paradoxalement le parlement et l'acte de vote en tant qu'éléments clés de cette dernière ne sont pas remis en cause. « L'élection reste perçue comme le fondement même de ce type de régime »¹³¹. Afin de regagner le soutien des citoyens, il s'agit de repenser l'attitude des professionnels du politique à l'égard de la

¹²² Pascal PERRINEAU, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, *op. cit.*

¹²³ Cf. Florence HAEGEL / Christine PÜTZ / Nicolas SAUGER, « Les transformations de la démocratie dans et par les partis : l'exemple de l'UDF et du RPR », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 175.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 176.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 52.

¹²⁷ Florence FAUCHER, « Brève passion ou engagement durable ? La démocratie interne et le parti conservateur britannique », in Pascal PERRINEAU (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, *op. cit.*, p. 150.

¹²⁸ Pascal PERRINEAU, *L'état politique de la France et la crise de la représentation politique*, *op. cit.*, p. 3.

¹²⁹ Alexander VON DER DECKEN, « Die Welt protestiert », *op. cit.*

¹³⁰ Cf. Florence FAUCHER, « Brève passion ou engagement durable ? La démocratie interne et le parti conservateur britannique », *op. cit.*, p. 150.

¹³¹ Gérard GRUNBERG / Nonna MAYER, « Démocratie représentative, démocratie participative », *op. cit.*, p. 218.

participation populaire et par rapport aux conditions de son organisation aux niveaux local, national et européen. Les administrations semblent avoir découvert le « citoyen compétent »¹³² qui est à impliquer davantage dans l'élaboration des politiques publiques nationales et communautaires afin de les légitimer. La promotion d'une politisation '*par le bas*' connaît récemment un nouvel essor, cependant les dispositifs participatifs tels que les consultations publiques sont souvent critiqués d'être trop encadrés '*par le haut*' et d'aboutir à des résultats qui ont été définis par les dirigeants en amont. « Dès lors qu'il n'y a pas de pouvoir en jeu et que tout, au contraire, semble 'joué' à l'avance, comment intéresser les citoyens ordinaires ? »¹³³.

Face à une telle contestation, les partis et les hommes politiques sont à la recherche des réponses qui sont en mesure de satisfaire les revendications citoyennes au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE. L'exigence de transparence de la prise de décisions a été adressée depuis les années 1990. L'accès aux documents et la publicité des débats parlementaires ont été institutionnalisés et se voient de plus en plus facilités par les nouvelles technologies. Ainsi, l'article 255 du Traité d'Amsterdam devenu l'article 15 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) déclare que « tout citoyen de l'Union et toute personne physique ou morale résidant ou ayant son siège statutaire dans un État membre a un droit d'accès aux documents des institutions, organes et organismes de l'Union »¹³⁴. De même, les débats du Parlement européen et du Conseil des ministres sont désormais publics lorsqu'il s'agit de la discussion d'un projet législatif.

Outre une transparence accrue du système politique, les autorités européennes et nationales prônent de vouloir davantage impliquer les citoyens dans le processus politique. En vue de rétablir la confiance de l'électorat à l'échelon national et afin de l'encourager à se déplacer aux urnes, le Parti socialiste (PS) français a lancé une 'primaire présidentielle socialiste' ouverte à tous les électeurs inscrits en octobre 2011 : « un vote à deux tours, avec quelques mois de campagne agrémentés de débats politiques intenses, sur le terrain et à la télévision. C'est la réplique de l'élection présidentielle pour la sélection du candidat »¹³⁵. Ainsi, François Hollande a été désigné parmi six aspirants pour se présenter à l'élection présidentielle de 2012. Il reste à savoir si l'expérience française se répandra au sein de l'Union en tant que « droit nouveau proposé aux citoyens, pour choisir qui sera leur candidat, leur porte-drapeau et quelle sera sa ligne politique »¹³⁶.

De même, alertés par les mouvements des 'indignés' et d'Occupy Wall Street', la classe politique essaie d'en profiter. En Allemagne, les déclarations du ministre fédéral des Finances, Wolfgang Schäuble, et du chef du Parti social-démocrate, Sigmar Gabriel, de soutien aux manifestants sont jugées comme court-circuitant les protestations : la politique à laquelle ceux-ci font appel, fait elle-même recours aux revendications des manifestants¹³⁷. Cela renforce la perception de l'impuissance de la politique à l'égard du pouvoir des marchés financiers qui constitue le noyau dur des critiques avancées par les mouvements hétérogènes. « La démocratie représentative vit ses derniers feux et cela contribue au malaise démocratique. Pour en sortir, il faudra approfondir et nourrir la démocratie participative. Aujourd'hui, les citoyens ont envie de se réapproprier la politique »¹³⁸.

¹³² Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative, op. cit.*, p. 42.

¹³³ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, op. cit.*, p. 33.

¹³⁴ Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, C 83/47, 30.3.2010, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0047:0200:fr:PDF> (Page consultée le 4 août 2011).

¹³⁵ Olivier FERRAND, Président de la fondation Terra Nova, in Catherine DUBOULOZ, « Pour un coup d'essai, la primaire n'est pas loin d'être un coup de maître », *Le Temps*, 17.10.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/65391030-f8c3-11e0-a3d8-a1c3dd37f049/Pour_un_coup_dessai_la_primaire_nest_pas_loin_d%C3%AAtre_un_coup_de_ma%C3%AAtre (Page consultée le 17 octobre 2011).

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Mark KLEBER, « Politiker besetzen die 'Occupy'-Bewegung », *Kommentar, tagesschau.de*, 17.10.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/kommentar/occupy162.html> (Page consultée le 18 octobre 2011).

¹³⁸ Olivier FERRAND, Président de la fondation Terra Nova, in Catherine DUBOULOZ, « Pour un coup d'essai, la primaire n'est pas loin d'être un coup de maître », *op. cit.*

Afin de remédier à l'impression des citoyens que « government is something that is done to them »¹³⁹, le livre blanc sur la gouvernance européenne de 2001 reconnaît que « renouveler le processus politique européen »¹⁴⁰ constitue un 'défi particulier' pour l'UE qui pourtant doit être assumé en partenariat avec ses États membres. Ainsi, le déclin de l'engagement partisan et l'érosion de la confiance vis-à-vis des intermédiaires traditionnels sont essentiellement mesurés à l'échelon national. En même temps, la couverture médiatique des enjeux politiques en général et des affaires européennes en particulier contribue à la perception de déconnexion entre le monde politique et la réalité des citoyens¹⁴¹. La construction européenne a introduit un niveau supplémentaire de prise de décision qui exige de mettre en place une délibération à grande échelle et d'impliquer un grand nombre des citoyens des 27 États membres dans l'élaboration des politiques publiques européennes afin de les légitimer. « For democratic participation to have a meaningful impact upon political outcomes there is a need for inclusive accountable institutions that can provide a space for consequential interaction between citizens and their elected representatives »¹⁴².

Les revendications sur le fait d'adapter le système représentatif aux réalités sociétales évoluant sans pour autant le remettre en cause en tant que tel ne constitue pas une nouveauté. Cependant, lors de la modernisation, de la mondialisation et de l'avènement des TIC les défis du XXI^e siècle se présentent d'une manière différente : « citizens are awake (in the sense of being educated) and quite able to hear what is going on (insofar as they are exposed to a daily array of mediated political messages and images), but the show on offer is not to their taste »¹⁴³. Par conséquent, les élites politiques doivent ajuster leurs modes de communication aux dispositifs d'information que les citoyens européens consultent, tels que les sites web et les services du micro-blogging. En même temps, il s'agit de s'ouvrir aux espaces au sein desquels les discussions contemporaines sont menées, notamment sur les réseaux sociaux. Compte tenu des différences en termes de la culture politique, la campagne présidentielle d'Obama de 2008 constitue une expérience paradigmatique quant à une réforme de la communication politique par le biais des TIC et par rapport à la mobilisation des électeurs dont l'Europe peut tirer des leçons.

2.3. La participation citoyenne : à la recherche des nouveaux modes

« L'invocation de la participation est à présent quasi mondiale »¹⁴⁴. Afin de réduire la distance entre citoyens et professionnels du politique, de réinstaurer la confiance vis-à-vis des institutions, d'encourager l'engagement civique et de prendre en compte la complexité sociétale croissante, les démocraties contemporaines se voient appelées à procéder à des réformes. À l'échelle de l'UE ainsi qu'au sein de ses États membres, « il s'agit [...] de partager le pouvoir avec les citoyens non élus et de s'appuyer sur leur participation pour [renouveler] le système politique institutionnel »¹⁴⁵.

Lors du constat d'une crise de légitimité de la démocratie représentative, « la participation est vue en général comme une sorte de complément 'vitaminé' »¹⁴⁶ afin de compenser ses insuffisances. Ainsi, le Traité de Lisbonne présente la démocratie représentative, se traduisant par un renforcement du Parlement européen, et la démocratie participative dont témoigne l'introduction d'une *initiative citoyenne européenne*¹⁴⁷,

¹³⁹ HAIN in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 1.

¹⁴⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, COM(2001) 428 final, Bruxelles, 25.7.2001, p. 37, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2001/com2001_0428fr01.pdf (Page consultée le 30 août 2011).

¹⁴¹ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 68.

¹⁴² *Ibid.*, p. 3.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 69.

¹⁴⁴ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, op. cit., p. 12.

¹⁴⁵ Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, p. 14.

¹⁴⁶ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, op. cit., p. 121.

¹⁴⁷ Cf. L'initiative citoyenne européenne est notamment ancrée dans l'article 11 du Traité sur l'Union européenne et l'article 24 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

comme les deux piliers de la démocratie européenne¹⁴⁸. « On semble croire à une complémentarité naturelle entre ces deux démocraties, à une juxtaposition nécessairement enrichissante et cumulative »¹⁴⁹. Il s'y ajoute la notion de délibération qui est comprise dans les deux dispositifs. Par conséquent, il s'agit de repenser « trois termes en tension : *délibération, représentation, participation* »¹⁵⁰.

La démocratie délibérative et la démocratie participative se voient souvent assimilées, pourtant elles visent des finalités distinctes¹⁵¹. L'idéal de la prise de décision par le biais d'un débat rationnel, équitable et ouvert à tous remonte à l'agora athénienne. La démocratie participative, par contre, repose essentiellement sur la politisation des individus et leur engagement actif dans la cité. Même si cela ne constitue pas une nouveauté en tant que telle, « faire participer »¹⁵² les citoyens s'inscrit dans une logique récemment institutionnalisée et se heurte souvent au flou d'une définition de la démocratie participative. Cette dernière « peut être caractérisée comme une combinaison des structures classiques de la démocratie représentative avec des procédures de démocratie directe ou semi-directe dotées d'un pouvoir décisionnel »¹⁵³ qui dépasse la simple information et consultation des citoyens.

Compte tenu de l'élargissement continu du cercle des acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques publiques européennes, nous esquisserons les 'idéaux participatifs' afin de les confronter par la suite avec la réalité de l'engagement politique. Qu'en est-il des « effets réels introduits par la multiplication des dispositifs de participation et des procédures de délibération sur les acteurs, les mobilisations et les décisions collectives ? »¹⁵⁴. D'une part, la conception de l'espace public d'Habermas constituera le point de départ afin d'éclairer la notion de la démocratie délibérative. D'autre part, l'idéal de la '*citoyenneté active*' est à la base des concepts divers qui visent à impliquer davantage les citoyens européens dans le quotidien de l'activité politique. Puisque la probabilité de l'intervention des individus dans la sphère publique dépend des paramètres sous-jacents tels que leur capacité et leur motivation, ceux-ci seront examinés par la suite.

2.3.1. Les 'idéaux participatifs' : l'espace public et la citoyenneté active

« On s'est installé sur un site public pour discuter pacifiquement du devenir de la société. C'est exactement la même fonction que remplissait la cité-État dans la Grèce antique [...]. Que ceci ne soit plus possible dans les métropoles modernes marquées par le capitalisme dévoile la distance prise avec leurs idéaux soi-disant démocratiques »¹⁵⁵. La réaction face à l'expulsion des activistes du mouvement 'Occupy Wall Street' du parc Zuccotti par la police new-yorkaise mi-novembre 2011, rappelle les origines de la démocratie et réinscrit l'idéal délibératif sur l'agenda politique.

Les conceptions de la délibération sont abondantes, pourtant la plupart de celles-ci renvoient au modèle de l'espace public proposé par Habermas¹⁵⁶. Son étude *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* publiée en 1962, constitue à la fois un ouvrage de référence et une cible des critiques. En réaffirmant l'idée kantienne que « l'exercice d'une pensée libre et autonome [...] requiert la 'publicité' »¹⁵⁷, Habermas présente une généalogie de l'espace public moderne qui émerge en

¹⁴⁸ Cf. EUROPA, « Traité de Lisbonne - Une Union plus démocratique et plus transparente », http://europa.eu/lisbon_treaty/glance/democracy/index_fr.htm (Page consultée le 5 novembre 2011).

¹⁴⁹ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative, op. cit.*, p. 94.

¹⁵⁰ Henry REY, « Les représentations de la démocratie chez des militants du parti socialiste », *op. cit.*, p. 207.

¹⁵¹ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, op. cit.*, p. 44.

¹⁵² Cf. Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative, op. cit.*, p. 32.

¹⁵³ Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie, op. cit.*, p. 17.

¹⁵⁴ Loïc BLONDIAUX / Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *Politix*, Vol. 15, N°57, premier trimestre 2002, p.16, [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1205 (Page consultée le 10 novembre 2011).

¹⁵⁵ Stefan MOLL, « Sieg für Occupy », *Frankfurter Rundschau*, 16.11.11, [En ligne]. <http://www.fr-online.de/meinung/anti-kapitalismus-demos-sieg-fuer-occupy,1472602,11153010.html> (Page consultée le 17 novembre 2011).

¹⁵⁶ Cf. André BÄCHTIGER / Marco R. STEENBERGEN / Simon NIEMEYER, « Deliberative Democracy: An Introduction », *Swiss Political Science Review*, Vol. 13, Issue 4, 2007, p. 486.

¹⁵⁷ Florence CAEYMAEX, « La genèse de l'espace public », *Reliures 18*, Département de philosophie de l'Université de Liège, printemps-été 2007, p. 2, [En ligne]. <http://www.reliures.org/dossiers/18/b-La%20gen%20de%20l%20Espace%20public.pdf> (Page consultée le 20 octobre 2011).

tant que sphère intermédiaire entre l'État et la *société civile*. Compte tenu qu'il n'existe pas une définition exhaustive de cette dernière, nous adopterons l'éclaircissement formulé par le Comité économique et social européen (CESE) en tant que 'définition de travail'. D'après le CESE « la société civile est un concept global désignant toutes les formes d'action sociale des individus ou des groupes qui n'émanent pas de l'État et qui ne sont pas dirigées par lui. [...] Elle est un concept dynamique, décrivant à la fois une situation et une action »¹⁵⁸.

Dans l'Antiquité le terme 'public' est utilisé afin de qualifier des manifestations ou des places 'ouvertes à tous' tels que l'agora. Le modèle hellénistique de l'espace public est transmis en tant que 'res publica' de l'Empire romain au Moyen Âge, qui y ajoute une dimension représentative en termes politiques et ecclésiastiques. Selon Habermas, la sphère publique gouvernée par la raison au sein de laquelle se forme 'l'opinion publique' trouve son origine dans les réunions des salons et des cafés du XVIII^e siècle. À la veille de la Révolution française les discussions littéraires s'élargissent aux enjeux de la cité, ce qui aboutit à une « politisation de la vie sociale »¹⁵⁹. Les débats acquièrent de la 'publicité' par le biais du développement de la presse écrite, ce qui renforce la lutte contre la censure de l'État absolu. En se détournant de l'amalgame entre les fonctions publiques et la convivialité domestique qui marquait la société de la noblesse de cour, la sphère privée et la sphère publique commencent à se séparer. Favorisé par la libéralisation du marché ainsi que par l'idée de la rationalisation du pouvoir politique, l'espace public bourgeois émerge. Il s'agit d'un « processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État »¹⁶⁰. Étant donné qu'auparavant l'espace public représentatif n'était ouvert qu'aux ressortissants masculins des couches aisées en tant que 'bourgeois', la prise de parole dans une sphère publique politiquement orientée ne constitue plus le privilège des élites mais ce sont les 'citoyens' qui font entendre leur voix¹⁶¹.

L'interaction communicationnelle constitue l'élément phare d'une conception délibérative de la démocratie dont « le moment fondateur n'est plus l'élection, mais la formation [discursive] de l'opinion publique »¹⁶². En discutant rationnellement des affaires de l'État, les citoyens ordinaires confrontent des avis divergents et peuvent être convaincus par la « force du meilleur argument »¹⁶³. Par le biais du respect réciproque et en s'abstenant des arguments opportunistes, les interlocuteurs parviennent à arrêter un consensus qui à la fois est éclairé et contraignant. Les discussions « doivent opérer la transposition de la voluntas en un ratio qui, résultant de la concurrence, au sein du public, des arguments privés, doit s'imposer comme un consensus à propos de ce qui représenterait réellement une nécessité du point de vue de l'intérêt général »¹⁶⁴. Ainsi, l'espace public assume également une fonction éducative : l'articulation des codes symboliques, des valeurs et des représentations s'avère utile quant à la formulation des opinions politiques¹⁶⁵. La légitimité d'une norme ne dépend pas de l'autorité qui la promulgue, mais elle découle de la procédure délibérative lors de laquelle la loi a été arrêtée et qui peut s'opposer aux risques d'un simple marchandage ainsi qu'au danger d'un élitisme démocratique. Par conséquent, « la force productive de communication »¹⁶⁶ s'imposerait contre les 'puissances régulatrices' de l'économie et de la bureaucratie des démocraties modernes. La délibération subit un processus d'institutionnalisation en s'incorporant aux

¹⁵⁸ COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, *avis sur le rôle et la contribution de la société civile organisée dans la construction européenne*, CES 851/99, Bruxelles, 22.09.1999, p. 5, [En ligne]. http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/ces851-1999_ac_fr.pdf (Page consultée le 26 octobre 2011).

¹⁵⁹ WEHLER in Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, éditions Payot, 2008, p. IV.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 61.

¹⁶¹ Cf. Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. 169.

¹⁶² Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, *op. cit.*, p. 123.

¹⁶³ Cf. HABERMAS in Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 42.

¹⁶⁴ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. 93.

¹⁶⁵ Cf. Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004, p. 17.

¹⁶⁶ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. XXIII.

procédures juridiques de l'État de droit et les institutions de la démocratie représentative¹⁶⁷. Dans ce contexte, ce sont en particulier les droits fondamentaux qui délimitent les sphères publique et privée¹⁶⁸. La liberté de l'opinion, de la presse ainsi que le droit de réunion et d'association ou le droit de vote ancrent la participation politique des individus au sein de l'espace public. A contrario, la liberté personnelle et l'égalité devant la loi ainsi que la protection de la propriété privée constituent des prérogatives privées.

La démocratisation du droit de vote et le développement de l'État social ont des répercussions sur le rapport entre l'espace public et la sphère domestique¹⁶⁹. L'État-providence s'empare de plus en plus de domaines de la vie privée ce qui estompe les limites entre les deux domaines. En même temps, la professionnalisation et la commercialisation des produits de presse transforment l'infrastructure de l'espace public¹⁷⁰. D'après Habermas, une publicité « de démonstration et de manipulation »¹⁷¹ basée sur des intérêts particuliers remplace la publicité critique au service du bien commun. Cela lui amène à juger que la sphère publique subit une « reféodalisation »¹⁷² depuis le XIX^e siècle, ce qui remettrait en cause « la réflexion critique de la société sur elle-même »¹⁷³. En préférant la sécurité sociale à la liberté personnelle, les individus deviennent davantage dépendants des services de l'État-providence ce qui concourt à leur dépolitisation. « Political debate has increasingly lost its political edge by degenerating into an utilitarian wrangling over the distribution of resources and private (domestic) interests »¹⁷⁴.

Lors de l'essor de la télévision qui est en mesure d'atteindre un public de masse, la sphère publique subit de nouveau une transformation structurelle. D'une part, le mariage croissant entre information et divertissement remet en cause la notion du 'public général'¹⁷⁵. D'autre part, en constituant un marché en soi, les médias de masse recherchent à obtenir le profit financier maximal à travers de la publicité qui primerait sur leur fonction communicationnelle¹⁷⁶. Compte tenu de l'image négative des sociétés modernes dessinée par l'École de Frankfurt, Habermas prône que « where the early public sphere, as a domain of self-education and cultivation, tended to 'level up' [the public debate NDA], the modern media, in its pursuit of the widest audience, is inclined to 'level down' »¹⁷⁷. Par conséquent, le modèle de l'espace public politique est ambigu : la délibération régulière et ouverte à tous fournit une légitimation forte du régime politique. En même temps, l'empire médiatique' de Rupert Murdoch et l'emprise de Silvio Berlusconi sur le secteur audiovisuel en Italie soulèvent la question de l'indépendance des médias et de leur instrumentalisation en tant que « source de pouvoir, de domination et d'oppression »¹⁷⁸. Puisque la couverture médiatique n'est jamais neutre, il s'agit d'assurer la pluralité des médias afin de contrecarrer une monopolisation de l'information et par conséquent de l'opinion publique. Ainsi, l'avènement d'Internet laisse entrevoir une restructuration ultérieure de l'espace public qui sera abordée en détail lors du chapitre 4.2.3. (*Le 'cyberspace' en tant qu'espace public transnational ?*).

a) Les limites de la conception habermassienne

L'idéal-type de l'espace public qui promeut l'opinion publique en tant qu'"autorité ultime" et les standards délibératifs esquissés par Habermas ont été critiqués à plusieurs reprises comme normatif¹⁷⁹.

¹⁶⁷ Cf. Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, op. cit., p. 123.

¹⁶⁸ Cf. Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, op. cit., p. 93.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. VIII.

¹⁷⁰ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, op. cit., p. XVI.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 257.

¹⁷² *Ibid.*, p. 241.

¹⁷³ Florence CAEYMAEX, « La genèse de l'espace public », op. cit., p. 2.

¹⁷⁴ Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, op. cit., p. 5.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 14.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷⁷ *Ibid.*

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹⁷⁹ Cf. Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, op. cit., p. 6.

« Deliberation in its ideal form is viewed as desirable, but patently unobtainable »¹⁸⁰. En particulier, le postulat que la délibération instaurerait un consensus raisonnable qui dépasse les intérêts particuliers des individus les mieux dotés en termes de ressources et compétences, est jugé comme éloigné de la réalité politique¹⁸¹. De même, Habermas ne considère que la sphère publique bourgeoise auquel seulement des individus masculins pouvaient adhérer à l'époque¹⁸². Il néglige des voix marginalisées comme celles des femmes qui pourtant jouaient un rôle clé dans le contexte des salons du XVIII^e siècle. Ainsi, au sein de la sphère publique « un public bourgeois dominant rencontre dès l'origine un public plébéien »¹⁸³ constitué par la grande masse de la population. Par conséquent, le protagoniste de l'École de Francfort ne réussit pas à définir la qualité de la relation entre la 'sphère publique institutionnelle classique' et la société civile dans un sens large caractérisée par ses structures communicationnelles informelles¹⁸⁴. En considérant ces critiques, Habermas lui-même avoue que « le modèle de l'institutionnalisation contradictoire de la sphère publique dans l'État de droit est posé de façon trop rigide »¹⁸⁵.

Au sein des démocraties européennes contemporaines on n'identifie pas un espace public unique mais une pluralité d'enceintes délibératives¹⁸⁶. Selon Emirbayer et Sheller ces dernières représentent « open-ended flows of communication that enable socially distant interlocutors to bridge social-network positions, formulate collective orientations, and generate psychical 'working alliances', in pursuit of influence over issues of common concern »¹⁸⁷. De même, les conceptions récentes s'éloignent de l'idée d'un discours purement rationnel et adoptent un modèle large de la délibération. Ainsi, Warren préconise que « deliberation should [...] be defined not only broadly, but even counter-intuitively to include all activities that function as communicative influence under conditions of conflict. Thus, deliberation may include rational argument, but also rhetoric, empathy, strategic communications [...] »¹⁸⁸.

Dans cette optique, les sociétés européennes se voient confrontées à un double défi : il s'agit à la fois d'inciter les citoyens à la délibération en dehors des institutions et d'augmenter la publicité des résultats de ces débats afin d'influencer la prise de décisions¹⁸⁹. Afin de repenser le rapport à l'opinion publique, le politologue américain Fishkin propose un 'sondage délibératif' qui permettrait au régime politique de mieux « percevoir l'écho de son environnement sociétal »¹⁹⁰. Le concept vise qu'un échantillon de la population comprenant experts et 'citoyens ordinaires' discute sur un enjeu concret pendant deux jours¹⁹¹. Le résultat du débat est par la suite publié par les médias. Au niveau européen cela a été réalisé pour la première fois sous l'égide du laboratoire de pensée *Notre Europe* le 13 et 14 octobre 2007. La conférence sur l'avenir de l'Europe qui a réuni 362 citoyens âgés de 18 à 80 ans provenant des 27 États membres avec des politiciens et des experts a été jugé comme un succès : « le processus était représentatif, délibératif, et la classe politique était à l'écoute »¹⁹². Le *Livre blanc sur la gouvernance européenne* vise depuis 2001 à rendre le processus politique de l'UE plus participatif et délibératif par le biais des consultations et des auditions

¹⁸⁰ Simon NIEMEYER / John S. DRYZEKP, « The Ends of Deliberation: Meta-consensus and Inter-subjective Rationality as Ideal Outcomes », *Swiss Political Science Review*, vol. 13, Issue 4, 2007, p. 497.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 499.

¹⁸² Cf. Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 12.

¹⁸³ ELEY in Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. X.

¹⁸⁴ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁸⁵ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. X.

¹⁸⁶ Cf. Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 16.

¹⁸⁸ André BÄCHTIGER / Marco R. STEENBERGEN / Simon NIEMEYER, « Deliberative Democracy: An Introduction », *op. cit.*, p. 486.

¹⁸⁹ Cf. Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 119.

¹⁹⁰ Loïc BLONDIAUX / Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *op. cit.*, p. 32.

¹⁹¹ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁹² « Le premier sondage délibératif pan-européen crée une sphère publique européenne », *Notre Europe*, 16.10.2007, [En ligne]. <http://www.notre-europe.eu/fr/notre-actualite/publication/le-premier-sondage-deliberatif-pan-europeen-cree-une-sphere-publique-europeenne> (Page consultée le 10 novembre 2011).

publiques. Cette intention d'établir une « culture renforcée de consultation et de dialogue »¹⁹³ a été affirmée par le *Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*. Lancé par la Commission européenne à la suite du rejet du Traité constitutionnel par les peuples français et néerlandais en 2005, le document cherche à rapprocher les institutions européennes des citoyens. L'instauration des 'Grenelles' aux différents niveaux tels que les conférences sur le changement climatique réunissant des acteurs de la société civile ainsi que des représentants étatiques témoigne également d'une valorisation de la démarche délibérative¹⁹⁴.

Compte tenu de la multiplication des dispositifs combinant le modèle habermassien avec des conceptions récentes de l'espace public, il se pose cependant la question de la cohérence de la théorie délibérative. De même, « les discussions ne 'gouvernent' pas »¹⁹⁵. Le pouvoir communicationnel se heurte au fait que les décisions sont souvent prises à 'huis clos' par des professionnels du politique¹⁹⁶. Une logique concurrentielle visant à obtenir de l'influence sur l'espace public semble primer sur l'encouragement à la participation et la socialisation des individus aux modes délibératifs¹⁹⁷. Comment inciter les citoyens européens à participer à la délibération si on ne leur donne pas une perspective d'action¹⁹⁸ ? Ainsi, les acteurs de la société civile peuvent intervenir au stade de l'agenda setting de l'UE, pourtant le régime européen s'avère plutôt fermé au moment de la prise de décision sur les politiques publiques. Par conséquent, « l'entreprise délibérative »¹⁹⁹ restant ouverte ne peut pas être pensée seule, mais doit être assortie d'un pouvoir décisionnel.

b) La citoyenneté active

« Le débat, en somme, mais avec qui ? »²⁰⁰. Les dispositifs délibératifs ainsi que participatifs dépendent essentiellement de la formation des citoyens informés et actifs. Outre l'incorporation de la consultation des acteurs de la société civile dans son processus législatif, l'UE vise à promouvoir la '*citoyenneté européenne active*' par le biais des programmes divers tels que « Jeunesse en action », « L'Europe pour les citoyens » et « Droits fondamentaux et citoyenneté »²⁰¹. « Le modèle participatif de la société civile présente [...] l'avantage de renforcer la confiance dans le système démocratique, développant ainsi un climat plus positif pour les réformes et les innovations »²⁰². En suscitant l'espoir de rénover la démocratie européenne, la citoyenneté active est fréquemment évoquée, cependant une définition précise fait défaut. De façon générale, le concept décrit « la capacité de chacun à participer activement aux affaires publiques »²⁰³ soit par le biais des canaux officiels comme l'élection, l'adhérence à un parti politique ou la participation aux débats, soit de manière informelle sous forme d'une solidarité au sein de la famille ou entre amis. En tant que « relation basée sur un partenariat avec les administrations, dans laquelle les citoyens sont activement

¹⁹³ COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, *op. cit.*, p. 20.

¹⁹⁴ Cf. Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, *op. cit.*, p. 128.

¹⁹⁵ Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. XXX.

¹⁹⁶ Cf. Loïc BLONDIAUX / Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *op. cit.*, p. 28.

¹⁹⁷ Cf. Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 5.

¹⁹⁸ Cf. Loïc BLONDIAUX / Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *op. cit.*, p. 31.

¹⁹⁹ André BÄCHTIGER / Marco R. STEENBERGEN / Simon NIEMEYER, « Deliberative Democracy: An Introduction », *op. cit.*, p. 492.

²⁰⁰ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 73.

²⁰¹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, COM(2007) 568 final, Bruxelles, 3.10.2007, p. 9, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0568fr01.pdf (Page consultée le 19 octobre 2011).

²⁰² COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, *Avis sur le rôle et la contribution de la société civile organisée dans la construction européenne*, *op. cit.*, p. 5.

²⁰³ « Citoyenneté active », *Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail - Eurofound*, 17.12.2007, [En ligne]. http://www.eurofound.europa.eu/areas/qualityoflife/active_fr.htm (Page consultée le 7 novembre 2011).

engagés dans les processus décisionnels »²⁰⁴, la participation active permettrait de concevoir des politiques publiques de meilleure qualité et de partager les responsabilités pour les décisions arrêtées.

Les théoriciens de la démocratie participative professent une 'démocratie forte'. « Strong democracy is defined by politics in the participatory mode: literally it is self-government by citizens rather than representative government in the name of citizens. Active citizens govern themselves directly... »²⁰⁵. « L'impératif du citoyen actif » selon lequel la « démocratie ne peut exister qu'avec des citoyens possédant un haut degré d'information politique, un profond attachement aux valeurs du pluralisme et une volonté d'engagement »²⁰⁶, constitue un élément clé des écrits de Montesquieu et Tocqueville ainsi que de Stuart Mill entre autres. La dynamique entre individualisme des citoyens et leur coopération au sein des associations au XVIII^e siècle donne naissance à l'idéal de l'engagement civique caractéristique des sociétés modernes. Le monde académique des années 1960 s'intéressait essentiellement au rapport entre citoyens et régime politique. Outre la conception habermassienne d'une forme délibérative de la démocratie, l'étude *The civic culture. Political attitudes and democracy in five nations* publiée en 1963 s'avère pertinente jusqu'à présent. En analysant les systèmes politiques de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Italie, du Mexique et du Royaume-Uni les politologues américains Almond et Verba esquissent une 'culture civique' en tant que culture politique qui « seems to be the one most congruent with a stable, democratic system »²⁰⁷ et qui se base sur une évaluation de l'idéal de la citoyenneté active.

Puisque la participation active à l'échelle de l'UE ainsi qu'au sein de ses États membres requiert d'être bien informé sur l'actualité politique afin de pouvoir évaluer la performance des élites politiques et d'être en mesure de prendre la parole²⁰⁸, le topique de l'« homo politicus »²⁰⁹ se voit confronté à la réalité d'un citoyen plutôt passif qui reste le 'sujet' du régime politique. Même si la perception d'une 'obligation' à s'engager dans la cité est répandue, elle ne se traduit pas forcément par une participation réelle : « I'm saying what [one] ought to do, not what I do »²¹⁰. La majorité de la population des démocraties européennes ne s'engage guère dans la cité et l'acte de vote souvent ne semble pas s'effectuer sur la base d'une évaluation rationnelle des alternatives politiques. De même, selon Schumpeter, la volonté de participer varie selon les différents niveaux de prise de décision²¹¹. Ainsi, les citoyens s'intéresseraient davantage aux décisions qui les concernent directement au niveau local qu'aux celles prises aux échelons national et européen. Compte tenu que le citoyen lambda n'est pas nécessairement le citoyen rationnel et actif, « the citizen role [...] does not replace the subject role or the parochial role: it is added to them »²¹².

Même si un activisme citoyen intense est utopique et que d'un point de vue réaliste, il nuirait à la stabilité du régime²¹³, le bon fonctionnement démocratique est jugé être en lien direct avec la formation des individus informés et impliqués dans les affaires publiques en général et les enjeux européens en particulier. « An essential ingredient of a satisfactory democracy is that a considerable proportion [of citizens] should have experience of active participation in the work of small self-governing groups, whether in connection with local government, trade unions, cooperatives or other forms of activity »²¹⁴. Afin que les élites politiques puissent prendre en compte et répondre aux demandes des citoyens

²⁰⁴ Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », in *Promesses et limites de la démocratie électronique: les défis de la participation citoyenne en ligne*, op. cit., p. 35.

²⁰⁵ BARBER in Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., pp. 111/112.

²⁰⁶ Pascal PERRINEAU, *Engagement politique – déclin ou mutation ?*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 14.

²⁰⁷ Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, Princeton/New Jersey, Princeton University Press, 1963, p. 498.

²⁰⁸ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 42.

²⁰⁹ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 42.

²¹⁰ Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, op. cit., p. 480.

²¹¹ Cf. Carole PATEMAN, « Participation and Democratic Theory » in Robert DAHL / Ian SHAPIRO / José Antonio CHEIBUB (ed.), *The Democracy Sourcebook*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology, 2003, p. 46.

²¹² Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, op. cit., p. 161.

²¹³ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 111.

²¹⁴ BRYCE in Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, op. cit., p. 164.

européens, ceux-ci doivent faire entendre leur voix. Il est plus probable que les individus bien informés interviennent dans la sphère publique, cependant cela ne garantit pas qu'ils réussissent à peser sur la prise de décision. La confrontation avec la communication politique prépare les citoyens à la participation aux débats et en particulier crée un contexte propice à l'engagement civique incitant entre autres à l'adhésion aux organisations de la société civile²¹⁵. « The experience of a participatory authority structure might also be effective in diminishing tendencies toward non-democratic attitudes in the individual »²¹⁶. Enfin, c'est le 'citoyen compétent' qui est en mesure d'évaluer si les enjeux politiques sont traités de manière satisfaisante. Par conséquent, la culture civique constitue une culture politique mixte caractérisée par l'équilibre entre citoyens actifs et des individus qui ne s'intéressent guère à la *res publica*. De même, des démocraties stables sont marquées par l'enjeu de maintenir la balance entre le pouvoir gouvernemental et son 'responsiveness' à l'égard de la population²¹⁷, ainsi qu'entre pragmatisme politique et attachement affectif aux affaires publiques²¹⁸.

Dans cette logique, l'engagement civique s'avère primordial quant à sa fonction éducative. La participation citoyenne en tant qu'"input maximal" rencontre un 'output' qui ne comprend pas seulement des décisions politiques mais contribue également au développement des compétences sociales et politiques des individus²¹⁹. Pateman, qui sous l'impression des mouvements estudiantins des années 1960 analyse la notion de la 'démocratie participative', réaffirme l'idée de Dewey : « plus on participe, et plus on est en mesure de participer efficacement, car l'horizon des interlocuteurs s'élargit, [les] connaissances [des citoyens NDA] sur le monde en général et sur l'univers politique se développent, leur confiance en eux s'accroît »²²⁰. Pourtant, l'engagement civique en tant que tel ne fait pas partie du programme scolaire²²¹. L'école peut enseigner les structures du système politique européen ainsi que les normes de la participation démocratique aux différents niveaux et elle peut familiariser les élèves avec les médias. Cependant, ces compétences cognitives ne sont pas suffisantes afin d'inciter à la citoyenneté européenne active²²². Les individus sont socialisés à des modes de l'engagement civique par le biais de la famille, par exemple « when the child overhears parents discussing politics or when he observes the action of the political system »²²³. Au-delà du foyer familial, ce sont les organisations de la société civile telles que des associations de jeunesse ou des clubs sportifs qui assument un rôle important. En tant qu'« agences de socialisation »²²⁴ reliant les sphères publique et privée, ils fournissent une éducation non formelle à la citoyenneté active par le biais de l'encadrement de l'engagement et des débats de leurs membres. Les organisations de la société civile créent des liens de confiance entre ces derniers et, le cas échéant, parviennent à former une identité commune.

« If there is a political revolution going on throughout the world, it is what might be called the participation explosion. [...] Though [...] what the mode of participation will be is uncertain »²²⁵. Depuis la prédiction d'Almond et Verba des dispositifs participatifs divers ont vu le jour au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE. Même s'ils ne sont pas exhaustifs, ils reposent sur la conviction qu'impliquer davantage les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques engendre une démocratisation du système politique et augmente la légitimation de ses décisions²²⁶.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 482.

²¹⁶ Carole PATEMAN, « Participation and Democratic Theory », *op. cit.*, p. 43.

²¹⁷ Cf. Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, *op. cit.*, p. 493.

²¹⁸ Cf. Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, *op. cit.*, p. 488.

²¹⁹ Cf. Carole PATEMAN, « Participation and Democratic Theory », *op. cit.*, p. 42.

²²⁰ Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, *op. cit.*, p. 116.

²²¹ Cf. Gabriel A. ALMOND / Sidney VERBA, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, *op. cit.*, p. 498.

²²² *Ibid.*, p. 502.

²²³ *Ibid.*, p. 499.

²²⁴ *Ibid.*, p. 502.

²²⁵ *Ibid.*, p. 4.

²²⁶ Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p.62.

En général, les citoyens peuvent intervenir aux quatre niveaux²²⁷ : la formation de ce que Dewey nommait « public actif »²²⁸ repose sur la capacité des citoyens à rechercher des informations sur la base desquelles ils sont aptes à trouver des solutions aux problèmes quotidiens. À l'échelle européenne, l'information du public a été ancrée dans les directives Seveso I et II de 1982 et 1996 respectivement, ainsi que dans la directive Euratom de 1989 qui portent sur les risques des activités chimiques et nucléaires²²⁹. En dépassant la simple information, « l'expertise d'usage »²³⁰ des citoyens et leur connaissance spécifique des besoins sur le terrain sont reconnues par le biais des consultations lors de l'élaboration des politiques publiques européennes. Pourtant, des critiques avancent que cela intervient souvent quand les lignes directrices des projets législatifs ont déjà été arrêtées par les autorités. La concertation, par contre, doit s'effectuer forcément au préalable de la prise de décision. Enfin, la codécision assure l'implication des citoyens qui, à côté des autorités institutionnelles deviennent responsables pour le résultat adopté. L'expérience du 'budget participatif' lancée au Brésil dans les années 1990 dans le but de promouvoir « l'émergence d'une citoyenneté plus consciente, plus critique et plus exigeante »²³¹, constitue un exemple de ce dernier principe. À l'échelle globale, la Convention d'Aarhus²³² entrée en vigueur en 2001 vise non seulement l'accès à l'information mais aussi la participation des citoyens lors de la prise de décisions en matière d'environnement. Néanmoins, l'impact des dispositifs participatifs reste jusqu'à présent limité car ils semblent être « avant tout un instrument au service de la modernisation de l'action publique »²³³ déployé dans une logique 'top-down'.

Quant à la réalisation d'une véritable participation 'par le bas', il s'agit de faire face à deux enjeux majeurs : d'une part, l'échelle de l'engagement constitue un aspect important. Puisque le contact entre représentants et citoyens est plus étroit à l'échelon local, les élections municipales sont souvent prônées en tant qu'« école fondamentale de la démocratie »²³⁴. Cependant, cela comprend le risque que l'activisme citoyen reste « enfermé dans la proximité »²³⁵. Dans ce contexte, les nouvelles technologies de l'information et de la communication s'avèrent pertinentes afin d'attirer à la fois l'attention d'un grand public à une cause particulière et de relier les activistes qui se trouvent à distance. D'autre part, la participation devrait être organisée d'une manière qui permet l'inclusion maximale des citoyens sans pour autant entraver l'efficacité de l'action politique.

Dans cette optique, l'initiative citoyenne européenne introduite par le Traité de Lisbonne pourrait s'avérer comme une réponse institutionnelle importante aux revendications d'impliquer davantage les citoyens dans l'élaboration des politiques publiques européennes. Ainsi, le règlement du Parlement européen et du Conseil du 16 février 2011 relatif au sujet vise que « tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union par l'intermédiaire d'une initiative citoyenne européenne »²³⁶. Etant donné que le droit de pétition auprès du Parlement européen est ancré dans les traités communautaires, la Commission peut désormais être invitée à soumettre un projet législatif dans un des domaines d'action de l'UE. Une initiative citoyenne doit être soutenue par un minimum d'un million de ressortissants européens provenant d'au moins sept États membres et jugeant qu'« un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités »²³⁷. Puisqu'un projet est proposé par un comité de citoyens qui en tant que l'organisateur officiel' réunit au moins sept citoyens européens en âge de voter et résidant dans sept États

²²⁷ *Ibid.*, p. 53.

²²⁸ *Ibid.*, p. 40.

²²⁹ Cf. Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative, op. cit.*, p. 106.

²³⁰ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, op. cit.*, p. 91.

²³¹ *Ibid.*, p. 52.

²³² Lancée par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, la convention a jusqu'à présent été ratifiée par 44 États.

²³³ Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie, op. cit.*, p. 17.

²³⁴ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative, op. cit.*, p. 32.

²³⁵ Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie, op. cit.*, p. 16.

²³⁶ PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL, « Règlement (UE) N° 211/2011 du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne », *Journal officiel de l'Union européenne*, L 65/1, 11.03.2011, p. 1, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:065:0001:0022:FR:PDF> (Page consultée le 23 mars 2012).

²³⁷ PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL, « Règlement (UE) N° 211/2011 du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne », *op. cit.*, p. 3.

membres différents²³⁸, l'initiative promeut la coopération et la délibération transfrontalières. De même, cela permet de relier les niveaux locaux, nationaux ainsi que supranational et assure que la question abordée est véritablement européenne.

Avant la récolte des signatures qui peut s'effectuer dans un délai d'un an sur papier ou en ligne, la proposition citoyenne doit être enregistrée sur le site web de la Commission dédié à l'initiative. La Commission prône « de mettre les technologies modernes au service de la démocratie participative »²³⁹, pourtant la collecte des déclarations de soutien sur la Toile s'avère soumise à des règles complexes qui, le cas échéant, varient selon des États membres responsables pour la vérification de la validité des signatures. Au cas de recevabilité d'une initiative citoyenne, ses organisateurs sont invités à une audition publique au Parlement européen lors de laquelle ils peuvent présenter leur demande, ce qui la dote davantage de publicité.²⁴⁰ En reconnaissant l'importance d'un « retour d'informations adéquat opéré dans les meilleures délais »²⁴¹, la Commission est tenue à esquisser les actions qu'elle envisage d'entreprendre et à justifier ses motifs au cas de refus d'une proposition législative²⁴². Afin de garantir un suivi des expériences faites en la matière, le règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne vise également à évaluer ses conditions et son application tous les trois ans²⁴³. Étant donné que des premiers projets ne pouvaient être lancés qu'à partir du 1^{er} avril 2012, il reste à savoir si le dispositif mobilisera les citoyens européens et constituera un véritable outil participatif qui, en dépassant la portée symbolique de son introduction, sera en mesure d'influencer le contenu des politiques publiques européennes.

c) Les 'risques' de la participation

Puisque sous l'angle de la fonctionnalité un activisme citoyen intense est utopique, d'un point de vue réaliste le désengagement des citoyens ne poserait de problèmes que quand l'équilibre entre activité et passivité se déplace en faveur d'une abstention des individus modérés²⁴⁴. De même qu'Almond et Verba préconisent l'idéal du citoyen participatif, ils mettent en garde contre « trop d'engagement direct »²⁴⁵ qui pourrait menacer la stabilité de la démocratie. Ainsi, l'acte de vote et l'adhésion aux partis politiques sont loués en tant qu'éléments clés d'un comportement civique légitime, cependant des mouvements de protestation sont souvent perçus comme facteurs dérangent le bon fonctionnement du système politique²⁴⁶. Au début de 2011 le 'printemps arabe' et le mouvement des 'indignés' ont « rappelé la puissance de déstabilisation qui peut être celle d'un mouvement populaire transversal »²⁴⁷. Cependant, si la dynamique protestataire ne rencontre pas des réponses institutionnelles sous forme des réformes démocratiques du système existant, cette déstabilisation risque de devenir permanente. Ainsi, si la Tunisie a entamé la transition démocratique, en Egypte par contre, l'emprise persistante de l'armée ralentit la réalisation des revendications citoyennes et les acteurs des révoltes se voient toujours à l'écart de la prise de décisions. Shirky met en exergue qu'au sein des systèmes autocratiques l'échec des tentatives de la société civile de destituer le régime s'effectue avec les conséquences graves comme l'on a pu observer en Iran lors de la révolution verte par exemple²⁴⁸. A contrario, dans une perspective de longue durée les

²³⁸ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Initiative citoyenne européenne – La procédure étape par étape », <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/how-it-works/committee> (Page consultée le 23 mars 2012).

²³⁹ PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL, « Règlement (UE) N° 211/2011 du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne », *op. cit.*, p. 2.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 7.

²⁴¹ Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 27.

²⁴² Cf. PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL, « Règlement (UE) N° 211/2011 du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne », *op. cit.*, p. 4.

²⁴³ *Ibid.*, p. 9.

²⁴⁴ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, *op. cit.*, p. 111.

²⁴⁵ Pascal PERRINEAU, *Engagement politique – déclin ou mutation ?*, *op. cit.*, p. 15.

²⁴⁶ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 157.

²⁴⁷ François CUSSET, « Quand le peuple se rebelle », *Le Monde*, 5.11.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/11/05/quand-le-peuple-se-rebelle_1599470_3232.html (Page consultée le 6 novembre 2011).

²⁴⁸ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *Foreign Affairs*, Vol. 90 No. 1, January / February 2011, p. 30.

critiques énoncées au sein des sociétés européennes lors des révoltes estudiantines des années 1960 ont été partiellement intégrées dans le fonctionnement des institutions et ont ainsi renforcé la démocratie représentative. De même, la transition démocratique des États de l'Europe de l'Est après la chute du Mur de Berlin en 1989 a été menée par des anciens dissidents tels que Vaclav Havel²⁴⁹. Cela induit, a contrario, que si les citoyens ne sont pas mobilisés et ne remettent pas en cause le statu quo, cela est interprété en tant que consentement à la manière dont les élites politiques gèrent les affaires publiques.

La proposition d'instaurer des 'jurys de citoyens'²⁵⁰ avancée par la candidate du Parti socialiste à l'élection présidentielle française de 2007, Ségolène Royal, démontre que les revendications d'impliquer davantage les citoyens se heurtent souvent à une « rhétorique réactionnaire »²⁵¹. Selon Hirschman celle-ci se déploie lorsque des nouveaux droits sont accordés aux citoyens. Ainsi, « la démocratie participative en lieu et place de promouvoir la liberté politique, ne ferait qu'instaurer un régime d'oppression et de tyrannie populaire »²⁵². Compte tenu que les modes de participation citoyenne varient selon les traditions politiques des pays respectifs, c'est surtout le référendum qui suscite la peur de se transformer en « arme populiste »²⁵³. La voie référendaire constitue un élément clé de la démocratie directe suisse mais est perçue avec précaution en France et, pour des raisons historiques, en Allemagne. Récemment, le recours potentiel au référendum afin de laisser décider le peuple grec sur les mesures d'austérité de l'UE témoigne d'une telle peur. « Le peuple, c'est le populisme du référendum : c'est laisser la rue grecque menacer l'Europe unie »²⁵⁴. Pourtant, la tentative du Premier ministre Papandreou a attiré l'attention à la perception mise en exergue par un partisan du mouvement 'Occupy Wall Street' : les citoyens des démocraties contemporaines vivent dans « une démocratie participative à laquelle ils ne participent pas »²⁵⁵. Les citoyens sont perçus à la fois en tant que base du pouvoir démocratique et comme menace d'un gouvernement 'raisonnable'. « C'est tout l'ambivalence du principe parlementaire, garanti par le vote du peuple, mais dont l'application servirait aussi à filtrer et réguler les passions populaires [...] »²⁵⁶ qui est reflétée dans les démarches participatives.

2.3.2. Les paramètres de la participation

« Dans quelle mesure ce renouveau participatif est-il synonyme de démocratisation ? »²⁵⁷. Compte tenu que les modèles représentatif et participatif de la démocratie partagent les critiques fondamentales de la représentativité des intervenants dans les débats et de la vérification des sources sur lesquelles ils basent leur argumentation, nous nous interrogerons en particulier sur les paramètres sous-jacents qui déterminent l'engagement civique. « Understanding how and why citizens participate, and the associated policy stimuli is a first step towards a policy rationale »²⁵⁸ visant une 'revitalisation' du système politique. Souvent ce n'est pas la volonté d'intervenir qui fait défaut, mais celle-ci se heurte aux conditions sous lesquelles les citoyens peuvent faire entendre leur voix. Ainsi, « the 'free and equal individual' is, in practice, a person found much more rarely than liberal theory suggests »²⁵⁹. En même temps, les formes de participation évoluent à tel point que les citoyens européens contemporains semblent préférer un engagement informel, non contraignant et ponctuel aux voies participatives traditionnelles²⁶⁰.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 34.

²⁵⁰ Le terme 'jury citoyen' décrit un échantillon de la population réuni de manière aléatoire afin d'orienter certaines décisions politiques. Cf. Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 63.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 63.

²⁵² *Ibid.*, p. 64.

²⁵³ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 38.

²⁵⁴ François CUSSET, « Quand le peuple se rebelle », *op. cit.*

²⁵⁵ Stéphane BUSSARD, « Pourquoi 'Occupy Wall Street' va durer », *Le Temps*, 14.11.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/77394e16-0e3b-11e1-b1cb-55877e83f6ac/Pourquoi_Occupy_Wall_Street_va_durer (Page consultée le 14 novembre 2011).

²⁵⁶ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 76.

²⁵⁷ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 63.

²⁵⁸ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 154/155.

²⁵⁹ PATEMAN in Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, *op. cit.*, p. 112.

²⁶⁰ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 158.

Dans cette optique, Kriesi base son analyse sur quatre variables clés qui conditionnent la participation aux votations de la démocratie directe suisse et qui s'avèrent pertinents au-delà du contexte helvétique. D'une part, l'âge et le sexe constituent des paramètres démographiques, d'autre part les capacités politiques et la motivation forment des caractéristiques individuelles complexes²⁶¹. Quant aux ressources structurelles, le 'baseline model' développé par Verba et Nie avance que la situation économique des individus déterminée par leur profession, leur revenu ainsi que leur niveau d'éducation²⁶², a un impact considérable sur la probabilité de l'engagement civique. En le distinguant des facteurs matériels, Bourdieu a élucidé la notion du 'capital social' qui qualifie les ressources découlant des réseaux des interactions sociales dans lesquels les individus sont insérés. « Ce sont des agencements de relations, à la fois économiques, familiales, religieuses et culturelles, conduisant à une allocation de droits et de ressources selon des règles collectives »²⁶³. D'après Putnam, la notion renvoie à la fois au phénomène structurel des réseaux sociaux et à la dimension culturelle sous forme des normes sociales qui déterminent la participation active des citoyens²⁶⁴. Plus ces derniers font partie des réseaux sociaux caractérisés par leur structure horizontale, plus ils sont socialisés à la démocratie ainsi qu'à la solidarité réciproque. Par conséquent, ce sont surtout les individus « socialement et culturellement dotés »²⁶⁵ qui sont en mesure d'exploiter à fond leurs droits civiques.

L'enjeu des ressources personnelles est assorti du défi de la motivation. S'exprimant à travers l'intérêt individuel pour la politique, celle-ci comporte deux volets : d'une part l'intérêt politique subjectif et d'autre part, l'importance relative qui est accordée aux enjeux politiques en comparaison avec d'autres activités²⁶⁶. Compte tenu que l'intérêt pour l'actualité politique est à la merci de fortes fluctuations et que le niveau de l'information en matière est globalement considéré comme bas²⁶⁷, il s'avère plus facile d'inciter les citoyens à participer quand ils connaissent bien le projet soumis et quand celui-ci affecte directement leur quotidien²⁶⁸. De même, le 'non' néerlandais et français aux référendums portant sur le Traité constitutionnel européen démontre que la complexité de la problématique a un impact considérable sur l'appropriation du projet par les individus. Puisque les citoyens en général sont aptes à participer aux votations, Kriesi préconise de remplacer le facteur de l'éducation, qu'il juge comme imprécis, par le critère de la sensibilisation des individus à un enjeu spécifique²⁶⁹. Dans ce contexte, Franklin déclare que lors des élections jugées 'pertinentes', le taux de participation augmente de 27 %²⁷⁰. Par conséquent, le faible taux de participation aux élections du Parlement européen peut être expliqué par le fait que ces dernières sont perçues comme des « élections de second rang »²⁷¹. Puisque les campagnes sont menées par des partis nationaux qui saisissent cette occasion pour propager leurs propres projets, on conçoit aisément que la participation électorale dépend de l'intensité de la mobilisation par les élites politiques. Ainsi, la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) de 1992 se voyait assortie d'une campagne intense qui, avec un taux de participation de 79 %, témoigne d'un intérêt fort des citoyens²⁷².

L'intensité de la campagne et la familiarité avec un projet augmentent la pression sociale de participer²⁷³ dans la mesure où les citoyens sont confrontés de manière ubiquitaire avec des enjeux soumis à la votation. Même si, en général, ils ne font pas preuve d'un intérêt politique explicite, une forte mobilisation indique qu'il s'agit d'une question importante ce qui incite les individus à rechercher des informations afin de pouvoir participer aux débats²⁷⁴. « In a direct-democratic setting, where the norm is to have an opinion about the issues at stake, having an opinion is not only a value per se, but not having an opinion at all is

²⁶¹ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 113.

²⁶² *Ibid.*, p. 118.

²⁶³ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, op. cit., p. 84.

²⁶⁴ Cf. PUTNAM in Pippa NORRIS, *Democratic phoenix: Reinventing political activism*, op. cit., p. 138.

²⁶⁵ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 70.

²⁶⁶ Cf. VAN DETH in Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 100.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 88.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 118.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 119.

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 114.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² Le taux de participation aux votations suisses s'élève en moyenne à environ 42 %. Cf. *Ibid.*, p. 112.

²⁷³ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 115.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 94.

negatively viewed and excludes an individual from discussions »²⁷⁵. Ainsi, les référendums ont également l'effet indirect de créer une identité collective. Les campagnes intenses parviennent à augmenter la sensibilisation de la population à un sujet spécifique, cependant elles ne réussissent pas à combler le fossé de participation en tant que tel, car le nombre des citoyens se montrant distants du politique qui sont mobilisés supplémentaires reste limité²⁷⁶. Dans ce contexte, le débat public peut avoir des conséquences ambiguës : d'une part, les individus se voient impliqués de plus en plus sur le plan thématique ainsi qu'affectif, d'autre part il y a un risque qu'ils perdent tout intérêt et qu'ils se désengagent lorsque l'« issue attention cycle slows down »²⁷⁷.

Par conséquent, l'encouragement à l'engagement politique est un processus dynamique qui implique une socialisation aux modes démocratiques et qui doit aboutir à des dispositifs participatifs concrets dont *l'initiative citoyenne européenne* constitue un exemple à l'échelle de l'UE. Si on considère que la participation augmente avec l'âge, en dépit de l'intérêt politique en général et de la sensibilisation à un projet en particulier, Kriesi propose d'interpréter ce constat en tant qu'"effet biographique". « In older cohorts participation is motivated by a sense of obligation which has been lost in the younger generations »²⁷⁸. Même si Kriesi relativise l'impact de l'éducation, cette dernière semble pertinente afin de jeter les bases sur lesquelles un tel 'effet biographique' se peut déployer. De même, l'éducation s'avère primordiale quant à la probabilité d'un engagement politique au-delà de l'acte de vote. Ainsi, les citoyens qui accordent de la confiance au gouvernement et « la plupart de ceux qui s'investissent dans les procédures participatives ont ou ont eu des formes d'engagement collectif »²⁷⁹.

En soulignant le rôle des élites politiques qui dans un sens large comprennent « all actors who contribute to the political debate as speakers in the public sphere »²⁸⁰, Kriesi prône leur responsabilité d'inciter les citoyens à s'appropriier le sujet soumis au vote. Il s'agit en particulier d'influencer le calcul individuel des coûts et bénéfices de l'engagement sur lequel repose la participation des citoyens²⁸¹. « If the elites do not mobilize, the citizens will not participate because they lack awareness and motivation to do so. They conclude that nothing is at stake »²⁸². Par conséquent, il dépend essentiellement de la présentation de l'enjeu par les représentants politiques si les citoyens reconnaissent son importance et jugent que leur participation compte : « people need to understand what they can expect from participating in civic behaviour »²⁸³. Cependant, les dispositifs visant à augmenter la participation citoyenne lancés '*par le haut*' ont jusqu'à présent rarement développé une véritable dynamique '*bottom-up*'. Face à ce paradoxe, on constate que des voix des groupes tels que les jeunes ou les migrants dont les ressources et les canaux de revendication institutionnels sont limités, ne sont guère entendues²⁸⁴. Ainsi, « la question de la représentativité sociologique [...] mais aussi politique [...] des dispositifs est partout et toujours posée »²⁸⁵. Par conséquent, il faut mettre en garde contre un '*cens caché*' auquel se heurte la participation de tous sur un pied d'égalité²⁸⁶.

D'après Held, la responsabilisation des citoyens fait face à un cercle vicieux caractéristique du modèle libéral : les conditions socio-économiques divergentes au sein des sociétés contemporaines ne créent pas une base sur laquelle une véritable participation et une influence égale sur l'agenda politique peuvent s'effectuer. Cela induit à contrario, que la structure de la démocratie libérale ne permet pas de contrôler

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 91.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 133.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 90.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 124.

²⁷⁹ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 72.

²⁸⁰ Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 9.

²⁸¹ Cf. Laura HUEY, « A social movement for privacy/against surveillance? Some difficulties in engendering mass resistance on a land of twitter and tweets », *Case Western Reserve Journal of International Law*, Vol. 42 Issue 3, March 2010, p. 703, [En ligne]. http://www.case.edu/orgs/jil/vol42.3/42_Huey.pdf (Page consultée le 5 septembre 2011).

²⁸² Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 133.

²⁸³ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, op. cit., p. 169.

²⁸⁴ Cf. Marie-Hélène BACQUÉ / Yves SINTOMER, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, op. cit., p. 16.

²⁸⁵ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 73.

²⁸⁶ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, op. cit., p. 134.

des conditions socio-économiques de manière adéquate²⁸⁷. La complexité croissante de la société a des répercussions sur le processus de prise de décision et sur la manière dont les élites politiques communiquent avec les citoyens ainsi que sur la formation d'opinion de ces derniers²⁸⁸. D'une part, grâce au niveau d'éducation élevé, à la baisse des coûts des informations politiques et à la capacité de les cerner, les citoyens sont en mesure de faire face au défi de la complexité. D'autre part, la surcharge d'informations et le pouvoir des médias risquent de marginaliser les individus qui ne disposent pas de ces compétences en renforçant les « inequalities in resources, strategic positions, and bargaining strength that are derived not from wealth or economic position but from special knowledge »²⁸⁹. En vue d'éviter une « privatisation d'un espace public donné comme représentatif au profit [...] des mieux dotés et des plus forts »²⁹⁰, l'enjeu de *l'inclusion sociale* se trouve au cœur de la recherche d'un système politique plus participatif et délibératif. Il s'agit « to specify adequately the conditions for the possibility of political participation by all citizens, on the one hand, and the set of governing institutions capable of regulating the forces which actually shape everyday life, on the other hand »²⁹¹.

Vers un nouvel âge de la participation politique ?

À la recherche des nouveaux modes délibératifs et participatifs qui pourraient remédier à la 'crise du politique' constatée, il faut se demander « s'agit-il là de potentialités nouvelles ou plutôt de simulacres démocratiques ? »²⁹². Compte tenu que les dispositifs introduits jusqu'à présent comprennent le risque de créer de nouvelles élites, l'ambiguïté entre les idéaux et leur réalisation persiste. Puisque les démarches visant à impliquer davantage les citoyens sont souvent privées du pouvoir d'arrêter des décisions contraignantes, celles-ci sont plutôt conçues « comme un complément de la démocratie représentative et jamais comme un substitut possible »²⁹³. Néanmoins, les réformes participatives « touchent [...] parfois de manière corollaire à la redéfinition de certaines modalités de la représentation »²⁹⁴.

Ainsi, les revendications d'augmenter la participation citoyenne rappellent aux professionnels du politique leur obligation de rendre des comptes et doivent aboutir à des réformes institutionnelles. Dans ce contexte, le 'printemps arabe' ainsi que les mouvements des 'indignés' et d'Occupy' ont démontré qu'il faut reprendre « la mesure de ce que peut un peuple »²⁹⁵. De même, les dispositifs délibératifs cimentent le rôle du débat public au sein des démocraties. Aujourd'hui, la légitimité d'une décision découle au même titre de la nature de l'institution qui l'arrête et de la procédure qui aboutit à son adoption. « C'est une exigence d'une justification continue de la décision qui se profile au travers des multiples expériences de participation »²⁹⁶. En prenant en compte la « contre-expertise »²⁹⁷ des citoyens, le cercle des acteurs s'élargit constamment et reflète la complexité croissante des sociétés contemporaines. Face à cette dernière, la notion de la 'gouvernance' fait récemment écho sur la scène internationale, notamment en relation avec le régime politique de l'Union européenne et en matière d'environnement. Contrairement au gouvernement représentatif « supposé rigide »²⁹⁸, les modes de gouvernance seraient « mieux adaptés à la 'société en réseaux', plus horizontaux et plus souples, impliquant une pluralité d'acteurs plutôt qu'une direction centralisée de l'évolution sociale »²⁹⁹. Cette idée de la gouvernance est devenue envisageable avec l'avènement d'Internet dont les outils techniques suscitent l'espoir d'une issue à la 'crise du politique'. Ainsi, l'UE attribue un rôle clé aux TIC quant au développement d'un 'espace public européen' dont

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 134.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 236.

²⁸⁹ *Ibid.*, p. 239.

²⁹⁰ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 73.

²⁹¹ Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, *op. cit.*, p. 134.

²⁹² Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 120.

²⁹³ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 78.

²⁹⁴ Yves MÉNY / Yves SUREL, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, *op. cit.*, p. 22.

²⁹⁵ François CUSSET, « Quand le peuple se rebelle », *op. cit.*

²⁹⁶ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 98.

²⁹⁷ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 28.

²⁹⁸ Loïc BLONDIAUX / Yves SINTOMER, « L'impératif délibératif », *op. cit.*, p. 29.

²⁹⁹ *Ibid.*, p.18.

l'absence est souvent avancée comme obstacle principal aux réformes délibératives et participatives³⁰⁰. Par conséquent, les dispositifs de la *démocratie électronique* en tant qu'advocacy democracy' qui « seeks to influence the [decision-making] process rather than make outright decisions »³⁰¹ sont explorés comme innovations se situant entre des réformes du système représentatif classique et des initiatives de démocratie directe.

³⁰⁰ Cf. Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », Working Paper No. 24, *European Policy Institutes Network (EPIN)*, June 2009, p. 3, [En ligne]. <http://www.ceps.eu/files/book/1856.pdf> (Page consultée le 10 septembre 2011).

³⁰¹ Andrew GLENCROSS, « E-Participation in the Legislative Process: Procedural and Technological Lessons from Estonia », *EUDO Research paper*, 2007, p. 2, [En ligne]. www.siyasaliletisim.org/pdf/siyasaliletisimveinternet/GlencrossEParticipationEstoniaRoyalHolloway.pdf (Page consultée le 2 mars 2012).

3. La démocratie électronique ou le nouvel âge de la participation politique

Dans quelle mesure la *démocratie électronique* constituerait-elle une « métaphore d'un nouvel âge [de la participation] politique »³⁰² ? Internet élargit l'espace public traditionnel d'une dimension virtuelle et en baissant les coûts des interactions entre individus, il incite à repenser le concept sociologique des 'réseaux'³⁰³. La notion de la *société en réseaux* forgée par Castells³⁰⁴ à la fin des années 1990 met en exergue l'interdépendance complexe des sociétés à l'entrée de « l'ère de l'information »³⁰⁵. Ainsi, les termes du 'net-politique', de l'e-administration', de la 'citoyenneté numérique' et de la 'société de l'information', illustrent l'espoir que les TIC introduisent un « reformatage »³⁰⁶, une 'mise à jour' du système politique à l'échelle de l'Union européenne ainsi qu'au sein de ses États membres.

Afin d'évaluer les potentiels et les limites des nouvelles technologies de l'information et de la communication par rapport à l'instauration d'une « démocratie revitalisée »³⁰⁷ plus transparente et « au plus près des besoins »³⁰⁸ des citoyens, nous aborderons la définition ainsi que le contexte de l'émergence de la démocratie électronique qui constitue un champ d'étude récent. Il s'agit en particulier d'analyser dans quelle mesure les outils techniques parviennent à apporter des nouvelles solutions aux problèmes classiques du fonctionnement de la démocratie représentative en Europe. Ainsi, nous nous attarderons sur l'enjeu de la transparence du processus politique européen jugée insuffisante, la volonté d'y impliquer davantage les citoyens et le défi de réduire la distance entre ces derniers et leurs représentants. Compte tenu que les moyens de la démocratie électronique sont multiples et remplissent des fonctions différentes, nous examinerons notamment le rôle des réseaux sociaux tels que *Facebook* et du service de micro-blogging *Twitter*. Outre l'abondance d'informations, les applications du Web 2.0 dotent le citoyen lambda d'un canal supplémentaire pour prendre la parole lui-même à des coûts faibles, permettent de regrouper des engagements individuels dans des mouvements sociaux et d'entamer un dialogue interactif. Par conséquent, les TIC encouragent-elles un rapprochement de l'idéal-type du citoyen européen bien informé et actif ?

Après avoir évalué le potentiel de démocratisation du progrès technique, nous contrasterons les paramètres de la participation sur le terrain avec ceux de l'engagement virtuel. Afin d'identifier les limites de la démocratie électronique, nous analyserons en particulier l'accès au numérique au sein de l'UE et la nature des services consultés sur la Toile. De même, nous examinerons la qualité des informations et des débats en ligne portant sur des affaires européennes.

3.1. Définition et contexte de la démocratie électronique

Le développement d'Internet a donné naissance à deux tentatives conceptuelles souvent assimilées : la gouvernance numérique qui englobe à la fois la 'cyberadministration' ainsi que des efforts d'arrêter des normes régulant l'espace virtuel, et la démocratie électronique. Ces modèles convergent quant à la promotion de la démocratisation du secteur public par le biais de la mise à disposition accrue des informations et à travers des consultations publiques en ligne, pourtant ils s'inscrivent dans des approches différentes. L'appropriation des nouvelles technologies par les administrations nationales et européenne

³⁰² Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 246.

³⁰³ Cf. Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *Problèmes politiques et sociaux*, N° 984, Paris, Direction de l'information légale et administrative, Documentation française, mai 2011, p. 11.

³⁰⁴ Cf. Manuel CASTELLS, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

³⁰⁵ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 215.

³⁰⁶ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *CNRS le journal*, N° 231, avril 2009, [En ligne]. <http://www2.cnrs.fr/presse/journal/4297.htm> (Page consultée le 10 novembre 2011).

³⁰⁷ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 243.

³⁰⁸ Jarl K. KAMPEN / Kris SNIJKERS, « E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream », *Social Science Computer Review*, Vol. 21 No. 4, Winter 2003, p. 491.

afin de rendre leurs services plus efficaces³⁰⁹, constitue l'intérêt principal de la première tentative conceptuelle. Selon Chadwick « monolithic and cumbersome state provision »³¹⁰ sera remplacé par un modèle souple qui correspondrait à la 'politique de commodité' caractéristique des sociétés postindustrielles. En reposant sur la logique d'offre et demande de l'e-commerce', on estime que la mise à disposition gratuite des documents officiels créerait une demande des citoyens en tant que 'consommateurs'³¹¹. La démocratie électronique par contre, s'inscrit dans une logique *bottom-up* qui dépasse la simple information des citoyens en visant leur implication dans le processus de prise de décision par le biais des TIC. « E-Democracy consists of all electronic means of communication that enable/empower citizens in their efforts to hold rulers/politicians accountable for their actions in the public realm »³¹².

Selon la définition proposée par Schmitter et al. le potentiel démocratique des TIC s'oriente autour de trois axes principaux : la transparence, la participation et la délibération³¹³. Dans un premier temps, la démocratie électronique est en mesure de rendre le processus politique plus intelligible par le biais d'un accès facilité et élargi aux informations politiques telles qu'entre autres des protocoles des séances plénières des parlements. Dans un deuxième temps, le concept promeut l'implication des citoyens dans le processus politique, par exemple à travers des consultations en ligne en préalable de l'élaboration des projets législatifs. Les TIC, notamment le courrier électronique, permettent aux citoyens d'entrer directement en contact avec leurs représentants et de faire valoir leur « expertise profane »³¹⁴ sans devoir passer par le filtre des médias traditionnels³¹⁵. Par le biais du 'journalisme citoyen' à travers des blogs ou les sites web de partage de photos et de vidéos tels que *Flickr*³¹⁶ et *YouTube*³¹⁷ respectivement, les individus ne constituent plus seulement des 'consommateurs' d'informations mais en deviennent des fournisseurs eux-mêmes. Enfin, la démocratie électronique vise à améliorer la qualité de la formation d'opinion dans la mesure où le *cyberspace* ouvre des nouveaux espaces de délibération. Le débat à grande échelle devient envisageable par le biais de l'instauration des forums en ligne et au travers des réseaux sociaux.

a) La genèse de la démocratie électronique

L'idée que le progrès technique parviendrait à révolutionner les paramètres de gouvernance au sein des États ainsi que les relations internationales n'est pas nouvelle³¹⁸. Ainsi, les TIC laissent entrevoir un changement de la « technology of democracy » décrivant « the specific mechanisms that have translated its eternal principles into everyday practices of voting, representing, deciding, implementing, and complying by citizens and their rulers »³¹⁹. Compte tenu du contexte sociopolitique dans lequel les dispositifs techniques s'insèrent, l'émergence de la démocratie électronique peut être esquissée en trois étapes³²⁰. Lors du développement des premiers ordinateurs aux années 1950, la « cybernétique »³²¹ suscitait l'espoir que le progrès technique contribuerait « à un pilotage rationnel des sociétés et [pourrait] être mis au service d'une

³⁰⁹ Cf. Philippe C. SCHMITTER /Alexander TRECHSEL/ Raphael KIES /Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 31.

³¹⁰ Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *Social Science Computer Review*, Vol. 21 No. 4, Winter 2003, p. 451.

³¹¹ Cf. Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 246.

³¹² Philippe C. SCHMITTER /Alexander TRECHSEL/ Raphael KIES /Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 3.

³¹³ *Ibid.*

³¹⁴ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *op. cit.*

³¹⁵ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », in Leah A. LIEVROUW / Sonia LIVINGSTONE (ed.), *Handbook of New Media: social shaping and consequences of ICTs*, London, Sage Publications, 2002, p. 50.

³¹⁶ Cf. <http://www.flickr.com>

³¹⁷ Cf. <http://www.youtube.com>

³¹⁸ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 215.

³¹⁹ Philippe C. SCHMITTER /Alexander TRECHSEL/ Raphael KIES /Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 1.

³²⁰ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 244.

³²¹ Cf. Norbert WIENER, *Cybernetics, or Control and Communications in the Animal and the Machine*, New York, MIT Press, 1948.

politique échappant aux passions des hommes »³²². Pourtant, sous la pression des mouvements estudiantins des années 1960-70, l'emploi des nouveaux médias « dans une perspective d'innovation civique et de changement social par le bas »³²³ devient le point de mire. En permettant la transmission des séances parlementaires ou des conseils municipaux, la télévision câblée et la vidéo se présentent en tant que nouveaux instruments de la démocratie³²⁴ qui auraient vocation à réaliser une communication *bottom-up* et rapprocheraient citoyens et professionnels du politique. Le concept de la « télé démocratie »³²⁵ naît aux États-Unis où des premières consultations directes sont menées par le biais des nouvelles technologies. Néanmoins, l'interactivité de ces dispositifs reste restreinte. En Europe, « la vidéo légère et les réseaux câblés y suscitent également l'espoir d'une communication sociale émancipée de la tutelle étatique et de l'émergence des canaux d'information communautaires »³²⁶. Même si les effets par rapport à la démocratisation de l'espace public et la participation citoyenne sont restés limités, ce stade d'expérimentation s'avère primordial quant à une première évaluation du potentiel des TIC à réformer le système politique européen³²⁷.

Contrairement à la communication d'un à tous' de la télévision, Internet qui à l'origine a été conçu à des fins militaires, devient « la principale infrastructure mondiale de communication doublée du seul dispositif à permettre des échanges 'many to many' »³²⁸. Dans les années 1990, le développement du World Wide Web, l'application la plus connue d'Internet, semble constituer l'apogée de la 'révolution de l'information' qui selon les termes de Nye et Keohane décrit « the rapid technological advances in computers, communications, and software that have led to dramatic decreases in the cost of processing and transmitting information »³²⁹. Le courrier électronique, l'abondance des informations et services en ligne, ainsi que le 'chat' en tant que messagerie instantanée concourent à la transformation de la société en « société de l'information »³³⁰. Au sein de cette dernière, l'accès accru aux informations remet en cause l'organisation hiérarchique du système politique en faveur des acteurs de la société civile et accorde un rôle primordial à la communication. « Il ne s'agit plus d'accroître la capacité de l'État à interagir avec la société comme dans la vision cybernétique, ou de revitaliser le lien social entre citoyens, comme pour les partisans de la télé démocratie, mais plus radicalement de refonder le politique »³³¹.

La structure horizontale d'Internet en tant que 'réseau des réseaux' ainsi que sa convivialité relative, suscitent « the ultimate e-dream: that ICT can solve the problems that are inherent to modern representative democracies »³³². Dans le but de se rapprocher des citoyens, les gouvernements européens ont entamé des réformes sur trois niveaux : en créant des sites web, les administrations ainsi que les parlements et les partis politiques disposent désormais d'une 'présence en ligne'. Dans une deuxième étape, ces sites web permettent aux citoyens européens d'entrer en contact avec les professionnels du politique par le biais du courrier électronique et de faire des transactions tels que le versement des impôts. De même, au Royaume-Uni le portail 'number 10 Downing Street' représente une des premières expériences de débat en ligne lancées par des gouvernements³³³. Le développement des forums de discussion sur la Toile ainsi que la communication des nouvelles politiques par *Twitter* constitue une troisième

³²² Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 244.

³²³ *Ibid.*, p. 245.

³²⁴ *Ibid.*

³²⁵ Le terme a été forgé par Ted BECKER en 1981. Cf. Ted BECKER, « Teledemocracy. Bringing Power Back to the People », *The Futurist*, December 1981.

³²⁶ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 246.

³²⁷ *Ibid.*

³²⁸ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *op. cit.*

³²⁹ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 217.

³³⁰ La notion de la 'société de connaissance' est parfois utilisée en tant que synonyme. Cf. « Société de l'information », *Wikipedia*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_de_l'information (Page consultée le 20 novembre 2011).

³³¹ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 248.

³³² Jarl K. KAMPEN / Kris SNIJKERS, « E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream », *op. cit.*, p. 492.

³³³ Cf. Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *Parliamentary Affairs*, Vol. 59 No. 2, 2006, p. 241, [En ligne]. <http://pa.oxfordjournals.org/content/59/2/236.full.pdf+html> (Page consultée le 10 septembre 2011). Et « Government Consultations », <http://www.number10.gov.uk/take-part/public-engagement/government-consultations/> (Page consultée le 13 décembre 2011).

dimension qui n'est pourtant pas encore achevée : la création d'un véritable espace d'interactivité transnationale³³⁴.

Au début du XXI^e siècle, le développement du Web 2.0 « marks a new phase in the history of the web characterised by networked collaboration and collective intelligence »³³⁵. Il multiplie les applications interactives et jette les bases pour la création des réseaux sociaux dont *Facebook* avec plus de 845 millions d'utilisateurs en février 2012³³⁶ est jusqu'à présent l'exemple le plus réussi. Lancé en 2004 par Mark Zuckerberg, le service est à l'origine créé afin de mettre en contact les étudiants de l'Université de Harvard et permet désormais de partager des photos, des vidéos et des liens, ainsi que d'envoyer des messages ou d'organiser des événements. Le succès des réseaux sociaux, dont le nombre d'utilisateurs européens va atteindre 107.4 millions à la fin de 2012³³⁷, repose essentiellement sur leur logique de sociabilité et sur la façon novatrice d'accéder à l'espace public³³⁸.

Sous la devise de « Recevez des nouvelles instantanées [...] de ce qui se passe partout dans le monde »³³⁹, *Twitter* est créé à San Francisco en 2006. Le service de micro-blogging fournit la possibilité d'envoyer des messages courts ('*tweets*') par Internet ou par SMS et de suivre les comptes des autres usagers. « Un individu peut ainsi devenir un leader d'opinion et influencer (in)directement une politique »³⁴⁰. Outre la messagerie instantanée et les réseaux sociaux, des services de partage de photos et de vidéos tels que *Flickr* et *YouTube* se réjouissent d'une popularité croissante. En mai 2010, ce dernier déclare qu'environ deux milliards de vidéos amateurs, de clips de musique et d'extraits de films mis à disposition sur son site sont consultés quotidiennement³⁴¹. Compte tenu de cette réussite, l'UE a lancé son propre canal audiovisuel '*EUtube*'³⁴² sur le site de partage de vidéos en 2006. Ces services gratuits ont en commun d'avoir des effets de catalyseur quant à l'interactivité entre les internautes et de promouvoir des contacts fréquents ce qui peut aboutir à la création de « communautés d'intérêt »³⁴³ virtuelles. En même temps, Putnam déclare que la sociabilité est en déclin ce qui révèle un des paradoxes des sociétés contemporaines. Lors de son étude *Bowling alone. The collapse and revival of American community* publiée en 2000, il prône que « regarder des choses (spécialement les écrans électroniques) occupe de plus en plus de notre temps, alors que faire des choses (particulièrement avec d'autres personnes) en occupe de moins en moins »³⁴⁴.

b) Les pronostics sur l'impact des TIC mis en perspective

Le spectre des applications du Web 2.0 se diversifie et s'élargit constamment, pourtant l'impact d'Internet sur le système politique est controversé. Ainsi, nous passerons en revue les hypothèses existantes afin d'identifier le pronostic qui nous semble le plus plausible. Les théoriciens annonçant une *cyberdémocratie*

³³⁴ Cf. Jarl K. KAMPEN / Kris SNIJKERS, « E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream », *op. cit.*, p. 491.

³³⁵ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 178.

³³⁶ Cf. « Facebook in Zahlen - Zuckerberg verfliegt 693.000 Dollar im Jahr », *Zeit online*, 2.02.12, [En ligne]. <http://www.zeit.de/digital/internet/2012-02/facebook-boersengang-in-zahlen> (Page consultée le 7 février 2012).

³³⁷ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Making the most of social networking », http://ec.europa.eu/information_society/activities/social_networking/index_en.htm (Page consultée le 5 décembre 2011).

³³⁸ Cf. Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 5.

³³⁹ Cf. <http://twitter.com> (Page consultée le 25 novembre 2011).

³⁴⁰ François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *Observatoire géostratégique de l'information*, IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques, Paris, 4.04.2011, p. 18, [En ligne]. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf (Page consultée le 10 septembre 2011).

³⁴¹ Cf. Sandrine BAJOS, « You Tube passe d'un à deux milliards de vidéos vues par...jour ! », *La Tribune*, 17.05.10, [En ligne]. <http://www.latribune.fr/technos-medias/internet/20100517trib000509822/you-tube-passe-d-un-a-deux-milliards-de-vidéos-vues-parjour.html> (Page consultée le 5 décembre 2011).

³⁴² Cf. EU Tube, <http://www.youtube.com/eutubefr>.

³⁴³ RHEINGOLD in Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, p. 449.

³⁴⁴ PUTNAM in Pierre MERCKLÉ, « Les réseaux sociaux : forme de déclin de la sociabilité... », in Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 44.

déclarent qu'Internet est en mesure de redessiner les structures de la démocratie représentative. « The technical difficulties that until now have made it impossible for large numbers of citizens to participate in policy making have now been solved by the revolution in computer-communications technology »³⁴⁵. Rheingold annonce un « nouvel âge du politique » lors duquel les individus seraient en mesure d'« acquérir aisément un capital social qui leur donnera un réel pouvoir d'action politique »³⁴⁶ et mettrait fin à l'organisation hiérarchique et bureaucratique des sociétés modernes. Cependant, selon un deuxième courant académique, Internet en tant que 'canal d'expression civique' développant une dynamique propre, introduirait des dispositifs délibératifs et participatifs « sans pour autant remettre en cause le principe de la démocratie représentative »³⁴⁷. Ainsi, les TIC n'instaureront pas une démocratie directe, mais parviendraient à atténuer les insuffisances du système représentatif et le rendraient plus efficace. En constituant des 'micro-espaces publics', des forums en ligne et des réseaux sociaux promeuvent la délibération publique, ce qui renforce le développement de la société civile. Dans cette optique, il s'agit d'exploiter à fond le progrès technique à des fins démocratiques³⁴⁸.

Pourtant, « e-democracy is simpler to describe than it is to realize »³⁴⁹. Après un premier temps d'euphorie, les usagers de deuxième génération constatent qu'au début du nouveau millénaire les enjeux de la démocratie représentative se reproduisent en ligne. Jusqu'à présent « cyberspace has not become the locus of new politics that spills out of the computer screen and revitalizes citizenship and democracy »³⁵⁰. Compte tenu que la démocratie est un concept dynamique qui a toujours connu des changements, la « null-hypothesis »³⁵¹ avance que les outils techniques ne parviennent pas à modifier le rapport au pouvoir. Au contraire, ils renforceraient les inégalités existantes au sein des sociétés contemporaines³⁵². En les intégrant dans ses institutions, c'est-à-dire en les soumettant au contrôle des professionnels du politique, le système politique contrecarrerait le pouvoir réformateur des TIC. Ainsi, « heroic scenarios for reinvigorating government through the application of ICTs are fundamentally misleading. The institutions of governance will mould and fashion the revolutionary potential of ICTs into an evolutionary reality »³⁵³.

De façon intermédiaire, l'« ambivalence hypothesis »³⁵⁴ prône que l'emploi des TIC introduit des changements substantiels qui cependant bénéficient aux différents acteurs et risquent de traduire des inégalités existantes dans des nouveaux dispositifs. Puisque les outils informatiques ne sont pas nés au sein du processus démocratique, mais proviennent du milieu scientifique et par conséquent sont à la recherche de leur place dans la 'boîte à outils' politique, chacun peut théoriquement se les approprier³⁵⁵. Lors de leur étude de l'impact des TIC sur les pratiques démocratiques au sein des États membres et des pays candidats à l'adhésion à l'UE publiée en 2003, Schmitter et al. constatent qu'« one can imagine both a better and a worse political world resulting from the impact of the third information revolution »³⁵⁶. Ainsi, nous adopterons une vision ambivalente des TIC en mettant en avant que leur capacité potentielle de 'réenchanter' la démocratie représentative en Europe dépend essentiellement du contexte de leur emploi.

³⁴⁵ Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 236.

³⁴⁶ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 248.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 253.

³⁴⁸ Cf. Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 237.

³⁴⁹ Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, p. 448.

³⁵⁰ Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 50.

³⁵¹ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 1.

³⁵² Cf. Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, p. 451.

³⁵³ BELLAMY et TAYLOR in Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 237.

³⁵⁴ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 2.

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ NYE in Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 43.

3.2. Le potentiel démocratique des TIC

« Le réseau des réseaux est susceptible d'accélérer la modernisation et la gestion des politiques publiques, de renforcer le dialogue entre l'administration et les administrés, de faciliter les relations hommes politiques-citoyens »³⁵⁷.

Les théoriciens prônant le pouvoir de démocratisation des TIC avancent leur capacité à réaliser des réformes délibératives et participatives en Europe, qui remédieraient à la 'crise du politique' en général et atténuerait les déficits de transparence et de participation de l'UE en particulier³⁵⁸. Avec des coûts de communication toujours décroissants, l'engagement civique qui se déroulait surtout au niveau local devient désormais envisageable à distance. D'un point de vue habermassien, Internet semble encourager « the sphere of private people [to] come together as a public to engage them[selves] in a debate over general rules »³⁵⁹. En permettant de parler en public sur une base égalitaire sans être soumis aux contraintes de l'expression orale ou de statut social, les TIC peuvent multiplier les contacts entre des individus et facilitent le travail collaboratif et coopératif. Pourtant, il se pose la question de la qualité de ces liens, sont ils plutôt 'forts' ou 'faibles' ?

Afin d'évaluer le potentiel démocratique des TIC, nous adopterons une démarche en trois étapes. L'accès accru à l'information politique qui permet la sensibilisation des citoyens européens aux enjeux de l'UE et peut les inciter à intervenir lors des débats ainsi qu'à participer aux consultations publiques européennes, constitue un premier niveau. Dans un deuxième temps, nous esquisserons l'émancipation des citoyens de la logique de 'consommateur' des informations mises à disposition par les professionnels du politique de manière unidirectionnelle. Par le biais du *journalisme citoyen* les individus prennent la parole et fournissent eux-mêmes des nouvelles 'du terrain'. Dans un dernier temps, cet engagement virtuel peut se traduire par la participation active conçue en tant que partenariat entre citoyens et responsables politiques³⁶⁰ au sein de l'espace politique traditionnel. Ainsi, nous analyserons le potentiel des réseaux sociaux en tant que moyens de mobilisation *par le bas* à l'instar du 'printemps arabe'.

3.2.1. Information et consultation en ligne

« Information is power »³⁶¹. Comme Bacon l'a constaté au XVI^e siècle, l'information constitue une ressource importante qui peut être instrumentalisée à des fins différentes. L'invention de l'imprimerie ainsi que le développement de la radio et de la télévision introduisaient des premiers sauts quantitatifs quant à la diffusion des connaissances dont le volume s'accroît et se diversifie constamment³⁶². Ainsi, le World Wide Web « est imaginé comme un puissant outil d'information au service de la démocratie »³⁶³. L'idée que toute l'information devrait être consultable de manière égalitaire par tous les citoyens remonte au XVIII^e siècle et est propre aux cultures politiques des sociétés occidentales³⁶⁴. En constituant la base de la participation citoyenne, le droit à l'information et la liberté d'expression sont ancrés dans l'article 11 de la Charte européenne de droits fondamentaux³⁶⁵ ainsi que dans les constitutions des États membres.

³⁵⁷ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *op. cit.*

³⁵⁸ Cf. Ruth WODAK / Scott WRIGHT, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *Journal of Language and Politics*, Vol. 5 No. 2, John Benjamins Publishing Company, 2006, p. 251.

³⁵⁹ Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 52.

³⁶⁰ Cf. Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 32.

³⁶¹ BACON in Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 216.

³⁶² Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 2000, p. 94.

³⁶³ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 250.

³⁶⁴ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 98.

³⁶⁵ Cf. « Article 11 : Liberté d'expression et d'information », Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2007/C 303/01, *Journal officiel de l'Union européenne*, C303/1, 14.12.2007, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2007:303:0001:0016:FR:PDF> (Page consultée le 5 décembre 2011).

En général, les internautes consultent quatre catégories d'information sur le Net : l'information-service qui comprend des renseignements sur la météo ou sur les transports publics, des applications de type loisir telles que des jeux interactifs, ainsi que l'information-événement et l'information-connaissance parmi lesquelles figure l'information politique³⁶⁶. Néanmoins, la consultation de cette dernière sur les sites web des partis ou des gouvernements reste marginale en comparaison avec la fréquentation des services de divertissement³⁶⁷. La mise à disposition en ligne des documents officiels publiés soit par des hommes politiques, soit par des acteurs de la société civile ou des institutions aux niveaux local, national et européen, permet au citoyen lambda d'accéder plus facilement aux informations pertinentes afin d'éclairer ses choix politiques et contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Ainsi, le Livre blanc sur la gouvernance européenne de juillet 2001 tend à ce que les citoyens obtiennent « des informations fiables sur les affaires européennes »³⁶⁸. Compte tenu que des 'médiats européens' dans le sens classique font défaut, le portail Web *Europa*³⁶⁹ de l'UE constitue la source principale de renseignements sur l'Union et donne un accès direct à ses documents de travail ainsi qu'aux décisions prises.

Dans ce contexte, Nye et Keohane proposent de distinguer l'information également selon sa nature gratuite, commerciale et stratégique³⁷⁰. Quant au 'jeu politique', des informations gratuites sont fournies par des acteurs politiques afin d'atteindre le public le plus large possible. Ils cherchent à convaincre les citoyens d'adhérer à un projet spécifique ou de voter pour un candidat proposé. Si un groupe politique dispose davantage d'informations que les autres, on parle de l'information stratégique. Il en résulte une connaissance asymétrique caractéristique de la relation entre gouvernement et peuple, qui a été remise en cause pour la première fois par la plateforme de divulgation *WikiLeaks*. « En fournissant un puissant, et relativement peu coûteux, outillage de stockage et de distribution de l'information, [Internet] semble rendre caducs les arguments matériels qui servent aux administrations à empêcher l'accès aux documents publics »³⁷¹. Au cas où un tel discours est prononcé, les citoyens se méfient d'une volonté politique de dissimulation. Ce phénomène a été dénommé par Briggs comme '*conservative dilemma*' qui pose des défis aux autorités publiques non seulement au sein des régimes autoritaires mais également dans des systèmes démocratiques. « The state accustomed to having a monopoly on public speech finds itself called to account for anomalies between its view of events and the public's »³⁷². La Commissaire européenne en charge de l'agenda numérique de l'UE, Neelie Kroes, déclarait que *WikiLeaks* « stresses the need for governments to be as transparent and open as possible »³⁷³. Par extrapolation, il s'imposerait « a new politics of credibility in which transparency will increasingly be a power asset »³⁷⁴. Au sein d'une « démocratie de la transparence »³⁷⁵ l'accès facilité aux documents officiels sur les sites web des institutions et des organisations aboutirait de manière corollaire à une amélioration de la formation de l'opinion publique. Ainsi, les citoyens des 'sociétés numériques' européennes semblent se rapprocher de l'idéal du 'citoyen éclairé' qui dispose suffisamment d'informations afin de pouvoir intervenir dans des débats publics.

En comparaison avec l'invention du télégraphe au XVIII^e siècle, Internet n'a pas changé de manière significative la vitesse avec laquelle les informations sont transmises³⁷⁶. Pourtant, l'« information super highway »³⁷⁷ a considérablement baissé les coûts de communication, ce qui entraîne une augmentation de

³⁶⁶ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, op. cit., pp. 93/94.

³⁶⁷ Cf. Wainer LUSOLI / Stephen WARD / Rachel GIBSON, « (Re)connecting Politics? Parliament, the Public and the Internet », *Parliamentary Affairs*, Vol. 59 No. 1, 2006, p. 33.

³⁶⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, op. cit., p. 14.

³⁶⁹ Cf. EUROPA – Le site web officiel de l'Union européenne, http://europa.eu/index_fr.htm.

³⁷⁰ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, op. cit., p. 219.

³⁷¹ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », op. cit., p. 256.

³⁷² BRIGGS in Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », op. cit., p. 36.

³⁷³ Valentina POP, « Kroes: WikiLeaks will increase government transparency », *EUObserver*, 16.12.10, [En ligne]. <http://euobserver.com/9/31530> (Page consultée le 2 décembre 2011).

³⁷⁴ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, op. cit., p. 217.

³⁷⁵ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », op. cit., p. 249.

³⁷⁶ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, op. cit., p. 244.

³⁷⁷ Jarl K. KAMPEN / Kris SNIJKERS, « E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream », op. cit., p. 492.

la fréquence des contacts. « 'Thickness' of globalism »³⁷⁸ crée des attentes à l'égard des délais dans lesquels les interlocuteurs institutionnels et privés répondent aux demandes formulées à leurs égards. De même, on constate une croissance énorme du volume d'informations mis à disposition gratuitement et dans les délais les plus courts. Cependant, la qualité des informations fournies reste controversée. D'une part, la numérisation permet de reproduire des documents originaux qui auparavant n'étaient accessibles qu'aux archives, de les mettre en lien et d'en stocker une quantité illimitée à des coûts faibles. D'autre part, face à la surabondance et la complexité des informations, la recherche doit être bien ciblée et exige une compétence d'analyse afin de cerner la qualité des résultats obtenus. « Si l'information est un ingrédient nécessaire à toute démocratie, encore faut-il être capable de trier et d'évaluer l'information que l'on reçoit »³⁷⁹.

Les médias classiques tels que la presse ou la télévision assument le rôle d'un filtre dans ce que constituent des nouvelles. En 'téléchargeant' l'information qui circule globalement vers le contexte politique national respectif, ils fournissent également une première interprétation ainsi qu'un remaniement des enjeux en question³⁸⁰. « Pour être parfaitement éclairé, le citoyen a besoin d'information mais aussi d'information sur l'information »³⁸¹. En promouvant l'accès direct aux documents officiels, le World Wide Web remet en question les intermédiaires traditionnels en tant que cadre de référence³⁸². Si cela constitue une valeur démocratique pour certains théoriciens, Wolton met en avant que « la démocratie est [...] liée à l'existence des intermédiaires de qualité »³⁸³. Internet permet à tous de publier leur opinion à des coûts relativement faibles, pour autant cependant que les TIC multiplient les canaux d'information, ils comprennent le dilemme classique de la démocratie représentative : l'enjeu entre représentativité et efficacité. Ainsi, Internet constitue plutôt un système d'information qu'un 'média' dans le sens strict³⁸⁴. De même, il se pose la question de la véracité de ce qui est écrit et circulé sur la Toile. Qui assume la responsabilité et qui contrôle les informations publiées en ligne ? « Jamais un système technique n'a autant créé sa propre légitimité supprimant d'un seul coup l'ensemble des réalités de pouvoir, d'inégalités, de mensonges, de rapports de force qui depuis toujours entoure l'information »³⁸⁵.

a) De l'information à la participation des citoyens européens

Face à la surcharge d'informations à laquelle les citoyens européens se voient confrontés, l'enjeu n'est plus de mettre des renseignements à disposition mais d'attirer l'attention d'un grand public sur ces derniers. « The issue is not only which actors own television networks, radio stations or Web sites once a plethora of such sources exist, but who pays attention to which fountains of information and misinformation »³⁸⁶. Par conséquent, un 'plus' d'information portant sur des affaires de l'UE en tant que tel n'aboutit pas automatiquement à des citoyens politiquement intéressés qui s'investissent de manière corollaire en faveur de l'idée européenne³⁸⁷. Pourtant, la transmission instantanée des informations ouvre une nouvelle dimension à l'association des citoyens au processus législatif au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE ce qui s'avère primordial quant à la légitimation des politiques publiques européennes. « Representative democracy needs to be supported by deliberative and participatory democracy [...]. The European Commission wants transnational consultation of citizens to become a permanent feature of EU

³⁷⁸ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 244.

³⁷⁹ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 255.

³⁸⁰ Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *Publizistik*, 54 (3), 2009, p. 404, [En ligne]. http://www.bruegge.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=4 (Page consultée le 20 février 2012).

³⁸¹ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 255.

³⁸² *Ibid.*, p. 259.

³⁸³ Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 114.

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 101.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 113.

³⁸⁶ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 224.

³⁸⁷ Cf. Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 33.

democracy »³⁸⁸. Selon Margot Wallström, chargée de la stratégie de communication de l'UE au sein de la Commission Barroso I (2004-2009), la valeur ajoutée des TIC repose sur leur capacité de permettre l'organisation des consultations à grande échelle. Lors de ces dernières, les citoyens européens sont invités à fournir leur 'expertise du terrain' aux autorités communautaires qui se trouvent souvent éloignées du contexte local dans lequel les politiques arrêtées sont transposées. « Permanent communication between the demos and its representatives is thus necessary to assure the representation and participation of citizens in the polity »³⁸⁹.

Dans cette optique, les TIC facilitent un rapprochement entre citoyens et représentants politiques à l'échelle de l'Union ainsi qu'à l'échelon national et peuvent ainsi instaurer une 'proximité virtuelle'. Les initiatives lancées à cette fin *par le haut*, par exemple les forums en ligne ou les 'web chats' qui offrent la possibilité de discuter un enjeu spécifique avec les responsables politiques en temps réel³⁹⁰, ainsi que les sujets soumis au débat virtuel varient et constituent un choix politique en soi.³⁹¹ Quant aux citoyens européens, le courrier électronique reste jusqu'à présent le moyen le plus utilisé pour contacter les parlementaires, néanmoins il s'agit d'une minorité de la population qui en fait usage³⁹². Compte tenu qu'une approche *bottom-up* s'avère plus difficile à instaurer, la possibilité d'adresser des pétitions électroniques aux parlements nationaux et européen en constitue une première tentative. Puisque leur « participation agenda is being driven more by local internal factors than by external imposition »³⁹³ des sujets à discuter, il est plus probable que les citoyens s'approprient ces initiatives. Ainsi, les ressortissants britanniques ont la possibilité de directement envoyer des requêtes qui ont été signées par au moins 100.000 personnes au 'number 10 Downing Street', le site web du premier ministre³⁹⁴. À l'échelle de l'UE, des pétitions électroniques peuvent être déposées sur le site web du Parlement européen, cependant ce dernier ne permet pas encore de les signer en ligne³⁹⁵. La circulation des pétitions par courrier électronique et leur signature sur la Toile sont pratiquées avec succès entre autres par l'organisation non gouvernementale *Amnesty International*³⁹⁶. Des signatures recueillies par Internet sont désormais reconnues par la loi en Grande-Bretagne ainsi qu'en Portugal³⁹⁷ entre autres et en novembre 2011 la Commission européenne a adopté les règles permettant la collecte des signatures en ligne pour des *initiatives citoyennes européennes*³⁹⁸. Bien que déclarer son soutien à un projet s'avère une procédure complexe et que l'impact de ce nouveau canal de participation introduit par le Traité de Lisbonne reste encore à définir, il s'inscrit dans une logique

³⁸⁸ Margot WALLSTRÖM in Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 1.

³⁸⁹ Ruth WODAK / Scott WRIGHT, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 253.

³⁹⁰ Par exemple le web chat avec Johannes Hahn, Commissaire européen à la politique régionale, portant sur la future politique de cohésion, réalisé le 21 mars 2011. Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Discussion en ligne avec le commissaire Hahn », http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/hahn/headlines/news/2011/03/22/index_fr.cfm (Page consultée le 18 novembre 2011).

³⁹¹ Cf. Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 35.

³⁹² Wainer LUSOLI / Stephen WARD / Rachel GIBSON, « (Re)connecting Politics? Parliament, the Public and the Internet », *op. cit.*, p. 33.

³⁹³ Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 245.

³⁹⁴ Cf. « e-Petitions », <http://www.number10.gov.uk/take-part/public-engagement/petitions/> (Page consultée le 13 décembre 2011).

³⁹⁵ PARLEMENT EUROPÉEN, « Dépôt d'une pétition », <https://www.secure.europarl.europa.eu/aboutparliament/fr/petition.html> (Page consultée le 20 février 2012).

³⁹⁶ Cf. AMNESTY INTERNATIONAL, <http://free-me.ch/fr/petitions> (Page consultée le 13 décembre 2011).

³⁹⁷ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 36.

³⁹⁸ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Règlement d'exécution (UE) N° 1179/2011 du 17 novembre 2011 établissant des spécifications techniques pour les systèmes de collecte en ligne conformément au règlement (UE) N° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'initiative citoyenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 301/3, 18.11.2011, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:301:0003:0009:FR:PDF> (Page consultée le 3 décembre 2011).

de politisation *par le bas* et attribue une place importante aux TIC quant à l'émergence d'un espace politique transnational.

Compte tenu que les conditions de réalisation des dispositifs consultatifs et participatifs en ligne varient selon les niveaux régional, national et européen, Macintosh identifie cinq éléments clés qui conditionnent le succès de l'implication des citoyens dans l'élaboration des politiques publiques par le biais des TIC : « la dimension, la mise en place de capacités et d'une citoyenneté active, la cohérence, l'évaluation de la participation citoyenne et la mobilisation des pouvoirs publics »³⁹⁹. L'association d'un grand nombre de citoyens au processus législatif pose notamment des défis aux institutions européennes. D'une part, l'engagement civique en ligne dépend du développement d'une infrastructure numérique efficace à la portée de tous. D'autre part, il s'agit de promouvoir des projets consultatifs par tous les canaux d'information et de communication y compris des partenaires potentiels tels que les organisations de la société civile afin d'informer un grand public sur le sujet soumis ainsi que les modalités de participation. Afin d'assurer la cohérence et la transparence des consultations en ligne, les nouvelles technologies doivent non seulement faciliter la récolte des opinions, mais également leur analyse et « un retour d'informations adéquat parvenant aux citoyens en temps utile »⁴⁰⁰. Quant à ce dernier, il s'agit de collaborer avec les médias traditionnels afin de largement publier les résultats du processus de consultation. De manière corollaire, une évaluation s'avère indispensable afin de constamment améliorer les dispositifs consultatifs et participatifs en ligne⁴⁰¹. De même, l'engagement citoyen numérique doit informer des politiques publiques concrètes sur tous les niveaux ce qui, le cas échéant, implique une réforme des structures institutionnelles⁴⁰².

À l'échelle de l'UE, le livre blanc sur la gouvernance européenne de 2001 vise à « ouvrir le processus d'élaboration des politiques afin qu'il se caractérise par une participation et une responsabilisation accrues »⁴⁰³. La participation des citoyens par le biais de la consultation devrait réinstaurer la confiance dans les responsables politiques et accroître la légitimation ainsi que l'efficacité des politiques publiques européennes. Étant donné que les organes consultatifs institutionnalisés tels que le Comité économique et social et le Comité des régions appliquent leurs propres mécanismes, le but était de rationaliser le système européen par le biais des TIC. Afin de garantir la transparence et la cohérence, ce processus a également abouti à l'adoption d'un 'code de conduite' applicable aux consultations européennes⁴⁰⁴. Dans cette logique, la Commission européenne a initié une « élaboration interactive des politiques »⁴⁰⁵ comprenant des mécanismes de consultation et de retour d'informations afin d'évaluer l'impact de son action sur le terrain⁴⁰⁶. Dès 2001, le portail web *Votre point de vue sur l'Europe*⁴⁰⁷ qui est accessible dans les 23 langues officielles de l'UE centralise tous les consultations en cours allant par exemple de la stratégie des énergies renouvelables jusqu'à des propositions en matière de lutte contre la drogue. Des informations supplémentaires sur les projets soumis sont fournies et les citoyens sont invités à en discuter avec les responsables européens sur leurs blogs reliés au site Internet. Afin d'assurer la publicité et la transparence des consultations, elles sont annoncées auparavant à la presse et leurs résultats se voient publiés sur le portail web après la clôture de la récolte d'opinion citoyenne. Ainsi, l'UE affirme la volonté d'un changement de paradigme « to get away from the notion of communication as 'selling' and move towards

³⁹⁹ Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 21.

⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁰¹ *Ibid.*, p. 85.

⁴⁰² *Ibid.*, p. 92.

⁴⁰³ COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, *op. cit.*, p. 9.

⁴⁰⁴ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Vers une culture renforcée de consultation et de dialogue - Principes généraux et normes minimales applicables aux consultations engagées par la Commission avec les parties intéressées*, COM(2002) 704 final, Bruxelles, 11.12.2002, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0704:FIN:FR:PDF> (Page consultée le 3 décembre 2011).

⁴⁰⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, « Qu'est-ce que l'élaboration interactive des politiques (IPM)? » , http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

⁴⁰⁶ Cf. Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 137.

⁴⁰⁷ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Votre point de vue sur l'Europe » , http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

one based on participation in order for the citizen to evolve from a mere 'consumer' to an 'engaged public actor'»⁴⁰⁸.

b) Des dispositifs consultatifs et participatifs en ligne

Dans cette optique, nous examinerons des dispositifs consultatifs et participatifs en ligne qui ont été lancés en Estonie et dans un des pays candidats à l'UE, l'Islande, dont l'exemple nous paraît pertinent et dont la transposition à l'ensemble des États membres ainsi qu'au niveau supranational pourrait être envisageable. Compte tenu des différences en termes de taille de la population et de leurs structures démocratiques plus jeunes par rapport aux pays fondateurs de l'Union, ce sont surtout les États de l'Europe de l'Est qui ont intégré les TIC dans leurs systèmes politiques⁴⁰⁹. Ayant ancré l'accès à Internet comme droit fondamental dans sa constitution, l'Estonie est aujourd'hui un des pays européens les plus avancés quant à la réalisation de la participation citoyenne par le biais des TIC⁴¹⁰. En inversant la logique *top-down* des consultations et en dépassant la simple collecte des signatures caractéristique des pétitions électroniques dont le potentiel délibératif est controversé⁴¹¹, l'Estonie a créé un dispositif participatif en ligne qui permet aux citoyens de faire des propositions législatives de manière *bottom-up*. La plateforme *Today I decide (TOM)*⁴¹² lancée en 2001 promeut la participation citoyenne active en tant que 'partenariat' entre « governed and governing, so as both to counteract the declining public confidence in democratic institutions »⁴¹³. Ainsi, les citoyens estoniens sont invités à discuter et à voter sur des initiatives législatives de leurs concitoyens dans les dix jours après leur enregistrement sur le site web⁴¹⁴. Si une proposition est jugée pertinente par la majorité simple des utilisateurs inscrits sur le portail, elle est transmise au département gouvernemental compétent en la matière. Ce dernier doit y répondre dans un délai d'un mois et justifier l'adoption ou le refus du projet sur le site web de TOM.

Avec 1045 propositions législatives⁴¹⁵ et 6837 internautes inscrits entre 2001 et 2006⁴¹⁶, ce nouveau droit d'initiative a été considéré comme un succès. Puisque les dispositifs en ligne sont souvent caractérisés par un engagement fluctuant et faible, le pourcentage de 45 % des usagers actifs constitue un taux de participation important⁴¹⁷. Pourtant, en y regardant de plus près on constate que seulement 10 % des internautes inscrits étaient responsables pour l'animation des débats et la votation des projets⁴¹⁸. Par extrapolation, l'interactivité entre les auteurs des initiatives et les autres utilisateurs restait faible. Ainsi, TOM a révélé les défis en termes de fonctionnalité, de publicité, d'information et d'impact auxquels se heurtent la plupart des initiatives participatives en ligne jusqu'à présent⁴¹⁹.

En particulier, l'absence d'une option de catégoriser des propositions par sujets entravait l'usage efficace du portail et suscitait de la frustration chez les utilisateurs⁴²⁰. A contrario, une base de données dotée d'une fonction de recherche permettrait d'identifier des projets similaires et d'entrer en contact avec leurs auteurs. De même, une alerte automatique sur des modifications du site web par courrier électronique ou

⁴⁰⁸ Margot WALLSTRÖM in Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 4.

⁴⁰⁹ Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – a thought experiment », *op. cit.*, p. 192.

⁴¹⁰ Cf. Grégory GENDRE, « L'Estonie, terre sainte du high-tech », *europeplusnet*, 15.05.04, [En ligne]. <http://www.europeplusnet.com/article189.html> (Page consultée le 2 décembre 2011).

⁴¹¹ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 152.

⁴¹² Cf. « TDI+ - Enabling citizens' initiative to eParticipation », http://ec.europa.eu/information_society/apps/projects/factsheet/index.cfm?project_ref=EP-06-01-021 (Page consultée le 25 novembre 2011).

⁴¹³ SCHMITTER et TRECHSEL in Andrew GLENCROSS, « E-Participation in the Legislative Process: Procedural and Technological Lessons from Estonia », *op. cit.*, p. 2.

⁴¹⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁴¹⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 8.

⁴¹⁷ *Ibid.*

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 10.

⁴¹⁹ *Ibid.*, p. 18.

⁴²⁰ Cf. Andrew GLENCROSS, « E-Participation in the Legislative Process: Procedural and Technological Lessons from Estonia », *op. cit.*, p. 24.

flux RSS rendrait le processus participatif en ligne plus transparent. Quant aux capacités conditionnant la participation au TOM, les citoyens déclaraient qu'ils auraient souhaité plus d'informations afin d'être en mesure de commenter les propositions législatives dont le contenu était pour la plupart très spécifique. Connaître les priorités politiques des ministères augmenterait notamment la probabilité que les initiatives citoyennes soient acceptées par le gouvernement⁴²¹. En même temps, un quorum de votes proportionnel au nombre des internautes inscrits à la plateforme a été jugé primordial afin de légitimer les propositions soumises aux autorités nationales⁴²².

« Perhaps the Estonian government's biggest shortcoming in its use of e-participation is its failure to publicize the TOM platform »⁴²³. Jouissant d'une couverture médiatique ample au début, l'attention publique se voyait diminuée par la suite. Puisque certains propositions législatives ont été discutées sur la blogosphère, il s'avère que « public interest in e-participation is greatly dependent on how the tool for citizen participation is publicized among internet users, especially the weblog community »⁴²⁴. Afin de sensibiliser un grand public au nouveau canal de participation, les options 'parlez-en à un ami' et 'partager sur Facebook' pourraient être intégrées sur le site web⁴²⁵. De même, il s'agit d'associer mieux les médias traditionnels, les organisations de la société civile ainsi que les comités parlementaires afin de générer un véritable débat public.

Même si TOM a globalement été jugé être « 'politically neutral and potentially influential', which is seen as the *sine qua non* of a successful participatory innovation »⁴²⁶, le retour d'informations a été insuffisant pendant tous les stades du processus. Le gouvernement estonien a répondu au 89 %⁴²⁷ des propositions transmises, pourtant seulement 1 % des projets a débouché sur une politique publique concrète⁴²⁸. Par défaut d'obligation de les prendre en compte lors de la prise de décisions, le refus des nombreuses initiatives par les autorités entravait la perception de l'utilité du nouveau dispositif participatif et générait de la frustration chez les citoyens. Il en résulte qu'afin de se réaliser, des initiatives lancées *par le bas* dépendent essentiellement de leur approbation *par le haut*⁴²⁹. Par conséquent, il est considéré « vital to increase the influence of TOM-generated ideas on public policy »⁴³⁰. Pour ce faire, des utilisateurs proposaient d'introduire une phase de discussion après la réponse négative du gouvernement pour pouvoir, le cas échéant, soumettre à nouveau un projet modifié. « Since once a government position has been determined civil servants are obliged in public to defend it »⁴³¹, une discussion en aval de sa publication est cependant jugée peu utile par les fonctionnaires pour lesquels répondre aux initiatives constitue un travail supplémentaire et chronophage. Compte tenu du fait que certaines de ces critiques ont été adressées lors de la conception du projet successeur *Today I decide*⁴³² et que l'*initiative citoyenne européenne* semble s'être inspirée de l'expérience estonienne, TOM révèle que « the greatest challenge to e-participation is the threat of unmet expectations »⁴³³.

Pour ce qui est de l'impact des dispositifs consultatifs, l'expérience islandaise de l'été 2011 constitue jusqu'à présent l'exemple le plus innovateur. Sous l'impression de la crise économique et financière qui a eu des répercussions considérables sur le pays candidat à l'adhésion à l'UE, l'Islande a fait appel aux citoyens pour participer à l'élaboration d'une nouvelle constitution par le biais des médias sociaux⁴³⁴. Afin

⁴²¹ *Ibid.*, p. 28.

⁴²² *Ibid.*, p. 24.

⁴²³ *Ibid.*, p. 26.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 19.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 17.

⁴²⁷ *Ibid.*, p. 14.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 29.

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 20.

⁴³¹ *Ibid.*, p. 21.

⁴³² Cf. « The TID+ Project », <http://tidplus.net/project/> (Page consultée le 25 novembre 2011).

⁴³³ Andrew GLENCROSS, « E-Participation in the Legislative Process: Procedural and Technological Lessons from Estonia », *op. cit.*, p. 29.

⁴³⁴ Cf. Nick BENNETT, « Iceland's Crowdsourced Constitution - A Lesson in Open Source Marketing », *socialmediatoday*, 13.06.11, [En ligne]. <http://socialmediatoday.com/nick-bennett/305690/icelands-crowdsourced-constitution-lesson-opensource-marketing> (Page consultée le 25 novembre 2011).

de réviser le document datant de 1944 le gouvernement réunissait d'abord un échantillon de 950 personnes choisies de manière aléatoire afin de discuter la démarche à poursuivre. Le forum déclarait que les citoyens ne devraient pas seulement être impliqués lors du référendum sur la version finale de la constitution mais qu'il fallait les associer au processus d'élaboration dès le début. En novembre 2010, un comité de 25 représentants de la société civile a été nommé afin de mener la consultation. Dès avril 2011, il mettait les propositions des paragraphes en ligne sur lesquels la population pouvait réagir soit directement sur le site web du comité, soit au sein de son groupe *Facebook*. De même, ses réunions ont été transmises en direct et les discussions ont été accompagnées par des entretiens des représentants sur *YouTube* en vue d'inciter les citoyens à participer. Par conséquent, « the public sees the constitution come into being before their eyes. This is very different from old times where constitution makers sometimes found it better to find themselves a remote spot out of sight, out of touch »⁴³⁵. Les 300 propositions citoyennes prises en compte comprennent entre autres des modifications de la procédure d'élection des parlementaires ainsi que des changements concernant la nomination des juges. Il reste à voir si cette expérience de collaboration numérique entre citoyens et autorités accueillie en tant que « recette idéale contre le désenchantement politique »⁴³⁶ fait écho dans d'autres États européens et si elle peut s'avérer fructueuse quant à une élaboration coopérative de la législation de l'UE.

L'essor des dispositifs délibératifs et participatifs soulève la question de savoir si le progrès technique incite à développer des nouveaux instruments politiques ou si, a contrario, les réformes démocratiques exigent la mise en place des outils innovants. En estimant que la réponse découle de la dynamique entre les deux tendances, nous nous attarderons sur un dernier enjeu lié à la recherche d'un 'renouveau démocratique'. Étant donné que les citoyens européens revendiquent d'être davantage consultés sur les politiques publiques qui affectent directement leur quotidien et que les TIC leur ouvrent l'accès à toutes les informations nécessaires afin de participer aux débats européens, le faible taux de participation jusqu'à présent repose surtout sur la perception que la contribution citoyenne n'est guère prise en compte par les élites politiques : « who reads what we write ? »⁴³⁷. Selon la Commission européenne « l'amélioration de la consultation apporte un 'plus' à la prise de décision par les institutions, mais ne la remplace pas »⁴³⁸. Par conséquent, il semble d'une part que les citoyens européens souvent ne sont consultés que sur des conclusions préparées en amont par les autorités politiques⁴³⁹. D'autre part, l'intégration des résultats des consultations dans l'élaboration des politiques publiques européennes reste à systématiser. Boucher constate que la Commission et le Parlement européen « are committed to listening, but have not clarified how the results would be used once they were presented »⁴⁴⁰. Puisqu'une consultation publique réussie évoque la perception de l'efficacité politique et peut encourager à un engagement citoyen ultérieur, Pateman met en garde contre les risques d'une « pseudo-participation »⁴⁴¹ qui contrecarrerait les initiatives visant à une citoyenneté européenne active et exacerberait la 'crise de confiance' à laquelle l'UE se voit confrontée. Si on considère que la 'responsiveness' limitée témoigne d'une phase de transition⁴⁴², le succès de la consultation à grande échelle dépend essentiellement de sa transformation d'une « one way street »⁴⁴³ en débat interactif qui parviendrait à susciter l'adhésion des citoyens européens.

⁴³⁵ Haroon SIDDIQUE, « Mob rule: Iceland crowdsources its next constitution », *The Guardian*, 9.06.11, [En ligne]. <http://www.guardian.co.uk/world/2011/jun/09/iceland-crowdsourcing-constitution-facebook> (Page consultée le 25 novembre 2011).

⁴³⁶ Claudia BUCKENMAIER, « Verfassung via Facebook & Co », *tagesschau.de*, 5.07.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/island326.html> (Page consultée le 25 novembre 2011).

⁴³⁷ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 35.

⁴³⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, *op. cit.*, p. 20.

⁴³⁹ Cf. Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 9.

⁴⁴⁰ *Ibid.*, p. 12.

⁴⁴¹ PATEMAN in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, p. 115.

⁴⁴² Cf. Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, p. 449.

⁴⁴³ Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 242.

3.2.2. Le 'journalisme citoyen'

Internet ne constitue pas seulement un outil de distribution des informations ou de consultations 'top-down', mais permet à tous de communiquer des nouvelles soit de manière privée par le biais du courrier électronique, soit dirigée vers un public élargi à travers des réseaux sociaux ou de la 'blogosphère'. Ce phénomène récent de publication personnelle est qualifié de *journalisme citoyen* qui décrit « the act of a citizen, or group of citizens, playing an active role in the process of collecting, reporting, analyzing and disseminating news and information. The intent of this participation is to provide independent, reliable, accurate, wide-ranging and relevant information that a democracy requires »⁴⁴⁴. Par le biais des TIC « monsieur tout-le-monde [peut] faire entendre sa voix dans le concert de l'espace public »⁴⁴⁵, sans pour autant disposer des connaissances techniques. Le citoyen lambda n'est plus seulement le 'consommateur' passif des services en ligne, mais rédige lui-même des produits journalistiques afin d'attirer l'attention sur des sujets particuliers. « Un nouveau cercle de producteurs d'information s'affirme progressivement dans un esprit de compétition et d'interdépendance avec l'univers des médias traditionnels »⁴⁴⁶. En fournissant instantanément des observations faites sur le terrain, les citoyens peuvent influencer l'agenda setting politique sous condition que leur reportage soit jugé crédible, pertinent et persuasif⁴⁴⁷.

Déclenché par l'avènement des blogs aux années 1990, l'expression citoyenne sur la Toile a développé une dynamique propre. En décembre 2011, le système spécialisé dans l'identification des tendances de la blogosphère, *BlogPulse*, en compte environ 180 millions⁴⁴⁸ 'journaux de bord sur le Net' portant sur un large éventail des sujets qui s'étend du sport ou de la santé à la politique. En général, un blog comprend des textes courts affichés selon l'ordre de leur actualité, pouvant facilement être mis à jour. L'intention principale des bloggeurs est de partager leurs expériences et opinions avec d'autres usagers qui ont la possibilité de réagir directement à ce qui a été écrit⁴⁴⁹. D'une part, cela peut aboutir à des discussions riches. D'autre part, des critiques avancent que les blogs souvent ne suscitent des réactions que des internautes d'opinion proche⁴⁵⁰.

Les TIC modifient les techniques du journalisme classique, pourtant elles ne le remettent pas en cause en tant que tel. Le moteur de recherche spécialisé des blogs *Technorati* constate que les bloggeurs les plus actifs sont des journalistes des médias traditionnels⁴⁵¹. Ainsi, le blog *Coulisses de Bruxelles*⁴⁵² de Jean Quatremer, correspondant auprès de l'UE pour le journal quotidien français *Libération*, figure parmi les sites web les plus pertinents fournissant des commentaires sur les affaires européennes. Désormais les médias classiques sont représentés en ligne et exploitent les opportunités ouvertes par les nouvelles technologies. La rubrique « Have your say »⁴⁵³ sur le site web de la *British Broadcasting Corporation (BBC)* fait appel aux citoyens qui se trouvent près des événements suscitant l'intérêt global. La BBC encourageait entre autres les participants aux manifestations contre le régime de Poutine en Russie en décembre 2011 de partager leur point de vue de la situation ainsi que des photos ou des vidéos de l'événement⁴⁵⁴. En leur

⁴⁴⁴ Shayne BOWMAN / Chris WILLIS, « We Media – How audiences are shaping the future of news and information », *Thinking Paper*, The Media Center at the American Press Institute, 2003, p. 9, [En ligne]. http://www.hypergene.net/wemedia/download/we_media.pdf (Page consultée le 5 décembre 2011).

⁴⁴⁵ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *op. cit.*

⁴⁴⁶ Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 76.

⁴⁴⁷ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 227.

⁴⁴⁸ Cf. <http://www.blogpulse.com/> (Page consultée le 11 décembre 2011).

⁴⁴⁹ Cf. TECHNORATI MEDIA, « What's in it for the bloggers: motivations and consequences of blogging », *State of the blogosphere 2011*, [En ligne]. <http://technorati.com/blogging/article/state-of-the-blogosphere-2011-part2/#ixzz1gDduDlv3> (Page consultée le 11 décembre 2011).

⁴⁵⁰ Cf. Shayne BOWMAN / Chris WILLIS, *We Media – How audiences are shaping the future of news and information*, *op. cit.*, p. 25.

⁴⁵¹ Cf. TECHNORATI MEDIA, « Bloggers and the traditional media », *State of the blogosphere 2011*, [En ligne]. <http://technorati.com/blogging/article/state-of-the-blogosphere-2011-part1/page-2/> (Page consultée le 11 décembre 2011).

⁴⁵² Cf. *Coulisses de Bruxelles*, <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/> (Page consultée le 6 février 2012).

⁴⁵³ Cf. BBC, « Have your say », http://www.bbc.co.uk/news/have_your_say/ (Page consultée le 12 décembre 2011).

⁴⁵⁴ Cf. « Russian election: Biggest protests since fall of USSR », *BBC News - Europe*, 10.12.11, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-16122524> (Page consultée le 10 décembre 2011).

accordant le statut des « correspondants par accident »⁴⁵⁵, il s'instaure une proximité qui dépasse les moyens de la couverture médiatique classique. De même, l'annonce des attentats terroristes de Bombay de 2008 et de l'opération américaine visant à arrêter Osama Bin Laden⁴⁵⁶ par le service de micro-blogging *Twitter*, révèle la vitesse avec laquelle des nouvelles circulent globalement avant que les médias classiques en fournissent une couverture approfondie.

Les personnages publics tels que les hommes politiques peuvent se rapprocher des citoyens en 'tweetant' des actualités sur leur action politique où sur leurs déplacements ce qui les rend « infiniment plus humains, plongés dans une régressive cour de récré qui prend les atours rassurants d'une discussion entre amis »⁴⁵⁷. En même temps, le fait que chacun est en mesure de prendre la parole à des coûts relativement faibles et de manière anonyme constitue une structure d'opportunité pour les acteurs qui traditionnellement ne disposent que de ressources limitées telles les organisations de la société civile. La force de communication par le biais de laquelle les citoyens se (ré)approprient l'espace public *par le bas* à travers des blogs et des réseaux sociaux, constitue selon les termes de Nye un « *soft power* »⁴⁵⁸ qui peut s'opposer au *hard power* militaire étatique observé pendant le 'printemps arabe'. Ainsi, un sympathisant du mouvement *Occupy Wall Street* constate lors de l'expulsion des manifestants du Parc Zuccotti à New York que « les kalachnikovs des manifestants, ce sont leurs caméras qui diffusent en streaming chaque événement à travers le pays. Nous assistons au début d'une révolution médiatique globale »⁴⁵⁹.

Cette « transformation would result from, first, the fact that communication processes have finally been freed from the arbitration of journalism exercised in traditional media circles and, second, innovative forms of direct interaction »⁴⁶⁰. Les TIC démocratisent l'accès aux médias qui auparavant ont été essentiellement dominés par les professionnels du politique et les personnes publiques. « En ligne, lecteurs et journalistes vivent dans le même monde et les liens qui se nouent entre eux permettent de construire l'information de façon collaborative. Le 'networked journalism' est un processus et non un produit »⁴⁶¹. Pourtant, l'enjeu de la qualité et la représentativité des informations persiste. « Citizen journalism - for the 1 % or the 99 % ? »⁴⁶². La BBC constate que seulement 1 % d'environ cinq millions d'internautes qui fréquentent son site web réagissent aux articles. D'une part, il en résulte une variété d'opinions qui reflète la diversité des sociétés contemporaines et enrichit la couverture médiatique. D'autre part, les journalistes professionnels mettent en garde contre les risques de lobbyisme et de populisme. Ils préconisent que les médias classiques doivent garder le contrôle sur l'agenda setting' et sont tenus de veiller à la modération des commentaires sur leurs sites web afin de préserver leur impartialité⁴⁶³.

Compte tenu que le modèle « 'publish, then filter' » du 'journalisme citoyen' inverse la démarche traditionnelle de « 'filter, then publish' »⁴⁶⁴, on constate qu'Internet est également utilisé pour propager des idéologies extrémistes difficiles à contrôler. Ainsi, l'instigateur des attentats d'Oslo de juillet 2011 qui faisait partie de la droite nationale-conservatrice norvégienne, avait publié un manifeste sur Internet juste avant son action meurtrière. Il a également exprimé des opinions racistes sur *document.no* qui se considère comme blog de 'journalisme citoyen' prônant que « free information and opinion is a prerequisite for a free society »⁴⁶⁵, pourtant le site web est controversé à cause de sa tonalité anti-islamiste et xénophobe⁴⁶⁶.

⁴⁵⁵ Peter HORROCKS, « Value of citizen journalism », *BBC News - The Editors*, 7.01.08, [En ligne]. http://www.bbc.co.uk/blogs/theeditors/2008/01/value_of_citizen_journalism.html (Page consultée le 10 décembre 2011).

⁴⁵⁶ REUTERS, *Captured on Twitter: Raid against Osama bin Laden*, 2.5.11, [En ligne]. <http://www.reuters.com/article/2011/05/02/us-binladen-twitter-idUSTRE7412MW20110502> (Page consultée le 9 décembre 2011).

⁴⁵⁷ Vincent GLAD, « Twitter », in Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 39.

⁴⁵⁸ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 220.

⁴⁵⁹ Wylie STECKLOW in Stéphane BUSSARD, « Pourquoi 'Occupy Wall Street' va durer », *op. cit.*

⁴⁶⁰ Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 50.

⁴⁶¹ Charlie BECKETT in Alice ANTHEAUME, « La révolution du 'live' », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 5.

⁴⁶² Cf. Peter HORROCKS, « Value of citizen journalism », *op. cit.*

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ Shayne BOWMAN / Chris WILLIS, *We Media – How audiences are shaping the future of news and information*, *op. cit.*, p. 12.

⁴⁶⁵ Document.no, <http://www.document.no/kategori/english/> (Page consultée le 12 décembre 2011).

De même, le cas du comédien français Montiel déclaré mort à tort par un message de *Twitter* qui a été 'retweeté' par d'autres internautes, révèle à la fois le pouvoir des TIC et illustre l'enjeu de la véracité des informations⁴⁶⁷. Ainsi, le 'journalisme citoyen' constitue un premier témoignage mais les 140 signes d'un *tweet* ne permettent guère une analyse approfondie des événements. En outre, la citation de ces messages courts en tant que source journalistique est critiquée, car le 'gazouillis' ne se comprend que dans un certain contexte⁴⁶⁸ et perd de pertinence hors de « l'actualité chaude »⁴⁶⁹. Par conséquent, les médias classiques ne sont pas bouleversés mais se voient complétés par les nouvelles technologies dans un modèle de « netcasting without a centre sustained by its dual role as sender and receiver at the disposition of its users »⁴⁷⁰. Puisque la liberté d'expression constitue un des principes fondamentaux de la démocratie électronique et ainsi jouit d'une définition large, il s'agit de définir des règles pour « une zone grise située à l'exacte intersection entre la parole publique et la parole privée »⁴⁷¹.

À l'échelle européenne les initiatives du 'journalisme participatif' *Café Babel* lancé par des étudiants en Erasmus à l'Institut d'études politiques de Strasbourg en 2001, et *Eur@adioNantes* s'avèrent intéressantes quant à la sensibilisation des jeunes aux enjeux de l'UE et « l'édification d'une conscience citoyenne européenne »⁴⁷² par le biais des TIC. Les citoyens journalistes peuvent contribuer au magazine européen en ligne 'cafebabel.com' dans leur langue maternelle. Les articles adoptant une perspective européenne sont ensuite traduits en anglais, français, polonais, allemand, espagnol ainsi qu'en italien par des bénévoles et se voient édités par des journalistes professionnels⁴⁷³. De même, le site web héberge des blogs multilingues et œuvre à l'instauration de débats paneuropéens. Ainsi, le portail web cherche à porter « la voix de l'eurogénération - la première génération qui vit l'Europe au quotidien »⁴⁷⁴.

En poursuivant une approche similaire, le projet *Eur@adioNantes* né sous le coup du refus français du Traité constitutionnel en 2005 promeut un « journalisme européen de proximité »⁴⁷⁵. « La singularité d'*Eur@adioNantes*, c'est une information pensée avec un perpétuel mouvement entre l'échelon local et l'échelon européen »⁴⁷⁶. Les journalistes radio partent des enjeux locaux afin d'aborder l'impact de l'UE sur la vie quotidienne des citoyens européens. Ainsi, l'action des institutions communautaires qui sont souvent perçues comme éloignées de la réalité du terrain de l'application des leurs politiques publiques est rendue visible. Des émissions de la chaîne d'information européenne sont diffusées par une antenne radio classique ainsi que sur son site web, sur lequel des informations supplémentaires sont également mises à disposition. Compte tenu que concevoir un reportage audio requiert plus de ressources que rédiger un article, des bénévoles peuvent contribuer à l'équipe d'*Eur@adioNantes*, pourtant celle-ci est essentiellement composée par des futurs journalistes européens et des professionnels expérimentés provenant des différents États membres. Ainsi, la « radio-école européenne »⁴⁷⁷ basée à Nantes offre une formation journalistique innovatrice qui dépasse le concept du 'journalisme citoyen' et dont la nature interdisciplinaire et interculturelle se distingue de la formation classique nationale qui ne sensibilise guère à une perspective européenne. Par conséquent, la transposition du modèle d'*Eur@adioNantes* à d'autres villes au sein de l'Union pourrait s'avérer intéressante quant au développement d'un « réseau [...] de médias européens »⁴⁷⁸.

⁴⁶⁶ Cf. Titus PLATTNER, « La folie meurtrière d'Anders Behring B. », *Le Matin Dimanche*, 23.07.11, [En ligne]. <http://www.lematin.ch/actu/monde/anders-behring-b-etait-%C2%ABtres-calme-timide-et-poli%C2%BB-mais-avait-des-armes-et-6-tonnes-d%E2%80%99eng> (Page consultée le 12 décembre 2011).

⁴⁶⁷ Cf. Vincent GLAD, « Twitter », *op. cit.*, p. 37.

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p. 38.

⁴⁶⁹ Vincent GLAD, « Twitter », *op. cit.*, p. 36.

⁴⁷⁰ Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 50.

⁴⁷¹ Vincent GLAD, « Twitter », *op. cit.*, p. 39.

⁴⁷² « Concept », <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=concept> (Page consultée le 5 mars 2012).

⁴⁷³ Cf. « Nos activités », <http://www.cafebabel.fr/about/activity/> (Page consultée le 5 mars 2012).

⁴⁷⁴ « À propos de cafebabel.com », <http://www.cafebabel.fr/about/cafebabel/> (Page consultée le 5 mars 2012).

⁴⁷⁵ « Concept », <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=concept> (Page consultée le 5 mars 2012).

⁴⁷⁶ *Ibid.*

⁴⁷⁷ « Historique », <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=historique> (Page consultée le 5 mars 2012).

⁴⁷⁸ « Concept », <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=concept> (Page consultée le 5 mars 2012).

3.2.3. Les réseaux sociaux comme moyen de mobilisation : le cas du printemps arabe en tant que 'révolution Facebook' ?

Les TIC démocratisent l'accès à l'information et réduisent les coûts de communication ainsi que les obstacles psychologiques à la prise de parole en public. Cependant, le 'cyber-activisme' soit à travers des blogs, soit par le biais des réseaux sociaux constitue d'abord une façon de se promouvoir soi-même, ce qui ne se transforme pas automatiquement en une citoyenneté européenne active. Dans cette optique, nous évaluerons dans quelle mesure les médias sociaux parviennent à construire une dynamique de groupe propre et sous quelles conditions ces mouvements virtuels se traduisent par une mobilisation sur le terrain.

a) De l'engagement individuel en ligne à l'action collective sur le terrain

Contrairement aux médias traditionnels, les informations sont publiées avant d'être filtrées et hiérarchisées par des internautes. Ainsi, « les opérations [...] de sélection, d'agrégation, de coordination et de légitimation au sein de l'espace public ne s'exercent pas *a priori* mais plutôt *a posteriori* »⁴⁷⁹. Face à cet « accelerated pluralism »⁴⁸⁰ d'opinions sur la Toile, la recherche des internautes qui s'associent aux mêmes idées introduit une nouvelle logique dans la formation des mouvements sociaux. En général, ces derniers partagent une identité, une idéologie ou des revendications. « Collective efficacy comes when disenchanted individuals, first, recognize themselves as a group with a shared grievance, and second, believe that collective action can reduce or eradicate the source of grievance »⁴⁸¹.

En facilitant la mise en contact des personnes dispersées autour du globe qui se voient confrontées à des préoccupations similaires mais souvent ne disposent que de ressources restreintes, les TIC peuvent regrouper des engagements individuels et transformer des contacts faibles en liens transnationaux forts⁴⁸². Ainsi, l'appel aux manifestations par le biais de *Facebook* soit dans des démocraties pluralistes lors de l'Occupy Day' du 15 octobre 2011, soit au sein des systèmes autoritaires, témoigne d'une grande efficacité sans pour autant reposer sur une hiérarchie interne ou un 'leader' caractéristiques des formes d'action collective traditionnelle⁴⁸³. Au sein des États où la surveillance règne sur l'espace public, il s'avère notamment important de se rendre compte que d'autres citoyens partagent des idées critiques. « Se sentir nombreux a certainement donné du courage aux révolutionnaires »⁴⁸⁴ du printemps arabe. Compte tenu qu'il n'aboutit pas automatiquement à un changement du système politique, le « 'slacktivism' whereby casual participants seek social change through low-cost activities, such as joining *Facebook* [...] groups »⁴⁸⁵ est en mesure de sensibiliser des nombreux citoyens à une cause précise. Malgré le fait que les régimes autocratiques disposent du pouvoir de couper Internet, celui-ci constitue un canal de communication supplémentaire qui parvient éventuellement à contourner la censure étatique des médias traditionnels. Cela induit, a contrario, que les développements au sein des pays expulsant les correspondants étrangers comme récemment observé en Syrie sont essentiellement communiqués par le biais du 'journalisme citoyen' reposant sur les TIC⁴⁸⁶. Même si la vérification des informations ainsi diffusées exige de la prudence et nécessite souvent l'expertise des médias traditionnels, ce dernier constitue néanmoins un instrument puissant.

⁴⁷⁹ Dominique CARDON / Fabien GRANJON, « Comment les internautes se mobilisent pour défendre leurs idées », in Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 77.

⁴⁸⁰ BIMBER in Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, p. 449.

⁴⁸¹ Laura HUEY, « A social movement for privacy/against surveillance? Some difficulties in engendering mass resistance on a land of twitter and tweets », *op. cit.*, p. 700.

⁴⁸² Cf. Dominique CARDON / Fabien GRANJON, « Comment les internautes se mobilisent pour défendre leurs idées », *op. cit.*, p. 78.

⁴⁸³ Cf. SCOTT et STREET in Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *Political communication*, Vol. 22 No. 2, 2005, p. 11, [En ligne]. http://eprints.lse.ac.uk/3022/1/Online_political_debate_%28LSE%29.pdf (Page consultée le 23 février 2012).

⁴⁸⁴ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *Largeur.com*, 11.07.11, [En ligne]. <http://largeur.com/?p=3452> (Page consultée le 20 septembre 2011).

⁴⁸⁵ Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 38.

⁴⁸⁶ Cf. Jörg ARMBRUSTER, « Journalisten in Syrien - Kein Krieg in Homs? », *tagesschau.de*, 19.12.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/syrien946.html> (Page consultée le 19 décembre 2011).

En 2001, le mouvement de protestations exigeant la démission du président des Philippines, Estrada, à cause de son implication dans une affaire de corruption a été essentiellement organisé par des messages SMS et démontrait pour la première fois le potentiel des nouvelles technologies de contribuer à la destitution d'un dirigeant politique⁴⁸⁷. De même, le rôle des médias sociaux, notamment de la blogosphère et de *Twitter*, a été évoqué dans le contexte de la 'révolution verte' de 2009 en Iran. En espèce, la diaspora iranienne a globalement soutenu les révoltes en diffusant des informations sur les réseaux sociaux et s'est montrée solidaire avec les activistes sur le terrain en établissant des proxys serveurs afin de contourner la censure étatique d'Internet⁴⁸⁸. Cependant, le régime d'Ahmadinejad est sorti victorieux de la crise en maintenant son emprise sur le pays. A contrario, les révoltes en Tunisie et en Egypte ont réussi à mettre fin à l'ère Ben Ali et Moubarak. Les événements en Afrique du Nord au premier semestre 2011 ont été surnommés « révolution 2.0 »⁴⁸⁹ ou « révolution Facebook »⁴⁹⁰. Bien que les différences en termes d'accès aux nouvelles technologies soient plus prononcées dans le monde arabe qu'au sein de l'UE, les citoyens tunisiens et égyptiens ont été mobilisés à grande échelle par le biais des TIC. « Comme si le réseau avait réussi à faire chuter deux dictateurs, faisant souffler un vent de liberté sur la Toile, ainsi que l'espoir de voir se propager cette énergie libératrice dans toutes les autres dictatures »⁴⁹¹. Ainsi, nous examinerons dans quelle mesure cette qualification forgée par la presse internationale est adéquate et comment les nouvelles technologies peuvent engendrer une conscience politique *par le bas*, en particulier parmi les jeunes souvent jugés comme *dépolitisés* dans « l'apathie sociopolitique générée »⁴⁹² par les régimes autocratiques dans la région.

b) Le développement d'une dynamique révolutionnaire transnationale

Les vagues de protestation dans le monde arabe de 2011 sont souvent comparées aux événements des années 1990 en Europe de l'Est, cependant « the difference between then and now is the rise of digital media and a globalised 24x7 news culture »⁴⁹³. Les nouvelles technologies s'insèrent dans la remise en cause croissante du monopole étatique sur l'information déclenchée dans le paysage médiatique arabe par la chaîne de télévision satellitaire *Al Jazeera* fondée en 1996⁴⁹⁴. Compte tenu que c'est le contexte sociopolitique qui donne lieu à l'action protestataire dans un pays donné et que des liens ont toujours existé entre les militants des pays arabes⁴⁹⁵, la dynamique transnationale du printemps arabe s'avère intéressante. Les TIC permettent d'élargir le cercle d'acteurs ainsi que de renforcer les échanges d'une façon novatrice en reliant les contestataires, et se voient appropriées par des activistes en tant qu'instruments de mobilisation et de coordination⁴⁹⁶. En intervenant sur des blogs égyptiens, des blogueurs tunisiens ont transféré leurs connaissances pratiques comme par exemple la protection contre le

⁴⁸⁷ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 28.

⁴⁸⁸ Cf. Ethan ZUCKERMAN, « The First Twitter Revolution? », *Foreign Policy*, 14.01.11, [En ligne]. http://www.foreignpolicy.com/articles/2011/01/14/the_first_twitter_revolution (Page consultée le 28 novembre 2011).

⁴⁸⁹ François-Bernard HUYGHE, « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 1.

⁴⁹⁰ Cf. Marie ANSQUER, « La révolution Facebook en marche », *op. cit.*

⁴⁹¹ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁴⁹² Youssef EL CHAZLI, « L'engagement politique dans 'la génération Facebook', La situation de l'action collective protestataire en Egypte à la lumière des événements du 6 avril 2008 et 2009 », *Revue Averois*, n°1, 8.06.2009, p. 8, [En ligne]. <http://revueaverroestest.files.wordpress.com/2011/04/art-el-chazli-revue-averroc3a8s-n1-focus-juin2009.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2011).

⁴⁹³ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *Networking European Citizenship Education (NECE)*, European Workshop on Perspectives of Web 2.0 for Citizenship Education in Europe, Brno/Czech Republic, 7-9 April 2011, p. 6, [En ligne]. <http://www.bpb.de/files/KKY9CZ.pdf> (Page consultée le 5 septembre 2011).

⁴⁹⁴ Cf. Mohammed EL OIFI, « L'autonomisation des opinions publiques », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 10.

⁴⁹⁵ Cf. RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, « Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli », Partie 3, 20.04.2011, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3060539-medialogues-du-20-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

⁴⁹⁶ Cf. Youssef EL CHAZLI, « L'engagement politique dans 'la génération Facebook', La situation de l'action collective protestataire en Egypte à la lumière des événements du 6 avril 2008 et 2009 », *op. cit.*, p. 2.

gaz lacrymogène employé par les forces de l'ordre⁴⁹⁷. Le monde apprend le geste de Mohamed Bouazizi qui s'est immolé par le feu à Sidi Bouzid en décembre 2010 afin de contester la misère sociale et la corruption de l'administration publique à partir d'une vidéo téléchargée vers *Facebook* et diffusée par *Al Jazeera* par la suite, qui montre sa mère manifestant à la mairie⁴⁹⁸. Le coup de désespoir du jeune vendeur ambulancier tunisien déclenche une vague de manifestations contre le régime Ben Ali qui se propage par la suite en Égypte, au Yémen, au Bahreïn, au Maroc ainsi qu'en Libye et en Syrie⁴⁹⁹.

En Égypte plusieurs moments mobilisateurs ont promu une politisation par le bas sur la base de laquelle la révolte de 2011 pouvait se dérouler. L'élection présidentielle de 2005 suscitait une mobilisation forte, pourtant elle n'aboutit pas à un changement de régime. Face à la censure renforcée de la sphère politique par la suite, l'engagement oppositionnel s'est tourné vers le numérique. Les coûts décroissants de la connexion Internet et l'apparition des cybercafés généralisent l'accès au Net dont l'usage est très répandu parmi les jeunes qui représentent 60 %⁵⁰⁰ de la population égyptienne et pour lesquels « Internet has fused with everyday life »⁵⁰¹. En même temps, « le lien entre social et politique se (re)fait à l'issue de la chute considérable du niveau de vie des citoyens égyptiens »⁵⁰² ce qui déclenche une (re)politisation de l'espace public.

Internet est « popularisé en tant qu'outil de mobilisation »⁵⁰³ par le *Mouvement de la Jeunesse du 6 avril* fondé en 2008. Les activistes qui s'organisent par le biais d'un groupe *Facebook* et revendiquent la démocratisation du pays ont joué un rôle clé quant à l'appel à l'action collective pour le 25 janvier 2011⁵⁰⁴. « Alors que les médias traditionnels contrôlés par le gouvernement ne parlaient pas de ce type d'événement, des pages comme *'We are all Khaled Saïd'*⁵⁰⁵, appelant à la mobilisation et à la révolte sont apparues »⁵⁰⁶. La page *Facebook* lancée par le cyberdissident et responsable marketing de *Google* pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, Wael Ghonim, afin de rappeler le destin du blogueur Khaled Saïd qui a été torturé à mort par des policiers en juin 2010 après avoir divulgué les pratiques des forces de l'ordre sur la Toile, s'est constamment politisée et aujourd'hui réunit des militants politiques ainsi que des citoyens ordinaires.⁵⁰⁷ Comme en Tunisie, une jeune victime de la torture étatique est ainsi devenue le symbole de la révolte⁵⁰⁸.

Dans ce contexte, la chute du dirigeant tunisien Ben Ali le 14 janvier 2011 fait écho en Égypte. Les manifestations contre la torture programmées le 25 janvier se transforment en mouvement contestataire du régime Moubarak « planifié et coordonné par le noyau dur des activistes, en concertation avec les

⁴⁹⁷ Cf. Kurt ANDERSEN, « Person of the year 2011: The protester », *Time Magazine*, December 26, 2011 / January 2, 2012, p. 54.

⁴⁹⁸ Cf. Johnny WEST, « Karama! Journeys through the Arab Spring », *BBC World Service*, émission du 9 août 2011, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/programmes/p00jpyx2> (Page consultée le 11 août 2011).

⁴⁹⁹ Cf. Angélique MOUNIER-KUHN, « Mohamed, si tu savais... », *Le Temps*, 16.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/c64b7c64-2762-11e1-bf52-5aa616011094/Mohamed_si_tu_savais (Page consultée le 16 décembre 2011).

⁵⁰⁰ Cf. Rick STENGEL in Kurt ANDERSEN, « Person of the year 2011: The protester », *op. cit.*, p. 43.

⁵⁰¹ Johnny WEST, « Karama! Journeys through the Arab Spring », *op. cit.*

⁵⁰² Youssef EL CHAZLI, « L'engagement politique dans 'la génération Facebook', La situation de l'action collective protestataire en Égypte à la lumière des événements du 6 avril 2008 et 2009 », *op. cit.*, p. 11.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁰⁴ Le mouvement a été lancé sur Internet en 2008 pour soutenir l'appel à la grève générale des ouvriers du coton de Mahala el-Kubra. Cf. Sarah LEDUC, « Le Mouvement du 6 avril, agitateur de la Toile égyptienne », *France24.com*, 1.02.2011, [En ligne]. <http://www.france24.com/fr/20110126-mouvement-six-avril-mobilisation-jeunesse-egyptienne-toile-manifestation-egypte-moubarak-le-caire-ouvriers-coton> (Page consultée le 10 décembre 2011).

⁵⁰⁵ Cf. « We are all Khaled Saïd », <http://www.facebook.com/elshaheed.co.uk> (Page consultée le 15 décembre 2011).

⁵⁰⁶ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁵⁰⁷ Youssef EL CHAZLI, « Une lecture de la 'révolution égyptienne' », *CERI CNRS*, Sciences Po Paris, avril 2011, p. 3, [En ligne]. http://www.ceri-sciencespo.com/archive/2011/avril/art_yec.pdf (Page consultée le 17 septembre 2011).

⁵⁰⁸ Basile LEMAIRE, « Khaled Saïd, icône de la révolte égyptienne sur le Web », *L'Express.fr*, 30.01.11, [En ligne]. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/khaled-said-icone-de-la-revolte-egyptienne-sur-le-web_956738.html (Page consultée le 26 novembre 2011).

internautes sympathisants qui avaient déjà fait leur apprentissage de l'action collective à l'occasion des événements précédents »⁵⁰⁹. Par le biais des TIC, l'action protestataire auparavant organisée localement devient envisageable au-delà des frontières nationales. De même, les blogs qui au début constituaient des 'journaux intimes' se sont politisés⁵¹⁰. En suivant les débats de la blogosphère ou sur *Facebook*, les jeunes désormais partagent la conviction qu'ils peuvent coordonner leurs actions afin de réaliser leurs revendications⁵¹¹. Par conséquent, Internet constitue une structure d'opportunité permettant aux citoyens de faire entendre leur voix et de coordonner leurs actions sur le terrain sans pour autant disposer de pouvoir institutionnel. « En utilisant à la fois les réseaux de communication horizontaux et les médias traditionnels, ils augmentent leur chance de jouer un rôle dans le changement politique »⁵¹².

Ainsi, on constate que chaque outil technique assume une fonction différente. « Alongside traditional activism and action, the tools of the trade today are the internet (for information dissemination and news), social media (to connect and coordinate), mobile phones (to capture what happens) and digital, particularly satellite, television to report it »⁵¹³. En Egypte, *Facebook* et le réseau social des Frères musulmans ont joué un rôle important⁵¹⁴ pour initier la manifestation du 25 janvier. En Tunisie, par contre, les médias sociaux ont plutôt été utilisés en tant que « support opérationnel »⁵¹⁵ au cours des manifestations.

Les réseaux sociaux reposent sur des liens interpersonnels qui se sont formés d'abord sur le terrain. Avant de s'accepter en tant qu'"amis" sur la Toile, les internautes se sont rencontrés personnellement au moins une fois⁵¹⁶. Par conséquent, ce n'est pas le virtuel qui crée le lien, pourtant *Facebook* facilite le maintien des contacts. En permettant d'organiser des événements et d'y inviter des participants, les réseaux sociaux constituent un instrument de collaboration et de réseautage au préalable de l'action collective dans l'espace public⁵¹⁷. « Facebook's role [...] across North Africa is to show a growing mass public that they are not alone; suddenly made visible on their social networks is an emerging pan-Arab movement for change, from which individual citizens have quickly taken courage and then action »⁵¹⁸.

A contrario, *Twitter* est utilisé quand les manifestations sont en cours afin de les coordonner et de communiquer en temps réel. « On reçoit des informations pratiques sur les lieux de rassemblement sur son portable »⁵¹⁹. En Egypte 40 à 45 messages courts ont été envoyés par minute à l'apogée de la révolte⁵²⁰. Ainsi, l'action dans la rue s'est vue assortie d'une politisation croissante des blogs promouvant le débat ainsi que de la découverte de *Facebook* et *Twitter* en tant que moyens de soutenir la contestation face au régime et de faire circuler rapidement des informations. En Egypte, c'étaient d'abord les citoyens provenant d'une classe bourgeoise et éduquée déjà engagée sur la Toile, qui descendent dans les rues avant que les participants aux manifestations se diversifient à partir du 28 janvier⁵²¹. Lors des grandes

⁵⁰⁹ Youssef EL CHAZLI, « Une lecture de la 'révolution égyptienne' », *op. cit.*, p. 3.

⁵¹⁰ Cf. RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 1, 12.04.2012, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3043751-medialogues-du-12-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

⁵¹¹ Cf. Youssef EL CHAZLI, « L'engagement politique dans 'la génération Facebook', La situation de l'action collective protestataire en Egypte à la lumière des événements du 6 avril 2008 et 2009 », *op. cit.*, p. 8.

⁵¹² Dominique CARDON / Fabien GRANJON, « Comment les internautes se mobilisent pour défendre leurs idées », *op. cit.*, p. 79.

⁵¹³ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 7.

⁵¹⁴ Mathieu GUIDÈRE, « Tunisie, Égypte, Libye : À chaque révolution sa communication », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 2.

⁵¹⁵ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁵¹⁶ RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 2, 14.04.2011, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3048765-medialogues-du-14-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

⁵¹⁷ Cf. Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 6.

⁵¹⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁵¹⁹ RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 2, *op. cit.*

⁵²⁰ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 7.

⁵²¹ Cf. RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 1, *op. cit.*

manifestations, l'engagement virtuel dit 'propagandiste' et celui-ci sur le terrain qualifié en tant qu' 'activiste' confluent⁵²². Cette combinaison des modes de communication 'en et hors ligne' ainsi que la flexibilité de changer entre eux constitue un atout des mouvements sociaux contemporains qui les distingue de l'action des partis politiques classiques pour lesquels la présence sur la Toile souvent ne constitue qu'un moyen de représentation supplémentaire.⁵²³

Au-delà du Maghreb, le printemps arabe a suscité une « couverture médiatique inédite, réactualisée en permanence via une nouvelle narration »⁵²⁴ interactive fusionnant les TIC et les médias traditionnels. Étant donné que ces derniers sont contrôlés par l'État, c'étaient les applications du web 2.0 qui ont officialisé les révoltes⁵²⁵ en diffusant des vidéos ainsi que des articles et des commentaires du terrain. D'une part, ce format « live »⁵²⁶ explique l'intérêt global pour les événements en Afrique du Nord et illustre comment le mouvement de protestation s'est propagé. D'autre part, dans la mesure où les médias sociaux en tant que moyens d'organisation des mouvements de protestations se répandent, le contrôle d'Internet par des régimes autoritaires est renforcé.

c) Contrôle d'Internet

« The state is gaining increasingly sophisticated means of monitoring, interdicting, or co-opting these [ICT NDA] tools »⁵²⁷. Ainsi, la 'révolution verte' de 2009 en Iran a démontré qu'en cas d'échec des actions de contestation, les régimes intensifient leurs efforts pour censurer les médias sociaux et contrôler les dissidents. Au sein des systèmes centralisés, les autorités sont en mesure de couper Internet, les services de télécommunication ainsi que l'électricité à tout moment⁵²⁸. De même, les réseaux sociaux sont utilisés par les autorités étatiques pour amplifier leur propagande et afin de renforcer leur emprise sur l'espace public par le biais des informations personnelles qui deviennent ainsi accessibles aux forces de l'ordre. Par extrapolation, « Internet est une arme à double tranchant : outil libertaire, mais aussi de surveillance »⁵²⁹.

En Tunisie, le contrôle des médias par le régime de Ben Ali empêchait une couverture des événements à Sidi Bouzid par les médias classiques. Cependant, les mesures prises depuis 2005 pour bloquer les médias sociaux se sont avérées insuffisantes. Le gouvernement a entre autres lancé des attaques 'phishing' afin d'obtenir les mots de passe des comptes *gmail* et *Facebook* des cyberactivistes pour pouvoir surveiller leurs activités en ligne⁵³⁰. « Sur les réseaux, une cyber-résistance était en place depuis plusieurs années. Mais les blogs d'opposants ont été systématiquement bloqués et leurs auteurs arrêtés »⁵³¹. Cela dit, les autorités n'ont ni réussi à censurer *Facebook* en tant que tel ni à empêcher la distribution des vidéos par le biais de *YouTube*⁵³².

Compte tenu de l'expérience tunisienne, le régime Moubarak a décidé de couper Internet ainsi que les services de télécommunication suite aux manifestations du 25 janvier⁵³³. Pourtant, cela est intervenu trop tard puisque les citoyens ont déjà été mobilisés. De même, en se concentrant sur le mouvement islamiste, les services secrets ont méconnu le rôle de la jeunesse et de la classe moyenne qui constituaient le moteur des révoltes⁵³⁴.

⁵²² Cf. Mathieu GUIDÈRE, « Tunisie, Égypte, Libye : À chaque révolution sa communication » , *op. cit.*, p. 2.

⁵²³ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 134.

⁵²⁴ Alice ANTHEAUME, « La révolution du 'live' » , *op. cit.*, p. 5.

⁵²⁵ Cf. RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 3, *op. cit.*

⁵²⁶ Alice ANTHEAUME, « La révolution du 'live' » , *op. cit.*, p. 5.

⁵²⁷ Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change » , *op. cit.*, p. 38.

⁵²⁸ Cf. Mathieu GUIDÈRE, « Tunisie, Égypte, Libye : À chaque révolution sa communication » , *op. cit.*, p. 2.

⁵²⁹ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe » , *op. cit.*

⁵³⁰ Cf. Ethan ZUCKERMAN, « The First Twitter Revolution? » , *op. cit.*

⁵³¹ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe » , *op. cit.*

⁵³² Cf. Ethan ZUCKERMAN, « The First Twitter Revolution? » , *op. cit.*

⁵³³ Cf. Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe » , *op. cit.*

⁵³⁴ Cf. RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 1, *op. cit.*

Le Parlement européen a rendu hommage aux activistes du printemps arabe pour leur engagement au nom de la liberté de l'expression et des droits de l'homme en leur remettant le *Prix Sakharov 2011*⁵³⁵. A contrario, les régimes autoritaires ont renforcé leur surveillance sur la Toile lors des révoltes dans le monde arabe. L'Iran a créé une « cyber-police »⁵³⁶ qui désormais oblige les propriétaires des cybercafés à installer des caméras de surveillance dans leurs locaux afin d'identifier les usagers. En vue des élections législatives du 2 mars 2012, cela visait à entraver l'action oppositionnelle sur le Net. À l'instar du régime iranien qui a développé un système de filtrage complexe afin de bloquer des sites web occidentaux, la Biélorussie a restreint l'accès aux services étrangers de courrier électronique et de transactions financières. Ainsi, « la 'dernière dictature d'Europe', comme est souvent surnommée la Biélorussie, pourrait bientôt devenir 'la première e-dictature d'Europe' »⁵³⁷. Les contre-mesures mises en place lors de l'expérience du printemps arabe révèlent que le potentiel démocratique des TIC est ambigu et dépend essentiellement « des motivations et des stratégies des usagers »⁵³⁸. Selon l'organisation non gouvernementale *Reporters sans frontières* la Chine constitue avec 68 cyber-activistes emprisonnés au début 2012 « la plus grande prison au monde pour les net-citoyens »⁵³⁹. Cependant, sur sa liste des 'pays sous surveillance' figure également la France à cause des mesures de filtrage d'Internet, ce qui va à l'encontre de la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE (CJUE) jugeant que « le filtrage généralisé du Net porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens européens, et notamment à la libre circulation de l'information sur le Net »⁵⁴⁰. Par conséquent, « un risque pèse constamment sur les nouvelles formes de participation citoyenne, celui d'un contrôle [...] par les gouvernements [...] des activités numériques des dissidents »⁵⁴¹.

Pourtant, les répercussions d'une coupure d'Internet et des services de télécommunications sur l'économie de l'État en question souvent ne sont guère abordées. Ainsi, Moubarak et deux ex-ministres égyptiens ont été condamnés à une amende de 90 millions de dollars pour avoir ordonné le « plus grand black-out jamais orchestré officiellement »⁵⁴² lors des révoltes du 25 janvier 2011. Puisque l'économie moderne dépend essentiellement des nouvelles technologies, leur déconnexion à grande échelle pendant plusieurs jours affecte non seulement les opposants du régime mais également ses sympathisants et exacerbe davantage la frustration socio-économique⁵⁴³. Ce dilemme induit, a contrario, que la censure des sites Internet spécifiques peut être perçue en tant que tentative du gouvernement de cacher certains enjeux intentionnellement ce qui, le cas échéant, mobilise les citoyens à descendre dans les rues. De même, le blocage des services qui ne sont pas utilisés à des fins politiques, tels que les sites web de partage de photos, mais se voient bloqués par une censure ample pourrait susciter des contestations de la part des citoyens qui ne soutiennent pas forcément les révolutionnaires. Ce phénomène a été dénommé par Zuckerman comme « the cute cat theory of digital activism: Specific tools designed to defeat state censorship (such as proxy servers) can be shut down with little political penalty, but broader tools that the larger population uses to, say, share pictures of cute cats are harder to shut down »⁵⁴⁴.

⁵³⁵ PARLEMENT EUROPÉEN, « Le Printemps arabe distingué par le Prix Sakharov 2011 », 15.12.11, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/content/20111014FCS29297/html/Le-Printemps-arabe-distingu%C3%A9-par-le-prix-Sakharov-2011> (Page consultée le 18 décembre 2011).

⁵³⁶ Yalda KIANI, « Irans Internet-Polizei erstickt Widerstand im Web », *tagesschau.de*, 29.02.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/iranwahl146.html> (Page consultée le 1 mars 2012).

⁵³⁷ Silver MEIKAR, « La Biélorussie, première e-dictature d'Europe », *eurotopics.net*, 05.01.12, [En ligne]. <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/article/ARTICLE98618-La-Bielorussie-premiere-e-dictature-d-Europe> (Page consultée le 6 janvier 2012).

⁵³⁸ Mohammed EL OIFI, « L'autonomisation des opinions publiques », *op. cit.*, p. 9.

⁵³⁹ REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Les ennemis d'internet – Rapport 2012*, 12.03.12, p. 20, [En ligne]. http://fr.rsf.org/IMG/pdf/rapport_ennemis_internet_2012 (Page consultée le 1 avril 2012).

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁴¹ Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 75.

⁵⁴² AFP, « Censure d'Internet: 90 millions d'amende pour Hosni Moubarak et deux ex-ministres », *Le Temps*, 29.05.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/406e4fb2-88fd-11e0-9be4-7d8e6350e51d/Lactualit%C3%A9_du_week-end (Page consultée le 11 octobre 2011).

⁵⁴³ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 39.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 37.

Les mesures des gouvernements occidentaux, notamment des États-Unis, conçues afin de promouvoir « Internet freedom »⁵⁴⁵ en tant qu'accès sans restriction au Net et ses services s'inscrit dans la volonté de lutter contre la censure des sites web étrangers tels que *Google* et *YouTube* au sein des systèmes autoritaires. Cependant, cette démarche souvent ne prend ni en compte les conditions sur le terrain ni les enjeux ayant déclenché l'action protestataire. Etant donné que le soutien étranger est parfois perçu en tant que tentative de l'Occident de diriger des mouvements d'opposition, cela peut aboutir à davantage de répression. L'approche instrumentaliste méconnaît également que les revendications citoyennes d'une modernisation et démocratisation du système politique doivent se réaliser par des réformes étatiques afin d'empêcher une déstabilisation permanente, ce qui ne peut pas être achevé à court terme et dépend essentiellement du degré de développement de la société civile. Ainsi, le printemps arabe disposait d'une dimension symbolique qui a facilité la réunion des mouvements divergents afin de lutter contre un 'ennemi commun' personifié par Ben Ali, Moubarak, Kadhafi, Saleh ou Assad. Pourtant, il se soulève la question de la viabilité de la transformation des systèmes en des États de droit au-delà de la destitution des dirigeants, ce qui pose des problèmes notamment en Egypte et en Libye⁵⁴⁶.

Dans cette optique, la transition démocratique des anciens États soviétiques après 1989 reposait sur des sociétés civiles fortes et bien organisées qui saisissaient le moment d'affaiblissement des régimes déclenché par un changement économique, afin de modifier l'équilibre de pouvoir en leur faveur⁵⁴⁷. Ainsi, les outils de communication n'ont pas renversé les systèmes communistes mais d'un point de vue habermassien, soutenaient le changement sociopolitique et la démocratisation de l'Europe⁵⁴⁸. Pareillement, les Égyptiens ont réussi à l'aide de *Google* et *Twitter* à contourner le blocage d'Internet⁵⁴⁹ et les réseaux sociaux ont facilité la contestation du système autocratique ainsi que de la situation socio-économique qui régnait dans les pays arabes. Pourtant, les outils techniques « n'ont pas fait la révolution »⁵⁵⁰. « Tunisians took to the streets due to decades of frustration, not in reaction to a WikiLeaks cable, a denial-of-service attack, or a Facebook update »⁵⁵¹. Ainsi, les révoltes dans le monde arabe renvoient à l'enjeu classique du calcul des coûts et des bénéfices de l'engagement. « Si les esprits et les cœurs n'étaient pas prêts, par millions, à répondre à l'appel des jeunes blogueurs, rien ne se serait passé »⁵⁵². Par conséquent, les médias sociaux en tant que tels ne changent pas les opinions publiques ni encouragent à la participation active, mais leur impact dépend plutôt du contexte sociopolitique et économique dans lequel ils s'insèrent. Dans cette logique, Shirky préconise d'adopter un « environmental view of Internet freedom »⁵⁵³ prenant en compte la capacité des TIC de renforcer la société civile sur le long terme sans l'existence de laquelle des réformes démocratiques ne sont guère envisageables⁵⁵⁴.

L'organisation de l'action protestataire en dehors de l'espace public traditionnel pose un défi supplémentaire aux autorités s'efforçant de la contrôler et la dote d'une dynamique novatrice. Ainsi, les nouvelles technologies semblent accélérer des changements sociaux et promeuvent l'interdépendance globale des sociétés contemporaines, cependant « it is only through the social appropriation of technology that it gains value »⁵⁵⁵. Dans la mesure où l'usage d'Internet devient normatif, il s'ajoute aux outils de mobilisation traditionnels sans pour autant les remplacer. Face à la répression des régimes tunisiens et égyptiens, les contestataires ont utilisé tous les moyens à leur disposition, entre autres le bouche à oreille

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁵⁴⁶ Cf. François-Bernard HUYGHE, « Les premières leçons des cyber-révoltes », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 17.

⁵⁴⁷ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 33.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁴⁹ Cf. Mathieu GUIDÈRE, « Tunisie, Égypte, Libye : À chaque révolution sa communication », *op. cit.*, p. 3.

⁵⁵⁰ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁵⁵¹ Ethan ZUCKERMAN, « The First Twitter Revolution? », *op. cit.*

⁵⁵² Mahmoud HUSSEIN, « Liberté place Tahrir », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 8.

⁵⁵³ Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 34.

⁵⁵⁴ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 35.

⁵⁵⁵ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 6.

par le biais duquel des informations apprises sur la Toile ont été communiquées dans les rues à ceux n'ayant pas accès aux TIC et aux analphabètes⁵⁵⁶. Ainsi, au sein des sociétés orientales la ville constitue toujours le réseau social le plus fort⁵⁵⁷. Par conséquent, il reste à voir si l'expérience d'une transformation de l'engagement virtuel en action collective sur le terrain aboutissant aux changements sociopolitiques persiste. Les mouvements des 'indignés' et d'Occupy' ainsi que les protestations en Russie jugées les plus importantes depuis vingt ans lors des élections législatives du 4 décembre 2011⁵⁵⁸ s'inscrivent dans cette tendance de mobilisation par les réseaux sociaux et démontrent qu'elle se propage au-delà de l'Afrique du Nord. Pourtant, même si les mouvements de protestations partagent certaines caractéristiques telles qu'une frustration socio-économique et le sentiment d'être exclu de la prise de décision politique notamment articulés par les jeunes, il n'existe pas de lien direct entre les différentes actions contestataires dont les raisons sont complexes et divergent selon les pays. Contrairement au mouvement altermondialiste qui est marqué par le « dialectical interplay between the Internet as a shaper of new social movements and as a channel for publicising protests »⁵⁵⁹, les événements de 2011 n'ont pas été structurés en réseau ni organisés au niveau global.

Qu'en-est-il des limites des nouvelles technologies ?

Le cas du printemps arabe démontre que les TIC promeuvent la liberté d'expression et peuvent jouer un rôle de catalyseur de l'action collective notamment au sein des systèmes autocratiques mais aussi dans les démocraties européennes. Grâce aux coûts de communication relativement faibles et à la rapidité avec laquelle les informations sont diffusées autour du globe, le citoyen lambda est en mesure d'entrer non seulement en contact avec ses amis, mais également avec des représentants politiques sans pour autant passer par les intermédiaires traditionnels⁵⁶⁰. De même, l'accès accru aux documents officiels, qui peut aboutir à un meilleur contrôle de l'action des acteurs politiques, constitue une valeur démocratique en tant que telle⁵⁶¹. La communication à la fois verticale et horizontale par le biais des applications du Web 2.0 a déclenché une transformation de la couverture médiatique vers des nouvelles pratiques journalistiques participatives et immédiates. Ainsi, Internet se présente comme « un facilitateur technique qui simplifie et fluidifie les contacts entre individus, leur permet d'économiser du temps, de multiplier leurs échanges »⁵⁶².

Les réseaux sociaux offrent une nouvelle dimension de regroupement des engagements individuels et d'organisation des mouvements sociaux à l'échelle européenne. Ces derniers « s'emparent d'outils de communication et en font des armes de contestation »⁵⁶³ ce qui en fusionnant avec des médias traditionnels peuvent susciter une ample mobilisation des citoyens. Ainsi, dans une perspective de longue durée, le potentiel démocratique des TIC repose essentiellement sur leur soutien au développement d'une sphère publique animée par une société civile forte⁵⁶⁴. Selon cette idée, la Commission européenne mise sur les nouveaux médias afin de contrecarrer le processus de « désaffiliation politique »⁵⁶⁵, de créer un espace de débat transnational et de promouvoir la participation citoyenne entre autres par le biais des consultations en ligne. En dehors du temps du processus législatif dans lequel cette dernière intervient, de sa dimension ainsi que de la combinaison des TIC et des outils de participation traditionnels, c'est le

⁵⁵⁶ Cf. Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁵⁵⁷ Cf. Pascal MÉNORET in RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 2, *op. cit.*

⁵⁵⁸ L'opposition avance que jusqu'à la moitié des 49,7 % de voix recueillies par le parti de Vladimir Poutine l'ont été par une falsification du processus de vote. Cf. Emmanuel GRYSZPAN, « Le Kremlin assiégé par la génération Internet », *Le Temps*, 10.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9dc2ef48-22a8-11e1-b562-a31adb0448dc/Le_Kremlin_assi%C3%A9g%C3%A9_par_la_g%C3%A9n%C3%A9ration_Internet (Page consultée le 10 décembre 2011).

⁵⁵⁹ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 133.

⁵⁶⁰ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 54.

⁵⁶¹ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁶² Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 253.

⁵⁶³ François-Bernard HUYGHE, « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 1.

⁵⁶⁴ Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 30.

⁵⁶⁵ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, *op. cit.*, p. 71.

retour d'informations de la part des autorités qui détermine le succès de la participation en ligne⁵⁶⁶. Pourtant, on constate que jusqu'à présent l'interactivité de ces dispositifs reste restreinte et que le potentiel démocratique des applications du Web 2.0 sont encore à exploiter par les institutions européennes⁵⁶⁷. De même, la multiplication et la circulation accélérée des informations ne se traduisent pas automatiquement par un intérêt politique des citoyens et leur engagement dans la sphère publique traditionnelle.

Ainsi, les critiques jugent quant au printemps arabe que « c'est une vision occidentale de la situation qui voudrait qu'il s'agisse d'une révolte technologique »⁵⁶⁸. Les émeutes d'août 2011 à Londres dont les instigateurs ont appelé à la protestation par le biais du service de messagerie de groupe mis à disposition par le smartphone 'BlackBerry', révèlent que les citoyens font usage de « whatever technology comes to hand »⁵⁶⁹. La censure renforcée suite à l'expérience arabe démontre que « the use of social media [...] is just as likely to strengthen authoritarian regimes as it is to weaken them »⁵⁷⁰. On constate également qu'au début des révoltes en Afrique du Nord, c'était surtout un mouvement bourgeois des jeunes ayant bénéficié d'une éducation supérieure⁵⁷¹. Outre des enjeux de la représentativité, de l'impact ambigu des TIC ainsi que de l'absence des données empiriques fiables⁵⁷², la question est posée sur des paramètres socio-économiques de l'accès à Internet et du « niveau de connaissances pratiques indispensable pour être pleinement un citoyen »⁵⁷³ au sein des 'sociétés de l'information' contemporaines.

3.3. Les défis de la participation en ligne

Lors de la montée en puissance du numérique et de l'expansion rapide d'Internet pendant la décennie passée les dispositifs technologiques ont évolué rapidement et deviennent de plus en plus interconnectés⁵⁷⁴. Grâce au développement du réseau sans fil et des 'smartphones', les applications du Web 2.0 qui auparavant n'étaient accessibles qu'à partir d'un ordinateur fixe, peuvent désormais être consultées de façon mobile. En même temps, l'audience potentiellement concernée par une publication sur le Net s'élargit et l'usage que font les citoyens des TIC se redéfinit constamment. D'une part, ce « chameleon-like character »⁵⁷⁵ explique l'attractivité des nouvelles technologies. D'autre part, il met en exergue la complexité croissante des dispositifs techniques ce qui rend difficile de saisir leur impact sur les sociétés européennes en général, et le système politique de l'UE en particulier.

Ainsi, nous évaluerons les défis des médias sociaux en trois étapes. Étant donné que le caractère égalitaire du Net est souvent prôné en tant que son atout principal⁵⁷⁶, nous analyserons le taux de pénétration d'Internet en Europe par le biais des données recueillies par l'*Eurobaromètre* et de l'office statistique de l'UE *Eurostat*. Dans un premier temps, il s'agit d'esquisser une sociologie des internautes et d'identifier les paramètres qui déterminent la participation virtuelle ce qui, le cas échéant, a des répercussions sur l'engagement sur le terrain. Après avoir examiné l'enjeu de l'inclusion numérique, nous aborderons dans un deuxième temps la personnalisation croissante des informations sur la Toile. Les internautes obtiennent souvent des résultats de recherche très différents qui correspondent à leurs préférences individuelles. Ces

⁵⁶⁶ Cf. OCDE, *Promesses et limites de la démocratie électronique - Les défis de la participation citoyenne en ligne*, *op. cit.*, p. 10.

⁵⁶⁷ Cf. Ruth WODAK / Scott WRIGHT, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 270.

⁵⁶⁸ Bertrand BEAUTÉ, « Des réseaux sociaux au printemps arabe », *op. cit.*

⁵⁶⁹ Bill THOMPSON in « Rioting in the UK – the technology used by looters and the police », *BBC World Service*, émission du 9 août 2011, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/programmes/p00j8sxx#p00jpyx8> (Page consultée 11 août 2011).

⁵⁷⁰ MACKINNON et MOROZOV in Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, pp. 38/39.

⁵⁷¹ Cf. François-Bernard HUYGHE, « Les premières leçons des cyber-révoltes », *op. cit.*, p. 17.

⁵⁷² Cf. Clay SHIRKY, « The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change », *op. cit.*, p. 29.

⁵⁷³ NORRIS in Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 255.

⁵⁷⁴ Cf. Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *Brown Journal of World Affairs*, Volume XIV, issue I, Fall/Winter 2007, p. 249.

⁵⁷⁵ NEWHAGEN in Homero GIL-DE-ZÚÑIGA, « Reshaping Digital Inequality in the European Union: How psychological barriers affect Internet adoption rates », *Webology*, Volume 3 No. 4, December 2006, [En ligne]. <http://www.webology.org/2006/v3n4/a32.html> (Page consultée le 5 septembre 2011).

⁵⁷⁶ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 53.

dernières sont identifiées par le biais des données personnelles subtilement collectées à travers des réseaux sociaux et des moteurs de recherche. Dans la mesure où le World Wide Web s'empare d'une partie de la sphère privée des internautes, des critiques avancent que les nouveaux médias créent un « new feudalism with overlapping communities and jurisdictions laying claim to multiple layers of citizen's identities and loyalties »⁵⁷⁷. Compte tenu des limites objectives de ce travail, nous ne pourrions pas aborder la question juridique d'une 'gouvernance sur Internet' en détail « dont l'articulation s'avère très complexe »⁵⁷⁸ et dont les controverses autour de la protection des droits d'auteur sur la Toile constituent un exemple. Cependant, en considérant le *cyberspace* en tant que lieu de rencontres et d'échanges, nous nous interrogerons dans un troisième temps sur la qualité des débats menés en ligne.

3.3.1. L'enjeu de l'inclusion numérique

Selon *Eurostat*, le niveau d'accès à Internet au sein de l'UE s'élevant à 73 % en 2011 augmente constamment, notamment dans les pays récemment entrés dans l'Union⁵⁷⁹. En même temps, la qualité de la connexion s'améliore grâce à l'expansion des réseaux à 'large bande'. Aujourd'hui 68 % des ménages européens disposent d'une connexion à haut débit, ce qui représente une multiplication par deux depuis 2006⁵⁸⁰. Pourtant, à l'ère numérique, il s'agit également de distinguer entre *l'accès* physique à Internet et *l'accessibilité* de l'offre numérique décrivant la facilité avec laquelle les citoyens européens en peuvent effectivement faire usage de manière égalitaire⁵⁸¹.

a) Le 'fossé numérique' intra-européen

Ainsi, le taux de pénétration d'Internet varie selon les États membres. Aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves plus de 86 % des citoyens disposent d'un ordinateur à la maison ce qui signifie l'accès au Net⁵⁸². A contrario, l'infrastructure numérique est moins développée en Roumanie, en Bulgarie et en Grèce où seulement 44 % à 47 % des citoyens sont en mesure de se connecter à domicile bien qu'ils possèdent un ordinateur⁵⁸³. De même, la qualité de la connexion diverge selon les pays : 90 % des Néerlandais mais seulement 35 % des citoyens bulgares bénéficient d'un accès à haut débit⁵⁸⁴. Par conséquent, on constate une double 'fracture numérique' entre les pays de l'Europe du Sud-Est et les États de l'Europe du Nord-Ouest. Le terme qui a été pour la première fois employé en 1995 afin de décrire « the differential access to and use of the Internet according to gender, income, race, and location »⁵⁸⁵ se voit ainsi complété par une dimension qualitative : « a new divide is opening up between homes with high-speed and low-speed connections »⁵⁸⁶.

⁵⁷⁷ Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 215.

⁵⁷⁸ Philippe TESTARD-VAILLANT, « Internet, un outil au service de la démocratie ? », *op. cit.*

⁵⁷⁹ Cf. Heidi SEYBERT, « Internet use in households and by individuals in 2011 », *Eurostat – statistics in focus* 66/2011, 08.12.2011, p. 2, [En ligne]. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-11-066/EN/KS-SF-11-066-EN.PDF (Page consultée le 15 décembre 2011).

⁵⁸⁰ EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, Communiqué de presse 188/2011, 14.12.2011, p. 1, [En ligne]. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/4-14122011-BP/FR/4-14122011-BP-FR.PDF (Page consultée le 15 décembre 2011).

⁵⁸¹ Cf. Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 48.

⁵⁸² Cf. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 362, *Enquête sur les communications électroniques auprès des ménages*, Résumé, juillet 2011, p. 19, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_362_sum_fr.pdf (Page consultée le 20 août 2011).

⁵⁸³ *Ibid.*

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 21.

⁵⁸⁵ Ronald E. RICE, « Primary Issues in Internet Use: Access, Civic and Community Involvement, and Social Interaction and Expression », in Leah A. LIEVROUW / Sonia LIVINGSTONE (ed.), *Handbook of New Media: social shaping and consequences of ICTs*, *op. cit.*, p. 106.

⁵⁸⁶ PEW FOUNDATION in Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 251.

Les débats controversés autour de la 'fracture numérique' ont attiré l'attention sur l'impact des ressources communicationnelles et la qualité de la démocratie⁵⁸⁷. Outre les facteurs démographiques et infrastructurels qui ont été retenus en tant qu'éléments déterminant l'accès à Internet, on peut également avancer des paramètres socioculturels et linguistiques tels que la culture médiatique des pays respectifs. Ainsi, l'anglais reste la '*lingua franca*' sur la Toile ce qui selon Norris pourrait expliquer l'affinité numérique des pays scandinaves⁵⁸⁸. De même, Wilhelm préconise de considérer les pratiques de la consommation de médias qui divergent selon des États membres et conditionnent le succès des dispositifs délibératifs ainsi que participatifs en ligne⁵⁸⁹. Dans cette optique, l'*Eurobaromètre 76* de l'automne 2011 révèle que la télévision reste le média préféré d'une grande majorité des Européens et qu'ils se fient surtout à la radio⁵⁹⁰. A contrario, le taux de confiance à l'égard d'Internet ne s'élève qu'à 37 %⁵⁹¹. Avec des pourcentages de 61 % et 59 % ce sont respectivement les ressortissants tchèques et danois qui évaluent positivement le Net, contrairement à environ 30 % des citoyens des pays fondateurs de l'UE tels l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni⁵⁹². Similaire à la confiance accordée aux institutions nationales et européennes, la situation socio-économique des États semble avoir un impact sur la perception des applications du Web 2.0 et de déterminer le type d'activités menées sur la Toile. Ainsi, les réseaux sociaux et les sites Internet de partage de photos et de vidéos sont notamment populaires en Hongrie, en Lettonie, au Chypre et en Slovaquie⁵⁹³. Les achats en ligne par contre, sont avant tout effectués par les internautes des pays de l'Europe du Nord-Ouest, notamment au Royaume-Uni, au Danemark et en Allemagne⁵⁹⁴.

b) Les écarts au sein des États membres

« Far from being a myth, the digital divide represents a domestic and global reality »⁵⁹⁵. Malgré d'un taux toujours décroissant, en 2011 24 % des Européens âgés de 16 à 74 ans déclaraient de n'avoir jamais utilisé le World Wide Web⁵⁹⁶. En Roumanie, en Bulgarie et en Grèce presque la moitié de la population est privée d'une connexion Internet à cause de l'infrastructure numérique faible de ces pays⁵⁹⁷. A contrario, dans les pays de l'Europe de Nord-Ouest les personnes du troisième âge n'ont souvent pas accès aux services en ligne.⁵⁹⁸ Par conséquent, on constate que la distinction entre « 'haves' and 'have nots' of the Internet »⁵⁹⁹ dans l'UE se reproduit au sein de ses États membres tout en prenant en compte que les zones urbaines disposent en général d'une meilleure connexion que les régions rurales⁶⁰⁰. Analogie à la participation citoyenne dans l'espace public traditionnel, les paramètres socio-économiques et démographiques tels que l'âge et l'éducation ainsi que le calcul des coûts et des bénéfices de l'engagement s'avèrent pertinents pour l'analyse de l'inclusion numérique.

⁵⁸⁷ *Ibid.*, p. 252.

⁵⁸⁸ Cf. Pippa NORRIS, « The Internet in Europe: A New North-South Divide? », *The Harvard International Journal of Press Politics*, Vol. 5 No. 1, Winter 2000, p. 6, [En ligne]. http://muse.jhu.edu/login?uri=/journals/harvard_international_journal_of_press_politics/v005/5.1norris.html (Page consultée le 5 septembre 2011).

⁵⁸⁹ Cf. WILHELM in Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, pp. 66/67.

⁵⁹⁰ EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, Rapport, automne 2011, mars 2012, p. 6, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb76/eb76_media_fr.pdf (Page consultée le 5 avril 2012).

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 14.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 19.

⁵⁹³ Cf. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, Report, Brussels, June 2011, p. 84, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_359_en.pdf (Page consultée le 5 octobre 2011).

⁵⁹⁴ Cf. EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, *op. cit.*, p. 2.

⁵⁹⁵ Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 251.

⁵⁹⁶ Cf. EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, *op. cit.*, p. 1.

⁵⁹⁷ Cf. Heidi SEYBERT, « Internet use in households and by individuals in 2011 », *op. cit.*, p. 4.

⁵⁹⁸ Cf. Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 251.

⁵⁹⁹ Homero GIL-DE-ZÚÑIGA, « Reshaping Digital Inequality in the European Union: How psychological barriers affect Internet adoption rates », *op. cit.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*

En identifiant l'âge en tant qu'un des facteurs principaux favorisant l'usage des TIC, l'*Eurobaromètre spécial 359* du juin 2011 distingue entre '*digital natives*' et '*digital initiates*'⁶⁰¹. Naviguer sur la Toile constitue une partie intégrante du quotidien des '*natives du numérique*' âgés de 15 à 24 ans. 84 % des jeunes Européens fréquentent les réseaux sociaux de manière intuitive et 73 % partagent des photos ou des vidéos par le biais des sites web sans pour autant s'inquiéter des données personnelles qu'ils mettent ainsi à la disposition des services commerciaux⁶⁰². Par contre, les '*immigrants numériques*' ont été familiarisés aux TIC par le biais du monde du travail et s'avèrent plus sceptiques à l'égard des nouveaux outils, notamment quant à la divulgation des informations personnelles⁶⁰³. Dans cette optique, la '*fracture numérique*' au sein des États est assimilée à un '*fossé générationnel*' qui pourrait être graduellement surmonté lors du renouvellement des générations⁶⁰⁴.

Étant donné que l'*'internaute typique*' n'existe pas, on peut néanmoins esquisser un profil d'utilisateur européen moyen. Ce dernier est masculin, âgé de 30 à 45 ans, il a bénéficié d'une éducation supérieure et provient d'un milieu socioéconomique élevé⁶⁰⁵. Même si son constat ne peut pas être généralisé au niveau de l'UE, l'analyse du cas britannique par Couldry démontre que la majorité des personnes sans qualifications professionnelles se voient exclues du monde virtuel⁶⁰⁶. Par conséquent, l'emploi des TIC est très répandu parmi les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, parmi les cadres et les personnes n'ayant pas de difficultés financières. L'*Eurobaromètre* révèle également que l'usage d'Internet augmente avec le nombre des individus partageant un appartement⁶⁰⁷. De même, les hommes naviguent sur la Toile un peu plus souvent que les femmes⁶⁰⁸.

Aux inégalités socio-économiques conditionnant la connexion physique au numérique, s'ajoutent des différences qualitatives quant à l'usage des TIC. La majorité des Européens consultent Internet à la maison et 48 % d'entre eux le fréquentent presque quotidiennement⁶⁰⁹. Par contre, étonnamment l'accès au Net dans le contexte professionnel est moins répandu : l'*Eurobaromètre 359* révèle que 53% des personnes sondées ne se connectent pas depuis leur poste de travail⁶¹⁰. De même, Gil-de-Zúñiga met en avant que des facteurs psychologiques ont un impact sur l'usage d'Internet au sein de l'UE⁶¹¹. D'une part, l'impression de rater des opportunités professionnelles à défaut d'un accès Internet incite entre autres les citoyens belges et allemands à se connecter⁶¹². D'autre part, des personnes jugeant que les informations en ligne pourraient s'avérer utiles afin de changer leur situation personnelle ont tendance à naviguer sur la Toile. Par conséquent, l'acte de se connecter au Net renvoie au calcul classique des coûts et des bénéfices sur lequel repose l'engagement sur le terrain. Ainsi, des opportunités de consommation et la présomption d'économiser du temps contrecarrent souvent la perception des risques des TIC tels que la divulgation des données personnelles⁶¹³.

Dans la mesure où l'infrastructure numérique à l'échelle de l'UE se voit développée, les différences en termes de l'usage de ses applications deviennent plus prononcées : plus les internautes européens sont compétents en matière numérique, plus ils peuvent exploiter les outils techniques à fond. Par extrapolation, on constate des « fractures numériques '*dynamiques*' liées aux processus d'apprentissage des

⁶⁰¹ EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, *op. cit.*, p. 207.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 4.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. 208.

⁶⁰⁴ Cf. Pippa NORRIS, « The Internet in Europe: A New North-South Divide? », *op. cit.*, p. 7.

⁶⁰⁵ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 58.

⁶⁰⁶ Cf. Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 251.

⁶⁰⁷ Cf. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, *op. cit.*, p. 79.

⁶⁰⁸ Cf. Heidi SEYBERT, « Internet use in households and by individuals in 2011 », *op. cit.*, p. 4.

⁶⁰⁹ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 10.

⁶¹⁰ Cf. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, *op. cit.*, p. 76.

⁶¹¹ Cf. Homero GIL-DE-ZÚÑIGA, « Reshaping Digital Inequality in the European Union: How psychological barriers affect Internet adoption rates », *op. cit.*

⁶¹² *Ibid.*

⁶¹³ *Ibid.*

TIC »⁶¹⁴. La stratification au sein des groupes des '*digital natives*' et '*digital initiates*' selon la profession et la situation économique des individus a non seulement un impact sur la probabilité d'accéder au Net mais également sur les services consultés en ligne dont on distingue trois catégories principales : les sites web d'achats, les réseaux sociaux et les sites Internet de partage de photos et de vidéos⁶¹⁵. Les internautes européens âgés entre 15 et 40 ans qui ont bénéficié d'une éducation supérieure font fréquemment usage de ces trois offres numériques⁶¹⁶. Cependant, les réseaux sociaux et les sites web de partage de produits audiovisuels sont en particulier populaires parmi les étudiants et les personnes sans emploi. De manière corollaire, ces derniers n'effectuent guère des achats en ligne⁶¹⁷.

c) Du 'fossé numérique' à une 'fracture démocratique' ?

Bien que 28 % des Européens sondés déclarent consulter les services numériques mis en place par les administrations publiques, par exemple afin de soumettre leurs déclarations d'impôts⁶¹⁸, les données recueillies par *Eurostat* laissent supposer que la recherche des informations sur les affaires européennes et la participation aux débats représentent un faible pourcentage des activités menées sur la Toile. En 2011 un sur cinq internautes interrogés sur leurs pratiques médiatiques commentait des blogs politiques et un sur dix déclarait avoir participé aux consultations en ligne⁶¹⁹. Compte tenu que l'usage des TIC se propage et se stabilise au sein de l'UE, la persistance de la 'fracture numérique' pourrait poser un défi en termes d'accès aux 'ressources communicationnelles' indispensables pour le fonctionnement de la démocratie européenne⁶²⁰. Le concept forgé par Scannell qui avance qu'« everyone has [...] an entitlement to be included in some minimum distribution of society's communicative resources »⁶²¹ s'avère toujours important. D'une part, il met en relief que « citizenship is about more than the receipt of information »⁶²². D'autre part, même si le numérique ne remet pas en cause les médias traditionnels en tant que tels, il s'agit d'assurer que tous les citoyens ont accès à la même qualité d'information et qu'ils « jouissent d'un droit égal de participation dans la sphère publique »⁶²³.

Au-delà des paramètres démographiques et socio-économiques, ce sont les compétences numériques qui déterminent si les individus peuvent tirer profit des nouvelles technologies et participer à « une économie fondée sur la connaissance »⁶²⁴. Ainsi, l'implication aux conversations de la blogosphère ou sur les réseaux sociaux permet de développer des capacités critiques, de construire un réseau de contacts et « d'acquérir [...] les connaissances et les moyens d'action des citoyens »⁶²⁵. De même, il s'avère plus probable que les citoyens qui naviguent sur la Toile consultent également la presse écrite et écoutent la radio⁶²⁶. En considérant que la connexion Internet est en lien direct avec l'engagement civique, Norris met en garde contre le risque que le 'fossé numérique' pourrait aboutir à une 'fracture démocratique'. Selon la

⁶¹⁴ Adel BEN YOUSSEF, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, 2004/5-6, n° 127, p. 200, [En ligne].

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_127&ID_ARTICLE=RES_127_0181 (Page consultée le 20 octobre 2011).

⁶¹⁵ Cf. EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, *op. cit.*, p. 80.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 81.

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, *op. cit.*, p. 2.

⁶¹⁹ Cf. Heidi SEYBERT, « Internet use in households and by individuals in 2011 », *op. cit.*, p. 5.

⁶²⁰ Cf. Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 249.

⁶²¹ SCANNELL in *Ibid.*, p. 252.

⁶²² Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 256.

⁶²³ OCDE, *Promesses et limites de la démocratie électronique: les défis de la participation citoyenne en ligne*, *op. cit.*, p. 10.

⁶²⁴ Adel BEN YOUSSEF, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *op. cit.*, p. 184.

⁶²⁵ Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 7.

⁶²⁶ Pippa NORRIS, « The Internet in Europe: A New North-South Divide? », *op. cit.*, p. 7.

politologue, celle-ci décrit « the difference between those who do, and do not, use the panoply of digital resources to engage, mobilize, and participate in public life »⁶²⁷.

Puisque les nouvelles technologies jusqu'à présent ne remplacent pas les dispositifs de participation traditionnels, l'hypothèse d'une 'fracture démocratique' doit être relativisée. Pourtant, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) déclare qu'« en se développant, la cyberadministration pourrait inciter les citoyens et les entreprises à utiliser davantage les TIC, ce qui accentuerait les disparités numériques existantes »⁶²⁸. Ainsi, les services mis en place afin de rendre le processus politique européen plus transparent sont « available only to those who own and master the necessary infrastructure, the 'e-lite' »⁶²⁹. Lors de leur étude sur l'emploi des TIC par les citoyens britanniques, Lusoli, Ward et Gibson constatent que c'est une minorité des citoyens qui s'engagent déjà politiquement qui font usage des nouveaux canaux de communication pour entrer en contact avec leurs représentants parlementaires⁶³⁰. Même si une analyse comparable portant sur l'ensemble des États membres fait défaut, il peut néanmoins être supposé que leur constat se reflète au niveau de l'UE. De même, « l'accès à 'toute l'information' ne remplace pas la compétence préalable pour savoir quelle information demander et quel usage en faire. L'accès direct ne supprime pas la hiérarchie du savoir et des connaissances »⁶³¹. Par conséquent, Internet comprend le risque de renforcer les inégalités existantes au sein des sociétés européennes où la voix des citoyens disposant des ressources économiques restreintes et d'un capital social limité n'est guère entendue lors du processus de prise de décision⁶³².

L'expérience suisse de la promotion du vote par correspondance par le biais de la restriction des horaires pendant lesquelles les citoyens peuvent se déplacer aux urnes, démontre que le choix des dispositifs participatifs dépend essentiellement de la volonté politique des élites. Ainsi, la mise en place des points d'accès public à Internet dans les bibliothèques municipales et l'offre des cours introductoires à l'utilisation des TIC favoriseraient l'usage du numérique à la portée de tous⁶³³. De même, l'accès à Internet figure parmi les droits fondamentaux en Estonie et en Finlande, alors que sa considération en tant que 'bien public' est controversée dans d'autres États membres de l'UE telle la France⁶³⁴. Si « the position of people in media networks will largely determine their position in society, then solving this divide must be an issue for social justice »⁶³⁵. Dans cette optique, la réduction de la 'fracture numérique' et la promotion des 'e-compétences' au sein de l'Union constituent des points centraux de la *stratégie numérique pour l'Europe* lancée par la Commission européenne en 2010, qui vise à diminuer à 15 % le taux des personnes âgées entre 16 à 74 ans n'ayant jamais utilisé Internet d'ici 2015⁶³⁶.

3.3.2. La personnalisation de l'information

« Inequalities [...] continue to affect new media use after inequalities in access have been reduced »⁶³⁷. Comme Prior le constate, la 'fracture numérique' qui est multifacettes persiste lors d'une généralisation de

⁶²⁷ Carl CUNEO, « Book review: Pippa Norris, Digital Divide: civic engagement, information poverty, and the Internet worldwide », *historycooperative.org*, [En ligne]. http://www.historycooperative.org/journals/lt/52/br_40.html (Page consultée le 10 septembre 2011).

⁶²⁸ Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 68.

⁶²⁹ Jarl K. KAMPEN/ Kris SNIJKERS, « E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream », *op. cit.*, p. 493.

⁶³⁰ Cf. Wainer LUSOLI / Stephen WARD / Rachel GIBSON, « (Re)connecting Politics? Parliament, the Public and the Internet », *op. cit.*, p. 24.

⁶³¹ Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 89.

⁶³² Cf. Pippa NORRIS, « The Internet in Europe: A New North-South Divide? », *op. cit.*, p. 2.

⁶³³ Cf. Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 133.

⁶³⁴ Cf. REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Les ennemis d'internet – Rapport 2012*, *op. cit.*, p. 53.

⁶³⁵ VAN DIJK in Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate », *op. cit.*, p. 251.

⁶³⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 48.

⁶³⁷ Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, New York, Cambridge University Press, 2007, p. 137.

l'accès à Internet. Des nouveaux décalages émergent notamment par rapport au type d'informations recherchées sur la Toile. La radio et la télévision caractérisées comme des médias universels fournissent les mêmes informations à « tous, chacun l'intégrant au moins autant en fonction de sa personnalité que de sa situation sociale »⁶³⁸ et n'offrent qu'une sélection limitée des nouvelles. A contrario, la surabondance d'information qu'Internet permet de consulter et l'hypertexte introduisent des nouvelles pratiques de lecture non linéaire et de recherche ciblée. En filtrant des différents articles et en sautant entre eux selon leurs intérêts particuliers, les internautes personnalisent de plus en plus leur usage des médias. De même, les logiciels de navigation peuvent être ajustés aux préférences individuelles. Ainsi, Mozilla postule que « vous pouvez personnaliser Firefox exactement comme il vous plaît »⁶³⁹.

a) L'impact de l'environnement médiatique sur la démocratie

L'environnement médiatique en tant que « different media sources routinely available to people at any point in time »⁶⁴⁰ est en lien direct avec les connaissances des citoyens sur l'actualité de l'UE et, de manière corollaire, a un impact sur leur appropriation du 'projet européen'. « When newsreels preceded movies, people were exposed to and maybe learned about politics even if they were not motivated to seek out political information »⁶⁴¹. À l'époque il s'avérait difficile pour les téléspectateurs d'éviter des nouvelles politiques qu'ils apprenaient « by default »⁶⁴². L'avènement de la télévision par câble a élargi le spectre des programmes dont le volume a été multiplié ensuite par le développement des satellites. Aujourd'hui, les TIC mettent à disposition une énorme variété de contenus. Par conséquent, il dépend désormais essentiellement de la motivation individuelle des internautes à sélectionner le type de nouvelles qu'ils recherchent : « when choices abound, people do what they like best, so preferences drive exposure »⁶⁴³.

Internet offre des informations politiques aux citoyens européens qui s'y intéressent et qui s'engagent déjà dans la sphère publique. A contrario, ceux qui ne suivent guère l'actualité européenne ne se voient pas exposés aux nouvelles de ce genre en tant qu'« effet secondaire » de la consommation médiatique⁶⁴⁴. De manière corollaire, il est moins probable que les internautes sont sensibilisés à une citoyenneté européenne active. De même, le contournement des dépêches qui ne correspondent pas aux intérêts des internautes peut aboutir à un écart croissant en termes des connaissances⁶⁴⁵. Par conséquent, la maîtrise de l'information et l'autonomie quant à sa consultation sur lesquelles repose l'attrait des nouvelles technologies s'avèrent ambiguës⁶⁴⁶. « Il y a une spécialisation du type d'information en fonction des publics »⁶⁴⁷ auquel se heurte l'idéal démocratique de la mise à disposition égalitaire des informations qui conditionne la prise de parole des citoyens au sein de l'espace politique européen et la légitimation des politiques publiques de l'UE. Dans la mesure où les différences objectives en termes d'accès à Internet imposées par des paramètres socio-économiques diminuent, des divergences introduites de manière volontaire par le choix personnel du contenu augmentent⁶⁴⁸. Ainsi, les internautes sont désormais en mesure de créer leur propre environnement culturel et informationnel sur la Toile⁶⁴⁹.

b) La qualité des requêtes menées à travers des moteurs de recherche

Ce choix individuel est entre autres promu par la personnalisation croissante des résultats obtenus lors de la consultation des moteurs de recherche tels que *Google*. Ce dernier localise l'internaute par le biais de

⁶³⁸ Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, op. cit., p. 100.

⁶³⁹ Cf. « Mozilla Firefox – What's new ? », <http://www.mozilla.org/fr/firefox/9.0.1/whatsnew/> (Page consultée le 4 janvier 2012).

⁶⁴⁰ Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, op. cit., p. 28.

⁶⁴¹ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁴² NEUMAN in *Ibid.*, p. 256.

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 27.

⁶⁴⁴ Cf. DOWNS in *Ibid.*, p. 51.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 111.

⁶⁴⁶ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, op. cit., p. 87.

⁶⁴⁷ *Ibid.*, p. 99.

⁶⁴⁸ Cf. Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, op. cit., p. 137.

⁶⁴⁹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Making the most of social networking », op. cit.

L'adresse IP utilisée pour se connecter, enregistre ses préférences linguistiques et base ses requêtes sur des recherches ultérieures sauvegardées dans la 'mémoire cache' du logiciel de navigation. De même, l'utilisation du service de messagerie électronique *Googlemail* peut avoir un impact sur les informations proposées. Par extrapolation, les résultats de recherche ne semblent guère 'neutres'. Compte tenu que cela s'avère difficile à prouver empiriquement, nous proposerons quelques 'pistes' qui découlent d'un sondage réalisé par S. Rauch auprès de 27 internautes résidant en Allemagne (16), en Suisse-Romande (6), en France (2) ainsi qu'en Grande-Bretagne (2) et en Inde (1)⁶⁵⁰. Ces personnes ont été invitées à rechercher les mots clés 'changement démocratique', 'printemps arabe' et 'médias sociaux' en allemand, en français et en anglais respectivement à travers *Google*. Afin d'identifier des chevauchements et des divergences ainsi que pour évaluer la qualité des résultats obtenus, les dix premiers liens de chaque requête ont fait l'objet d'une analyse comparée. Puisque les moyens de l'auteur sont limités, ce cas d'étude reste restreint et peut être critiqué en termes de sa représentativité. Pourtant, l'enquête révèle quelques enjeux intéressants.

Dans le cas allemand *Google* modifie le terme 'demokratischer Wandel' (changement démocratique) automatiquement en 'demographischer Wandel' (changement démographique). Malgré la similarité phonétique, les deux notions visent des contenus très différents. Cinq de 16 internautes ne se sont pas rendu compte de cette modification par le moteur de recherche et par conséquent, n'ont pas obtenu les informations qu'ils voulaient rechercher à l'origine. Deux personnes sondées se voient proposer des sites web mélangés, portant sur le changement démocratique ainsi que démographique. Les autres personnes interrogées rapportent avoir relancé la recherche en mettant le terme entre guillemets. En total, l'analyse comparative identifie 13 résultats différents qui ne varient guère selon les internautes. Néanmoins, on constate des divergences importantes quant à la requête d'un internaute qui a utilisé un ordinateur Mac. Ainsi, la qualité d'une recherche semble également dépendre du logiciel de navigation employé, en l'espèce : *Safari*. Deux internautes, dont les résultats sont identiques, déclarent supprimer quotidiennement les 'cookies' qui stockent des informations spécifiques, tels que le contenu d'un panier d'achat en ligne, et de ne pas utiliser *Googlemail*. Cela laisse supposer que leur recherche n'a pas été influencée par des préférences personnelles, de manière corollaire les informations obtenues ne divergent pas.

La variation des résultats la plus grande est observée lors de la recherche du terme 'Arabischer Frühling'. Cependant, parmi les 27 liens distincts figurent des articles qui appartiennent au même portail web tel que celui de l'hebdomadaire *Die Zeit*. La requête francophone fournit un spectre de résultats similaire pour les notions 'changement démocratique' et 'printemps arabe'. Pourtant, on constate une fluctuation importante lors de la recherche du terme 'médias sociaux'. Les huit internautes francophones sondés ont obtenu 49 liens différents, ce qui représente une variation de 61,25 %. Parmi les résultats figurent surtout des offres de formation en matière des médias sociaux tels que le site web de l'Institut suisse de relations publiques⁶⁵¹. Les internautes sont également renvoyés aux sites des agences de webmarketing installées sur Genève ou à Lausanne. A contrario, une personne sondée qui utilise une adresse IP établie à Bruxelles à travers d'un ordinateur situé en Suisse se voit proposé des sites web belges. De ce fait, la localisation de l'internaute en question par le moteur de recherche se confirme.

Au-delà des différences linguistiques et géographiques, la qualité des résultats s'avère intéressante. Pour les trois notions recherchées, les articles de l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* figurent en première position de la liste des sites web proposés. Lors de la recherche du terme 'printemps arabe' ce sont surtout les représentations Internet de la presse traditionnelle, dont entre autres *Le Monde*, *Le Temps*, *Spiegel-online*, *Die Zeit*, *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *The Guardian* qui apparaissent. En général, le nombre des liens qui pourraient être qualifiés de publicité reste limité. Ainsi, deux internautes qui déclarent avoir utilisé *google.com* pour rechercher les notions allemandes tombent sur un site fournissant des renseignements touristiques au lieu des informations sur les médias sociaux⁶⁵². On constate également que la plupart des liens proposés lors de la recherche du terme 'changement démocratique' ne font guère référence aux événements des

⁶⁵⁰ Cf. Annexes 1-3, Résultats du sondage Google, pp. 152-160.

⁶⁵¹ Cf. Institut Suisse des Relations Publiques, http://www.spri.ch/reseaux_sociaux.html (Page consultée le 7 janvier 2012) et Annexe 3 b) Résultats de recherche des internautes francophones, mot clé 'médias sociaux', p. 159.

⁶⁵² Cf. Annexe 3 a) Résultats de recherche des internautes allemands, mot clé 'médias sociaux', p. 158.

années 1990 mais renvoient à des articles sur les élections présidentielles de 2008 au Zimbabwe⁶⁵³ ou au Parti *Cambio Democrático* du Panama⁶⁵⁴. Seuls les internautes sondés francophones sont dirigés vers le site du Parlement européen sur lequel l'Europdéputée polonaise Róza Thun explore la transition démocratique en Pologne après la chute du Mur de Berlin⁶⁵⁵. De même, un internaute, membre du Parti socialiste français est le seul à obtenir un lien vers l'article « Primaire socialiste : je fais le choix du changement démocratique »⁶⁵⁶ en troisième position des résultats de sa requête.

Quant aux internautes anglophones, résidant soit au Royaume-Uni, soit en Inde on constate qu'ils ont obtenu six à sept liens en commun lors de la recherche des termes 'democratic change' et 'social media' respectivement. Une comparaison des résultats européens avec ceux d'une requête menée en Chine aurait été intéressante mais se heurte aux limites objectives de ce travail. Ainsi, un internaute allemand ayant vécu en Chine avance qu'il n'a pas réussi à trouver des mots clés portant sur le système politique et qu'il devait se connecter à travers un proxy serveur afin de consulter certains sites web.

Par conséquent, les moteurs de recherche peuvent être caractérisés en tant que « gatekeepers »⁶⁵⁷ en ligne qui systématiquement favorisent certains sites web au détriment des autres. Les résultats de leurs requêtes reposent sur des informations personnelles recueillies par le biais des algorithmes complexes et se voient souvent assortis d'une logique commerciale. Ainsi, les représentations Internet des médias traditionnels, des institutions ainsi que des grandes entreprises figurent parmi les premiers résultats des recherches *Google*. De manière corollaire, la fréquence avec laquelle les sites web sont consultés détermine le degré de leur visibilité. En cliquant sur le bouton 'I like' de *Facebook*, en commentant des articles ou en partageant des liens, les internautes contribuent à une hiérarchisation des contenus sur la Toile⁶⁵⁸. Dans cette logique, « Internet ne rend pas tout également visible »⁶⁵⁹. Les inégalités sociales de l'espace public traditionnel entre ceux dotés des ressources socio-économiques et ceux qui n'en disposent guère se reflètent par l'hiérarchisation sur le Net.⁶⁶⁰ Dans cette optique, Cardon - en se référant à la thèse d'Habermas - met en garde contre le risque d'une 'reféodalisation' d'Internet⁶⁶¹.

c) L'enjeu de la protection des données personnelles

L'introduction d'une nouvelle politique de confidentialité par *Google* le 1^{er} mars 2012 a suscité des débats controversés. D'une part, la réforme a pour mission de fusionner l'éventail des règles précédentes et de les rendre plus transparentes. D'autre part, le moteur de recherche est désormais en mesure de réunir les préférences des internautes indiquées dans tous ses services tels que *Googlemail*, *YouTube* et *Google+*, ce qui permet de davantage personnaliser les résultats de recherche⁶⁶². Compte tenu que « personal data is the currency of today's digital market »⁶⁶³, des critiques mettent en garde contre le risque que l'entreprise américaine cherche à défendre sa position dominante sur la Toile au détriment du contrôle de ses clients

⁶⁵³ Cf. <http://www.domradio.de/aktuell/39669/demokratischer-wandel.html> (Page consultée le 7 janvier 2012) et Annexe 1 a), Résultats de recherche des internautes allemands, mot clé 'changement démocratique', p. 152.

⁶⁵⁴ Cf. Annexe 1 c), Résultats de recherche des internautes anglophones, mot clé 'changement démocratique', p. 154.

⁶⁵⁵ Cf. PARLEMENT EUROPÉEN, « Changement démocratique en Europe : entretien avec la Polonaise Róza Thun », 29.10.2009, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=fr&type=IM-PRESS&reference=20091023STO63121> (Page consultée le 3 janvier 2012) et Annexe 1 b), Résultats de recherche des internautes francophones, mot clé 'changement démocratique', p. 153.

⁶⁵⁶ Cf. Annexe 1 b), Résultats de recherche des internautes francophones, mot clé 'changement démocratique', p. 153.

⁶⁵⁷ Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, Paris, Editions du Seuil, 2010, p. 96.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 80.

⁶⁵⁹ *Ibid.*, p. 50.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 96.

⁶⁶¹ *Ibid.*, p. 97.

⁶⁶² « Google – règles et principes », <http://www.google.com/policies/> (Page consultée le 2 mars 2012).

⁶⁶³ Viviane REDING, « The EU Data Protection Reform 2012: Making Europe the Standard Setter for Modern Data Protection Rules in the Digital Age », SPEECH/12/26, Innovation Conference Digital, Life, Design, Munich, 22.01.2012, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/12/26&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr> (Page consultée le 2 mars 2012).

sur leurs données privées : « winning its battle with Facebook to remain king of the web requires *Google* to escalate the digital data arms race »⁶⁶⁴.

Sans parler qu'au moyen des mots clés fréquemment recherchés, les préférences d'utilisateur sont identifiées par le biais des informations spécifiques collectées à travers des réseaux sociaux. « Expliquez-moi vos opinions politiques, que je puisse mieux cibler mes publicités ! Dites-moi ce que vous lisez, ce que vous écoutez, ce que vous regardez, ce que vous cuisinez, que vos amis puissent en profiter ! »⁶⁶⁵. La récolte des données privées par *Facebook* est bien connue, pourtant la divulgation de ces dernières ne pose pas de problèmes pour 33 % des internautes européens sondés lors de l'*Eurobaromètre spécial 359*, d'autant moins quand cela leur ouvre l'accès à des services gratuits en contrepartie tels que la messagerie électronique⁶⁶⁶. En général, les 'natifs du numérique' européens ne lisent pas la déclaration de protection des données mais la plupart d'entre eux se croient suffisamment informés sur les conditions d'enregistrement des informations personnelles. Seulement 24 % des jeunes avancent le risque que ces dernières soient utilisées sans leur consentement par des services commerciaux⁶⁶⁷. Les 'immigrés du numérique' par contre, se montrent préoccupés par la protection de leur identité sur la Toile ainsi que par l'utilisation de leurs données par des entreprises⁶⁶⁸.

Ainsi, les internautes deviennent des « consommateurs potentiels »⁶⁶⁹ ce qui mettrait en danger l'apport démocratique des nouvelles technologies. « What we are witnessing is not the revitalization of democratic politics but the creation of a vast new sphere for the development of commercial enterprise »⁶⁷⁰. Même si *Google* déclare de ne pas vendre les données personnelles des internautes à des tiers sans leur autorisation⁶⁷¹, la formulation de sa politique de confidentialité reste vague quant à l'utilisation de ces informations. Outre la possibilité de mieux cibler leur publicité, les entreprises souvent consultent Internet et en particulier les réseaux sociaux afin de s'informer sur leurs futurs employés potentiels ce qui, le cas échéant, peut affecter l'entretien d'embauche. De même, la récolte des informations personnelles peut être exploitée par les services secrets, notamment par les forces de l'ordre des États autoritaires, afin de surveiller des dissidents politiques ce qui révèle l'enjeu de la sécurité sur la Toile⁶⁷².

Pourtant, ce sont les internautes qui décident de faire usage des services *Google* et de s'inscrire aux réseaux sociaux ce qui implique leur consentement implicite aux pratiques des médias sociaux. L'annonce d'une nouvelle politique de confidentialité de *Google* a suscité des débats controversés, cependant après une première phase d'attention médiatique, celle-ci est entrée en vigueur sans pour autant aboutir à une perte considérable des utilisateurs de ses applications. Par conséquent, si les citoyens acceptent que leurs données personnelles soient collectées, ils légitiment le risque que celles-ci sont utilisées à des fins commerciales. Similaire à la vidéosurveillance établie entre autres dans les gares et les transports publics des villes européennes, les citoyens légitiment les nouvelles pratiques introduites par le progrès technique qui de manière corollaire deviennent la règle. « Les individus ou les nations qui adoptent en premier les outils définissent les normes et participent à l'élaboration des modalités de l'évolution technologique »⁶⁷³.

Dans cette optique, le comportement virtuel des internautes a des répercussions sur leur entourage proche. Ainsi, chacun peut publier des photos sur *Facebook* et marquer ses amis là-dessus sans avoir

⁶⁶⁴ Jeffrey CHESTER in M.G., « Google and online privacy. All together now », *The Economist*, 25.01.12, [En ligne]. <http://www.economist.com/node/21543433> (Page consultée le 2 mars 2012).

⁶⁶⁵ Camille GÉVAUDAN, « Facebook : la mémoire cachée », *ecrans.fr – Libération.fr*, 22.10.11, [En ligne]. <http://www.ecrans.fr/Facebook-la-memoire-cachee,13424.html> (Page consultée le 20 novembre 2011).

⁶⁶⁶ EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, *op. cit.*, p. 22.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 4.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 5.

⁶⁶⁹ Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 113.

⁶⁷⁰ David M. ANDERSON / Michael CORNFIELD (ed.), *The Civic Web: Online Politics and Democratic Values*, Oxford, Lanham, Rowman and Littlefield, 2003, p. 181.

⁶⁷¹ Cf. « Google – règles et principes », <http://www.google.com/policies/> (Page consultée le 2 mars 2012).

⁶⁷² Cf. Andrew CHADWICK, « Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance », *op. cit.*, 447.

⁶⁷³ Adel BEN YOUSSEF, « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *op. cit.*, p. 202.

demandé l'autorisation des personnes concernées en amont. Même si l'internaute supprime la balise, le réseau social gardera le lien entre lui et la photo sur laquelle il a été marqué. De même, en synchronisant son carnet d'adresses e-mail ou son portable avec *Facebook*, le réseau social est en mesure d'envoyer des courriers électroniques aux personnes non inscrites⁶⁷⁴. Par conséquent, les citoyens semblent perdre partiellement le contrôle sur leur sphère privée au sein de laquelle ils se voient confrontés à une complexité de l'usage technologique sans précédent⁶⁷⁵. La pénétration de la sphère privée par les réseaux sociaux semble d'autant plus grave que toute l'information est stockée bien que les usagers aient effacé certaines données de leurs sites⁶⁷⁶. Ainsi, la Commission européenne a proposé un « droit à l'oubli numérique »⁶⁷⁷ en janvier 2012 afin d'améliorer le respect de la vie privée sur la Toile. L'initiative s'inscrit dans la volonté de réformer sa directive de 1995 en matière de protection des données dont la transposition diverge selon les États membres. De même, la Commission cherche à instaurer la confiance des citoyens à l'égard des services en ligne afin de promouvoir l'économie numérique européenne⁶⁷⁸. Le droit à la protection des données privées parmi lesquelles figure entre autres l'adresse IP d'un ordinateur, est ancré dans l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux et l'article 16 du Traité sur le fonctionnement de l'UE⁶⁷⁹. Pourtant, les citoyens européens « n'ont pas toujours le sentiment de maîtriser entièrement les données à caractère personnel »⁶⁸⁰.

En mettant en exergue que « chaque internaute est propriétaire des informations le concernant [et] peut décider de les communiquer à un site, les reprendre ou les transmettre à un autre site »⁶⁸¹, la Commissaire européenne à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la Citoyenneté, Viviane Reding, exige que les services numériques demandent l'autorisation explicite des internautes avant de procéder à la collecte des données privées. La portabilité de ces dernières entre des prestataires devrait également être facilitée⁶⁸². Les propositions de la Commission qui visent la création d'une « autorité de contrôle nationale »⁶⁸³ afin de veiller à l'application de la nouvelle directive et auprès de laquelle des violations de la protection des données peuvent être signalées, sont soutenues par l'opinion publique. 75 % des Européens sont en faveur des mesures leur permettant d'effacer des informations les concernant et une majorité entre eux souhaite que leur consentement soit explicitement demandé en amont de la récolte des données⁶⁸⁴. Puisque la directive requiert l'accord du Parlement européen ainsi que du Conseil des ministres et doit être transposée par les États membres, il reste cependant à voir si la sphère privée des citoyens européens sur la Toile se verra renforcée.

⁶⁷⁴ Cf. Camille GÉVAUDAN, « Facebook : la mémoire cachée », *op. cit.*

⁶⁷⁵ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 96.

⁶⁷⁶ Cf. Camille GÉVAUDAN, « Facebook : la mémoire cachée », *op. cit.*

⁶⁷⁷ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *La Commission propose une réforme globale des règles en matière de protection des données pour accroître la maîtrise que les utilisateurs ont sur leurs données, et réduire les coûts grevant les entreprises*, IP/12/46, Bruxelles, 25.01.12, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/46&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 22 février 2012).

⁶⁷⁸ *Ibid.*

⁶⁷⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Protection des données: les Européens communiquent des données en ligne, mais restent inquiets pour le respect de leur vie privée - Nouvelle enquête*, IP/11/742, Bruxelles, 16.06.2011, [En ligne].

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/742&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 15 février 2012).

⁶⁸⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *La Commission propose une réforme globale des règles en matière de protection des données pour accroître la maîtrise que les utilisateurs ont sur leurs données, et réduire les coûts grevant les entreprises*, *op. cit.*

⁶⁸¹ Viviane REDING in Mehdi ATMANI, « L'UE veut instaurer un 'droit à l'oubli numérique' et renforcer la sphère privée », *Le Temps*, 30.01.12, [En ligne]. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/623c0a26-4aa9-11e1-a37f-11c0704c0858> (Page consultée le 1 février 2012).

⁶⁸² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *La Commission propose une réforme globale des règles en matière de protection des données pour accroître la maîtrise que les utilisateurs ont sur leurs données, et réduire les coûts grevant les entreprises*, *op. cit.*

⁶⁸³ *Ibid.*

⁶⁸⁴ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Protection des données: les Européens communiquent des données en ligne, mais restent inquiets pour le respect de leur vie privée - Nouvelle enquête*, *op. cit.*

3.3.3. Interactivité ou fragmentation des débats en ligne ?

Outre la spécialisation de l'information, « le rapport à Internet s'est personnalisé »⁶⁸⁵ : sur la Toile les sphères publique et privée semblent fusionner. En mettant en copie plusieurs personnes, les services de messagerie électronique permettent aux utilisateurs de s'adresser à un 'micropublic' par un seul message⁶⁸⁶. En même temps, la blogosphère héberge des discussions quotidiennes portant à la fois sur l'actualité européenne et des sujets personnels. De même, les sites individuels sur les réseaux sociaux sont souvent utilisés afin de se promouvoir soi-même et publient des conversations qui auparavant ont été menées en privé. « Deux internautes se parlent, l'un à l'autre, mais le font devant les autres, jouant de la visibilité, démonstrative et frimeuse, qu'ils donnent de leurs échanges personnels »⁶⁸⁷. Ainsi, les utilisateurs « se [construisent] une identité par bricolage »⁶⁸⁸ sur la Toile, ce qui requiert de la reconnaissance publique par d'autres internautes pour s'affirmer⁶⁸⁹. Cette tendance peut être interprétée en tant que réaction à la multiplication des références culturelles par la mondialisation ce qui d'une part promeut une 'culture globale'⁶⁹⁰. D'autre part, l'interdépendance croissante des sociétés et la diversification des médias déclenchée par le progrès technique se voient assorties d'une réduction des « expériences partagées »⁶⁹¹ au sein des nations ce qui entraîne une individualisation progressive et, selon Sunstein, favoriserait la fragmentation et la polarisation de l'espace public.

En général, un manque d'informations ne peut plus être mis en avant en tant qu'obstacle à la participation citoyenne aux débats publics. De même, leur statut social auquel se heurte souvent la prise de parole dans l'espace politique européen, perd de l'importance grâce à l'anonymat sur la Toile⁶⁹². La conception d'Internet en tant que lieu d'échanges et de discussion ouvert à tous constitue une des idées phares de la démocratie électronique. L'instauration d'une véritable culture de débat qui parviendrait à rénover le système politique représentatif en Europe, repose sur le potentiel des TIC de créer un « lieu de liberté et d'authenticité »⁶⁹³ dynamique et transnational. Ainsi, « souple et guère institutionnalisé, il [le chat NDA] symbolise la construction spontanée (mais passablement aléatoire) des publics »⁶⁹⁴ qui se distinguent des formations discursives de la sphère publique classique. La multiplicité des opinions sur la Toile sensibiliserait les internautes aux modes de pensée différents et les inciterait à partager leurs connaissances ce qui élargirait l'espace public et générerait une solidarité globale sans précédent⁶⁹⁵. Selon cette idée, les TIC sont jugées permettre « à une société civile internationale de se constituer pour faire contrepoids à la mondialisation des entreprises et des structures de gouvernance »⁶⁹⁶. Cependant, on constate que la segmentation des informations selon les intérêts des internautes se reflète dans une division de la blogosphère.

a) L'idéal de l'agora électronique' revisité

Puisque la consultation des sites web repose sur des préférences individuelles, les citoyens décident au sein de quel forum ou quel chat ils s'investissent. Ainsi, des enceintes de discussion apolitiques se voient plus

⁶⁸⁵ Adrien GÉVAUDAN, « La fin de l'aristocratie du Web », in François-Bernard HUYGHE (sous la dir. de), « Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe' », *op. cit.*, p. 15.

⁶⁸⁶ Cf. Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 55.

⁶⁸⁷ *Ibid.*, p. 63.

⁶⁸⁸ Laurence ALLARD / Frédéric VANDENBERGHE, « Les pages perso : une expression de soi bricolée », in Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 69.

⁶⁸⁹ Cf. Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 8.

⁶⁹⁰ Cf. Shayne BOWMAN / Chris WILLIS, *We Media – How audiences are shaping the future of news and information*, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁹¹ SUNSTEIN in Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, *op. cit.*, p. 271.

⁶⁹² Cf. Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique – origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 251.

⁶⁹³ *Ibid.*, p. 251.

⁶⁹⁴ Jean-Pierre GAUDIN, *La démocratie participative*, *op. cit.*, p. 73.

⁶⁹⁵ Cf. Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cybepublic: from consensus to contestation », *op. cit.*, p. 828.

⁶⁹⁶ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique – origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 251.

fréquentées que les forums promouvant la délibération politique⁶⁹⁷. Face à la surabondance de l'offre informationnelle, les citoyens « pick and choose, on the basis of their predispositions, from the menu of elite-sponsored alternatives to which they have been exposed »⁶⁹⁸. Pourtant, bien qu'une multitude de positions soit articulée sur Internet, elles ne sont pas automatiquement mises en relation⁶⁹⁹. La majorité des citoyens discutent des enjeux politiques au sein de la famille ou avec des gens d'opinion proche et évitent la confrontation aux avis contradictoires ce qui d'une part, diminue le potentiel de conflits⁷⁰⁰. D'autre part, il en résulte un spectre d'opinions restreint ce qui peut nuire à la démocratie pluraliste⁷⁰¹. Par conséquent, analogue à la spécialisation d'information qui découle de la complexité croissante des sociétés européennes, Internet favoriserait selon Sunstein la 'balkanisation' de l'espace public en « 'deliberative enclaves', deliberating groups that are more or less insulated from opposing positions »⁷⁰². La subdivision de la blogosphère dans une multitude de sujets illustre une telle segmentation sociopolitique, cependant il s'avère difficile de la prouver empiriquement⁷⁰³.

Même si la sphère publique traditionnelle ne semble pas moins fragmentée qu'Internet, Sunstein met en avant que des « intermédiaires d'intérêt général »⁷⁰⁴ qui sont en mesure de remédier à la segmentation en incitant des débats transversaux et en promouvant la cohésion sociale font défaut sur la Toile. De ce fait, le morcellement de la blogosphère politique en communautés relativement 'immunisées' aux critiques contestataires risque d'aboutir à une polarisation de l'espace politique⁷⁰⁵. Ainsi, l'interconnexion des sites web des groupes de la même orientation politique s'effectuerait au détriment de l'interaction entre mouvements opposés⁷⁰⁶. Par conséquent, « citizen-led online activism tends to be viral and anarchic, leading to a distributed model of political individualism »⁷⁰⁷. Bien qu'Internet permette aux groupes ne disposant que des ressources limitées de faire entendre leur voix, on constate que les différences quant à la participation politique sur le terrain se reflètent sur le Net : ce sont surtout ceux qui s'engagent déjà dans la cité qui commentent des blogs ou participent aux consultations⁷⁰⁸. Puisqu'il s'avère plus facile d'éviter des opinions qu'on ne partage pas en ligne, l'intérêt et l'orientation politique de l'internaute ainsi que sa motivation à s'engager constituent des facteurs pertinents qui déterminent la participation des citoyens européens aux débats sur la Toile ainsi que 'hors ligne'.

b) La qualité des débats menés en ligne

« Chaque jour 60 millions de petites phrases de 'statut' [...] sont postées dans le monde »⁷⁰⁹. En ne demandant que quelques phrases afin de lancer une discussion sur les réseaux sociaux, ceux-ci facilitent la prise de parole par les internautes. De même, Coleman prône que l'évolution constante des contributions sur la blogosphère « resists the pressures to arrive at settled positions and argument closures, and reflects well the messy, fragmented experiential and yet inherently public nature of politics »⁷¹⁰. Pourtant, « some debating, [is] not always a deliberation »⁷¹¹. La 'vulgarisation' du débat public le 'déformalise' et

⁶⁹⁷ Cf. Kim STRANDBERG, « 'Town Hall' Meetings for the Masses or 'Social Clubs' for the Motivated? - A Study of Citizens' Discussions on the Internet », *op. cit.*, p. 13.

⁶⁹⁸ Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, *op. cit.*, p. 87.

⁶⁹⁹ Cf. Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *op. cit.*, p. 839.

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 829.

⁷⁰¹ *Ibid.*, p. 837.

⁷⁰² *Ibid.*, p. 830.

⁷⁰³ *Ibid.*, p. 831.

⁷⁰⁴ Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *op. cit.*, p. 839.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 832.

⁷⁰⁶ Cf. Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 93.

⁷⁰⁷ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 4.

⁷⁰⁸ Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 30.

⁷⁰⁹ Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 54.

⁷¹⁰ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 38.

⁷¹¹ Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 9.

fréquemment nuit à sa qualité⁷¹². Contrairement aux discussions dans l'espace public classique, par exemple lors des conférences dont le public et le temps sont limités, la structuration des débats de caractère 'peer to peer' sur la Toile s'avère plus difficile. S'il l'on peut s'accorder que la facilitation de la prise de parole et la réduction de la distance entre hommes politiques et citoyens européens constituent des éléments démocratiques des TIC, cela comprend également le risque que des commentaires hors contexte ou péjoratifs soient postés. Par extrapolation, en dehors du fonctionnement technique, la qualité des débats en ligne dépend essentiellement d'une modération professionnelle et constructive qui pourrait être assurée par des journalistes.

Ainsi, l'actualité mondiale telle que le naufrage du navire de croisière *Costa Concordia* en janvier 2012⁷¹³, provoque des commentaires nombreux dont la valeur délibérative reste cependant douteuse. A contrario, les blogs des professionnels du politique tels que celui du Président du Conseil européen, van Rompuy, ne suscitent guère des réactions⁷¹⁴. Par conséquent, les discussions en ligne ressemblent souvent à des monologues par défaut de « listening, responsiveness, and dialogue that would promote communicative actions »⁷¹⁵. Les dispositifs délibératifs et participatifs lancés par les administrations publiques nationales et à l'échelle de l'UE, telles les consultations en ligne, se heurtent jusqu'à présent à l'absence d'une véritable interactivité. Ainsi, il semble peu clair de savoir dans quelle mesure les résultats des consultations informent l'élaboration des politiques publiques de l'Union. De manière corollaire, les citoyens européens jugent souvent que les sujets soumis sont abstraits et que leur participation n'a pas de véritable impact. « Rational citizens seek outcomes from their participation and meaningful outcomes often depend upon there being a link between the virtual world of open discussion and the physical world of complex political relationships and institutions »⁷¹⁶.

c) L'enjeu de l'interactivité

« La rétroaction est au cœur du potentiel démocratique que recèle Internet »⁷¹⁷. Par conséquent, la valeur ajoutée des nouvelles technologies par rapport aux médias traditionnels repose essentiellement sur leur capacité d'établir une relation bidirectionnelle immédiate entre citoyens européens et leurs représentants. Toutes les institutions publiques au niveau national ainsi qu'à l'échelle européenne et les organisations de la société civile disposent désormais d'une représentation en ligne. Pourtant, selon Schmitter et al. ces sites web ne constituent guère des forums de discussions et les initiatives consultatives en ligne sont décevantes puisque le taux de participation des citoyens jusqu'à présent reste faible et élitaire⁷¹⁸. D'après Wright, 95,8 % des consultations menées par le biais des TIC par les autorités britanniques en 2002 n'offraient qu'une 'communication à sens unique'⁷¹⁹. Ainsi, l'emploi des nouvelles technologies demande de réfléchir sur leurs « 'configuration biases', from search engines to interactive formats, which prestructure use in particular ways »⁷²⁰.

⁷¹² Cf. Dominique CARDON, « La blogosphère est-elle un espace public comme les autres ? », *Transversales Sciences & Culture*, 26.04.2006, [En ligne]. http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=100 (Page consultée le 22 décembre 2011).

⁷¹³ Cf. « Italien: Paar aus havariertem Luxusliner gerettet » , *meta.tagesschau.de*, 15.01.12, [En ligne]. <http://meta.tagesschau.de/id/56887/italien-paar-aus-havariertem-luxusliner-gerettet> (Page consultée le 15 janvier 2012).

⁷¹⁴ Cf. Blog d'Herman van Rompuy, <http://www.hermanvanrompuy.be/dagvoordag/europa/> (Page consultée le 15 janvier 2012).

⁷¹⁵ Deen G. FREELON, « Analyzing online political discussion using three models of democratic communication » , *New Media Society*, 4.05.2010, p. 178, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/12/7/1172> (Page consultée le 17 août 2011).

⁷¹⁶ COLEMAN in Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice » , *op. cit.*, p. 238.

⁷¹⁷ Stephen COLEMAN, « L'avenir de l'Internet et de la démocratie : pour une politique qui transcende les métaphores » , *op. cit.*, p. 170.

⁷¹⁸ Cf. Philippe C. SCHMITTER /Alexander TRECHSEL/ Raphael KIES /Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe » , *op. cit.*, p. 39.

⁷¹⁹ Cf. Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice » , *op. cit.*, p. 243.

⁷²⁰ Nick COULDRY, « New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate » , *op. cit.*, p. 253.

Compte tenu que les modes de consultation varient selon les États membres ainsi que selon les niveaux local, national et supranational, on peut néanmoins constater que l'interactivité fait défaut aux dispositifs conçus par les institutions européennes. La dimension de ces derniers pose des défis quant à la réalisation de la volonté réitérée que la voix de tous les citoyens européens soit entendue. Dans cette optique, Coleman préconise une « selective inclusiveness »⁷²¹ qui pourrait être réalisée par le biais du modèle des 'communautés virtuelles' appliquant le principe de la représentation sur la Toile. En tant que « voice of the company externally and the voice of the customers internally »⁷²² des 'community managers' sont chargés d'animer les enceintes virtuelles en fournissant des informations et de modérer les discussions. La première tentative d'« élargir le débat et y associer l'ensemble des citoyens »⁷²³ à grande échelle par le biais des TIC a été lancée lors de l'élaboration de la 'Convention sur l'avenir de l'UE'. Les citoyens européens ont été invités à discuter sur le futur développement de l'Union sur le site web *Futurum*⁷²⁴ lancé en mars 2001. Géré par la Commission⁷²⁵ ce processus semblait l'« ideal test-case for e-democracy, it combined an opportunity for strong public focus on a high-profile debate and Europe's special need for transparent, transnational, and multilingual connections with citizens »⁷²⁶.

Pourtant, le site web est jugé n'avoir guère rempli son rôle de « carrefour permanent »⁷²⁷ des débats ouverts à tous les citoyens européens. D'une part, la participation d'internautes restait faible. D'autre part, *Futurum* illustre l'enjeu de l'instauration d'une véritable interactivité qui se heurtait en l'espèce à la modération du forum entre autres. Ainsi, le site Internet déclarait à la fois que « we do not censure the content or form of contributions in any way »⁷²⁸ et que les messages qui ne respectent pas le 'code de bonne conduite' ne vont pas être publiés. Bien qu'une 'net-étiquette' doive être respectée afin de permettre un débat rationnel et équitable, cette définition laissait une marge d'interprétation large aux modérateurs du forum. Suite à l'échec de cette expérience qui s'est manifesté lors du refus du Traité constitutionnel aux Pays-Bas et en France, les institutions européennes ont déclaré à plusieurs reprises qu'elles « want not just to communicate with citizens, but genuinely to listen to them »⁷²⁹ prenant en compte leur double rôle d'émetteur et de récepteur.

On constate que le site web *Votre point de vue sur l'Europe*⁷³⁰ de la Commission européenne à travers lequel les consultations publiques de l'Union sont lancées renvoie aux blogs des Commissaires européens et leurs pages sur les réseaux sociaux. Cependant, le portail n'offre pas de forum pour discuter sur les projets présentés en tant que tel. Les citoyens peuvent soumettre un formulaire pré-structuré, mais les opinions ainsi récoltées ne sont publiées qu'après la clôture de la consultation. Par conséquent, le site web ne fournit pas d'aperçu des propositions déjà collectées auxquelles les internautes pourraient réagir et sur la base desquelles un débat se pourrait développer. Étant donné l'expertise spécifique exigée par certains

⁷²¹ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 175.

⁷²² Michael Hahn, « Why community managers are like bacon », *socialmediatoday*, 5.12.11, [En ligne]. <http://socialmediatoday.com/mbhahn/400675/why-community-managers-are-bacon> (Page consultée le 12 février 2012).

⁷²³ CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne*, Laeken, 13-15 décembre 2001, p. 7, [En ligne]. <http://european-convention.eu.int/pdf/lknfr.pdf> (Page consultée le 21 novembre 2011).

⁷²⁴ Cf. EUROPA, « Institutional Reform of the European Union », <http://europa.eu/futurum>, (Page consultée le 13 septembre 2011).

⁷²⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Inauguration du site web 'FUTURUM'*, IP/01/328, Bruxelles, 7.3.2001, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/01/328&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 21 novembre 2011).

⁷²⁶ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 35.

⁷²⁷ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Inauguration du site web 'FUTURUM'*, *op. cit.*

⁷²⁸ Ruth Wodak / Scott Wright, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 259.

⁷²⁹ Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 4.

⁷³⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, « Votre point de vue sur l'Europe », http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

sujets, ce constat révèle néanmoins un manque de transparence et d'interactivité lors du processus de consultation. La perception de pré-structuration des résultats à obtenir se voit exacerbée puisque les institutions européennes n'ont pas encore réussi à préciser comment les contributions citoyennes sont prises en compte lors de la prise de décision⁷³¹.

« Political risks are that you raise expectations that you can't deliver on and that you make people disillusioned and cynical about what you're doing »⁷³². L'expérience estonienne de la plateforme *Today I decide* a révélé que si les citoyens sont invités à proposer des projets législatifs, ces derniers doivent déboucher sur des politiques publiques concrètes ce qui requiert avant tout de la volonté politique. « If this expectation is not met, trust in e-participation as a cornerstone of reforming the democratic process in the twenty-first century is likely to be undermined »⁷³³. Ainsi, les possibilités créées par les TIC de participer au processus législatif ne génèrent pas automatiquement un engagement citoyen extensif ni une véritable délibération. Afin de contourner le risque d'un « vitrine phenomenon whereby websites are merely used for displaying political stances on issues »⁷³⁴, l'impact de la participation citoyenne en ligne doit devenir davantage visible par le biais des réformes des structures institutionnelles à tous les niveaux accordant une place centrale aux consultations publiques menées par les biais des TIC.

De même, il s'agit de repenser la structure des dispositifs délibératifs et participatifs sur la Toile puisque « particular design configurations can translate political intentions into strongly encouraging or compelling force »⁷³⁵. La formation des groupes d'intérêt par le biais de l'interaction et collaboration sur le Net s'effectue à géométrie variable et d'une manière plus libre qu'au sein de l'espace public traditionnel. « Cette forme de participation ne cherche pas à entrer dans les débats chapeautés par les institutions, mais à organiser des zones d'expertise ou de discussion à côté des institutions voire contre elles »⁷³⁶. Ainsi, l'*initiative citoyenne européenne* introduite par le Traité de Lisbonne pourrait évoluer vers une expérience d'une « démocratie coopérative »⁷³⁷ à l'instar de l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* ou des logiciels '*open source*'. Ouvert à tous, le citoyen lambda, les experts et les autorités publiques seraient en mesure de rédiger une proposition de loi de manière collaborative comme cela a été pratiqué en Islande en été 2011. Compte tenu que cette procédure pose des défis en termes de modération au niveau européen, elle est néanmoins transparente et soumise à la surveillance d'un grand public ce qui peut aboutir à l'élaboration d'un texte pertinent et fiable⁷³⁸. Ces discussions en ligne devraient également être reprises par les médias traditionnels pour y associer tous les citoyens européens et afin d'amplifier leur impact⁷³⁹.

Les TIC introduisent-elles une nouvelle forme de la communication politique ?

Le niveau d'accès à Internet au sein de l'UE augmente constamment⁷⁴⁰, pourtant les clivages en termes de la qualité de la connexion, des connaissances numériques ainsi que de l'usage que font les citoyens de l'offre numérique restent pertinents. Au sein des sociétés de l'information européennes, la citoyenneté se voit élargie d'une dimension virtuelle. En partageant des liens et discutant sur la blogosphère, les internautes deviennent visibles et reconnus sur la Toile ce qui risque de reproduire et approfondir les

⁷³¹ Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 2.

⁷³² Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 108.

⁷³³ Andrew GLENCROSS, « E-Participation in the Legislative Process : Procedural and Technological Lessons from Estonia », *op. cit.*, p. 28.

⁷³⁴ Philippe C. SCHMITTER / Alexander TRECHSEL / Raphael KIES / Fernando MENDEZ, « Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe », *op. cit.*, p. 39.

⁷³⁵ Deen G. FREELON, « Analyzing online political discussion using three models of democratic communication », *op. cit.*, p. 183.

⁷³⁶ Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 84.

⁷³⁷ *Ibid.*, p. 85.

⁷³⁸ Cf. Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 51.

⁷³⁹ Cf. Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 13.

⁷⁴⁰ Cf. EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, *op. cit.*, p. 1.

écarts sociétaux entre citoyens actifs et passifs en ligne⁷⁴¹. Ainsi, Vedel met en garde contre « une nouvelle petite bourgeoisie numérique, qui défend ses propres objectifs et l'auto-promotion de ses membres actifs »⁷⁴².

Les forums de discussions sont considérés comme constituant « par définition le lieu d'une démocratie délibérative en ligne »⁷⁴³. Cependant, « politics is not the topic of choice for a majority of e-citizens »⁷⁴⁴. Par conséquent, les TIC en tant que telles ne parviennent pas à inciter aux débats à grande échelle et la qualité des discussions sur la Toile est controversée. D'une part, la surcharge d'information peut dissuader les citoyens de s'impliquer dans le monde virtuel⁷⁴⁵. D'autre part, les critiques prônent qu'Internet promeut une individualisation croissante qui aboutirait à une « dictature du réseau personnel »⁷⁴⁶ et donnerait lieu à l'émergence d'une « culture de la chambre, potentiellement désocialisante »⁷⁴⁷. À cette dernière se heurterait le potentiel démocratique des TIC qui en fournissant des informations de manière efficace et à moindre coût, permettent d'acquérir des connaissances politiques et de faciliter la participation, l'organisation et la mobilisation civique au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE⁷⁴⁸.

Face à la fragmentation de l'espace virtuel selon des préférences individuelles des internautes, il se pose la question de comprendre comment l'intérêt des citoyens européens pour l'actualité de l'UE peut être suscité dans un environnement médiatique à choix multiples dont la structuration s'avère difficile⁷⁴⁹. Analogie à la participation sur le terrain, l'inclusion numérique des groupes défavorisés constitue un élément clé déterminant le succès des dispositifs délibératifs et participatifs en ligne. De même, la motivation de contribuer aux débats sur la Toile dépend de l'appropriation du sujet soumis. Afin de réduire les inégalités d'implication, une sensibilisation des citoyens européens aux modes démocratiques et la citoyenneté européenne active par le biais d'un format mélangeant divertissement et nouvelles politiques pourrait s'avérer intéressante⁷⁵⁰. Ainsi, il s'agit d'exploiter le potentiel des TIC afin de concevoir des enceintes interactives « focused on engaging the civically unengaged and politically excluded, rather than serving already active citizens or community groups »⁷⁵¹. Dans cette logique, Prior souligne le rôle d'incitation qui incombe aux stratégies de communication et aux campagnes électorales des élites politiques européennes.

⁷⁴¹ Cf. Dominique CARDON, « La blogosphère est-elle un espace public comme les autres ? », *op. cit.*

⁷⁴² Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique – origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 259.

⁷⁴³ Patrice FLICHY, « Uniformisation ou diversification de l'espace politique », in Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 82.

⁷⁴⁴ Kim STRANDBERG, « 'Town Hall' Meetings for the Masses or 'Social Clubs' for the Motivated? - A Study of Citizens' Discussions on the Internet », *op. cit.*, p. 15.

⁷⁴⁵ Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 4.

⁷⁴⁶ Adrien GÉVAUDAN, « La fin de l'aristocratie du Web », *op. cit.*, p. 15.

⁷⁴⁷ Pierre MERCKLÉ, « Les réseaux sociaux : forme de déclin de la sociabilité... », *op. cit.*, p. 44.

⁷⁴⁸ Cf. Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, *op. cit.*, p. 12.

⁷⁴⁹ *Ibid.*, p. 281.

⁷⁵⁰ VAN ZONEN in Hajo G. BOOMGARDEN, « Book review: Markus Prior (2007). Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections », *International Journal of Public Opinion Research*, Vol. 20 No. 3, 2008, p. 399.

⁷⁵¹ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 102.

4. La communication politique : en mode réforme

En tant que « processus par lequel des acteurs sociaux expriment et confrontent symboliquement des opinions politiques opposées dans l'espace public »⁷⁵² la communication politique est « le véritable moteur de la démocratie »⁷⁵³. Compte tenu de la multiplication des canaux d'expression par le développement des TIC, son champ d'étude comprend les médias traditionnels et sociaux, les sondages d'opinion et les consultations ainsi que les campagnes électorales⁷⁵⁴. Sans pour autant être exhaustive, cette définition met en exergue que les stratégies de communication au sein des sociétés de l'information européennes assument un rôle clé afin d'encourager les citoyens à s'approprier un projet législatif soit national, soit supranational. La manière dont ce dernier est présenté s'avère primordiale : « strategically framed political news coverage makes citizens more cynical about politics and in consequence turns them away from political engagement »⁷⁵⁵.

Même si l'idée d'une 'crise de la communication publique' est controversée⁷⁵⁶, le 'désenchantement démocratique' constaté semble partiellement émaner de la façon dont les questions politiques sont traitées par les médias. Quant à l'actualité de l'UE on constate qu'elle se voit intégrée aux dossiers nationaux face à l'absence d'une rubrique 'Europe' dans la plupart des journaux ce qui entrave sa visibilité au sein des États membres. De même, les journalistes n'ont pas forcément une spécialisation en affaires européennes mais couvrent plusieurs dossiers sous l'angle des événements qui intéressent la population nationale ou locale⁷⁵⁷. En même temps, le nombre de correspondants à Bruxelles est décroissant ce qui d'une part, est dû aux restrictions financières auxquelles les médias traditionnels se voient confrontés, révèle d'autre part l'importance que ces derniers accordent aux enjeux de l'UE⁷⁵⁸.

Afin de remédier à ce malaise et pour revitaliser la démocratie représentative en Europe, il s'agit d'analyser les TIC en tant que nouveaux outils de la communication politique. Les nouvelles technologies contrebalancent le pouvoir médiatique institutionnel et par conséquent modifient « the distribution of political power in a democracy »⁷⁵⁹. À l'échelle européenne ainsi qu'au niveau national, les médias sociaux sont de plus en plus utilisés par les professionnels du politique dans le but d'entrer en contact avec les citoyens, notamment lors des campagnes électorales. Ainsi, *Facebook* et *Twitter* ont connu un essor énorme depuis 2008⁷⁶⁰.

Le cas du printemps arabe démontre que les TIC permettent d'organiser des mouvements politiques 'par le bas'. A contrario, la campagne d'Obama lors de l'élection présidentielle américaine de 2008 constitue un

⁷⁵² Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, Paris, CNRS Éditions, 2004, p. 29.

⁷⁵³ Dominique WOLTON, « Pas de démocratie sans communication politique », *Le Monde*, 4.06.2005, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2005/06/04/pas-de-democratie-sans-communication-politique-par-dominique-wolton_658296_3232.html (Page consultée le 5 janvier 2012).

⁷⁵⁴ Cf. Dominique WOLTON, « Communication politique », [En ligne]. <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61> (Page consultée le 5 janvier 2012).

⁷⁵⁵ CAPPELLA et JAMIESON in Hajo G. BOOMGARDEN, « Book review: Markus Prior (2007). Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections », *op. cit.*, p. 399.

⁷⁵⁶ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 64.

⁷⁵⁷ Cf. EUROBAROMÈTRE Études qualitatives, *Les journalistes et les médias sociaux*, janvier 2012, p. 6, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/quali/journsm_fr.pdf (Page consultée le 23 mars 2012).

⁷⁵⁸ Cf. Jean-Claude PÉCLET, « Hémorragie de journalistes à Bruxelles », *Le Temps*, 20.03.10, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/466e551a-339f-11df-b250-487324d8bb24/H%C3%A9morrhagie_de_journalistes_%C3%A0_Bruxelles (Page consultée le 23 mars 2012).

⁷⁵⁹ Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, *op. cit.*, p. 6.

⁷⁶⁰ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *Digital Papers*, Issue 2, October 2009, p. 1, [En ligne]. <http://hansardsociety.org.uk/blogs/edemocracy/archive/2009/10/23/digital-paper-twitter-communication-tool-or-pointless-vanity.aspx> (Page consultée le 28 décembre 2011).

exemple paradigmatique pour l'emploi des nouvelles technologies 'par le haut'. Ainsi, nous analyserons dans un premier temps la conception de la campagne qui a stratégiquement utilisé les TIC pour inciter les citoyens à la participation. En particulier, nous nous interrogerons sur les leçons que les acteurs politiques européens peuvent tirer de l'expérience américaine. Les institutions de l'UE prônent les TIC en tant que 'catalyseurs' de dialogue avec les citoyens européens, pourtant on constate que l'usage des 'e-outils' pose encore d'autres défis. Nous esquisserons, dans un deuxième temps, la représentation de l'Union sur la Toile et analyserons la *Stratégie numérique pour l'Europe* lancée en 2010 afin d'évaluer le potentiel des nouvelles technologies d'instaurer un espace public transnational dont l'absence est souvent avancée en tant qu'obstacle principal à la construction d'une 'identité européenne'.

4.1. L'utilisation des TIC lors des campagnes électorales

Selon Manin les démocraties occidentales ont subi une transformation importante depuis les années 1960 : l'augmentation du taux des électeurs indécis, la médiatisation croissante de la vie politique ainsi que la personnalisation des élections auraient donné naissance à une « démocratie du public »⁷⁶¹. Lors de la surabondance des offres informationnelles et des canaux de communication multiples, la stratégie de communication des partis politiques s'avère primordiale afin d'attirer l'attention d'un grand public⁷⁶². De manière corollaire, s'ils parviennent à mener une campagne très médiatisée, le signal envoyé est fort et mobilise les citoyens. Dans cette optique, nous analyserons les techniques des campagnes sophistiquées que les TIC permettent à réaliser⁷⁶³.

Les nouvelles technologies ont été pour la première fois employées dans un contexte électoral lors de l'*Electronic Dialogue Project* lancé en 2000 aux États-Unis. En réunissant des citoyens américains de manière aléatoire dans 60 forums de débat en ligne portant sur des enjeux divers auxquels la nation se voyait confrontée, le projet a encouragé les électeurs à se déplacer aux urnes⁷⁶⁴. L'emploi des applications du Web 2.0 telles qu'un réseau social propre à la campagne a été essentiellement expérimenté par le candidat du Parti démocrate à l'élection présidentielle de 2004, Howard Dean, qui ainsi a jeté les bases pour la stratégie électorale de 2008⁷⁶⁵. Dans un premier temps, nous chercherons à analyser les techniques de mobilisation déployées par l'équipe Obama. L'utilisation des TIC qui à l'époque a été jugée innovatrice s'avère d'usage courant lors des préparations à l'élection présidentielle de novembre 2012. Ainsi, nous aborderons également des éléments de la campagne actuelle visant la réélection du 44^e Président des États-Unis. Compte tenu du succès de la stratégie électorale 'Web 2.0' qui a fait écho entre autres en France, nous nous interrogerons dans un deuxième temps dans quelle mesure elle pourrait être appliquée au niveau de l'UE, notamment en vue d'inciter les citoyens à participer aux élections du Parlement européen.

4.1.1. La campagne présidentielle de Barack Obama de 2008

« We believed in people's ability to organize themselves and get involved »⁷⁶⁶

En adoptant les nouveaux outils d'information et de communication Obama a mené la première 'campagne Web 2.0' qui a généré une mobilisation citoyenne forte. Ainsi, le taux de participation de 63 %

⁷⁶¹ Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, op. cit., p. 81.

⁷⁶² Cf. Markus PRIOR, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, op. cit., p. 8.

⁷⁶³ Cf. Philip N. HOWARD, « Deep Democracy, Thin citizenship : The impact of digital media in political campaign strategy », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 597, January 2005, p. 156, [En ligne]. <http://ann.sagepub.com/content/597/1/153.full.pdf+html> (Page consultée le 10 septembre 2011).

⁷⁶⁴ Cf. Vincent PRICE / Joseph N. CAPPELLA, « Online Deliberation And Its Influence: The Electronic Dialogue Project In Campaign 2000 », *IT & SOCIETY*, Vol. 1 Issue 1, Summer 2002, p. 303, [En ligne]. <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.9.5945> (Page consultée le 20 janvier 2012).

⁷⁶⁵ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », Synthèse du rapport de la mission d'étude de Terra Nova sur la campagne présidentielle américaine 2008, janvier 2009, p. 7, [En ligne]. <http://www.tnova.fr/sites/default/files/synthese.pdf> (Page consultée le 20 septembre 2011).

⁷⁶⁶ Charles STEELFISHER, chargé de la représentation Internet de la campagne Obama, in Evan RATLIFF, « The Wired Presidency: Can Obama Really Reboot the White House? », *Wired Magazine*, 17.02, 19.01.09, [En ligne]. http://www.wired.com/politics/onlinerights/magazine/17-02/ff_obama?currentPage=all (Page consultée le 10 janvier 2012).

fut le plus élevé depuis 1960⁷⁶⁷. Outre l'emploi des nouvelles technologies, l'équipe Obama, notamment son chef stratège Axelrod, a conçu un nouveau type de stratégie électorale : « il ne s'agit plus d'une campagne politique traditionnelle, de conviction des électeurs, mais d'une campagne visant à créer un mouvement, une campagne de mobilisation »⁷⁶⁸. Comme Kriesi le souligne, le signal envoyé par les élites politiques est primordial pour que les citoyens s'approprient un sujet particulier. En l'espèce, la campagne visait avant tout le retour aux urnes des électeurs qui s'abstenaient depuis plusieurs années. Ainsi, la stratégie réunissait trois caractéristiques clés : des outils innovateurs, une organisation de terrain afin d'assurer que la mobilisation en ligne se matérialise au sein de l'espace public traditionnel ainsi que le message porteur qu'un changement est possible, 'Yes we can'⁷⁶⁹.

a) La formation d'une « communauté Obama »⁷⁷⁰

D'une part, le succès de ce message avec lequel tout un chacun peut s'identifier peut être expliqué par le 'désenchantement' croissant de la population lors des deux mandats de George W. Bush. D'autre part, en laissant une grande marge d'interprétation le slogan politique fait allusion à l'*'American dream'* qui est incorporé par le parcours d'Obama lui-même. Né en 1961 à Hawaï, le fils d'une Américaine de Kansas et d'un Kényan était travailleur social à Chicago avant de faire des études de droit à Harvard et de finalement entrer en politique⁷⁷¹. Par conséquent, la campagne ne se base pas sur un enjeu politique particulier mais c'est la personnalité du candidat qui devient le point de mire autour duquel se forme une communauté. Les membres de la 'communauté Obama' partagent un sentiment d'appartenance qui s'avère essentiel quant à l'appropriation du projet. Cette dernière constitue « la clé de la campagne de cause [...] : les électeurs deviennent acteurs du changement »⁷⁷².

Bien que le mouvement était organisé selon une approche *top-down*, l'emploi de 'nous' réduit la distance entre le candidat à la Présidence et le citoyen lambda. « Je vous demande de croire en votre propre capacité »⁷⁷³. Cela suggère aux électeurs que la participation ne demande pas de l'expertise, mais que chacun puisse contribuer au changement en fonction de ses propres moyens et compétences. Ce message est réitéré par Michelle Obama qui en attirant les sympathies du peuple américain assume un rôle clé lors de la campagne électorale de 2012 : « il [Président Obama NDA] ne peut pas faire cela tout seul. Cela n'a jamais été le cas. Il a besoin de votre aide »⁷⁷⁴. Ainsi, la stratégie électorale ne vise pas la mobilisation des citoyens par le biais d'un débat rationnel mais exploite essentiellement des paramètres psychologiques tels que l'émotion pour lier les sympathisants entre eux et afin de susciter une mobilisation *par le bas*⁷⁷⁵.

De même, l'appartenance à la 'communauté Obama' se manifeste par le biais des donations. En faisant recours au modèle de campagne de cause caritative, l'équipe du candidat à la présidence a réussi à obtenir un financement populaire inédit et l'a présenté de manière transparente. « C'est en donnant au téléthon qu'on devient acteur de la lutte contre la myopathie; c'est en donnant à la campagne Obama que l'on devient acteur du changement »⁷⁷⁶. En faisant des dons de moins de 200 dollars, plus de trois millions Américains ont contribué à récolter un budget de 750 millions de dollars⁷⁷⁷ ce qui permettait de contourner le lobbysme électorale traditionnel des grandes entreprises.

⁷⁶⁷ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 2.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

⁷⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁷⁰ *Ibid.*

⁷⁷¹ Cf. « About Barack Obama », <http://www.barackobama.com/about/barack-obama?source=primary-nav> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁷⁷² Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 3.

⁷⁷³ *Ibid.*

⁷⁷⁴ « Le comité de campagne d'Obama ouvre un compte Twitter 'Michelle Obama' », *Le Nouvel Observateur*, 12.01.12, [En ligne]. <http://tempsreel.nouvelobs.com/people/20120112.AFP4267/le-comite-de-campagne-d-obama-ouvre-un-compte-twitter-michelle-obama.html> (Page consultée le 16 janvier 2012).

⁷⁷⁵ Cf. Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 72.

⁷⁷⁶ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 4.

⁷⁷⁷ *Ibid.*

b) Les outils de la mobilisation

Le message de mobilisation '*Yes we can*' a été largement diffusé, combinant médias traditionnels, notamment la télévision, et nouvelles technologies. Reposant sur le modèle de *Facebook* le site web '*my.barackobama.com*' devenu '*barackobama.com*' constitue l'instrument principal des campagnes de 2008 et de 2012. Les citoyens peuvent y trouver des événements près d'eux, entrer en contact avec d'autres sympathisants et regrouper leur engagement. Ainsi, le réseau social devient un « terrain de recrutement »⁷⁷⁸ et promeut la construction d'une communauté virtuelle. Selon Howard, le taux des Américains qui déclarent consulter Internet afin d'obtenir des informations politiques et ce qui de manière corollaire influencerait leur vote, a constamment augmenté depuis 1996⁷⁷⁹. Désormais, le débat politique se déroule essentiellement sur la Toile⁷⁸⁰. Par extrapolation, la campagne se conformait aux pratiques informationnelles des individus à l'ère numérique en allant les chercher 'chez eux' ce qui inverse les pratiques traditionnelles⁷⁸¹. L'inscription sur le site web permet une participation à moindre coût en termes de temps et de ressources : au lieu de se déplacer afin de participer aux réunions électorales, les citoyens « n'ont plus qu'un simple click à faire pour mettre un pied dans la campagne »⁷⁸². L'engagement à distance et de manière non contraignante augmente la possibilité de la participation. Par conséquent, en exploitant les 'liens faibles' des réseaux sociaux, l'équipe Obama a réussi à susciter une mobilisation à grande échelle.

De même, en s'abonnant aux flux RSS ou au compte *Twitter* d'Obama, l'internaute reçoit des nouvelles sur la campagne par e-mail ou sur son portable sans pour autant devoir faire un effort de les rechercher. Les citoyens sont également invités à se 'connecter' à la campagne à travers des plateformes *Tumblr*, *Flickr* et *YouTube* afin de discuter et pour partager des images ou des vidéos. Ainsi, le contenu politique et le divertissement sont reliés d'une manière innovatrice ce qui peut surtout susciter l'intérêt des jeunes électeurs. Des informations pratiques sur les élections telles que les délais d'inscription sur les listes électorales ainsi que des renseignements sur des événements de la campagne sont diffusés par SMS⁷⁸³. Des propositions de lois ou des prises de positions peuvent également être signées sur le site⁷⁸⁴ ce qui permet de prévoir le soutien citoyen pour un projet précis. À partir d'un site web central, la campagne offre à ses sympathisants des canaux d'information et de communication divers parmi lesquels l'internaute choisit son outil préféré. De ce fait, la stratégie électorale est personnalisée en termes d'instruments utilisés ainsi que par rapport aux messages envoyés aux citoyens. En offrant un « militantisme à la carte »⁷⁸⁵, la politique perd de son caractère abstrait ce qui est souvent avancé comme une des raisons principales de l'abstention.

Afin de concevoir une telle campagne médiatisée et personnalisée, l'équipe Obama a fait recours à la base de données '*Catalist*' : « un fichier unique qui répertorie individuellement 220 millions d'Américains, avec jusqu'à 600 informations par personne »⁷⁸⁶. En compilant des ressources numériques des bases électorales, des informations commerciales ainsi que des données privées des membres du réseau social de la campagne, ce projet sans précédent a permis de cibler des électeurs potentiels en leur envoyant des messages personnalisés ou en les abordant en personne lors du 'porte-à-porte'⁷⁸⁷. Les SMS et les e-mails ne sont pas envoyés de manière aléatoire comme des courriers électroniques commerciaux mais seulement aux citoyens qui se sont inscrits sur le site web et ont donné leur autorisation pour recevoir ce type

⁷⁷⁸ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 4.

⁷⁷⁹ Cf. Philip N. HOWARD, « Deep Democracy, Thin citizenship : The impact of digital media in political campaign strategy », *op. cit.*, p. 158.

⁷⁸⁰ Cf. Fiete STEGERS, « US-Präsidentswahlkampf im Web: Vorwahlvorhersage mit Facebook & Co », *tagesschau.de*, 21.01.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/uswahlkampfnetz100.html> (Page consultée le 22 janvier 2012).

⁷⁸¹ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 4.

⁷⁸² *Ibid.*

⁷⁸³ Cf. « Sign up for SMS updates », <https://my.barackobama.com/page/s/sms-sign-up?source=footer-nav>, (Page consultée le 23 janvier 2012).

⁷⁸⁴ Cf. « Stand with the President for a free and open Internet », January 2012, <https://my.barackobama.com/page/s/free-and-open-internet?source=20120117LHP> (Page consultée le 23 janvier 2012).

⁷⁸⁵ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 6.

⁷⁸⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁷⁸⁷ *Ibid.*

d'informations⁷⁸⁸. Pourtant, la récolte de données complexes laisse supposer que cela se passe souvent sans consentement explicite des internautes⁷⁸⁹. Par conséquent, au moyen des TIC « political information has become a highly marketable, easily collected, quickly distributed, cultural product »⁷⁹⁰.

Compte tenu de l'expérience américaine de 2008, la campagne de 2012 apporte peu d'éléments nouveaux mais professionnalise l'usage des outils techniques qui sont désormais employés par tous les candidats à la Présidence. Des messages *Twitter* sont entre autres analysés par les sites web *Mashable*⁷⁹¹ et *Politicker USA*⁷⁹² afin de pronostiquer les résultats des élections primaires⁷⁹³. De même, le nombre des 'amis' *Facebook* permet d'esquisser un classement de popularité des candidats : en janvier 2012, Obama figure toujours en première position avec 24.741.029⁷⁹⁴ 'amis', suivi par les challengers républicains Mitt Romney et Ron Paul qui réunissent 1.382.016⁷⁹⁵ et 793.574⁷⁹⁶ sympathisants respectivement. Par conséquent, la réputation sur la Toile devient un facteur primordial qui a des répercussions sur la sphère politique traditionnelle. Ainsi, les stratégies électorales d'Obama ont créé un compte *Twitter* au nom de Michelle Obama en janvier 2012. Atteignant 80.000 internautes dans les quatre premières heures après son ouverture, le taux des abonnés témoigne de la popularité de la 'première dame' qui rassemble déjà plus de six millions d'internautes sur *Facebook*⁷⁹⁷. Pourtant, les messages courts du service de micro-blogging qui devraient « dynamiser la campagne électorale »⁷⁹⁸ ne sont guère rédigés par Michelle Obama ou par le 44^e Président des États-Unis lui-même suivi par plus de douze millions d'internautes⁷⁹⁹, mais par son équipe de campagne. Par conséquent, le lien direct que les TIC parviendraient à instaurer entre les représentants politiques et les citoyens doit être relativisé et s'avère souvent n'être qu'une illusion.

De même, la valeur ajoutée des TIC repose sur leur capacité de construire une véritable interactivité ce qui s'avère difficile à réaliser à long terme. Ainsi, on constate un usage intensif des médias sociaux au cours des campagnes électorales, cependant le 'gazouillement' diminue lorsque le gouvernement est constitué⁸⁰⁰. Au-delà de la campagne de 2008, Obama a promis d'instaurer un « gouvernement 2.0 »⁸⁰¹ par le biais d'une restructuration du site web gouvernemental '*whitehouse.gov*'. Désormais, les citoyens peuvent suivre des réunions en direct, poser des questions aux fonctionnaires de l'administration par le biais de *Twitter* pendant des « Office Hours »⁸⁰² et discuter des projets législatifs pendant les cinq jours avant qu'ils ne soient signés par le Président⁸⁰³. Pourtant, au début du gouvernement Obama les vidéos publiées sur *YouTube* ne pouvaient pas être commentées ce qui suscitait des réactions véhémentes : « I don't see how one-way messages provide any more transparency for the work of the White House or government than the current old-style radio addresses »⁸⁰⁴. Afin de réaliser sa promesse électorale de rendre l'administration plus transparente, 'accountable' et responsable, Obama a également restructuré l'Office of Public

⁷⁸⁸ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 3.

⁷⁸⁹ Cf. Philip N. HOWARD, « Deep Democracy, Thin citizenship : The impact of digital media in political campaign strategy », *op. cit.*, p. 166.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, p. 167.

⁷⁹¹ Cf. Mashable.com, <http://mashable.com/2012/01/25/election-digital-media/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

⁷⁹² Cf. Politickerusa.com, <http://www.politickerusa.com/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

⁷⁹³ Cf. Fiete STEGERS, « US-Präsidentswahlkampf im Web: Vorwahlvorhersage mit Facebook & Co », *op. cit.*

⁷⁹⁴ Cf. « Barack Obama », <http://www.facebook.com/barackobama> (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁷⁹⁵ Cf. « Mitt Romney », <http://www.facebook.com/mittromney>, (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁷⁹⁶ Cf. « Ron Paul », <http://www.facebook.com/ronpaul>, (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁷⁹⁷ Cf. « Le comité de campagne d'Obama ouvre un compte Twitter 'Michelle Obama' », *op. cit.*

⁷⁹⁸ *Ibid.*

⁷⁹⁹ Cf. « @BarackObama », <http://twitter.com/barackobama> (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁸⁰⁰ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁰¹ Evan RATLIFF, « The Wired Presidency: Can Obama Really Reboot the White House? », *op. cit.*

⁸⁰² Cf. « White House Office Hours », <http://www.whitehouse.gov/engage/get-involved> (Page consultée le 20 janvier 2012).

⁸⁰³ Cf. « Pending legislation », <http://www.whitehouse.gov/briefing-room/pending-legislation> (Page consultée le 26 janvier 2012).

⁸⁰⁴ Ellen MILLER In Evan RATLIFF, « The Wired Presidency: Can Obama Really Reboot the White House? », *op. cit.*

Liaison'⁸⁰⁵. Devenu l'Office of Public Engagement'⁸⁰⁶, ce dernier promeut l'interaction entre le gouvernement et les citoyens américains afin que la mobilisation virtuelle se traduise par une participation citoyenne à la *res publica* au-delà de la période électorale.

c) De la mobilisation virtuelle à l'engagement sur le terrain

La campagne d'Howard Dean, le candidat du Parti démocrate en 2004, constituait le banc d'essai des dispositifs techniques de la stratégie électorale d'Obama. Cependant, il n'a pas réussi à transformer l'engagement virtuel suscité en une mobilisation dans l'espace public traditionnel⁸⁰⁷. Par conséquent, « les campagnes électroniques ne remplacent pas le terrain »⁸⁰⁸. Ce dernier et Internet ont été fusionnés par l'équipe Obama en appliquant le modèle de 'community organizing' au monde politique⁸⁰⁹. Plus de dix millions d'Américains se sont engagés dans la campagne de 2008, 1.2 millions d'entre eux ont milité sur le terrain⁸¹⁰. Les TIC étaient utilisées pour recruter des sympathisants, afin de les regrouper et pour structurer leurs actions. Le mouvement a été organisé par groupes géographiques et thématiques tels que 'students for Obama' qui recevaient des 'kits de formation' comprenant des documents de campagne ainsi que des listes pour aller au 'porte-à-porte'. Outre des renseignements pratiques, les militants pouvaient télécharger des listes avec les noms des électeurs indécis ce qui a généré trois millions d'appels au cours des derniers jours avant l'élection présidentielle⁸¹¹. Le réseau social de la campagne permettait également d'organiser 200.000 dîners 'hors ligne' lors de la journée électorale ce qui la dotait d'un caractère convivial⁸¹². Ainsi, l'équipe Obama a réussi à lancer un mouvement *bottom-up*.

Les groupes avaient l'impression de pouvoir s'organiser eux-mêmes, cependant leur action était encadrée par l'équipe Obama. Comme en 2008 des sympathisants peuvent postuler pour un poste d'« Obama Organizing Fellows »⁸¹³ pour la campagne 2012. Ils reçoivent une formation pendant douze semaines portant sur la gestion des militants et l'organisation du travail de terrain. Les partisans soutiennent des groupes locaux et surveillent leur progrès, notamment le montant des donations récoltées et le nombre des personnes contactées⁸¹⁴. De même, ils assurent de mettre les sympathisants en contact par le biais des réunions régulières afin de transformer des liens faibles tissés sur Internet en liens forts⁸¹⁵. Cela crée un sentiment d'appartenance et de manière corollaire maintient l'effet mobilisateur de la campagne. Par conséquent, les médias sociaux s'ajoutent aux instruments traditionnels de la mobilisation sur le terrain sans pour autant les remplacer⁸¹⁶.

4.1.2. L'expérience américaine est-elle transposable en Europe ?

On constate que les gouvernements européens et les institutions de l'UE se sont inspirés de l'expérience américaine et utilisent de plus en plus les nouvelles technologies afin de communiquer des informations politiques. Ainsi, les internautes peuvent s'abonner au compte *Twitter*, à la newsletter ou aux *flux RSS* du

⁸⁰⁵ Cf. « About the Office of Public Engagement », <http://www.whitehouse.gov/engage/about-ope> (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁸⁰⁶ Cf. « President Obama Launches Office of Public Engagement: A New Name, Mission for White House Liaison Office », 11.05.09, [En ligne]. http://www.whitehouse.gov/the_press_office/President-Obama-Launches-Office-of-Public-Engagement (Page consultée le 25 janvier).

⁸⁰⁷ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁰⁸ Nicolas TRIPET, secrétaire général du Parti libéral vaudois, in Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁰⁹ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 5.

⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 4.

⁸¹¹ Cf. Evan RATLIFF, « The Wired Presidency: Can Obama Really Reboot the White House? », *op. cit.*

⁸¹² *Ibid.*

⁸¹³ Cf. « Obama Organizing Fellowship Application », <https://my.barackobama.com/page/content/obama-organizing-fellowship?source=20120117RHP> (Page consultée le 25 janvier 2012).

⁸¹⁴ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 6.

⁸¹⁵ Cf. « Obama Organizing Fellowship Application », *op. cit.*

⁸¹⁶ Cf. Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 7.

gouvernement fédéral allemand ainsi que regarder des vidéos sur le canal *YouTube* de ce dernier⁸¹⁷. De même, des applications dédiées aux smartphones connaissent un essor aux niveaux local, national et européen. En Suisse, le Parti socialiste lausannois mise sur la diffusion des informations par le biais des portables afin « de toucher une population qui ne lit pas forcément la presse »⁸¹⁸. Les internautes qui s'intéressent aux activités du gouvernement français ont la possibilité de consulter entre autres des podcasts ainsi que l'agenda quotidien du Premier ministre de manière mobile et peuvent lui écrire directement⁸¹⁹. À l'échelle de l'UE, le Parlement européen se 'mobilise' également à travers un site web expressément conçu pour les smartphones⁸²⁰.

Dans cette optique, nous nous interrogerons si la mobilisation des citoyens américains qui a été jugée constituer « le début d'une formidable revitalisation »⁸²¹ du système politique est envisageable en Europe, à l'échelon national ainsi qu'au niveau de l'Union. Puisque la campagne présidentielle de 2012 vient de se dérouler en France, nous nous attarderons sur le cas français afin d'évaluer comment les partis politiques ont intégré les TIC à leurs stratégies électorales. Les changements que la communication politique a subis lors de l'expérience américaine constitueront ensuite le point de départ pour une analyse des défis auxquels se heurte la mobilisation des citoyens européens à la participation aux élections du Parlement européen.

a) La campagne électorale française de 2012

Le site web '*desirsdavenir.org*'⁸²² lancé par la candidate du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2007, Ségolène Royal, constituait une première tentative de fournir une plateforme pour la participation citoyenne en ligne. Ainsi, les internautes sont incités à prendre la parole lors des « débats participatifs »⁸²³ portant sur des sujets divers tels que 'l'avenir du modèle social français'. Pourtant, la mobilisation sur la Toile n'aboutit pas à l'adhésion des citoyens à son projet politique au sein de l'espace public réel⁸²⁴. D'après Cardon, l'absence d'un 'effet domino' peut être expliquée par le fait que Royal a demandé aux internautes français de « faire son programme »⁸²⁵. A contrario, la stratégie électorale d'Obama repose sur un engagement à 'géométrie variable' en fonction des capacités des citoyens. De même, son message politique a été diffusé de façon 'peer to peer' par le biais des réseaux sociaux propres aux individus : « ce n'est pas un politicien ou un spécialiste de la politique qui vient s'adresser à l'électeur, mais quelqu'un comme lui, un citoyen de base »⁸²⁶.

Compte tenu des différences entre le 'vieux continent' et les États-Unis en termes de pratiques politiques, le think tank *Terra Nova* juge que « le cadre normatif de la campagne présidentielle française n'est pas favorable à la vitalité démocratique »⁸²⁷ et préconise une modernisation des stratégies électorales. Dans la plupart des pays européens la nomination des candidats repose sur la popularité qu'ils ont acquise au sein de leur propre champ politique pendant des années. Pourtant, le système de sélection n'est guère perméable aux 'outsiders' ce qui entrave le renouvellement de l'élite politique⁸²⁸. Ainsi, les « primaires citoyennes »⁸²⁹ introduites par le Parti socialiste français en octobre 2011 s'inscrivent dans la volonté de

⁸¹⁷Cf. Deutsche Bundesregierung, http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/Startseite/startseite_node.html (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸¹⁸ Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 3.

⁸¹⁹ Cf. « Outils web », Portail du Gouvernement français, <http://www.gouvernement.fr/outils-web> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸²⁰ Cf. PARLEMENT EUROPÉEN - mobile, <http://m.europarl.europa.eu/EPMobile/menu.htm;jsessionid=F0B3256C0EDEC6A6E157E68DC3D0E6007?language=FR> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸²¹ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 6.

⁸²² Le site web a été créé en 2005. Cf. <http://www.desirsdavenir.org/> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸²³ « Les débats participatifs », <http://www.desirsdavenir.org/participatifs-les-ateliers/en-partage/les-debats-participatifs.html> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸²⁴ Cf. TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 3.

⁸²⁵ Dominique CARDON, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, *op. cit.*, p. 94.

⁸²⁶ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 5.

⁸²⁷ *Ibid.*, p. 8.

⁸²⁸ *Ibid.*

⁸²⁹ Cf. « Les primaires citoyennes », <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>, (Page consultée le 20 janvier 2012).

rendre le choix des candidats à l'élection présidentielle plus intelligible et de s'orienter vers les préférences des citoyens.

De même, le slogan « le changement c'est maintenant »⁸³⁰ de la campagne de François Hollande renoue avec le message porteur de la stratégie électorale d'Obama de 2008. Analogue à l'*'American dream'*, il fait recours au '*rêve français*' qui devrait être 'réenchanté' et sur la base duquel il s'agirait de construire « la réalité de demain »⁸³¹. De manière corollaire, cela fait allusion au désir d'un 'renouveau' de l'élite politique par laquelle la moitié des citoyens français ne se sent plus représentée⁸³². Les internautes peuvent s'abonner à une newsletter sur le site web du candidat du Parti socialiste et le suivre sur les médias sociaux. L'option de faire des dons en ligne complète la stratégie électorale dont on conçoit aisément qu'elle s'est inspirée de l'expérience américaine. *Terra Nova* recommande également à la France de tirer des leçons de cette dernière quant à la publication du budget de campagne dont la provenance et la composition sont jugées être peu transparentes⁸³³. Par extrapolation, l'emploi stratégique des TIC par l'équipe Obama a déclenché une modernisation des pratiques de communication politique en Europe en général et dans le cas français en particulier.

b) Les nouvelles pratiques de la communication politique

Lors de la campagne électorale française de 2007 les experts des médias jugeaient que la communication politique entrerait à « l'ère du téléprésident »⁸³⁴. Désormais, « c'est *Twitter* qui fait l'actualité : il est le nouveau média de la campagne »⁸³⁵. Pendant les primaires socialistes les débats sur la télévision se voyaient assortis par des réactions sur le service de micro-blogging⁸³⁶. Même s'il n'a pas encore atteint l'importance dont il jouissait aux États-Unis, en 2012 une grande partie de la campagne électorale semble se dérouler sur *Twitter*. Les candidats à l'élection présidentielle tels que François Hollande et Eva Joly sont représentés sur le service de gazouillage par un compte personnel. Leur activité et leur « capacité [...] à susciter le débat ou la polémique sur Internet, à occuper l'espace sur la Toile et à mobiliser les leaders d'opinion »⁸³⁷ sont entre autres mesurées par le *Twittoscope*⁸³⁸ mis en place par l'institut des études d'opinion *TNS Sofres*, et le site web '*tweet.grader.com*'⁸³⁹. En février 2012, c'est toujours le Président de la République Sarkozy qui est l'homme politique le plus cité, sans pour autant disposer d'un compte personnel⁸⁴⁰. Cependant, son image sur la Toile a suscité des controverses lors du soupçon d'une « collaboration privilégiée entre l'Élysée et *Facebook* »⁸⁴¹ dans la création de sa nouvelle présentation sur le réseau social et par rapport à la fermeture des comptes *Twitter* le parodiant.

⁸³⁰ « Le changement c'est maintenant : Le signe de ralliement », <http://francoishollande.fr/actualites/le-changement-c-est-maintenant-le-sign-de-ralliement/> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸³¹ « Le rêve français », <http://francoishollande.fr/le-reve-francais> (Page consultée le 21 janvier 2012).

⁸³² Catherine DUBOULOZ, « La peur du déclin et l'aspiration confuse au renouveau », *Le Temps*, 31.03.12, [En ligne]. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/0cbbb6e6-7a92-11e1-95ab-2d726865a361|2> (Page consultée le 1 avril 2012).

⁸³³ TERRA NOVA, « Moderniser la vie politique : Innovations américaines, leçons pour la France », *op. cit.*, p. 10.

⁸³⁴ Natalie MAROUN TARAUD, « Twitter et la communication politique en période sensible », *Magazine de la communication de crise et sensible*, l'Observatoire International des Crises (OIC), juillet 2011, p. 9, [En ligne]. <http://www.communication-sensible.com/download/twitter-politique.pdf> (Page consultée le 30 août 2011).

⁸³⁵ Adélaïde ZULFIKAPASIC in Catherine DUBOULOZ, « Twitter s'immisce dans la campagne », *Le Temps*, 6.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/eca844ca-1f86-11e1-a723-063e17a5b475/Twitter_simmisce_dans_la_campagne (Page consultée le 7 décembre 2011).

⁸³⁶ *Ibid.*

⁸³⁷ Erwan LESTROHAN in *Ibid.*

⁸³⁸ TNS SOFRES, « Twittoscope™ - février 2012 », 14.03.2012, [En ligne]. <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/4F20B10C274649F2BB5404B2F50228D4.aspx> (Page consultée le 19 mars 2012).

⁸³⁹ Cf. Tweet grader, <http://tweet.grader.com/> (Page consultée le 22 janvier 2012).

⁸⁴⁰ Cf. Catherine DUBOULOZ, « Twitter s'immisce dans la campagne », *op. cit.*

⁸⁴¹ Jonas PULVER, « Nicolas Sarkozy, candidat numérique pas très Net », *Le Temps*, 24.02.12, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/d1f6e606-5ea9-11e1-9fc4-af0452364157/Nicolas_Sarkozy_candidat_num%C3%A9rique_pas_tr%C3%A8s_Net (Page consultée le 19 mars 2012).

Le service de micro-blogging constitue désormais « the place to be, un terrain où se retrouvent les personnalités publiques, les journalistes et les citoyens 'ordinaires' »⁸⁴² en tant qu'acteurs principaux de la communication politique. Ils font circuler des messages qui sont soit de nature personnelle, soit visent à susciter une discussion ou à distribuer des informations⁸⁴³. Pourtant, on constate que la maîtrise du nouvel outil pose encore des défis aux professionnels du politique⁸⁴⁴. Puisque un *tweet* est limité à 140 caractères et est diffusé à une audience dont la composition s'avère difficile à saisir *a priori*, sa formulation exige de la circonspection afin de réduire des problèmes en termes de sa contextualisation. Les directives régissant la communication officielle de la Commission européenne sur les médias sociaux mettent en garde contre le risque que les limites entre la personne privée d'un fonctionnaire et son activité professionnelle s'estompent sur les réseaux sociaux⁸⁴⁵. Ainsi, un *tweet* de la Commissaire chargée de la stratégie numérique pour l'Europe, Kroes, critiquant le projet législatif américain en matière de piraterie numérique qui a circulé sur le service de micro-blogging mais n'a pas été suivi par un communiqué de presse et contredisait les positions d'autres commissaires, a créé une confusion sur son statut : Kroes s'exprimait-elle personnellement ou au nom du collègue⁸⁴⁶ ? Par conséquent, la Commission rappelle que ses fonctionnaires doivent clarifier quand ils communiquent en leur 'capacité personnelle' et de manière corollaire ne représentent pas la position officielle de l'UE⁸⁴⁷.

Dans cette optique, Maroun Taraud met en avant que *Twitter* ne devrait pas être utilisé en tant que « canal supplémentaire pour l'autopromotion »⁸⁴⁸ ce qui s'inscrirait dans la logique classique d'une communication 'à sens unique'. Afin de créer une proximité entre citoyens et professionnels du politique, il faut que ces derniers s'habituent au fait qu'« effective use means following and listening as much, or perhaps more so, than leading and talking »⁸⁴⁹. En même temps, l'interprétation du service de gazouillage en tant qu'« agora moderne »⁸⁵⁰ se voit contrecarrée par l'enjeu d'équilibre entre représentativité et efficacité qui reste toujours posé. Ainsi, l'interactivité sur la Toile comprend le risque d'une 'cacophonie' difficile à gérer dans laquelle la voix du citoyen lambda « se dissout dans le bruit immense [...] produit par autrui »⁸⁵¹. En même temps, bien qu'il ne puisse pas être généralisé au niveau européen, l'exemple français démontre que « *Twitter* représente encore un cercle assez fermé dans lequel élus, politiciens, militants, ministres et journalistes interagissent essentiellement ensemble »⁸⁵².

Jusqu'à présent le service de micro-blogging est surtout utilisé pour faire circuler des nouvelles qui auparavant ont été diffusées par le biais des communiqués de presse. Ainsi, *Twitter* assume les mêmes fonctions que le courrier électronique entre autres. Cependant, « used well, it is an additional platform to keep people up-to-date, and provides a place to air their views, to engage and to listen »⁸⁵³. Par conséquent, la valeur ajoutée du service de gazouillage est notamment son potentiel à susciter une interaction entre acteurs politiques et citoyens européens. D'une part, l'outil récent parvient à réduire la quantité des informations, le temps de les consulter ainsi que la distance entre émetteur et récepteur ce qui correspond aux préférences des 'citoyens numériques' pour « l'information brève, immédiate et continue »⁸⁵⁴. En même temps, *Twitter* reflète la dynamique de « l'hyperactivité et de l'hyperactivité »⁸⁵⁵ qui caractérise la communication politique. Si l'on peut s'accorder que les messages courts ne permettent pas une

⁸⁴² Natalie MAROUN TARAUD, « Twitter et la communication politique en période sensible », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁴³ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 4.

⁸⁴⁴ Cf. Natalie MAROUN TARAUD, « Twitter et la communication politique en période sensible », *op. cit.*, p. 7.

⁸⁴⁵ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Communicating with the outside world: Guidelines for all staff on the use of social media*, p. 1, [En ligne]. http://ec.europa.eu/ipg/docs/guidelines_social_media_en.pdf (Page consultée le 10 février 2012).

⁸⁴⁶ Cf. Honor MAHONY, « Tweeting EU commissioners and Chanel No. 5 », *EUObserver*, Brussels, 02.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/843/115111> (Page consultée le 3 février 2012).

⁸⁴⁷ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Communicating with the outside world: Guidelines for all staff on the use of social media*, *op. cit.*, p. 1.

⁸⁴⁸ Natalie MAROUN TARAUD, « Twitter et la communication politique en période sensible », *op. cit.*, p. 7.

⁸⁴⁹ HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 5.

⁸⁵⁰ Cf. Natalie MAROUN TARAUD, « Twitter et la communication politique en période sensible », *op. cit.*, p. 8.

⁸⁵¹ *Ibid.*, p. 8.

⁸⁵² MAROUN TARAUD in Catherine DUBOULOZ, « Twitter s'immisce dans la champagne », *op. cit.*

⁸⁵³ HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 4.

⁸⁵⁴ Catherine DUBOULOZ, « Twitter s'immisce dans la campagne », *op. cit.*

⁸⁵⁵ *Ibid.*

délibération approfondie, la compression des nouvelles ne signifie pas automatiquement que le '*tweet*' se voit dépouillé de pertinence⁸⁵⁶. D'autre part, le ton informel employé par les représentants politiques sur les réseaux sociaux semble réduire la distance entre ces premiers et leur électorat. Ainsi, dans le cas français l'équipe de Sarkozy s'adresse au nom de ce dernier à ses « chers amis »⁸⁵⁷ sur *Facebook* ce qui lui « donne une humanité [...], lorsqu'il ne peut pas être sur le terrain »⁸⁵⁸.

Selon cette logique, les acteurs politiques peuvent élargir leur public au-delà de leur circonscription électorale par les biais des médias sociaux⁸⁵⁹. Pourtant, afin de générer une valeur ajoutée par rapport aux sites web, il faut faire circuler des nouvelles et partager des liens ou des photos au moins une fois par jour. Ainsi, le Parti libéral-radical suisse déclare que sa communication sur les réseaux sociaux est gérée par « un professionnel à pleine temps et deux stagiaires à mi-temps »⁸⁶⁰. Par conséquent, la mise à jour des nouveaux dispositifs s'avère chronophage et des contributions de haute qualité reposent sur des ressources humaines et financières qui souvent font défaut aux organisations de la société civile.

En utilisant les TIC instinctivement, les 'natifs du numérique' deviennent des « candidats omniprésents »⁸⁶¹ et « ils peuvent même éprouver une certaine jubilation à communiquer sur tout et rien avec de potentiels électeurs »⁸⁶². Par contre, les candidats appartenant à la génération des 'digital initiates' ont souvent du mal à s'approprier les nouvelles technologies. Ainsi, le Parti libéral vaudois organise des cours portant sur l'usage des médias sociaux à des fins politiques⁸⁶³. Cela induit, à contrario, que l'emploi des TIC lors des campagnes électorales devient normatif et qu'on assiste à un changement générationnel au sein des cercles politiques. Compte tenu que 40 % des *tweets* représentent de « pointless babble »⁸⁶⁴, les messages diffusés par le service de micro-blogging peuvent néanmoins constituer le début d'un débat politique rendu possible par l'engagement 'léger', non contraignant qu'offre Internet.

En Europe « la culture politique se modernise, mais on semble loin d'enregistrer une révolution »⁸⁶⁵. Ainsi, l'usage des nouvelles technologies n'est pas parvenu à contrecarrer la tendance de vote protestataire et de l'abstentionnisme dont le taux s'élevait à 19,66 % lors du second tour des élections présidentielles françaises du 6 mai 2012 en comparaison de 16,03 % en 2007⁸⁶⁶. Si le potentiel des médias sociaux est exploité à fond, ils permettent de transformer la communication politique à sens unique en véritables échanges entre professionnels du politique, journalistes et citoyens 'profanes'⁸⁶⁷. Le spectre des instruments de mobilisation se voit élargi par *Twitter* et *Facebook* mais ils ne sont pas à l'origine des revendications d'impliquer davantage les citoyens dans le processus législatif au niveau national et à l'échelle de l'UE. Les professionnels du politique qui témoignent d'une volonté de se rapprocher à leur électorat ainsi que les citoyens qui s'intéressent déjà à la politique se voient dotés des canaux de communication supplémentaires. Ainsi, des critiques avancent qu'un parlementaire qui utilise le service de micro-blogging « is doing what we've always done in a new setting »⁸⁶⁸. Par conséquent, les TIC ne parviennent pas à transformer le système représentatif en tant que tel mais elles modernisent et complètent les stratégies de communication politique au sein de l'espace politique européen.

⁸⁵⁶ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 4.

⁸⁵⁷ Cf. « Nicolas Sarkozy », <https://www.facebook.com/nicolassarkozy> (Page consultée le 8 avril 2012).

⁸⁵⁸ Guillaume BARRAZONE in Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁵⁹ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁶⁰ Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁶¹ *Ibid.*

⁸⁶² *Ibid.*, p. 1.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 3.

⁸⁶⁴ HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 4.

⁸⁶⁵ Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 1.

⁸⁶⁶ AFP, « Les chiffres du second tour de la présidentielle », *Le Monde*, 7.05.12, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/07/les-chiffres-du-second-tour-de-la-presidentielle_1696884_1471069.html (Page consultée le 7 mai 2012).

⁸⁶⁷ Cf. HANSARD SOCIETY, « Twitter: Communication tool or pointless vanity? », *op. cit.*, p. 6.

⁸⁶⁸ Kerry McCARTHY, chargée de la stratégie Twitter du Parti travailliste britannique, *Ibid.*

c) « Yes we could ? »⁸⁶⁹ – La mobilisation politique à l'échelle européenne

L'envoi des *tweets* par des parlementaires lors des séances de questions ou des débats permet aux citoyens de suivre les événements politiques étroitement. Cependant, en comparaison de 84 %⁸⁷⁰ des sénateurs américains qui utilisent le service de gazouillage, le taux de 34 % des membres du Parlement européen⁸⁷¹ qui communiquent des nouvelles par le biais de *Twitter* est jusqu'à présent faible et démontre qu'ils sont encore réticents à employer ce nouvel instrument. Néanmoins, au cours des dernières années le Parlement européen a mis en place des divers dispositifs médiatiques dans le but d'encourager les citoyens européens à la participation et de rendre le système politique de l'UE plus transparent.

Ainsi, la chaîne de télévision en ligne '*Europarl TV*' lancée en septembre 2008 permet de suivre les sessions parlementaires en direct⁸⁷², offre des programmes sur l'actualité politique et promeut la sensibilisation des jeunes Européens aux modes démocratiques⁸⁷³. Au moyen de sous-titres les citoyens peuvent regarder des vidéos dans 22 des 23 langues officielles de l'Union. De même, le Parlement dispose d'un site web réunissant des contenus audiovisuels⁸⁷⁴ et est présent sur les médias sociaux tels que *Facebook*, *MySpace*, *Flickr* et *YouTube*⁸⁷⁵. Outre ces nouveaux dispositifs, la campagne lors des élections au Parlement européen de 2009 se voyait assortie par une multitude des offres multimédia fournies par la fondation *Toute l'Europe* telles qu'un aperçu des candidats sur '*Micandidate*' ou un test pour déterminer son profil politique européen⁸⁷⁶. Cependant, l'emploi des TIC n'a pas suscité une mobilisation citoyenne comparable au succès qu'a connu la stratégie Obama qui a réussi à créer une 'communauté'. Le désenchantement croissant lors des deux mandats de George W. Bush a favorisé la candidature d'Obama, et son élection en tant que 44^e Président des États-Unis était essentiellement dû à sa personnalité charismatique.

Dans cette optique, les élections européennes se heurtent à une problématique de fond : comment personnalise-t-on le 'projet européen'⁸⁷⁷ ? La création du poste de Président du Conseil européen par le Traité de Lisbonne constitue une première tentative de doter l'UE d'un 'visage représentatif'. Pourtant, la nomination du Président relève de la compétence des chefs d'États et de Gouvernements ce qui aboutit à une 'présidence discrète'⁸⁷⁸. Compte tenu des différences démographiques entre le 'vieux continent' et le 'nouveau monde', le nombre de 4.043 internautes qui suivaient van Rompuy sur Facebook⁸⁷⁹ en janvier

⁸⁶⁹ BUNDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG, « Yes we Could? - Die USA vor den Präsidentschaftswahlen 2012 », März 2012, [En ligne]. <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/termine/id=18309> (Page consultée le 19 janvier 2012).

⁸⁷⁰ TWITTER blog, « One hundred million voices », 8.09.2011, <http://blog.twitter.com/2011/09/one-hundred-million-voices.html> (Page consultée le 15 janvier 2012).

⁸⁷¹ PUBLIC AFFAIRS 2.0, « Reviewing our MEP digital trends survey: fewer bloggers, more Facebook and Twitter users. Why (and so what?) », *publicaffairs2point0.eu*, 23.02.2011, [En ligne]. <http://publicaffairs2point0.eu/2011/02/23/reviewing-our-mep-digital-trends-survey-fewer-bloggers-more-facebook-and-twitter-users-why-and-so-what/> (Page consultée le 17 janvier 2012).

⁸⁷² Cf. PARLEMENT EUROPÉEN, « Séance en direct », <http://www.europarl.europa.eu/sed/plenary.do> (Page consultée le 15 janvier 2012).

⁸⁷³ Cf. PARLEMENT EUROPÉEN, « À propos d'EuroparlTV », <http://europartv.europa.eu/fr/about-europartv/about-us.aspx> (Page consultée le 17 janvier 2012).

⁸⁷⁴ Cf. PARLEMENT EUROPÉEN, « Audiovisuel », <http://audiovisual.europarl.europa.eu/>, (Page consultée le 12 janvier 2012).

⁸⁷⁵ Cf. PARLEMENT EUROPÉEN, « Actualités », <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

⁸⁷⁶ Cf. TOUTE L'EUROPE, « Elections européennes 2009 : résultats et analyses », *touteurope.eu*, [En ligne]. <http://www.touteurope.eu/fr/organisation/institutions/parlement-europeen-et-deputes/presentation/elections-europeennes-2009.html#c69246> (Page consultée le 20 janvier 2012). De même, les internautes peuvent identifier leur profil politique par le biais du système '*Euprofiler*'. Ce dernier émet une recommandation de vote sur la base d'une comparaison des préférences des électeurs avec les propos des députés européens. Cf. <http://www.euprofiler.eu/> (Page consultée le 10 mai 2012).

⁸⁷⁷ Cf. Robert CHAOUAD, « Européennes 2009 : la campagne électorale qui n'aura pas eu lieu », *affaires-strategiques.info*, 5.06.09, [En ligne]. <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1401> (Page consultée le 12 janvier 2012).

⁸⁷⁸ Cf. Bélig NABLI, « Le choix du président du Conseil européen : une 'affaire d'Etats' », *affaires-strategiques.info*, 18.11.09, [En ligne]. <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2351> (Page consultée le 13 janvier 2012).

⁸⁷⁹ Cf. « Herman van Rompuy », <http://www.facebook.com/hermanvanrompuy> (Page consultée le 25 janvier 2012).

2012 s'avère néanmoins faible en comparaison des 'amis' du Président des États-Unis. Par conséquent, « une campagne ne se gagne pas grâce aux réseaux sociaux »⁸⁸⁰. Selon Chaouad ces derniers amplifient « le bruit de fond politico-médiatique européen »⁸⁸¹ sans pour autant remédier aux défis auxquels se heurtent les élections européennes. Puisque la stratégie électorale dépend des partis politiques nationaux qui saisissent l'occasion pour propager des enjeux domestiques, il s'agit plutôt de campagnes électorales diverses que d'une stratégie unique visant la discussion transnationale ce qui ne semble se dérouler qu'en temps de crises. Ainsi, le faible taux de participation qui s'élevait à 43,1 %⁸⁸² en 2009 provoque l'impression que « l'Europe ne passionne pas »⁸⁸³.

Dans la mesure où de moins en moins de citoyens européens se déplacent aux urnes, cela s'avère particulièrement problématique pour les jeunes : en s'abstenant ils ne participent pas à la légitimation des décisions démocratiques qui concernent leur avenir. Ainsi, l'UE pourrait mobiliser les 'natifs du numérique' par l'exploitation des TIC suggérant que son système politique est plus ouvert aux expériences visant une « rejuvenation of democracy »⁸⁸⁴ que les institutions de ses États membres. Par conséquent, les déficits démocratiques de l'Union semblent constituer une opportunité pour lancer des nouveaux modes de participation⁸⁸⁵. Schmitter prône que l'introduction du « e-Voting would probably be the 'cutting edge' application of ICT at the EU-level »⁸⁸⁶ qui pourrait inciter les jeunes à s'appropriier le 'projet européen'. Dans une expérience de pensée le politologue esquisse le potentiel des nouvelles technologies de transformer les élections au Parlement européen en véritables élections transnationales. D'une part, le « dual voting »⁸⁸⁷ en tant que possibilité de voter pour un candidat ou une liste d'un autre État membre complémentairement à la votation dans la circonscription traditionnelle devient envisageable par le biais des TIC. D'autre part, parallèlement à la formation des 'communautés d'intérêt' sur la Toile, les nouvelles technologies permettraient de créer des circonscriptions électorales 'idéologique-fonctionnelles' de caractère transnational et virtuel⁸⁸⁸. Par exemple, les étudiants préparant leur thèse pourraient adhérer au groupement des 'étudiants européens en doctorat' qui au cas où il atteint un certain quorum serait éligible à se présenter aux élections européennes et, le cas échéant, délègue un représentant au Parlement européen. Les citoyens seraient en mesure de choisir une circonscription qui correspond à leurs intérêts et qui dépasse les frontières nationales tout en s'ajoutant au vote dans leur circonscription territoriale traditionnelle. Ce « parallel voting »⁸⁸⁹ prendrait en compte l'identité multidimensionnelle des individus, les nouvelles formes de réseautage et d'engagement citoyen découlant du progrès technique ainsi que l'interdépendance des sociétés européennes contemporaines, qui ne sont guère considérées par les structures institutionnelles classiques.

En dehors du vote électronique, les citoyens pourraient exprimer leur soutien aux partis européens, aux lobbies ou aux organisations de représentation virtuelle par le biais des « e-vouchers »⁸⁹⁰ financés par les fonds de l'UE. Le choix de l'acteur à qui ils transmettent leur bon encouragerait une réflexion à grande échelle ce qui aboutirait éventuellement à la constitution d'un espace public transnational⁸⁹¹. Ces innovations fictives esquissées par Schmitter révèlent le défi de rendre l'impact de l'UE sur la vie quotidienne de ses citoyens visible. Leur réalisation démontrerait par conséquent qu'une citoyenneté européenne active est en mesure d'influencer le processus législatif au niveau européen. Bien qu'« e-democracy is not and will not be a panacea for EU-democracy »⁸⁹², les institutions européennes pourraient

⁸⁸⁰ Guillaume BARRAZONE in Nicolas DUFOUR, « Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 3.

⁸⁸¹ Robert CHAOUAD, « Européennes 2009 : la campagne électorale qui n'aura pas eu lieu », *op. cit.*

⁸⁸² Cf. TOUTE L'EUROPE, « Elections européennes 2009 : résultats et analyses », *op. cit.*

⁸⁸³ Robert CHAOUAD, « Européennes 2009 : la campagne électorale qui n'aura pas eu lieu », *op. cit.*

⁸⁸⁴ Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – a thought experiment », *op. cit.*, p. 190.

⁸⁸⁵ *Ibid.*, pp. 188/189.

⁸⁸⁶ *Ibid.*, p. 194.

⁸⁸⁷ *Ibid.*, p. 195.

⁸⁸⁸ *Ibid.*, p. 191.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 195.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 196.

⁸⁹¹ Cf. Dominique WOLTON, « Pas de démocratie sans communication politique », *op. cit.*

⁸⁹² Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – a thought experiment », *op. cit.*, p. 198.

devenir innovatrices et tournées vers le futur « willing to take risks to bring itself closer to its citizens and to give them an enlarged voice in its deliberations »⁸⁹³.

Ainsi, Wolton juge que « la communication politique est [...] au cœur de la construction de l'Europe »⁸⁹⁴. Pourtant, jusqu'à présent elle se voit confrontée à deux enjeux principaux⁸⁹⁵ : d'une part, il s'agit de transformer l'expression des opinions sur la Toile en un engagement sur le terrain. D'autre part, se pose le défi de l'égalité des propos. Les TIC facilitent la prise de parole, cependant la 'cacophonie' ainsi générée entraîne des tentatives de réguler les flux de communication au nom de l'efficacité. Cela comprend le risque que ce soient les opinions des acteurs les plus dotés en termes de ressources qui continuent à dominer la sphère politique. Afin d'assurer le caractère démocratique de la communication politique celle-ci doit refléter l'hétérogénéité des sociétés européennes contemporaines et reposer sur des médias indépendants⁸⁹⁶.

Quel rôle l'UE attribue-t-elle aux TIC ?

L'avènement des TIC et leur usage stratégique lors de la campagne présidentielle d'Obama de 2008 ont déclenché une réforme des pratiques de la communication politique au niveau national et à l'échelle européenne. De ce fait, les nouvelles technologies constituent dorénavant des instruments clés des stratégies électorales et des initiatives visant à rendre l'action gouvernementale plus transparente. Pourtant, la transposition de l'expérience américaine au contexte européen se heurte à des différences sous-jacentes déterminées par la culture politique et l'histoire européenne contemporaine. Au sein de l'UE on recherche à lier les citoyens par les biais des débats rationnels dont les sujets sont souvent complexes et qui de manière corollaire ne sont guère aptes à susciter une mobilisation à grande échelle. A contrario, la campagne électorale d'Obama était essentiellement fondée sur l'émotion et sur la personnalité charismatique du candidat à la Présidence.

De même, en prenant en compte que son utopie fondatrice d'une paix durable en Europe est devenue réalité⁸⁹⁷, l'UE semble confrontée à sa propre devise : « Unie dans la diversité »⁸⁹⁸ qui représente une approche différente du concept d'assimilation du 'melting pot' américain. Lors de la crise de l'euro l'enjeu de la solidarité intra-européenne a suscité des négociations ardues autour de la monnaie unique qui constitue un des symboles clés de l'intégration européenne. « À cet égard, il va de soi que la légitimité de la solidarité européenne demeurera sans doute fragile, dès lors qu'elle ne repose pas sur un sentiment d'appartenance et d'identification aussi fort que celui en vigueur au niveau national »⁸⁹⁹. Même si les crises génèrent « une solidarité européenne d'un 'deuxième type' »⁹⁰⁰, le sauvetage de l'euro est assorti par la peur du déclassement social. Selon Dacheux, ce dernier et l'absence d'une nouvelle utopie européenne comprennent le risque que les citoyens « se tournent vers le passé et se laissent séduire par la nostalgie »⁹⁰¹ ce qui expliquerait l'essor du populisme d'extrême droite en Europe. Dans ce contexte, les institutions européennes misent sur les nouvelles technologies ainsi que la 'société de l'information' qui depuis 2000 constitue une priorité de l'UE en tant que projet intégrateur en mesure de 'revitaliser' le système politique européen⁹⁰². Pourtant, « the crucial missing element [...] is whether ICT can revive citizen interest in politics »⁹⁰³. Par conséquent, la construction d'un espace public transnational et l'appropriation

⁸⁹³ Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – a thought experiment », *op. cit.*, p. 192.

⁸⁹⁴ Dominique WOLTON, « Pas de démocratie sans communication politique », *op. cit.*

⁸⁹⁵ Cf. Dominique WOLTON, « Communication politique », *op. cit.*

⁸⁹⁶ Cf. Dominique WOLTON, « Pas de démocratie sans communication politique », *op. cit.*

⁸⁹⁷ Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 94.

⁸⁹⁸ Cf. EUROPA, « Unie dans la diversité », http://europa.eu/abc/symbols/motto/index_fr.htm (Page consultée le 20 janvier 2012).

⁸⁹⁹ Yves BERTONCINI, Secrétaire général de 'Notre Europe', « La solidarité au sein de l'Union européenne : fondements politiques », *Tribune Notre Europe*, 5.01.2012, p. 7, [En ligne]. http://www.notre-europe.eu/uploads/tx_publication/Solidarite_Tribune_Y.Bertoncini_Jan2012_1_.pdf (Page consultée le 10 janvier 2012).

⁹⁰⁰ *Ibid.*, p. 5.

⁹⁰¹ Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 94.

⁹⁰² *Ibid.*, p. 103.

⁹⁰³ Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – a thought experiment », *op. cit.*, p. 193.

du 'projet européen' qui est promue par des initiatives diverses de la Commission européenne posent toujours des défis.

4.2. La place des TIC au sein de la stratégie de communication de la Commission européenne

« Les citoyens connaissent plutôt mal l'Union européenne, ses institutions et ses politiques »⁹⁰⁴

Malgré les nombreuses initiatives lancées depuis 2005 en matière d'information et de communication, 66 % des Européens sondés en automne 2011 se disent mal informés sur les enjeux de l'UE⁹⁰⁵. Une politique de communication en tant que telle ne figure pas dans les traités communautaires mais dérive du droit à l'information des citoyens, qui est notamment ancré dans l'article 11 de la Charte européenne des droits fondamentaux⁹⁰⁶, et de la volonté politique réitérée de rendre le système politique européen plus transparent. Le refus du Traité de Maastricht par le peuple danois le 2 juin 1992⁹⁰⁷, a pour la première fois révélé que le « consensus permissif »⁹⁰⁸ sur l'intégration européenne qui avait été jugé comme acquis est non existant. Pourtant, l'UE ne s'est dotée d'une stratégie globale de communication et d'information qu'une décennie plus tard.

Suite au faible taux de participation aux élections du Parlement européen de 2004, la Commission Barroso I crée un poste de commissaire à la communication et aux relations interinstitutionnelles, assumé par Margot Wallström⁹⁰⁹. Cependant, c'est notamment après le « séisme politique »⁹¹⁰ causé par le 'non' français et néerlandais lors des référendums sur le Traité constitutionnel en 2005, que la Commission européenne se voit obligée de repenser la manière dont l'action de l'UE et le fonctionnement de ses institutions sont expliqués au public. Désormais, elle œuvre pour que la communication devienne « une politique européenne à part entière, au service des citoyens »⁹¹¹. Ainsi, son '*Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*' lancé en octobre 2005, a pour mission que « les citoyens recevraient les informations et outils dont ils ont besoin pour participer activement au processus décisionnel et pour s'approprier le projet européen »⁹¹². Afin de mieux comprendre l'opinion publique, la Commission promeut un « vaste débat »⁹¹³ sur l'avenir de l'Europe dans le but de rapprocher les institutions de l'Union des citoyens et de sensibiliser ces derniers aux affaires européennes.

Dans une deuxième étape, la Commission présente son *Livre blanc sur une politique de communication européenne* en février 2006. Basé sur la transparence et le dialogue, il cherche à répondre aux revendications citoyennes vers une meilleure information et d'une implication renforcée aux questions de l'UE, ce qui

⁹⁰⁴ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁰⁵ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 22.

⁹⁰⁶ Cf. « Article 11 : Liberté d'expression et d'information », Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, *op. cit.*

⁹⁰⁷ EUROPA - Synthèses de la législation de l'UE, « Danemark: clause d'exemption de l'UEM », 16.08.2006, http://europa.eu/legislation_summaries/economic_and_monetary_affairs/institutional_and_economic_framework/125061_fr.htm (Page consultée le 30 janvier 2012).

⁹⁰⁸ Ruud KOOPMANS, « Who inhabits the European public sphere? Winners and losers, supporters and opponents in Europeanised political debates », *European Journal of Political Research*, Vol. 46 Issue 2, 2007, p. 183.

⁹⁰⁹ Cf. « La politique de communication de l'UE », *EurActiv.com*, 26.08.2009, [En ligne]. <http://www.euractiv.com/fr/priorites/politique-communication-ue/article-120320> (Page consultée le 2 février 2012).

⁹¹⁰ Éric DACHEUX, « Il ne faut pas rapprocher l'Europe des citoyens : sortir des idées reçues pour penser la communication de l'UE », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA (sous la dir. de), *La communication sur l'Europe : regards croisés*, Strasbourg, Collection Concours Union européenne, 2007, p. 102.

⁹¹¹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, COM(2006) 35 final, Bruxelles, 1.2.2006, p. 4, [En ligne]. http://europa.eu/documents/comm/white_papers/pdf/com2006_35_fr.pdf (Page consultée le 14 décembre 2011).

⁹¹² COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, COM(2005) 494 final, Bruxelles, 13.10.2005, p. 3, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0494fr01.pdf (Page consultée le 12 octobre 2011).

⁹¹³ *Ibid.*, p. 2.

s'inscrit dans une approche de démocratisation du système politique européen⁹¹⁴. Le livre blanc vise une stratégie globale comprenant la coopération interinstitutionnelle à l'échelle européenne ainsi qu'un partenariat avec les gouvernements nationaux et la société civile⁹¹⁵ qui se voit concrétisé par la communication de la Commission *Communiquer sur l'Europe en Partenariat* de 2007. Ainsi, « la Commission européenne propose une approche fondamentalement nouvelle, à savoir une transition radicale d'une communication à sens unique vers un dialogue renforcé, d'une communication axée sur les institutions vers une communication axée sur les citoyens, d'une conception venant de Bruxelles vers une démarche plus décentralisée »⁹¹⁶. Le livre blanc est complété par des stratégies européennes portant sur Internet et les médias audiovisuels en 2007 et en 2008 respectivement, qui ont été conçues afin d'augmenter la visibilité de l'UE et de susciter des débats transnationaux sur des enjeux européens⁹¹⁷.

Dans cette optique, les initiatives en matière de communication accordent un rôle clé aux TIC afin de réaliser leurs objectifs. Le Plan D promeut le dialogue virtuel à travers « tous les moyens de communication interactifs susceptibles de favoriser la discussion »⁹¹⁸ et le livre blanc préconise d'« utiliser les nouvelles technologies de façon proactive [afin d']offrir des nouveaux canaux de communication concernant les questions européennes, des nouvelles enceintes du débat civique et des nouveaux outils de la démocratie transfrontalière »⁹¹⁹. Cependant, la participation aux élections du Parlement européen de 2009 qui était de nouveau faible, démontre que la nouvelle approche de la Commission n'a pas encore réussi à mobiliser les citoyens à grande échelle. De même, en 2010 la politique de communication a été intégrée au dossier de la Commissaire à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté. A contrario, l'action communautaire en matière du numérique constitue désormais un volet à part entière représenté par la Commissaire européenne Kroes.

À partir de là, nous aborderons la stratégie de communication de la Commission européenne sous l'angle du rôle qu'elle attribue aux nouvelles technologies. Nous examinerons dans un premier temps l'utilisation d'Internet et des médias sociaux par les institutions européennes : comment l'Union se représente-t-elle sur la Toile ? La Commission parvient-elle à engager des débats en Europe et sur l'Europe ? La dynamique du numérique est-elle exploitée de manière efficace par les institutions européennes ? Cette dernière interrogation nous amènera, dans un deuxième temps, à une analyse de la stratégie numérique de l'UE lancée en mai 2010⁹²⁰. Dans un troisième temps, nous nous attarderons sur une analyse de l'« objectif ultime »⁹²¹ de la politique de communication européenne : la mise à disposition de plus d'informations sur les affaires européennes par le biais des nouvelles technologies et la démocratisation de l'accès aux TIC qui conditionne la participation potentielle en ligne, parviendront-elles à faire adhérer les citoyens au 'projet européen' ? Le *cyberspace* constitue-t-il « a new transnational public space where citizens can debate European issues? »⁹²².

⁹¹⁴ Cf. Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 112.

⁹¹⁵ Cf. « La politique de communication de l'UE », *op. cit.*

⁹¹⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 4.

⁹¹⁷ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, SEC/2007/1742, Bruxelles, 21.12.2007, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/internet-strategy_fr.pdf (Page consultée le 2 février 2012). Et COMMUNICATION TO THE COMMISSION, *Communicating Europe through audiovisual media*, SEC(2008)506/2, Brussels, 24.4.2008, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/comm_audiovisual_media_en.pdf (Page consultée le 2 février 2012).

⁹¹⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 11.

⁹¹⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 10.

⁹²⁰ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*

⁹²¹ Eric MAMER, « Stratégie de communication – Les clés pour agir », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 16.

⁹²² Ruth Wodak / Scott Wright, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 252.

4.2.1. L'«e-présence» de l'Union européenne

Du fait que l'*Eurobaromètre 76* de l'automne 2011 révèle que la télévision reste le média d'information principal pour une majorité des Européens⁹²³, ce sont surtout les jeunes, les étudiants ainsi que les cadres qui déclarent que les sites web d'information et les présences Internet institutionnelles constituent leur source principale de renseignements sur l'UE⁹²⁴. Les réseaux sociaux et les blogs sont consultés dans un moindre degré, pourtant ils sont jugés « comme un bon moyen de maintenir l'intérêt des gens pour les affaires politiques »⁹²⁵ et pour en rester informé. De même, les jeunes estiment pouvoir y exprimer leur opinion sur des questions politiques européennes, cependant ils se disent conscients du fait que les informations publiées sur les réseaux sociaux sont peu fiables.

Ainsi, la Commission européenne juge qu'« Internet revêt une importance [...] cruciale dans la stimulation du débat »⁹²⁶. Cette idée du rôle primordial des TIC formulée lors du *Plan D* est reprise par le livre blanc de 2006 dont les cinq domaines d'action⁹²⁷ s'allongeront « au fil d'évolution de la société et des changements technologiques »⁹²⁸. Pourtant, afin d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies il s'agit d'adopter une approche novatrice en matière de communication. Les internautes ne constituent plus des 'cibles' d'une diffusion des informations par le haut, mais peuvent y contribuer activement en bouleversant le modèle classique de l'émetteur et récepteur. Par conséquent, les institutions de l'UE se voient confrontées au défi de s'adapter au modèle « many-to-many d'une communication européenne d'égal à égal »⁹²⁹ qui est essentiellement caractérisée par l'interaction et de la transparence.

a) Le site web EUROPA

Afin d'améliorer l'information des citoyens le site web EUROPA de l'UE a été restructuré en vue de fournir un accès global aux questions européennes. Désormais, un « rédacteur EUROPA »⁹³⁰ assure la cohérence rédactionnelle et visuelle de la représentation de l'Union sur la Toile, ce qui la dote d'une « identité publique claire »⁹³¹. Lancé en 1995, EUROPA constitue aujourd'hui un des plus vastes portails d'information au monde⁹³². Pourtant, 'la porte d'entrée virtuelle' à l'UE réunissant des informations et des documents de l'intérêt public de toutes les institutions et agences communautaires dans leurs langues officielles « reste encore méconnu de la majorité des citoyens »⁹³³. Les internautes peuvent partager des contenus du portail web par le biais du courrier électronique et des nombreux médias sociaux afin d'en sensibiliser leurs concitoyens, cependant la stratégie en matière d'Internet de 2007 constate qu'« analogue à l'espace public traditionnel, l'enjeu principal de la communication européenne reste de gagner de la visibilité sur la Toile »⁹³⁴.

⁹²³ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 28.

⁹²⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁹²⁵ EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 38.

⁹²⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 4.

⁹²⁷ Les cinq domaines d'action portent notamment sur la définition des principes communs, l'implication des citoyens, la collaboration avec les médias et l'utilisation des nouvelles technologies, la compréhension de l'opinion publique européenne et l'action en partenariat avec des acteurs concernés à tous les niveaux.

⁹²⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 5.

⁹²⁹ Michael MALHERBE, « Comment la communication européenne peut-elle répondre à la révolution du web social ? », *Décrypter la communication européenne*, 28.10.2009, [En ligne]. <http://www.lacomeeuropeenne.fr/2009/10/28/comment-la-communication-europeenne-peut-elle-repondre-a-la-revolution-du-web-social/> (Page consultée le 2 février 2012).

⁹³⁰ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 8.

⁹³¹ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 10.

⁹³² Cf. COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 5.

⁹³³ *Ibid.*, p. 6.

⁹³⁴ *Ibid.*, p. 13.

De même, « Internet peut être le moteur de la transition d'une bureaucratie pesante vers une démarche véritablement tournée vers les citoyens »⁹³⁵. Pourtant, « the customer remains invisible to most web teams and that is the single greatest reason so many websites underperform »⁹³⁶. Par conséquent, il s'agit de rendre le portail plus interactif et d'identifier davantage les préférences des utilisateurs. Ainsi, les internautes sont invités à contribuer à l'amélioration de l'offre numérique en indiquant quels renseignements ils recherchaient⁹³⁷. Puisque la plupart des citoyens européens consultent des informations sous un angle thématique⁹³⁸, le contenu du site EUROPA a été restructuré autour des séries de thèmes, telles que le 'fonctionnement de l'UE', ses 'politiques et activités' et 'vivre dans l'UE' ainsi que des rubriques consacrées à la participation citoyenne et à l'accès aux documents officiels de l'Union⁹³⁹. En adoptant le modèle de la 'pyramide inversée'⁹⁴⁰, des informations spécifiques y compris des textes juridiques ne sont présentées que quand les internautes visitent le site respectif en détail. La surabondance des informations mise à disposition sur le site web induit, a contrario, qu'il doit être doté d'une fonction de recherche efficace ainsi que d'une structure cohérente qui rendent son maniement plus convivial et facilitent la navigation. Par conséquent, la « nouvelle structure [est] conçue de manière à assurer à chaque type d'utilisateur l'accès le plus rapide possible à l'information la plus pertinente possible »⁹⁴¹, ce qui est soutenu par l'offre des abonnements aux listes de diffusion des institutions communautaires⁹⁴². En prenant en compte les commentaires des internautes sondés en 2007, EUROPA a également intégré des ressources audiovisuelles, entre autres à travers le canal 'EU Tube'⁹⁴³, afin de réaliser un de ses objectifs clés : attirer l'intérêt des citoyens pour les affaires européennes et générer un « sentiment d'appartenance à la communauté européenne »⁹⁴⁴.

Cependant, malgré des réformes importantes le risque que l'internaute se perde dans les nombreux sous-sites et documents disponibles sur le portail persiste. Du fait que cerner les intérêts du public hétérogène du site web EUROPA pose toujours des défis aux rédacteurs, le portail offre déjà des informations spécifiques aux deux groupes primordiaux pour l'avenir de l'UE : les enfants et les enseignants. Au 'coin des enfants'⁹⁴⁵ ceux-ci peuvent découvrir l'Europe par le biais des jeux interactifs adaptés à leur tranche d'âge. L'« espace enseignant », par contre, met à disposition des matériaux pédagogiques relatifs aux enjeux européens et le fonctionnement des institutions de l'Union⁹⁴⁶. Puisque les enseignants peuvent classer ainsi que commenter les ressources, ils deviennent la référence du service en ligne et contribuent à son amélioration ainsi qu'à sa visibilité : « plus le nombre des internautes qui visitent un site donné est important, plus ce site est examiné de près, corrigé et amélioré, et plus il devient populaire »⁹⁴⁷. De même, cette possibilité de rétroaction constitue un premier pas vers l'interactivité du site qui jusqu'à présent est faible.

⁹³⁵ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 5.

⁹³⁶ MCGOVERN in COMMISSION EUROPÉENNE, « User Feedback », Information Providers Guide - The EU Internet Handbook, [En ligne]. http://ec.europa.eu/ipg/maintain/evaluation/index_en.htm (Page consultée le 10 février 2012).

⁹³⁷ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, DG Communication, « Votre avis compte », http://ec.europa.eu/dgs/communication/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

⁹³⁸ Cf. COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 9.

⁹³⁹ Cf. EUROPA, http://europa.eu/index_fr.htm (Page consultée le 5 février 2012).

⁹⁴⁰ Cf. COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, pp. 19/20.

⁹⁴¹ *Ibid.*, p. 9.

⁹⁴² Cf. EUROPA, « Services d'abonnement en ligne : listes de diffusion, RSS et podcasts », http://europa.eu/press_room/mailling-rss/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁴³ Cf. EU Tube, <http://www.youtube.com/eutubefr> (Page consultée le 5 février 2012).

⁹⁴⁴ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 6.

⁹⁴⁵ Cf. EUROPA, « Kids corner », http://europa.eu/kids-corner/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁴⁶ Cf. EUROPA, « Espace enseignants », http://europa.eu/teachers-corner/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁴⁷ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 4.

« Il n'y a pas de démocratie saine sans une bonne communication à double sens entre les citoyens et les institutions publiques »⁹⁴⁸. Selon cette idée, la Commission préconise de rendre le processus de prise de décision plus délibératif par le biais des forums en ligne en tant que « lieux de réunion virtuels »⁹⁴⁹ complétant l'offre informationnelle sur la Toile. Elle déclare également d'être davantage à l'écoute des citoyens afin de prendre en compte l'opinion publique⁹⁵⁰. Ainsi, les internautes pouvaient commenter en ligne les propositions du livre blanc relatif à une politique de communication européenne pendant six mois⁹⁵¹. La Commission prône le potentiel d'Internet en tant que « premier support de débats transfrontaliers »⁹⁵² qui serait en mesure de construire une « sphère publique européenne »⁹⁵³. Cependant, elle met en exergue que cette dernière ne peut pas être construite qu'en partenariat avec des acteurs politiques à tous les niveaux.

L'intention du *Plan D* d'instaurer un débat permanent à grande échelle s'est matérialisée par des propositions de la communication de la Commission *Debate Europe - building on the experience of Plan D for Democracy, Dialogue and Debate* de 2008, telles que des projets de consultation citoyenne et la création des 'espaces publics européens'⁹⁵⁴ dans les capitales des États membres. En préparation des élections européennes de 2009, le document visait entre autres à mieux exploiter le forum de discussion en ligne '*Debate Europe*'. Ce dernier permettait aux parlementaires européens, journalistes et citoyens d'échanger sur l'actualité de l'UE. Pourtant, malgré les 2000 internautes en moyenne qui fréquentaient le dispositif délibératif quotidiennement⁹⁵⁵, le forum a été fermé en février 2010. De même, le site web EUROPA ne fournit pas d'espaces où un dialogue pourrait être entamé avec les internautes mais ces derniers sont désormais invités à discuter avec les fonctionnaires de l'UE sur leurs blogs, leurs pages *Facebook* et leurs comptes *Twitter*⁹⁵⁶.

b) La communication européenne dans les médias sociaux

« Tout le monde dans l'organisation a accepté que l'utilisation des médias sociaux est un must [...] pas une mode »⁹⁵⁷. Afin d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies, il s'agit cependant de transformer la diffusion des informations politiques *par le haut* en véritables échanges entre les internautes et les fonctionnaires européens⁹⁵⁸. En préconisant d'adopter une approche plus interactive et une logique *bottom-up* sur la Toile qui se distinguent de la communication dans les médias traditionnels, des webmasters et des

⁹⁴⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 8.

⁹⁴⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁹⁵⁰ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà: Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 4.

⁹⁵¹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 3.

⁹⁵² COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, *op. cit.*, p. 12.

⁹⁵³ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 12.

⁹⁵⁴ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, '*Debate Europe*' – *La parole aux citoyens*, IP/08/487, Bruxelles, 2.4.2008, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/487&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁵⁵ Caroline LAMBERT, « La politique de communication de la Commission européenne : quelques jalons à travers les textes récents », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 33.

⁹⁵⁶ Cf. EUROPA, « Blogs de membres des institutions », http://europa.eu/take-part/blogs/index_fr.htm et EUROPA, « Communiquer avec l'UE sur les réseaux sociaux », http://europa.eu/take-part/social-media/index_fr.htm ainsi qu'*Europatweets*, <http://europatweets.eu/> (Pages consultées le 5 février 2012).

⁹⁵⁷ Michael MALHERBE, « Comment la Commission européenne s'est-elle dotée d'une charte de communication dans les médias sociaux ? », *Décrypter la communication européenne*, 31.01.2011, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/01/31/comment-la-commission-europeenne-s%E2%80%99est-elle-dotee-d%E2%80%99une-charte-de-communication-dans-les-medias-sociaux/> (Page consultée le 5 février 2012).

⁹⁵⁸ Cf. Michael MALHERBE, « Communication de l'UE : qui doit maîtriser la prise de parole dans le web social ? », *Décrypter la communication européenne*, 17.05.2011, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/05/17/communication-de-l%E2%80%99ue-qui-doit-maitriser-la-prise-de-parole-dans-le-web-social/> (Page consultée le 5 février 2012).

éditeurs du portail en ligne EUROPA ont adressé une lettre ouverte au Président de la Commission, José Manuel Barroso, en janvier 2010⁹⁵⁹. Ils demandaient à la Commission de s'ouvrir davantage à la communication par les médias sociaux en la dotant des ressources financières plus importantes.

Pour ce faire, les responsables des médias sociaux de la Direction Générale (DG) Communication ont lancé le blog *'Waltzing Matilda'*⁹⁶⁰ en avril 2010 afin d'« apprendre comment la Commission peut utiliser les médias sociaux pour communiquer avec les citoyens »⁹⁶¹. Ainsi, des nouveaux outils web, tels que *'Followerwonk'*⁹⁶² qui permet de connaître les préférences des abonnés d'un compte *Twitter*, sont présentés entre autres lors des 'tools Tuesdays'. De même, l'équipe chargée de la communication sur le web du Parlement européen maintient son propre blog. *'Writing for (y)EU'* a été créé dans l'intention de communiquer « to real people, in comprehensible language, what this Parliament is doing in their name »⁹⁶³. Cette initiative est soutenue par des journalistes qui préconisent de transformer le langage technocratique de l'UE en une présentation « claire et concise »⁹⁶⁴ des enjeux européens. En empruntant une tonalité personnelle pour expliquer leur travail quotidien, les fonctionnaires communautaires démontreraient que « there are real people working inside these too often faceless institutions, people who are not the soulless bureaucrats and ideologues of newspaper fantasy »⁹⁶⁵. Par conséquent, l'engagement personnel des commissaires et parlementaires européens dans les médias sociaux peut « donner à l'Europe un visage humain »⁹⁶⁶, ce qui constitue un des objectifs principaux du livre blanc de 2006 et pourrait générer un sentiment d'appartenance à l'UE. Pourtant, afin d'attirer l'attention d'un grand public sur l'actualité européenne, il s'agit non seulement d'adapter le mode de communication aux préférences des citoyens européens mais il faut également que ces derniers jugent les informations publiées en ligne pertinentes pour leur vie quotidienne⁹⁶⁷. La stratégie de communication décentralisée et la présence des représentations de la Commission dans les médias sociaux permettent une localisation des enjeux de l'UE en informant sur des événements à proximité des internautes. Au-delà des comptes *Twitter*, des blogs et des pages *Facebook* des commissaires et du Président du Conseil européen, les citoyens peuvent suivre les politiques de l'Union telles que l'aide humanitaire ou l'action communautaire en matière des entreprises et de l'industrie sur le service du micro-blogging et le réseau social⁹⁶⁸. Compte tenu du fait que cela ne remédie pas au problème de la multiplicité des voix de l'UE et le rend difficile d'obtenir un aperçu global de ses activités, les médias sociaux facilitent une familiarisation des internautes avec le domaine d'action communautaire qui correspond le plus à leurs intérêts individuels.

Malgré un taux toujours croissant, le nombre des citoyens qui font usage de l'offre de l'UE sur les médias sociaux est jusqu'à présent faible : en février 2012 seulement 360.258 internautes⁹⁶⁹ des 41.7 millions Européens inscrits aux réseaux sociaux⁹⁷⁰ s'intéressent à la page *Facebook* du Parlement européen. Les sites de la Commission et du Conseil de l'UE ne réunissent que 29.213 et 6.785 abonnés respectivement⁹⁷¹. Outre des différences interinstitutionnelles en termes de popularité numérique, l'activité en ligne des

⁹⁵⁹ Cf. « Harnessing the power of the Internet for better communication », Open letter from the European Commission's community of internet editors and webmasters to President Barroso and incoming Commissioners, January 2010, [En ligne]. <http://dicknieuwenhuis.files.wordpress.com/2010/01/open-letter-final-january-2010.pdf> (Page consultée le 6 février 2012).

⁹⁶⁰ Cf. *Waltzing Matilda*, http://blogs.ec.europa.eu/waltzing_matilda/ (Page consultée le 6 février 2012).

⁹⁶¹ Michael MALHERBE, « Comment la Commission européenne s'est-elle dotée d'une charte de communication dans les médias sociaux ? », *op. cit.*

⁹⁶² Cf. « Tools Tuesday: Followerwonk », *Waltzing Matilda*, 14.02.2012, http://blogs.ec.europa.eu/waltzing_matilda/ (Page consultée le 15 février 2012).

⁹⁶³ *Writing for (y)EU*, « About us », <http://www.ep-webeditors.eu/a-propos/> (Page consultée le 6 février 2012).

⁹⁶⁴ EUROBAROMÈTRE Études qualitatives, *Les journalistes et les médias sociaux*, *op. cit.*, p. 10.

⁹⁶⁵ *Writing for (y)EU*, « About us », *op. cit.*

⁹⁶⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 10.

⁹⁶⁷ EUROBAROMÈTRE Études qualitatives, *Les journalistes et les médias sociaux*, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁶⁸ Cf. « European Commission - Humanitarian Aid & Civil Protection (ECHO) », <http://www.facebook.com/ec.humanitarian.aid> et « EU Enterprise », <http://www.facebook.com/EU.Enterprise> (Pages consultées le 12 février 2012).

⁹⁶⁹ Cf. « European Parliament », <http://www.facebook.com/europeanparliament> (Page consultée le 12 février 2012).

⁹⁷⁰ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Making the most of social networking », *op. cit.*

⁹⁷¹ Cf. « European Commission », <http://www.facebook.com/EuropeanCommission> et « Council of the European Union », <http://www.facebook.com/eucouncil> (Pages consultées le 12 février 2012).

commissaires européens varie. Ainsi, la Commissaire en charge de la société numérique, Kroes, est - comme son poste l'indique - la représentante communautaire la plus active sur la Toile en animant un blog et en étant présente sur *Facebook*, le site de partage de vidéos *Dailymotion* et *Twitter*. 35.827 internautes sont abonnés à son compte du service de micro-blogging '@NeelieKroesEU'⁹⁷² qu'elle utilise entre autres pour mener des débats en temps réel⁹⁷³. De même, les internautes sont invités à commenter ses discours politiques sur '*commentneelie.eu*'. Le site web qui fournit également une analyse des mots clés les plus utilisés par la Commissaire constitue une idée innovatrice, mais encore mal connue pour entamer des discussions autour des propos qui « are important for shaping the policy debate, but [...] are too often designed as top-down, one-way messages »⁹⁷⁴.

15 des 16 commissaires européens qui sont présents sur *Twitter* y communiquent en anglais⁹⁷⁵. Par contre, les fonctionnaires européens utilisant *Facebook*, telle la Commissaire à la coopération internationale, Kristalina Georgieva, publient souvent des nouvelles dans leur langue maternelle⁹⁷⁶. Cela démontre la valorisation du multilinguisme au sein de l'UE et s'inscrit dans la volonté de doter la communication européenne d'un caractère personnel. Cependant, un grand nombre des internautes se voient de cette façon exclus d'un échange potentiel d'opinions avec le fonctionnaire respectif. Compte tenu que le choix des canaux de communication dépend également des ressources financières et humaines à disposition des commissaires, les TIC leur permettent de communiquer à travers des outils qui correspondent à leurs préférences personnelles. Ainsi, la Commissaire à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la Citoyenneté ne dispose pas d'une page *Facebook* mais d'un compte *Twitter* relativement populaire : '@VivianeRedingEU' est suivi par 7.712 internautes⁹⁷⁷. De même, on constate une différence frappante entre l'e-présence' du Président de la Commission, Barroso, qui se limite à un compte *YouTube*, et celle du Président du Conseil européen. Van Rompuy est très actif sur *Facebook* et *Twitter* où son compte '@euHvR' réunit 45.192 abonnés⁹⁷⁸ et dispose d'un blog⁹⁷⁹ ainsi que des comptes *Vimeo*, *YouTube* et *Flickr*. D'une part, la prise de parole limitée de Barroso dans les médias sociaux pourrait relever de la volonté politique de promouvoir Van Rompuy en tant que 'visage officiel de l'UE' en le dotant de plus de visibilité sur la Toile. D'autre part, l'usage divergent que font les fonctionnaires européens des nouveaux outils de la communication et de l'information démontre que l'appropriation de ces derniers pose encore des défis.

La Commission européenne prône que « la valeur des médias sociaux réside dans leur potentiel de se connecter avec les citoyens, les écouter et dialoguer avec eux et accéder à des groupes d'utilisateurs qui sont moins susceptibles d'être atteints par les médias traditionnels »⁹⁸⁰, notamment les jeunes. Pourtant, sa stratégie de l'emploi des médias sociaux dans la communication européenne publiée en septembre 2011 reste essentiellement inscrite dans la logique classique d'une distribution d'informations *top-down*. Le dialogue avec les citoyens européens qui constitue l'objectif clé de sa stratégie de communication n'est guère abordé. Ainsi, les TIC sont avant tout utilisées en tant que canaux supplémentaires pour communiquer l'actualité de l'Union en relayant « official announcements, press releases and statements [...] in a consistent and coherent way »⁹⁸¹. De même, la gestion de la présence de l'UE sur les réseaux

⁹⁷² Cf. « @NeelieKroesEU », <http://twitter.com/neeliekroeseu> (Page consultée le 12 février 2012).

⁹⁷³ Honor MAHONY, « Tweeting EU commissioners and Chanel No. 5 », *op. cit.*

⁹⁷⁴ Comment Neelie (Kroes) - Making speeches talk, <http://www.commentneelie.eu/> (Page consultée le 4 février 2012).

⁹⁷⁵ Cf. EUROPA, « L'UE sur Twitter », http://europa.eu/take-part/social-media/index_fr.htm#1 (Page consultée le 14 avril 2012).

⁹⁷⁶ Cf. « Kristalina Georgieva », <https://www.facebook.com/KristalinaGeorgieva> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁷⁷ Cf. « @VivianeRedingEU », <http://twitter.com/vivianeredingeu> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁷⁸ Cf. « @euHvR », <http://twitter.com/euHvR> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁷⁹ Cf. Herman van Rompuy, « The President's videos », <http://vloghvr.consilium.europa.eu/> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁸⁰ Viviane REDING in Michael MALHERBE, « Quelle est la place des médias sociaux dans la communication européenne selon Viviane Reding ? », *Décrypter la communication européenne*, 3.08.2011, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/08/03/quelle-est-la-place-des-medias-sociaux-dans-la-communication-europeenne-selon-viviane-reding/> (Page consultée le 10 février 2012).

⁹⁸¹ COMMISSION EUROPÉENNE, « Use of social media in EU communication », *Information Providers Guide - The EU Internet Handbook*, [En ligne]. http://ec.europa.eu/ipg/go_live/web2_0/index_en.htm#N10052 (Page consultée le 10 février 2012).

sociaux relève de la compétence du 'Social Media Network', un échantillon de personnel mandaté des Directions générales qui collabore étroitement avec le service du porte-parole et la DG Communication⁹⁸². Compte tenu que *Twitter* est très fréquenté par les journalistes pour lesquels les médias sociaux s'ajoutent aux outils traditionnels, la majorité des messages qui circulent renvoient aux communiqués de presse ou annoncent des déplacements des commissaires⁹⁸³. On constate également que les pages *Facebook* des commissaires sont peu interactives, qu'elles devraient être actualisées plus fréquemment et davantage intégrer de matériel audiovisuel⁹⁸⁴. Par conséquent, même si le citoyen lambda est en principe en mesure de suivre la communication européenne sur les médias sociaux, il semble qu'elle s'adresse surtout à un cercle restreint d'experts des affaires européennes.

Puisque toute communication officielle des institutions et des grandes entreprises est soumise à des règles afin d'assurer sa pertinence et sa véracité, la prise de parole sur *Twitter* et *Facebook* par les fonctionnaires européens en tant qu'« ambassadeurs »⁹⁸⁵ de l'UE est essentiellement encadrée par les directives de la Commission. Ainsi, les éditeurs des blogs '*Waltzing Matilda*' et '*Writing for (y)EU*' mettent en relief que « we will be speaking for ourselves, and ourselves only »⁹⁸⁶. Néanmoins, leurs articles restent régis par les principes de l'objectivité, de l'impartialité, du loyalisme à l'égard des institutions européennes ainsi que l'impératif de la discrétion et de la circonspection⁹⁸⁷. Par conséquent, la Commission s'adapte au progrès technique en communiquant des nouvelles communautaires dans les médias sociaux qui constituent des lieux d'échanges et de rencontre des citoyens européens contemporains. Cependant, les nouveaux dispositifs sont jusqu'à présent surtout employés afin d'attirer l'attention des internautes au portail web EUROPA qui « reste la source d'information de référence »⁹⁸⁸. Malgré des initiatives visant l'interaction entre institutions européennes et citoyens en ligne, sa réalisation reste jusqu'à présent faible. Dans cette optique, il s'agit d'exploiter mieux le potentiel des TIC pour qu'elles constituent plus qu'une plateforme supplémentaire de représentation.

c) Les difficultés de la communication européenne

La multiplication des canaux de communication et d'information soulève l'enjeu de garantir la pertinence des nouvelles distribuées. Afin d'apporter une véritable valeur ajoutée, la communication dans les médias sociaux ne devrait pas dégénérer en une 'cacophonie d'euro-blabla'. Ainsi, la gestion de la présence permanente sur le Web 2.0 requiert des ressources humaines et financières importantes. Pourtant, avec une vingtaine de fonctionnaires au sein de la DG Communication⁹⁸⁹ et d'une équipe web du Parlement européen comptant environ trente personnes⁹⁹⁰, le nombre des responsables de la communication européenne sur la Toile est restreint en comparaison avec les 170 professionnels et volontaires chargés de la campagne Obama sur les médias sociaux en 2008⁹⁹¹. Du fait que les ressources varient selon la taille des États membres, le budget annuel du service d'information gouvernemental allemand s'élevant à 16.74 millions d'euros⁹⁹² laisse entrevoir que, malgré des effets de synergie, le budget européen de 104.625

⁹⁸² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Use of social media in EU communication », *op. cit.*

⁹⁸³ Cf. EUROBAROMÈTRE Études qualitatives, *Les journalistes et les médias sociaux*, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁸⁴ *Ibid.*, p. 101.

⁹⁸⁵ Michael MALHERBE, « Comment la Commission européenne s'est-elle dotée d'une charte de communication dans les médias sociaux ? », *op. cit.*

⁹⁸⁶ *Writing for (y)EU*, « About us », *op. cit.*

⁹⁸⁷ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Communicating with the outside world: Guidelines for all staff on the use of social media*, *op. cit.*, pp. 1/2.

⁹⁸⁸ Viviane REDING in Michael MALHERBE, « Quelle est la place des médias sociaux dans la communication européenne selon Viviane Reding ? », *op. cit.*

⁹⁸⁹ Cf. EUROPA, « Guide des services – Recherche par organigramme », http://ec.europa.eu/staffdir/plsql/gsys_www.branchorgid?pLang=FR&pOrgId=50354&pDisplayAll=1 (Page consultée le 14 février 2012).

⁹⁹⁰ Cf. *Writing for (y)EU*, « The Team », <http://www.ep-webeditors.eu/the-team/> (Page consultée le 2 février 2012).

⁹⁹¹ Cf. « Harnessing the power of the Internet for better communication », Open letter from the European Commission's community of internet editors and webmasters to President Barroso and incoming Commissioners, *op. cit.*, p. 2.

⁹⁹² Cf. BUNDESMINISTERIUM DER FINANZEN, *Bundeshaushaltsplan 2012 - Einzelplan 0403*, Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, p. 5, [En ligne].

millions d'euros en 2012 pour la réalisation d'une communication dans 23 langues reste faible⁹⁹³. Les actions multimédia y compris la gestion du site web EUROPA se voient accorder 14.38 millions d'euros⁹⁹⁴, ce qui constitue le deuxième poste après les actions prévues en matière de médias traditionnels tels qu'*Euronews* et le réseau de radios européennes *Euranet*. La montée en puissance d'Internet se voit également reflétée par la baisse du budget des publications écrites⁹⁹⁵. Cela correspond aux priorités politiques de la Commission Barroso II pour la période de 2010 à 2014 : « le dialogue avec les citoyens et les différents acteurs de la société civile, qui est la caractéristique de la Commission actuelle, continuera de revêtir la plus haute importance »⁹⁹⁶ sur le terrain ainsi que sur la Toile.

Cependant, les moyens matériels limités, « la complexité des sujets, la diversité des publics, la multiplicité des médias, le multilinguisme sont autant d'excuses qui ne parviennent pas à expliquer totalement l'échec de la communication européenne »⁹⁹⁷. Puisque la Commission a lancé des réformes importantes depuis 2006, l'efficacité de sa stratégie de communication se heurte selon des critiques au constat erroné d'un « déficit d'information »⁹⁹⁸ des citoyens qui constitue le point de départ des mesures visées. Compte tenu de la surabondance des contenus offerts en ligne, ce ne sont désormais pas des informations sur les affaires européennes en tant que telles qui font défaut, mais leur réception se voit entravée par la manière dont elles sont présentées : il n'y a ni de 'faits divers' européens, ni de l'infotainment⁹⁹⁹.

Afin de gagner plus de visibilité sur la Toile et au sein des espaces publics traditionnels de ses États membres, la communication de l'UE doit être portée par des « visages qui sont familiers aux citoyens »¹⁰⁰⁰. Dans ce contexte, la proposition du *Plan D* de nommer des personnages publics comme 'ambassadeurs de bonne volonté européenne'¹⁰⁰¹ telle que pratiquée par les Nations Unies ou le Conseil de l'Europe s'avère importante. Pourtant, cette initiative n'a pas été réalisée au-delà de la 'période de réflexion'. De même, en 2002 l'UE s'est dotée d'une 'identité numérique' européenne par le biais du domaine '.eu' qui jusqu'à présent héberge plus de 3.5 millions des sites web¹⁰⁰². L'achat d'espaces publicitaires sur les sites Internet des médias traditionnels, des entreprises ferroviaires telles que la *SNCF* ou la *Deutsche Bahn* ainsi que des compagnies aériennes pourrait davantage sensibiliser les citoyens aux bénéfices de l'intégration européenne tels que la liberté de circulation. Pourtant, d'après Malherbe la voie du webmarketing renforcerait « la principale erreur de la communication de l'UE, [...] le 'solipsisme', c'est-à-dire cette attitude générale, d'après laquelle, il n'y a pour l'UE d'autre réalité qu'elle-même »¹⁰⁰³. La présence des

<http://www.bundesfinanzministerium.de/bundeshaushalt2012/pdf/epl04/s0403.pdf> (Page consultée le 25 février 2012).

⁹⁹³ Michael MALHERBE, « Quel budget pour la communication de l'Union européenne en 2012 ? », *Décrypter la communication européenne*, 2.01.2012, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/01/02/quel-budget-pour-la-communication-de-l-union-europeenne-en-2012/> (Page consultée le 7 février 2012).

⁹⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁹⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, *Décision portant adoption du programme de travail dans le domaine de la communication pour l'année 2012 et valant décision de financement*, Bruxelles, 2011, p. 5, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/progr2012_fr.pdf (Page consultée le 12 février 2012).

⁹⁹⁷ Michael MALHERBE, « Quelle est la plus grave erreur de la stratégie de communication de l'UE ? », *Décrypter la communication européenne*, 1.02.2012, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/02/01/quelle-est-la-plus-grave-erreur-de-la-strategie-de-communication-de-l-ue/> (Page consultée le 5 février 2012).

⁹⁹⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 9.

⁹⁹⁹ Cf. Michael MALHERBE, « Que peut la communication européenne pour que les citoyens se sentent plus européens ? », *Décrypter la communication européenne*, 29.04.2010, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2010/04/29/que-peut-la-communication-europeenne-pour-que-les-citoyens-se-sentent-plus-europeens/> (Page consultée le 7 février 2012).

¹⁰⁰⁰ Entretien avec Mercedes BRESSO, Présidente du Comité des Régions, « La communication de l'Union européenne est en soi un dessein politique », *Lettre d'information du Comité des Régions*, N° 71, décembre 2010-mars 2011, p. 14.

¹⁰⁰¹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁰⁰² Cf. EURid – European Registry of Internet Domain Names, « Statistiques », [En ligne]. <http://www.eurid.eu/fr/propos-de/les-faits-en-quelques-chiffres/statistiques> (Page consultée le 15 février 2012).

¹⁰⁰³ Michael MALHERBE, « Quelle est la plus grave erreur de la stratégie de communication de l'UE ? », *op. cit.*

fonctionnaires européens sur *Facebook* et *Twitter* démontre qu'ils essaient d'entrer en contact avec les citoyens au sein des espaces où des échanges contemporains ont lieu. Cependant, en étant régulée par un personnel mandaté « la communication de l'Union européenne reste [...] auto-promotionnelle »¹⁰⁰⁴. Selon Dacheux, la présentation de l'intégration européenne comme 'inéluçtable' ne parviendrait guère à susciter l'intérêt des citoyens et empêcherait un véritable débat¹⁰⁰⁵.

Par conséquent, il s'agit de transformer la communication européenne de l'offre institutionnelle en une communication horizontale et interactive qui réside dans la vie quotidienne des citoyens¹⁰⁰⁶. Selon cette idée, la Présidence danoise du Conseil de l'UE dans le premier semestre 2012 propose « une campagne originale - au regard de ce qui se pratique en matière de communication européenne - pour sensibiliser les jeunes à la construction européenne »¹⁰⁰⁷. Les citoyens deviennent les acteurs principaux du concours *Instantanés de votre vie dans l'UE*¹⁰⁰⁸ qui les invite à capter l'impact de l'UE sur leur réalité quotidienne par le biais de la photographie. En étant assortie d'un marketing multimédia comprenant entre autres des applications pour smartphones ainsi que des supports traditionnels comme des publicités dans des journaux¹⁰⁰⁹, la campagne prend en compte la capacité des TIC de sensibiliser les citoyens à une cause particulière. Même s'il reste à voir si les résultats de l'initiative peuvent apprendre aux institutions européennes comment l'Union est perçue par les jeunes, cette « participation occasionnelle »¹⁰¹⁰ pourrait permettre d'évaluer en échanges *bottom-up* réguliers entre citoyens et fonctionnaires communautaires dans une perspective de longue durée.

Le portail '*ePractice.eu*'¹⁰¹¹ lancé par la Commission européenne afin de créer un espace d'échanges entre responsables européens et professionnels des domaines de l'administration électronique, de l'e-inclusion et des soins de santé en ligne, constitue un exemple paradigmatique d'une telle interaction permanente. Basé sur le modèle des 'communautés virtuelles', les internautes des États membres, des pays candidats à l'adhésion à l'UE ainsi que des États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) discutent des bonnes pratiques à travers la présentation des projets et des événements. Ils sont tenus au courant sur les nouvelles dans leur champ d'intérêt par le biais des bulletins électroniques et des fiches d'informations analysant le progrès des pays respectifs en matière d'administration électronique. De même, ils peuvent consulter des documents de base dans la '*ePractice Library*' et des entretiens sont mis à disposition sur le canal audiovisuel '*ePractice.eu TV*'¹⁰¹². Des 'community managers' sont chargés d'animer les enceintes virtuelles en postant des commentaires ou des liens¹⁰¹³. Afin que la dynamique interactive sur la Toile se traduise par un engagement dans l'espace public traditionnel, des ateliers sont régulièrement organisés à l'échelle européenne¹⁰¹⁴. Par conséquent, le portail promeut la participation citoyenne et est à même de rapporter les préférences des citoyens aux responsables politiques. Puisque le site web est géré par les Directions Générales de l'Informatique et de la Société de l'information et médias, la Commission peut en

¹⁰⁰⁴ Éric DACHEUX, « Il ne faut pas rapprocher l'Europe des citoyens : sortir des idées reçues pour penser la communication de l'UE », *op. cit.*, p. 104.

¹⁰⁰⁵ Cf. Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁰⁰⁶ Cf. Michael MALHERBE, « Union européenne et Internet : pour la création de l'EU community managers' pour une communication européenne 'de la demande' ? », *Décrypter la communication européenne*, 27.04.2009, [En ligne]. www.lacomeuropeenne.fr/2009/04/27/union-europeenne-et-internet-pour-la-creation-de-eu-community-managers-pour-une-communication-europeenne-de-la-demande/ (Page consultée le 2 février 2012).

¹⁰⁰⁷ Michael MALHERBE, « Quelle est l'influence de l'UE dans votre vie quotidienne ? », *Décrypter la communication européenne*, 13.02.2012, [En ligne]. <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/02/13/quelle-est-l-influence-de-l-ue-dans-votre-vie-quotidienne/> (Page consultée le 14 février 2012).

¹⁰⁰⁸ Cf. DANISH PRESIDENCY OF THE COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION 2012, « Participez au concours photographique de la présidence danoise sur le thème : L'UE au quotidien », 23.01.2012, <http://eu2012.dk/fr/NewsList/Januar/week-4/Photo-competition> et « EU Snapshots of your life », <http://snapshots.eu2012.dk/> (Pages consultées le 14 février 2012).

¹⁰⁰⁹ Michael MALHERBE, « Quelle est l'influence de l'UE dans votre vie quotidienne ? », *op. cit.*

¹⁰¹⁰ Cf. Michael MALHERBE, « Comment la communication européenne peut-elle répondre à la révolution du web social ? », *op. cit.*

¹⁰¹¹ Cf. <http://epractice.eu/en/home> (Page consultée le 14 février 2012).

¹⁰¹² Cf. « ePractice.eu Library », <http://epractice.eu/en/library/> et « ePractice.eu TV », <http://epractice.eu/en/tv/5333921> (Pages consultées le 14 février 2012).

¹⁰¹³ « ePractice Communities », <http://epractice.eu/en/community> (Page consultée le 12 février 2012).

¹⁰¹⁴ Cf. « ePractice Events/Workshops », <http://epractice.eu/en/events/> (Page consultée le 12 février 2012).

même temps faire passer les priorités européennes subtilement en gardant un contrôle relatif sur l'agenda setting des débats, ainsi que sur la diversité des aspects abordés¹⁰¹⁵.

4.2.2. La stratégie numérique pour l'Europe

Similaire à l'initiative 'ePractice.eu', la *Stratégie numérique pour l'Europe* adoptée par la Commission européenne en mai 2010 fournit une plateforme de discussion autour de ses sept domaines d'action¹⁰¹⁶. La contribution citoyenne au développement et à la réalisation de ces derniers se voit facilitée par leur subdivision en 101 mesures relativement concrètes¹⁰¹⁷. De même, le caractère non contraignant du forum qui fait la distinction entre des profils privés et publics permet un engagement citoyen 'léger'. Pourtant, l'inscription au nom d'une organisation ainsi que les commentaires jusqu'à présent postés laissent entrevoir que ce sont surtout les professionnels en matière des TIC qui prennent la parole au sein de l'enceinte virtuelle et sur le blog du site web¹⁰¹⁸.

En général, la participation en ligne repose essentiellement sur l'accès à Internet et des compétences numériques dont disposent les internautes. Jusqu'à présent, 24 % des Européens âgés de 16 à 74 n'ont jamais utilisé Internet¹⁰¹⁹. Par conséquent, la Commission européenne reconnaît que la consultation des informations sur la Toile et l'implication des citoyens dans un « débat animé et ouvert »¹⁰²⁰ à grande échelle dépendent de la réduction du fossé numérique en Europe, ce qui représente un double défi : il s'agit à la fois d'assurer l'accès au numérique et de fournir une formation adéquate à l'usage responsable et critique des nouvelles technologies. Ainsi, le livre blanc relatif à une politique de communication européenne se base sur les trois principes de l'inclusion, de la diversité et de la participation selon lesquels tous les acteurs devraient être en mesure de consulter des informations sur l'UE, de pouvoir faire entendre leur voix de manière égalitaire et d'être pris en compte par des responsables politiques¹⁰²¹. « Faire passer tous les citoyens à l'ère numérique et à la communication en ligne »¹⁰²² ce qui selon les termes de la Commission est en lien direct avec leur intégration sociale au sein des sociétés de l'information¹⁰²³, constitue désormais une des priorités de l'action communautaire.

Au-delà des mesures œuvrant à ce que tous les Européens bénéficient du progrès technique, la stratégie *i2010 - A European information society for growth and employment* présentée en juin 2005 visait l'instauration d'un « espace européen unique de l'information »¹⁰²⁴. Assorti de la promotion de l'investissement dans le secteur des TIC, cela devait aboutir à davantage des innovations et une augmentation de la productivité au sein de l'UE. Son successeur, la *Stratégie numérique pour l'Europe* constitue une des initiatives phare de la *Stratégie Europe 2020 - Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive* dont l'objectif principal est

¹⁰¹⁵ Cf. Michael MALHERBE, « Union européenne et Internet : pour la création de 'EU community managers' pour une communication européenne 'de la demande' ? », *op. cit.*

¹⁰¹⁶ Cf. « Get involved! », http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/getinvolved/index_en.htm (Page consultée le 12 février 2012).

¹⁰¹⁷ Cf. COMMISSION STAFF WORKING PAPER, *Digital Agenda Scoreboard*, SEC(2011) 708, Brussels, 31.5.2011, p. 5, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/scoreboard.pdf (Page consultée le 10 février 2012).

¹⁰¹⁸ Cf. « Digital Agenda Assembly », http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/dae1009/person-de.cfm et « Digital Agenda Blog », <http://blogs.ec.europa.eu/digital-agenda/> (Pages consultées le 12 février 2012).

¹⁰¹⁹ Cf. EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁰²⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁰²¹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰²² Jean-Michel THIVEL, « Internet - outil d'information & de communication », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 169.

¹⁰²³ Cf. DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE UNITED STATES, « Virtually European: the EU in Cyberspace », *EU insight*, Issue No. 43, August 2010, p. 2, [En ligne]. <http://eurunion.org/eu/images/stories/euinsight-cybersp-8-10.pdf> (Page consultée le 14 novembre 2011).

¹⁰²⁴ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *i2010 – Une société de l'information pour la croissance et l'emploi*, COM(2005) 229 final, Bruxelles, 1.6.2005, p. 4, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0229:FIN:FR:PDF> (Page consultée le 10 février 2012).

d'aider l'Union à récupérer de la crise économique et financière¹⁰²⁵. Le cadre politique pour l'action communautaire en matière de numérique se voit doté d'un budget de 2,4 milliards d'euros en 2012¹⁰²⁶ pour mettre en place une « Europe interconnectée »¹⁰²⁷ par le biais des TIC.

a) Les priorités de la stratégie numérique pour l'Europe

« L'objectif global de la stratégie numérique est de procurer des avantages économiques et sociaux durables grâce à un marché unique numérique basé sur l'internet rapide [...] et des applications interopérables »¹⁰²⁸. Afin de « remettre l'Europe sur la voie »¹⁰²⁹ de la prospérité économique et sociale, la Commission s'attaque aux obstacles auxquels se heurte la réalisation du 'cercle vertueux' des infrastructures numériques efficaces et de l'acquisition des e-compétences donnant naissance à des services innovateurs et des nouveaux emplois¹⁰³⁰. Par conséquent, la stratégie numérique aborde le « rôle moteur »¹⁰³¹ des TIC particulièrement sous l'angle de l'économie et de la compétitivité de l'UE sur la scène internationale. En même temps, la Commission met en relief que l'intégration digitale constitue un facteur clé de la participation citoyenne à l'ère numérique. Ainsi, il s'agit d'améliorer « digital literacy skills to ensure that all citizens have the knowledge and skills they need to be part of the digital era, since commerce, public, social and health services, learning, and political life are increasingly moving online »¹⁰³². Dans cette optique, nous présenterons les domaines d'action de la stratégie numérique afin d'en analyser en particulier les initiatives visant la responsabilisation des citoyens, notamment les mesures portant sur les e-compétences et les services publics en ligne.

De façon analogue au marché unique, la Commission s'engage à diminuer les barrières entravant le commerce électronique intra-européen. En adoptant une approche comprenant deux volets, elle cherche à remédier à la fois aux enjeux infrastructurels et aux défis socioculturels telle l'instauration de la confiance des citoyens à l'égard des nouvelles technologies. En termes d'infrastructures, une connexion à haut débit devrait être mise à disposition de tous les Européens à l'horizon 2013¹⁰³³. De même, l'interopérabilité des services qui lors du développement des smartphones et des tablettes numériques sont consultables à partir des différents outils, devrait être assurée¹⁰³⁴. Cependant, même s'ils disposent d'un accès au numérique les plus de 250 millions de citoyens européens qui utilisent Internet quotidiennement¹⁰³⁵ sont encore réticents « à effectuer des achats en ligne parce qu'ils s'inquiètent du respect de leur vie privée »¹⁰³⁶. Le droit à la protection des données privées est ancré dans l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE¹⁰³⁷. Pourtant, la collecte des informations personnelles des internautes telle que pratiquée par *Facebook* ayant

¹⁰²⁵ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Europe 2020 - Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, COM(2010) 2020, Bruxelles, 3.3.2010, p. 3, [En ligne]. <http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/COMPLET%20FR%20BARROSO%20-%20Europe%202020%20-%20FR%20version.pdf> (Page consultée le 12 février 2012).

¹⁰²⁶ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Le budget 2012 de l'UE*, p. 4, [En ligne]. http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/publications/2012/budget_folder/budget_2012_fr.pdf (Page consultée le 12 février 2012).

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰²⁸ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 3.

¹⁰²⁹ *Ibid.*

¹⁰³⁰ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Digital Agenda Scoreboard*, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰³¹ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 4.

¹⁰³² DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE UNITED STATES, « Virtually European: the EU in Cyberspace », *op. cit.*, p. 2.

¹⁰³³ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 22.

¹⁰³⁴ *Ibid.*, p. 17.

¹⁰³⁵ Cf. EUROPEAN COMMISSION, « eGovernment in the European Union », *eGovernment Factsheets*, Edition 4.0, December 2011, p. 2, [En ligne]. <http://www.epractice.eu/files/eGovernmentEuropeanCommission.pdf> (Page consultée le 15 février 2012).

¹⁰³⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Protection des données: les Européens communiquent des données en ligne, mais restent inquiets pour le respect de leur vie privée - Nouvelle enquête*, *op. cit.*

¹⁰³⁷ « Article 8 : Protection des données à caractère personnel », Charte européenne des droits fondamentaux, *op. cit.*

son siège européen en Irlande, laisse entrevoir que l'application de la législation européenne en matière est jusqu'à présent limitée¹⁰³⁸.

Par conséquent, « developing sound and fair rules for public electronic fora appears vital to realizing their potential »¹⁰³⁹. En réunissant des informations sur les droits et les obligations des utilisateurs des services en ligne, le guide *eYou*¹⁰⁴⁰ constitue une première initiative en mesure de démontrer que « l'ère numérique n'est synonyme ni de cyber-espionnage ni de cyber-jungle »¹⁰⁴¹ d'une vision hobbesienne, et de sensibiliser des internautes à un usage responsable des nouvelles technologies. L'action 61 de la stratégie numérique prévoit le développement d'un dispositif pédagogique interactif relatif aux TIC englobant des questions de la protection des données et des droits des consommateurs en ligne¹⁰⁴². Ces derniers seront également regroupés dans un code européen de droits numériques que la Commission présentera au cours de 2012. En fournissant des services certifiés et des règles d'usage claires, un « marché unique numérique »¹⁰⁴³ devrait instaurer la « confiance contractuelle »¹⁰⁴⁴ des citoyens européens à l'égard des prestations sur le Net et les inciter à y faire davantage recours.

La tentative de rendre la protection de la propriété intellectuelle sur la Toile plus efficace à travers *l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA)* s'inscrit dans cette intention d'une régulation intelligible du monde virtuel. Pourtant, le traité international anti-piratage signé par la Commission européenne ainsi que par 22 États membres le 26 janvier 2012¹⁰⁴⁵ a suscité de fortes critiques. Des mouvements de manifestations dans plusieurs pays européens, entre autres en Pologne et en Allemagne, ont mis en garde contre le risque qu'une interprétation stricte du texte vague amènerait à la fermeture des sites web de partage de vidéos tels que *YouTube*¹⁰⁴⁶. De même, des parlementaires européens soupçonnent que l'accord implique la surveillance des activités des internautes par les services de partage qu'ils utilisent ce qui entraverait la liberté d'expression, la protection des données privées ainsi que la liberté du commerce sur la Toile¹⁰⁴⁷. En soulignant le principe de proportionnalité entre la protection des droits d'auteur et la liberté d'expression, l'installation des filtres par des réseaux sociaux afin d'empêcher ses utilisateurs de télécharger des contenus tels que de la musique a été jugé illégitime par la Cour de Justice de l'UE¹⁰⁴⁸. A contrario, la Commissaire européenne à la justice, Reding, prône que l'ACTA correspond à la législation de l'Union en vigueur, ce qui sera examiné par la CJUE dans le premier semestre 2012¹⁰⁴⁹.

Sur le plan interinstitutionnel, la manière dont le traité international a été élaboré est en particulier contestée. Ainsi, le rapporteur au Parlement européen sur l'ACTA, Kader Arif, a démissionné lors de la signature de l'accord en affirmant que les négociations dès leur début en 2006 étaient menées à huis clos et

¹⁰³⁸ Cf. Camille GÉVAUDAN, « Facebook : la mémoire cachée », *op. cit.*

¹⁰³⁹ DUTTON in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 173.

¹⁰⁴⁰ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « eYou Guide - vos droits en ligne », http://ec.europa.eu/information_society/eyouguidenavigation/index_fr.htm (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁴¹ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁴² Cf. « Action 61: Educate consumers on the new medias », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=219&pillar_id=48&action=Action%2061%3A%20Develop%20an%20online%20consumer%20education%20tool%20on%20new%20media%20technologies (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁴³ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁴⁴ Ann MACINTOSH, « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques », *op. cit.*, p. 41.

¹⁰⁴⁵ Cf. Benjamin FOX, « Battle lines drawn up in EU row on Acta », *EUObserver*, 03.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115128> (Page consultée le 5 février 2012).

¹⁰⁴⁶ Cf. « Das ACTA-Abkommen: Kampf gegen Piraterie oder Zensur? », *tagesschau.de*, 12.02.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/acta110.html> (Page consultée le 12 février 2012).

¹⁰⁴⁷ *Ibid.*

¹⁰⁴⁸ Cf. Benjamin FOX, « EU court rules social networks cannot police downloads », *EUObserver*, 17.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115291> (Page consultée le 19 février 2012).

¹⁰⁴⁹ Cf. Benjamin FOX, « Commission seeks legal clarification on controversial anti-piracy treaty », *EUObserver*, 22.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115346> (Page consultée le 22 février 2012).

contournaient des enceintes internationales telles que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) ainsi que l'Organisation mondiale du commerce (OMC)¹⁰⁵⁰. Une étude publiée par la Direction générale des politiques externes de l'UE du Parlement européen juge que « unconditional consent would be an inappropriate response from the European Parliament given the issues that have been identified with ACTA as it stands »¹⁰⁵¹. Le Commissaire européen aux relations interinstitutionnelles, Maroš Šefcovic, met en exergue que la mobilisation citoyenne que le traité international a généré à son encontre est « a lesson for all of us that we have to be much more active and in a much more communicative mood when it comes to such sensitive topics in the future »¹⁰⁵². Ainsi, le Parlement s'efforce désormais de rendre le débat sur l'ACTA public. Ses séances portant sur le traité anti-piratage sont diffusées en direct, telles les réunions de la commission du commerce international qui est responsable d'émettre une recommandation officielle relative à son adoption¹⁰⁵³. Par conséquent, il reste à voir si le Parlement européen et les pays membres qui n'ont pas encore donné leur accord, notamment l'Estonie, l'Allemagne, la Slovaquie et Chypre ainsi que les Pays-Bas, approuveront l'ACTA d'ici juillet 2012¹⁰⁵⁴.

b) La promotion d'une « culture numérique »¹⁰⁵⁵ européenne

Le développement des tablettes numériques et du réseau social *Facebook* illustre la dynamique inhérente au domaine des TIC et leur potentiel en termes d'innovations. Cependant, les investissements de l'UE dans le secteur « ne représentent que 40 % des dépenses américaines »¹⁰⁵⁶. Ainsi, la stratégie numérique vise à soutenir des projets de recherche afin de rendre l'économie européenne plus compétitive sur la scène internationale et de créer davantage d'emplois par le biais des nouvelles technologies. Dans cette logique, la Commissaire chargée de la stratégie numérique, Kroes, a annoncé qu'elle présenterait un projet communautaire relatif au « cloud computing »¹⁰⁵⁷ en été 2012 afin de mieux exploiter le potentiel économique du secteur croissant. Cela induit, a contrario, que l'Union a besoin des professionnels des TIC qui contribuent au développement des produits innovateurs et dont le nombre est jusqu'à présent insuffisant : « Europe risks not being able to fill as many as 700.000 IT jobs by 2015 »¹⁰⁵⁸. Ainsi, la compréhension de l'informatique figure également parmi les priorités de la *Stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois*¹⁰⁵⁹ qui constitue une autre initiative phare de la *stratégie Europe 2020*.

Outre la création des nouvelles professions, les TIC ont révolutionné le monde du travail. Désormais, la correspondance professionnelle s'effectue essentiellement via le courrier électronique, des visioconférences se déroulent à travers le service téléphonique en ligne *Skype* et la numérisation des documents facilite l'échange ainsi que le stockage d'informations. Pourtant, 58 % des employeurs européens estiment que les jeunes ne sont pas préparés suffisamment aux conditions du travail

¹⁰⁵⁰ Cf. « Das ACTA-Abkommen: Kampf gegen Piraterie oder Zensur? », *op. cit.*

¹⁰⁵¹ EUROPEAN PARLIAMENT, Directorate-General for External Policies of the Union, Directorate B - Policy Department, *The anti-counterfeiting trade agreement (ACTA): an assessment*, Brussels, 11.07.2011, p. 66, [En ligne]. <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/studiesdownload.html?languageDocument=EN&file=43731> (Page consultée le 10 février 2012).

¹⁰⁵² Honor MAHONY, « EU commission admits mistake on Acta », *EUObserver*, 20.03.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115646> (Page consultée le 22 mars 2012).

¹⁰⁵³ Cf. « ACTA in the European Parliament », <http://www.facebook.com/events/355705674459929> (Page consultée le 22 février).

¹⁰⁵⁴ PARLEMENT EUROPÉEN, « L'ACTA examiné au Parlement européen », 23.02.2012, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20120217BKG38488/html/L%27ACTA-soumis-au-Parlement-europ%C3%A9en> (Page consultée le 23 février 2012).

¹⁰⁵⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁰⁵⁶ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰⁵⁷ Benjamin FOX, « New cloud strategy to reform EU online market », *EUObserver*, 25.01.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115008> (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁵⁸ « Action 66: Member States to implement digital literacy policies », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=224&pillar_id=48&action=Action%2066%3A%20Member%20States%20to%20promote%20long-term%20e-skills%20and%20digital%20literacy%20policies (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁵⁹ COMMISSION EUROPÉENNE, « Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois », <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=958> (Page consultée le 20 février 2012).

moderne¹⁰⁶⁰. Puisque de plus en plus de services sont offerts sur la Toile, la maîtrise du numérique figure non seulement parmi les compétences professionnelles clés mais selon les termes de la Commission s'avérerait primordiale quant à la capacité des individus « d'apprendre, de créer et de participer »¹⁰⁶¹ à la société. Les 'natifs du numérique' maîtrisent facilement les nouvelles technologies, cependant l'usage souverain de ces dernières posent souvent des problèmes aux personnes âgées, aux chômeurs et aux citoyens n'ayant pas bénéficié d'un enseignement supérieur¹⁰⁶². Pourtant, « l'ère numérique devrait permettre la responsabilisation et l'émancipation et tout individu, quelles que soient son origine sociale et ses compétences, doit pouvoir avoir accès à ce potentiel »¹⁰⁶³.

D'après la recommandation du Parlement européen et du Conseil de l'UE relative aux compétences clés de l'éducation et de la formation tout au long de la vie publiée en 2006, la compétence numérique englobe « the confident and critical use of information Society technology (IST) for work, leisure, learning and communication. It is underpinned by basic skills in ICT: the use of computers to retrieve, access, store, produce, present and exchange information, and to communicate and participate in collaborative networks via the Internet »¹⁰⁶⁴. La définition large d'une 'alphabétisation numérique' comprend également la capacité de distinguer entre l'espace virtuel et le monde réel tout en prenant en compte les liens qui existent entre les deux. Ainsi, l'usage des TIC requiert un esprit critique pour pouvoir analyser les informations mises à disposition et pour être en mesure d'échanger avec d'autres internautes au sein des communautés d'intérêt virtuelles ou sur des réseaux sociaux¹⁰⁶⁵.

En recherchant des informations sur Internet et en consultant des sites collaboratifs, la plupart des internautes européens disposent des compétences numériques moyennes¹⁰⁶⁶. En 2011 53 % des citoyens sondés naviguaient sur des réseaux sociaux, pourtant ce n'étaient que 10 % qui participaient aux consultations en ligne, votaient par voie électronique ou se connectaient à des réseaux professionnels¹⁰⁶⁷. De même, la publication des articles sur des blogs et la participation aux forums de discussions en ligne varient selon les États membres¹⁰⁶⁸. Par analogie à la 'fracture numérique'¹⁰⁶⁹, ce sont les citoyens des pays du Nord-Ouest de l'Europe bien équipés en termes d'accès à Internet et de logiciels qui disposent des compétences numériques les plus avancées. A contrario, les États membres du Sud-Est, notamment la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce n'enregistrent guère de progrès quant à l'éducation numérique de leurs ressortissants¹⁰⁷⁰.

Compte tenu que l'accès à Internet en tant que point d'entrée au monde virtuel constitue la base sur laquelle des e-compétences peuvent être acquises, il s'agit de promouvoir l'intégration numérique afin de combler la fracture en termes d'usages des TIC. « We need every teacher digital, and every student digital. Right from the very start of formal education »¹⁰⁷¹. L'objectif ambitieux de la Commissaire chargée de la

¹⁰⁶⁰ Cf. EUROPEAN COMMISSION, « e-skills week 2012 - Fact sheet », p. 2, [En ligne]. http://eskills-week.ec.europa.eu/c/document_library/get_file?uuid=6f0a6d8e-49e7-42ac-8f2b-f5adba460afc&groupId=10136 (Page consultée le 8 mars 2012).

¹⁰⁶¹ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁶² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda », *Digital Agenda Scoreboard 2011*, p. 19, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/pillar/digitalliteracy.pdf (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁶³ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁶⁴ EUROPEAN PARLIAMENT AND COUNCIL, Recommendation on key competences for lifelong learning, (2006/962/EC), *Official Journal of the European Union*, L 394/10, 30.12.2006, p. 6, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:394:0010:0018:en:PDF> (Page consultée le 23 février 2012).

¹⁰⁶⁵ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁶⁶ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda », *op. cit.*, p. 11.

¹⁰⁶⁷ Heidi SEYBERT, « Internet use in households and by individuals in 2011 », *op. cit.*, p. 5.

¹⁰⁶⁸ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda », *op. cit.*, p. 16.

¹⁰⁶⁹ Cf. Chapitre 3.3.1. L'enjeu de l'inclusion numérique, pp. 60-65.

¹⁰⁷⁰ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda », *op. cit.*, p. 13.

¹⁰⁷¹ Neelie KROES in « EU students at risk if teachers and officials do not end apathy to technology in the classroom », *Digital Agenda for Europe*, 1.12.2011, [En ligne].

stratégie numérique vise à rendre les programmes scolaires plus interactifs par le biais des nouvelles technologies et d'explorer des nouveaux modes d'enseignement qui reposent sur la réalité des 'natifs du numérique' pour lesquels l'usage des TIC est devenu normatif. D'après Kroes, la valeur pédagogique de ces dernières repose essentiellement sur le fait qu'elles favorisent une approche collaborative et « help people learn at their own pace, in their own way, wherever they are, and throughout their lives »¹⁰⁷².

Pour y parvenir, les méthodes d'enseignement classiques ne sont pas remplacées mais se voient modernisées par le biais des nouvelles technologies dont la dynamique demande une formation tout au long de la vie : « It is a feature of ICTs that rapid technological development necessitates an ever changing skills basket and the need for life-long learning »¹⁰⁷³. Puisque l'éducation relève des compétences des États membres, la Commission met en exergue que le succès de la stratégie numérique dépend essentiellement de la coopération des acteurs à tous les niveaux. Le *Survey of Schools: ICT in Education*¹⁰⁷⁴ mené en 2011 a dressé un état de lieu de l'usage des TIC au sein des écoles européennes sur la base duquel la Commission proposera des « indicateurs de compétence numérique et d'éducation aux médias »¹⁰⁷⁵ à l'horizon 2013. En fournissant un cadre de référence européen ces derniers devraient permettre de mesurer le progrès des États membres quant à la mise en œuvre des politiques publiques promouvant une 'culture numérique'. Afin d'achever une 'alphabétisation numérique' à grande échelle, la Commission soutient des mesures nationales en promouvant l'échange des bonnes pratiques¹⁰⁷⁶ entre autres à travers du site web de la stratégie numérique¹⁰⁷⁷. La réduction de l'écart intra-européen en termes d'e-compétences figurera également parmi les priorités du Fonds social européen pour la période de 2013 à 2020¹⁰⁷⁸.

c) Vers des services publics européens en ligne ?

Compte tenu du caractère transversal des compétences numériques, la Commission prône que l'éducation des citoyens européens à un usage critique et responsable des TIC devrait jeter les bases pour adresser les défis du XXI^e siècle auxquels les sociétés européennes se voient confrontées tels que le changement climatique et la population vieillissante¹⁰⁷⁹. De même, elle reconnaît le rôle facilitateur d'Internet quant à une transparence et une efficacité accrues des services publics. Cependant, en prônant qu'il s'agit de remédier à l'écart sociétal entre ceux qui bénéficient des prestations administratives en ligne permettant d'économiser du temps ainsi que des ressources financières, et les 'analphabètes numériques', son approche reste essentiellement économique¹⁰⁸⁰. Le potentiel des nouvelles technologies d'encourager la citoyenneté active et de cette façon contribuer à la revitalisation de la démocratie n'est guère mentionné.

http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/item-detail-dae.cfm?item_id=7628&language=default (Page consultée le 22 février 2012).

¹⁰⁷² *Ibid.*

¹⁰⁷³ COMMISSION EUROPÉENNE, « Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda », *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁷⁴ EUROPEAN COMMISSION, Education, Audiovisual and Culture Executive Agency, *Key Data on Learning and Innovation through ICT at School in Europe 2011*, Brussels, May 2011, [En ligne]. http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/129EN.pdf (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁷⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 31.

¹⁰⁷⁶ Cf. « Action 68: Member States to mainstream e-Learning in national policies », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=226&pillar_id=48&action=Action%2068%3A%20Member%20States%20to%20mainstream%20e.Learning%20in%20national%20policies (Page consultée le 22 février 2012).

¹⁰⁷⁷ Cf. « Multi-stakeholder platform for digital literacy and e-Inclusion », http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/dae1009/item-display.cfm?id=5254 (Page consultée le 22 février 2012).

¹⁰⁷⁸ Cf. « Action 66: Member States to implement digital literacy policies », *op. cit.*

¹⁰⁷⁹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰⁸⁰ Cf. « Action 62: EU-wide indicators of digital competences », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=220&pillar_id=48&action=Action%2062%3A%20Propose%20EU-wide%20indicators%20of%20digital%20competences%20and%20media%20literacy (Page consultée le 22 février).

Puisque la majorité des services publics sont fournis à l'échelon local, il s'agit en particulier de les 'mobiliser'. Ainsi, les citoyens devraient pouvoir consulter leurs données médicales en ligne à partir de 2015¹⁰⁸¹ et préserver leurs droits à une pension indépendamment du pays où ils s'installent¹⁰⁸². À cette fin, le programme *Interoperability Solutions for European Public Administrations (ISA)*¹⁰⁸³ vise la facilitation de l'échange d'informations administratives entre les États membres et l'adoption des solutions techniques compatibles afin d'empêcher que des nouveaux obstacles émergent auxquels se heurterait la fourniture des prestations transnationales¹⁰⁸⁴. Si l'on peut s'accorder que l'accès aux services publics européens est en mesure de favoriser la mobilité au sein de l'Union, cela soulève néanmoins la question de savoir à qui incombe la responsabilité de les gérer. Ainsi, l'UE adopte une stratégie de partenariat afin d'atteindre l'objectif de 50 % des Européens utilisant des services offerts par une administration en ligne à l'horizon 2015¹⁰⁸⁵. D'une part, les États membres sont incités à procéder à des réformes afin qu'ils deviennent « [...] recognised for being open, flexible and collaborative in their interactions with citizens and businesses »¹⁰⁸⁶. D'autre part, la Commission qui se veut catalyseur et coordinateur de ce processus s'engage à moderniser son administration interne¹⁰⁸⁷.

En renforçant les priorités de la stratégie numérique, le *Plan d'action européen 2011-2015 pour l'administration en ligne* lancé en 2010 vise que les administrations nationales devraient adopter une approche interactive pour connaître les besoins des citoyens et de manière corollaire pouvoir mieux répondre aux attentes de ces derniers¹⁰⁸⁸. Ainsi, ils sont responsables d'assurer l'accessibilité des sites web des services publics pour tous¹⁰⁸⁹, tel le portail en ligne du gouvernement fédéral allemand proposant l'explication du contenu bureaucratique en 'langage facile' et en langage gestuel constitue un exemple qui pourrait être transposé à l'échelle européenne¹⁰⁹⁰. De même, cela devrait être étendu aux sites web des municipalités puisque la majorité des personnes recherchent des renseignements sur des prestations dans leur proximité.

Quant à la modernisation de l'administration interne de la Commission européenne par le biais des TIC, le cadre stratégique *e-Commission 2006-2010* vise à rendre ses services plus efficaces et transparents en quatre

¹⁰⁸¹ Cf. EUROPEAN COMMISSION, « eGovernment in the European Union », *op. cit.*, p. 2.

¹⁰⁸² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, « L'Union européenne énonce une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables », IP/12/140, Bruxelles, 16.02.2012, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/140&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 22 février 2012).

¹⁰⁸³ Cf. EUROPEAN COMMISSION, « Interoperability Solutions for European Public Administrations », http://ec.europa.eu/isa/actions/index_en.htm (Page consultée le 23 février 2012).

¹⁰⁸⁴ « Action 89: Member States to make eGovernment services fully interoperable », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=247&pillar_id=49&action=Action%2089%3A%20Member%20States%20to%20make%20eGovernment%20services%20fully%20interoperable (Page consultée le 20 février 2012).

¹⁰⁸⁵ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Digital Agenda Scoreboard*, *op. cit.*, p. 2.

¹⁰⁸⁶ EUROPEAN COMMISSION, « eGovernment in the European Union », *op. cit.*, p. 3.

¹⁰⁸⁷ Cf. EUROPEAN COMMISSION, *Summary of responses to the public consultation priorities for a new strategy for European Information society (2010-2015)*, 2009, p. 21, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/documents/consultationresponses.pdf (Page consultée le 15 février 2012).

¹⁰⁸⁸ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Plan d'action européen 2011-2015 pour l'administration en ligne : Exploiter les TIC pour promouvoir une administration intelligente, durable et innovante*, COM(2010) 743, Bruxelles, 15.12.2010, p. 6, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/activities/egovernment/action_plan_2011_2015/docs/action_plan_fr_act_part1_v1.pdf (Page consultée le 16 février 2012).

¹⁰⁸⁹ « Action 64: Ensure the accessibility of public sector websites », http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=222&pillar_id=48&action=Action%2064%3A%20Make%20sure%20that%20public%20sector%20websites%20are%20fully%20accessible%20by%202015 (Page consultée le 23 février 2012).

¹⁰⁹⁰ Cf. « Informationen in Leichter Sprache », *bundesregierung.de*, http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/LeichteSprache/leichteSprache_node.html et « Gebärdensprache », *bundesregierung.de*, http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/GebaerdenSprache/gebaerden_node.html;jsessionid=37E23550AEE5B1BEEE3CF3297050217A.s1t2 (Pages consultées le 20 février 2012).

étapes¹⁰⁹¹. Par le biais du site web EUROPA et la mise en place des dispositifs interactifs simples tels que le courrier électronique, la Commission a achevé les deux premiers niveaux d'une administration en ligne¹⁰⁹². Dès 2010 une 'Commission intégrée', réunissant des canaux d'interaction, des systèmes d'information et des processus administratifs, est jugée d'être réalisée à quelques détails près. La nouvelle stratégie *e-Commission* pour la période de 2011 à 2015 n'a pas encore été présentée au moment de la rédaction de ce travail¹⁰⁹³. Néanmoins, les documents précédents laissent entrevoir qu'elle œuvrera à l'instauration d'une 'administration transformée' au sein de laquelle les prestations sont automatisées, par exemple à travers des formulaires électroniques, et centrée autour d'un point de vue d'utilisateurs¹⁰⁹⁴. De même, il s'agit d'améliorer l'interopérabilité des services des institutions européennes et d'harmoniser les processus bureaucratiques au sein de la Commission afin de permettre un transfert durable des connaissances et pour construire une mémoire institutionnelle¹⁰⁹⁵.

Même si le pronostic que « by enhancing digital literacy [...] disadvantaged groups will be empowered to overcome social exclusion, contribute to economic growth and fully participate in and engage in the digital economy and society »¹⁰⁹⁶ s'avère utopique, les propos de la Commission européenne révèlent le rôle intégrateur qu'elle attribue aux TIC. Si l'on peut s'accorder que des e-compétences deviennent de plus en plus importantes au sein des sociétés européennes, cela ne doit pourtant pas être interprété de façon exclusive : les démarches administratives classiques telles que la déclaration d'impôts se voient complétées et facilitées par des services en ligne mais ces derniers ne les remplacent pas en tant que telles. En poursuivant une approche socio-économique, la stratégie numérique vise à rendre les administrations européennes plus efficaces par le biais des TIC. Ainsi, la Commission jette les bases techniques pour l'interconnexion de l'Europe, néanmoins cette dernière restera artificielle si l'Union ne parvient pas à animer l'espace virtuel.

4.2.3. *Le cyberspace en tant qu'espace public transnational ?*

L'enjeu de la protection des droits d'auteurs sur la Toile qui au fond touche à la question clé de la régulation normative d'Internet a créé un vif débat début 2012. La fermeture du site de partage 'Megaupload.com', les projets de loi anti-piratage américains '*Stop online Piracy Act (SOPA)*' et '*Protect IP Act (PIPA)*' ainsi que l'ACTA ont mobilisé les citoyens autour du globe. En jugeant que les textes législatifs américains qui prévoient la fermeture des sites web soupçonnés de favoriser le piratage, introduirait la censure d'Internet telle que pratiquée en Chine ou en Iran, l'encyclopédie libre *Wikipedia* ne fut pas accessible pendant une journée¹⁰⁹⁷. De même, 2,5 millions d'internautes ont signé une pétition contre l'ACTA qui a été déposée au Parlement européen le 28 février 2012¹⁰⁹⁸ et a contribué à un débat public transnational. Ayant suscité des mouvements de protestations à Bruxelles ainsi qu'au sein des États membres, le traité anti-piratage constitue un exemple paradigmatique de la discussion controversée d'un sujet à un moment donné dans un cadre de référence commun, l'Union européenne¹⁰⁹⁹. Pourtant,

¹⁰⁹¹ Cf. COMMUNICATION TO THE COMMISSION, *e-Commission 2006-2010: enabling efficiency and transparency*, 2005, p. 6, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/informatics/ecommm/doc/ecommm-2006-2010_cs_en_v414_postcis.pdf (Page consultée le 15 février 2012).

¹⁰⁹² *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁹³ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Overview of progress on the 101 Digital Agenda actions*, December 2011, p. 13, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/101actionsoverviewtable.pdf (Page consultée le 20 mars 2012).

¹⁰⁹⁴ Cf. EUROPEAN COMMISSION, « eGovernment in the European Union », *op. cit.*, p. 6.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 7.

¹⁰⁹⁶ « Action 66: Member States to implement digital literacy policies », *op. cit.*

¹⁰⁹⁷ AFP, « Mobilisation réussie pour les opposants aux lois anti-piratage », *Le Temps*, 19.01.12, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/0f6f01fa-426a-11e1-a668-f79583cf2040/Mobilisation_r%C3%A9ussie_pour_les_opposants_aux_lois_anti-piratage (Page consultée le 19 janvier 2012).

¹⁰⁹⁸ PARLEMENT EUROPÉEN, « Le Parlement reçoit une pétition anti-ACTA », 28.02.2012, [En ligne]. <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20120227IPR39337/html/Le-Parlement-re%C3%A7oit-une-p%C3%A9tition-anti-ACTA> (Page consultée le 1 mars 2012).

¹⁰⁹⁹ Cf. Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », *TranState working papers*, No. 19, 2005, p. 2, [En ligne]. <https://www.econstor.eu/dspace/bitstream/10419/28269/1/497822334.PDF> (Page consultée le 23 février 2012).

l'absence d'un 'espace public unique européen' « in which Antonio in Sicily, Judith in Germany and Bosse in Sweden can take part in a discussion with Roberto and Julia in Spain on the same topics at the same time »¹¹⁰⁰ est souvent identifiée en tant qu'obstacle principal auquel se heurte l'adhésion des citoyens au projet européen. « Plus l'Europe devient concrète, moins le processus politique d'unification rencontre de soutien »¹¹⁰¹. Ce paradoxe mis en exergue par le livre blanc de la Commission sur une gouvernance européenne de 2001¹¹⁰², constitue la base sur laquelle l'UE s'applique à créer une 'sphère publique européenne' qui en tant qu'espace de médiation entre ses institutions et la sphère privée des citoyens rendrait les enjeux européens visibles et contribuerait à la légitimation de l'action communautaire.

Lors du développement des satellites et la multiplication des chaînes de télévision dans les années 1980, la Commission cherchait à construire un « espace communicationnel paneuropéen »¹¹⁰³ à travers des médias audiovisuels. La directive *Télévision sans frontières*¹¹⁰⁴ a jeté les bases pour la libre circulation des programmes télévisés européens au sein de l'Union ce qui devait contribuer à l'émergence d'une 'identité européenne'¹¹⁰⁵ et concurrencer la position dominante des produits audiovisuels américains. De même, suite à la faible participation aux élections au Parlement européen de 1989, la chaîne de télévision européenne *Euronews*¹¹⁰⁶ a été lancée en 1993 : « a common European identity, fostered by a common, multilingual, audiovisual image-generator was regarded as the solution to this problem »¹¹⁰⁷. Sa programmation multilingue¹¹⁰⁸ est réalisée grâce à un soutien financier considérable de la Commission qui, en s'élevant à 18.6 millions d'euros¹¹⁰⁹ en 2012, constitue le poste le plus important de son budget de communication. 5.7 millions de téléspectateurs européens regardent *Euronews* chaque jour ce qui représente un public plus large que le nombre des Européens touchés par *CNN International* ou *BBC World*¹¹¹⁰, pourtant il reste restreint en comparaison de l'audience des chaînes nationales. De même, des journaux à vocation européenne tels que l'hebdomadaire *European Voice*¹¹¹¹ publié par l'Economist Group depuis 1995 et des sites web tels que *Café Babel*¹¹¹² sont consultés par des citoyens qui s'intéressent déjà aux enjeux de l'UE, notamment des experts et des étudiants en études européennes¹¹¹³. Par conséquent, il semble que « there is no way one could construct a public sphere top-down since it depends on the active participation of speakers, the media and audience »¹¹¹⁴.

Cependant, il incombe aux élites politiques de rendre le processus politique transparent afin d'encourager des débats transnationaux et la participation citoyenne. La Commission soutient les forums de discussions mis en place par des organisations de la société civile, qui peuvent être jugés comme « la première étape de

¹¹⁰⁰ ERIKSEN in Ruth WODAK / Scott Wright, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 253.

¹¹⁰¹ Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 78.

¹¹⁰² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, *op. cit.*, p. 3.

¹¹⁰³ Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 57.

¹¹⁰⁴ EUROPA - Synthèses de la législation de l'UE, « Activités de radiodiffusion télévisuelle: directive 'Télévision sans Frontières' (TSF) », http://europa.eu/legislation_summaries/audiovisual_and_media/l24101_fr.htm (Page consultée le 20 février 2012).

¹¹⁰⁵ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *The International Communication Gazette*, Vol. 71 No. 8, 2009, p. 702, [En ligne]. http://www.bruegge.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=4 (Page consultée le 15 février 2012).

¹¹⁰⁶ Cf. EURONEWS, <http://fr.euronews.com/> (Page consultée le 1 mars 2012).

¹¹⁰⁷ Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 703.

¹¹⁰⁸ Le programme d'Euronews est disponible en 11 langues. Cf. « The channel », <http://fr.euronews.com/the-station/> (Page consultée le 25 février).

¹¹⁰⁹ Cf. Michael MALHERBE, « Quel budget pour la communication de l'Union européenne en 2012 ? », *op. cit.*

¹¹¹⁰ Cf. EURONEWS, *Media pack 2012*, p. 11, [En ligne]. http://www.euronews.com/media/download/mediapack/euronews_mediapack_fr_2012.pdf (Page consultée le 1 mars 2012).

¹¹¹¹ Cf. European Voice, <http://www.europeanvoice.com/> (Page consultée le 1 mars 2012).

¹¹¹² Cf. Café Babel - Le magazine européen, <http://www.cafebabel.fr/> (Page consultée le 22 février 2012).

¹¹¹³ Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 703.

¹¹¹⁴ Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », Abstract, *op. cit.*

la constitution d'un espace public européen »¹¹¹⁵. Le dialogue renforcé avec les citoyens visé par le *Plan D* ainsi que le *Livre blanc sur une politique de communication européenne* contribuerait également à la construction d'une « identité politique commune »¹¹¹⁶. Puisque « la sphère publique dans laquelle se déroule la vie politique en Europe est essentiellement nationale »¹¹¹⁷, la communication de la Commission *Communiquer sur l'Europe en partenariat* de 2007 souligne l'importance d'une coopération des acteurs à multi-niveaux œuvrant à ce que les affaires européennes soient discutées au sein des espaces publics nationaux et locaux existants¹¹¹⁸. Ainsi, la mesure du 'going local' employée entre autres dans le cadre de la stratégie numérique pour l'Europe, vise à récolter du feed-back sur cette dernière au niveau local et à promouvoir de cette façon des discussions au sein des États membres¹¹¹⁹. Afin que ces débats dépassent les frontières, les institutions européennes misent désormais sur Internet en tant que « premier support »¹¹²⁰ et prônent le potentiel des TIC pour créer des dispositifs participatifs en mesure de « redonner souffle à la démocratie européenne »¹¹²¹. Par conséquent, il s'agit de revisiter le concept de l'espace public tout en prenant en compte les particularités de la construction européenne. Après avoir dressé un état des lieux des tentatives académiques à penser une 'sphère publique européenne', nous nous intéresserons au potentiel d'Internet à favoriser son émergence.

a) Des tentatives de penser l'espace public européen

« Un espace délibératif européen large et populaire n'existe pas, même si des espaces de médiation (sociaux et institutionnel) permettent à une élite européenne de mener des débats contradictoires sur les enjeux européens »¹¹²². La construction d'une sphère publique transnationale est en particulier contestée par les théoriciens qui, en appliquant le modèle national à l'Union jugent qu'un tel processus se heurterait au défaut d'un *demos* européen, d'une *lingua franca*, des médias européens ainsi qu'une identité communautaire¹¹²³. Pourtant, cette approche méconnaît le caractère spécifique de l'UE qui n'est ni État-nation ni organisation internationale. Ainsi, les institutions européennes se voient confrontées au défi de réunir les ressortissants des différents États membres dans un système multilingue complexe et leur politique de communication doit prendre en compte les structures discursives diverses des espaces publics nationaux historiquement forgés. Par conséquent, il s'agit de dépasser la discussion de l'existence d'une sphère publique européenne sous un angle national qui selon Brüggemann aboutit à une 'impasse théorique et méthodologique'¹¹²⁴.

Lors de l'intégration européenne, la mondialisation ainsi que l'avènement du *cyberspace* dont les sites se terminant en '.edu' ou '.org' ne laissent pas déduire où se situent leurs créateurs et leurs usagers¹¹²⁵, les frontières nationales perdent de leur pertinence. D'après Meyrowitz cela générerait un 'faible sens de l'espace' des citoyens contemporains dont « aucune activité spécifique n'est solidement attachée à un

¹¹¹⁵ Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 84.

¹¹¹⁶ Éric DACHEUX, « Il ne faut pas rapprocher l'Europe des citoyens : sortir des idées reçues pour penser la communication de l'UE », *op. cit.*, p. 110.

¹¹¹⁷ Caroline LAMBERT, « La politique de communication de la Commission européenne : quelques jalons à travers les textes récents », *op. cit.*, p. 29.

¹¹¹⁸ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, *op. cit.*, p. 10.

¹¹¹⁹ « Going local », *Digital Agenda for Europe*, http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/daelocal/item-display.cfm?id=6982 (Page consultée le 2 mars 2012).

¹¹²⁰ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, *op. cit.*, p. 12.

¹¹²¹ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà: Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 3.

¹¹²² Éric DACHEUX, « Il ne faut pas rapprocher l'Europe des citoyens : sortir des idées reçues pour penser la communication de l'UE », *op. cit.*, p. 109.

¹¹²³ Cf. Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », *op. cit.*, p. 2.

¹¹²⁴ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 393.

¹¹²⁵ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 216.

agencement physique donné »¹¹²⁶. D'une part, les décisions politiques de l'UE engagent l'ensemble de ses États membres. D'autre part, les espaces communicationnels nationaux se voient déterritorialisés par le biais des TIC qui permettent d'entrer en contact avec des ressortissants d'autres pays au sein des 'communautés d'intérêts' virtuelles entre autres¹¹²⁷. Dans cette optique, la sphère publique sous forme d'un 'forum unique de la communication politique' s'avère absente au sein des sociétés européennes contemporaines et doit plutôt être appréhendée comme espace symbolique¹¹²⁸. De même, il s'agit de surmonter le clivage artificiel souvent esquissé entre le développement des médias transnationaux et l'eupéanisation des médias nationaux¹¹²⁹. Compte tenu que l'espace public est un concept dynamique soumis à une évolution constante, ces phénomènes contribuent de manière complémentaire à l'émergence d'une sphère publique européenne.

Lorsque l'UE définit de plus en plus de normes ayant des répercussions sur la vie quotidienne de ses citoyens, le pourcentage des articles traitant des sujets communautaires a presque triplé dans les 25 dernières années et on peut aujourd'hui identifier plusieurs médias transnationaux qui promeuvent un modèle de communication cosmopolite¹¹³⁰. Par conséquent, une sphère publique européenne devient envisageable si on considère son appropriation par les espaces nationaux¹¹³¹. D'après Koopmans l'eupéanisation des sphères publiques des États membres comprend trois volets de nature supranationale, horizontale et verticale¹¹³². Les acteurs politiques nationaux se réfèrent de manière verticale à Bruxelles ou aux normes européennes afin de renforcer leurs revendications au sein de l'espace public national, soit pour critiquer des politiques publiques peu appréciées ('scapegoating'), soit afin de réclamer les mérites pour des projets réussis ('credit-claiming') ce qui pourtant incomberait aux institutions de l'UE¹¹³³. La prise de parole par des fonctionnaires européens dans les débats publics et les médias nationaux est caractérisée comme eupéanisation supranationale.

Du fait que les membres du Parlement européen disposent d'une circonscription nationale au sein de laquelle ils cherchent à entrer en contact avec leur électorat pour se faire réélire, ils sont considérés comme les porte-paroles européens les plus proches des citoyens¹¹³⁴. À l'échelle européenne la divulgation de la corruption au sein de la Commission Santer qui a abouti à sa démission en 1999 démontre le pouvoir du Parlement européen de porter un sujet à l'attention d'un grand public en collaboration avec des journalistes¹¹³⁵. De même, en tant que 'Monsieur Europe' le Président du Conseil de l'UE, Van Rompuy, est devenu de plus en plus visible sur le plan national, en particulier au cours de la crise de l'euro. Néanmoins, on constate que lors de cette dernière ce sont la chancelière allemande, Merkel, et le Président français sortant, Sarkozy, qui dominent la couverture médiatique. Dans la mesure où des médias nationaux prêtent attention aux acteurs politiques de leurs voisins européens et ainsi établissent des liens discursifs entre des espaces publics des États membres, on constate une eupéanisation horizontale¹¹³⁶. Ainsi, les

¹¹²⁶ MEYROWITZ in Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, *op. cit.*, p. XXXIV.

¹¹²⁷ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 395.

¹¹²⁸ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 179.

¹¹²⁹ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 393.

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 400.

¹¹³¹ Christian GARRIGUES, « Europe : Communication de crise et relations publiques », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 68.

¹¹³² Cf. Ruud KOOPMANS, « Who inhabits the European public sphere? Winners and losers, supporters and opponents in Europeanised political debates », *op. cit.*, p. 186.

¹¹³³ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 398.

¹¹³⁴ Cf. Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », *op. cit.*, p. 4.

¹¹³⁵ *Ibid.*, p. 5.

¹¹³⁶ Cf. Ruud KOOPMANS, « Who inhabits the European public sphere? Winners and losers, supporters and opponents in Europeanised political debates », *op. cit.*, p. 186.

journalistes jugés être plutôt europhiles assument un rôle primordial en tant qu'acteurs et modérateurs des débats transnationaux¹¹³⁷.

Puisqu'on peut observer les trois types d'europhéanisation - supranationale, horizontale et verticale - lors de la crise de l'euro qui a abouti à des débats controversés sur le même sujet au même moment au sein de l'UE, il semble que la crise a donné naissance à un espace public européen temporaire. En se référant à Deutsch, Brüggemann définit des 'sphères publiques transnationales' comme espaces qui dépassent le cadre de référence national et au sein desquels se concentre la communication politique diffusée par l'intermédiaire des médias¹¹³⁸. « A cosmopolitan public sphere is created when at least two culturally rooted public spheres begin to overlap. [...] It will be a public of publics, a decentred public sphere that permits many different levels without an implied universal audience »¹¹³⁹. Ces espaces publics transnationaux se forment non seulement de façon territoriale comme dans le cas de l'UE, mais également de manière thématique. Ainsi, « des lieux de médiation où des institutions internationales et des acteurs politiques internationaux issus de la société civile débattent, s'opposent, négocient et/ou établissent des partenariats »¹¹⁴⁰, par exemple en matière du changement climatique, peuvent être interprétés comme espaces publics internationaux. Dans cette logique, les citoyens participent aux sphères publiques diverses, à celles auxquelles ils appartiennent géographiquement ainsi qu'à des 'communautés d'intérêt' auxquelles ils adhèrent selon leurs préférences personnelles au-delà des frontières nationales. « As such, transnational social movements are being perceived as the result of 'globalisation from below', counterbalancing the globalising economic, political and cultural spheres, which increasingly escape the sovereignty of the nation state »¹¹⁴¹.

Par conséquent, en adoptant une approche habermassienne, la sphère publique européenne pourrait être pensée comme réseau des espaces publics nationaux europhéanisés qui se chevauchent et qui sont interconnectés par des flux d'informations¹¹⁴². Aux médias nationaux et de vocation européenne tels qu'*Euronews* ou *Eur@dioNantes*, incombe le rôle de lier les espaces publics respectifs en informant un public large sur les débats particuliers. En même temps, ils agissent en tant qu'intermédiaires entre citoyens et institutions européennes en transmettant des opinions publiques auxquels ces dernières doivent répondre. En étant chapeauté par l'UE comme cadre de référence politique commun, la sphère publique européenne se voit dotée d'une dimension politique¹¹⁴³. Ainsi, les espaces publics nationaux et transnationaux sont complémentaires, cependant ils se distinguent en termes de leur densité. En réunissant la plupart des discours politiques, les sphères publiques nationales sont perçues comme dominantes. A contrario, un espace public européen étant moins institutionnalisé est jugé d'être de nature « soft »¹¹⁴⁴ sans pour autant être privé du pouvoir discursif. Dans cette optique, « both spheres are entangled and mutually constitutive in bottom-up critique and top-down absorption of critique and social tension »¹¹⁴⁵. Par extrapolation, il s'agit d'accroître les échanges entre les espaces publics des États membres qui en dehors de temps de crises sont jugés faibles¹¹⁴⁶. « A public sphere is more likely to emerge in a society as a result of people's dissatisfaction with matters of economics or day-to-day governance than

¹¹³⁷ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 399.

¹¹³⁸ *Ibid.*, p. 391.

¹¹³⁹ BOHMAN in Michael BRÜGGEMANN, « Information Policy and the public sphere, EU Communications and the promises of dialogue and transparency », *Javnost - The public*, Vol. 17 No. 1, 2010, p. 7, [En ligne]. <http://javnost-thepublic.org/article/pdf/2010/1/1/> (Page consultée le 15 février 2012).

¹¹⁴⁰ Éric DACHEUX, *L'impossible défi - La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 87.

¹¹⁴¹ Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 8.

¹¹⁴² Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », *op. cit.*, p. 2.

¹¹⁴³ Cf. Michael BRÜGGEMANN, « Information Policy and the public sphere, EU Communications and the promises of dialogue and transparency », *op. cit.*, p. 8.

¹¹⁴⁴ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 694.

¹¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 695.

¹¹⁴⁶ Cf. Michael BRÜGGEMANN, « How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy », *op. cit.*, p. 20.

from their embrace of abstract political ideals »¹¹⁴⁷. Ainsi, le 20^e anniversaire du Traité de Maastricht et le lancement de *l'initiative citoyenne européenne* le 1^{er} avril 2012 ont rencontré un écho médiatique modéré. La promotion d'un « mode de communication ordinaire et permanente »¹¹⁴⁸ transeuropéen sur des réussites de l'intégration européenne comme on pouvait l'observer lors de la réglementation sur les frais de 'roaming' au sein de l'Union, sensibiliserait les citoyens à l'impact des normes européennes sur leur vie quotidienne.

b) Internet en tant que plateforme d'un « public of publics »¹¹⁴⁹

Du fait que la communication transnationale est un phénomène qui remonte au XVIII^e siècle où des journaux circulaient dans les cafés et les salons européens¹¹⁵⁰, les TIC sont désormais prônées en tant qu'outils permettant « the mediation of interactive discussion and debate and thereby potentially contributing to an emerging transnational public sphere [which] should be understood as an open space where conflicting discourses about transnational issues are being developed and debated »¹¹⁵¹. Ainsi, le *cyberspace* est en mesure d'héberger et de rendre transparents les flux de communication transnationaux qui lient les espaces publics des États membres. En correspondant à la préférence des citoyens contemporains pour une participation politique à géométrie variable et non contraignante, Internet semble constituer ce qu'Oldenburg a dénommé « 'the third space – the corner bar, café or bookstore, where people hang out to talk about things that are going on in their lives and neighbourhood »¹¹⁵². Sans pour autant requérir un déplacement physique, les citoyens peuvent s'engager ponctuellement soit par le simple abonnement à des listes des diffusions des institutions communautaires ou des comptes *Twitter* des fonctionnaires européens, soit lors de la participation active aux débats sur la Toile qui le cas échéant évolue en interactions régulières entre internautes.

Cependant, les paramètres linguistiques et culturels qui déterminent l'attrait des informations disponibles de manière sous-jacente persistent sur la Toile. « Internet allows us to reach out, to go beyond our local-national bounded setting, without however completely detaching ourselves from that local context »¹¹⁵³. L'accès aux informations dans les 23 langues officielles de l'Union sur son site web EUROPA constitue un élément clé qui permet la participation aux discussions transnationales. Pourtant, des sous-sites du portail tels que la présence web de l'agenda numérique pour l'Europe¹¹⁵⁴ souvent ne sont disponibles qu'en anglais. Ainsi, il s'agit d'élargir encore l'approche multilingue ce qui induit, a contrario, de doter la communication européenne de plus de ressources. De même, Zimmermann constate que les articles sur des enjeux européens publiés en ligne par la presse nationale renvoient plutôt aux sites web des institutions européennes que de relier les textes des différents médias de façon horizontale ce qui entrave une européanisation à grande échelle¹¹⁵⁵. Dans ce contexte, la revue de presse européenne *euro|topics* du Centre fédéral pour l'éducation politique qui cherche à aborder l'actualité européenne de manière transversale en présentant « les thèmes qui animent l'Europe »¹¹⁵⁶ en cinq langues, poursuit une approche importante. Pareillement, les sites web de vocation européenne tels que *Café Babel* et *Eur@dioNantes* qui sont

¹¹⁴⁷ Clay SHIRKY, « The political power of social media - Technology, the Public Sphere and Political Change », *op. cit.*, p. 35.

¹¹⁴⁸ Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 10.

¹¹⁴⁹ BOHMAN in Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 23.

¹¹⁵⁰ Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 696.

¹¹⁵¹ CURRAN in Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 11.

¹¹⁵² HARRIGAN, GARRETT and RESNICK in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 127.

¹¹⁵³ Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 31.

¹¹⁵⁴ Cf. Digital Agenda for Europe, http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/index_en.htm (Page consultée le 2 février 2012).

¹¹⁵⁵ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 704.

¹¹⁵⁶ « À propos de nous », <http://www.eurotopics.net/fr/eurotopicsinfo/idea.html> (Page consultée le 2 mai 2012).

disponibles en anglais, allemand, espagnol, français, italien et polonais ou le réseau *EurActiv* qui fournit « une information locale sur les politiques européennes en 15 langues »¹¹⁵⁷ ont été conçus afin d'atteindre un grand public dans sa langue maternelle et prennent en compte les préférences médiatiques des audiences respectives. Le *Monde diplomatique* qui est distribué en 30 langues y compris en Esperanto¹¹⁵⁸, constitue également un exemple intéressant eu égard à son caractère transnational ainsi que par rapport à sa diffusion combinée sur sept sites web et à travers ses 44 éditions papier¹¹⁵⁹.

Internet a donné naissance à des sites web et des blogs exclusivement dédiés aux affaires européennes tels qu'*EUObserver*, *Toute l'Europe* ou *Coulisses de Bruxelles* qui assument un rôle primordial dans la construction d'une sphère publique européenne. Cependant, jusqu'à présent leur lectorat reste restreint. L'expérience des votations suisses démontre que ce sont avant tout des projets concrets qui peuvent générer des débats dépassant les frontières linguistiques et ainsi sont en mesure de réunir temporairement les citoyens dans un espace public partagé. Par extrapolation, la transmission en direct des débats au sein du Parlement européen¹¹⁶⁰ et les séances publiques du Conseil des ministres lorsqu'il s'agit d'une question législative pourraient parvenir à déclencher une discussion transnationale et à contribuer au développement d'un espace public européen. Pourtant, le faible taux de participation aux élections au Parlement européen démontre que jusqu'à présent, les discussions au sein de ce dernier ne suscitent guère l'intérêt des citoyens. De même, aussi longtemps que les débats autour des élections européennes sont essentiellement menés par des partis nationaux, ils resteront dominés par des enjeux domestiques.

À la recherche des dispositifs aptes à relier les 'sous-publics' nationaux, Brüggemann préconise de lancer des événements médiatiques européens en tant que concentration non habituelle des flux de communication transnationaux qui fournissent des produits multimédia autour d'une problématique précise et atteignent des publics divers¹¹⁶¹. En déclenchant une couverture médiatique simultanée dans plusieurs États membres ces projets concrets parviendraient à créer un espace public européen de courte durée dont le *Championnat d'Europe de football* ou le *Concours Eurovision de la chanson* constituent des exemples. Puisqu'ils permettent une communication factuelle et réactive, les médias sociaux assument un rôle primordial quant à la sensibilisation des citoyens à des événements qui portent sur l'UE et se réfèrent à l'Europe en tant qu'espace de communication. Bien qu'il reste à prouver empiriquement si une telle 'événementialisation' parvient à construire un espace public européen, la communication politique à travers des événements s'avère fructueuse dans la mesure où elle 'localise' l'action communautaire souvent perçue comme éloignée de la réalité du citoyen lambda¹¹⁶². Cela induit, a contrario, d'adopter une approche proactive afin de proposer des événements en mesure de susciter l'intérêt citoyen de manière régulière¹¹⁶³.

Étant donné qu'il n'existe pas de référendum paneuropéen et que le président de la Commission européenne et le président du Conseil européen ne sont pas élus au suffrage universel direct au niveau de l'UE¹¹⁶⁴, l'initiative citoyenne introduite par le Traité de Lisbonne aurait vocation à un projet mobilisateur qui parviendrait à lier les espaces publics nationaux. En proposant un projet législatif concret à la Commission qui doit être soutenu par un million de citoyens européens provenant d'au moins sept États membres, elle permet à la fois d'organiser des mouvements locaux et de déclencher une mobilisation à l'échelle supranationale à l'aide des médias sociaux. La participation citoyenne, soit par une signature, soit

¹¹⁵⁷ « Réseau EurActiv », <http://www.euractiv.com/fr/crosslingual> (Page consultée le 22 février 2012).

¹¹⁵⁸ Cf. « Édition Esperanto », <http://eo.mondediplo.com/> (Page consultée le 22 février 2012).

¹¹⁵⁹ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 705. Et « Éditions internationales », *Le Monde diplomatique*, <http://www.monde-diplomatique.fr/int/> (Page consultée le 20 février 2012).

¹¹⁶⁰ PARLEMENT EUROPÉEN, « Séances en direct », <http://www.europarl.europa.eu/scd/video.do> (Page consultée le 2 mars 2012).

¹¹⁶¹ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 403.

¹¹⁶² Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 404.

¹¹⁶³ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 49.

¹¹⁶⁴ Cf. Frédéric ESPOSITO / Nicolas LEVRAT (sous la dir. de), *Europe : De l'intégration à la Fédération*, Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève N° 8, Louvain la Neuve, Academia Bruylant, 2010, p. 16.

en s'engageant dans les discussions sur la Toile, pourrait être promue par l'application du modèle de 'community managers' au site web dédié à l'initiative. De même, la 'blogosphère européenne'¹¹⁶⁵ est à même d'assumer un rôle de vecteur important. Il incomberait aux 'euro-blogueurs' d'informer leur public respectif sur des initiatives citoyennes en cours, d'animer des débats et d'en publier un compte rendu qui pourrait être repris par d'autres blogs et vice versa, afin de permettre des échanges transnationaux¹¹⁶⁶.

c) Vers la construction d'une 'identité européenne' ?

« C'est mon Europe ! »¹¹⁶⁷. L'émergence d'une sphère publique européenne dépend non seulement des débats transnationaux mais également de l'appropriation du projet européen par les citoyens et du rétablissement de la confiance à l'égard de l'UE. Des critiques telles que celle de Grimm avancent qu'à défaut d'un *demos* européen, une identité collective et donc un espace public européen ne peuvent pas être construits¹¹⁶⁸. A contrario, Tassin prône qu'une communauté européenne n'est pas une condition préalable à l'émergence d'une sphère publique communautaire mais en constitue un des résultats¹¹⁶⁹. En comprenant cette dernière en tant qu'ensemble composé des espaces publics nationaux toujours plus interconnectés par les TIC, on sort du cadre d'analyse national traditionnel en adoptant une approche fédérative. Celle-ci semble davantage apte à évaluer le potentiel des nouvelles technologies pour contribuer à la construction d'une 'identité européenne' et à cerner la nature politique de l'UE qui pose de défis conceptuels, notamment par rapport à la notion de la souveraineté. Cette dernière se voit évacuée dans le concept proposé par Beaud qui définit la Fédération en tant qu'« union fédérale d'États »¹¹⁷⁰ au sein de laquelle coexistent deux 'corps politiques' : les États membres et les institutions fédérales. Cela aboutit à « la dualité de deux pouvoirs sur un même territoire et les mêmes individus »¹¹⁷¹ à l'intérieur de l'ensemble fédératif qui est néanmoins perçu comme un bloc unitaire par des pays tiers. Ainsi, Beaud met en relief que la Fédération ne devrait pas être conçue comme « notion intermédiaire »¹¹⁷² entre l'État fédéral et la Confédération d'États, mais qu'elle constitue une « entité politico-juridique »¹¹⁷³ autonome.

Appliqué à l'UE, ce modèle renvoyant à l'idée fédérative formulée par Montesquieu d'une « société de sociétés »¹¹⁷⁴ implique que le *demos* européen se distinguerait d'une nation en constituant un « peuple composite »¹¹⁷⁵ des peuples des pays membres tel qu'ancré par exemple dans la Constitution suisse de 1848. Ainsi, l'association volontaire des États a des répercussions sur le statut de leurs ressortissants¹¹⁷⁶. Au sein de la Fédération, les citoyens gardent leur nationalité d'origine à laquelle s'ajoute la nationalité fédérale, ce qui donne naissance à un statut intermédiaire entre les deux. Cette « intercitoyenneté fédérative »¹¹⁷⁷, reposant sur le concept de « l'indigénat commun »¹¹⁷⁸ allemand, englobe des droits et devoirs dont jouissent tous les ressortissants de la Fédération au-delà des frontières de leurs pays d'origine assurant ainsi l'égalité de traitement au sein de l'agrégat d'États¹¹⁷⁹. Par extrapolation, « dans la Fédération, la nationalité est une relation qui n'est plus binaire (nationaux/étrangers), mais triangulaire :

¹¹⁶⁵ Le site web *bloggingportal.eu* fournit une liste des blogs portant sur des affaires européennes. Cf. <http://www.bloggingportal.eu/reader/blogs> (Page consultée le 6 mars 2012).

¹¹⁶⁶ Cf. Julien FRISCH, « Creating a European Public Sphere: A European blog discourse », 20.08.2009, [En ligne]. <http://julienfrisch.blogspot.com/2009/08/creating-european-public-sphere.html> (Page consultée le 2 mars 2012).

¹¹⁶⁷ Eric MAMER, « Stratégie de communication – Les clés pour agir », *op. cit.*, p. 16.

¹¹⁶⁸ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 402.

¹¹⁶⁹ Cf. TASSIN in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 6.

¹¹⁷⁰ Olivier BEAUD, « Peut-on penser l'Union européenne comme une Fédération ? », in Frédéric ESPOSITO / Nicolas LEVRAT (sous la dir. de), *Europe : De l'intégration à la Fédération*, *op. cit.*, p. 76.

¹¹⁷¹ *Ibid.*, p. 78.

¹¹⁷² *Ibid.*, p. 87.

¹¹⁷³ *Ibid.*, p. 81.

¹¹⁷⁴ MONTESQUIEU in *Ibid.*, p. 80.

¹¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 97.

¹¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 79.

¹¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 83.

¹¹⁷⁸ BRUNET in *Ibid.*, p. 83.

¹¹⁷⁹ Cf. Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », in Frédéric ESPOSITO / Nicolas LEVRAT (sous la dir. de), *Europe : De l'intégration à la Fédération*, *op. cit.*, p. 155.

nationaux de l'État membre, nationaux qui sont au sein de la Fédération et les étrangers, qui sont en dehors de la Fédération »¹¹⁸⁰. De même, l'appartenance à la Fédération s'additionne à la loyauté à l'égard de l'État membre d'origine, il en résulte une identité multidimensionnelle des individus qui, le cas échéant, donne naissance à une 'communauté politique' sans précédent¹¹⁸¹.

Puisque l'UE jusqu'à présent ne forme pas une 'unité politique', Beaud juge qu'elle constitue une « Fédération inachevée »¹¹⁸² ce qui est illustré entre autres par sa difficulté à arrêter des positions communes en matière d'Affaires étrangères et par des clauses d'opting out'. Néanmoins, la citoyenneté européenne peut être interprétée en tant qu'intercitoyenneté fédérative. Être titulaire d'un passeport européen implique des droits et devoirs politique et juridique qui complètent la nationalité fédérée, tels que le bénéfice des quatre libertés fondamentales au sein de l'Union ou la protection diplomatique des citoyens par un autre État membre au cas où leur pays d'origine ne dispose pas de représentation dans un pays tiers donné¹¹⁸³. Les citoyens européens peuvent participer aux élections municipales et européennes, pourtant un individu résidant dans un État membre autre que son pays d'origine se voit privé du droit de vote aux scrutins nationaux. Le constat que l'individu en question n'est par conséquent pas « un citoyen égal aux autres »¹¹⁸⁴, est à l'origine de l'initiative citoyenne européenne 'Let me vote', qui figure parmi les premières à être enregistrées. Ses instigateurs exigent précisément que « chaque citoyen européen doit pouvoir s'exprimer lors de toutes les élections dans le pays d'Europe où il réside, sans renoncer à sa nationalité et à ses racines »¹¹⁸⁵. Cela favoriserait l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une « communauté de destin »¹¹⁸⁶ qui jusqu'à présent manque d'une dimension affective, même si d'un point de vue horizontal, la citoyenneté européenne lie les ressortissants des États membres d'une manière novatrice et institutionnalise la solidarité entre eux.¹¹⁸⁷ En vue de remédier au déficit des idéaux, l'Union s'est dotée des symboles tels qu'un drapeau, un hymne ainsi qu'une devise. Des programmes communautaires *Erasmus*¹¹⁸⁸ et *Leonardo*¹¹⁸⁹ par exemple ciblent les jeunes qui par le biais des expériences à l'étranger non seulement apprennent des langues mais sont sensibilisés aux mentalités de leurs voisins européens. Puisque ces acquis sont devenus ordinaires, faire adhérer les citoyens est un processus lent qui repose sur une volonté politique et continuellement requiert des incitations nouvelles¹¹⁹⁰.

« Citizenship has always necessitated symbolic resources distributed through various means of mass communication »¹¹⁹¹. Les TIC, en particulier les réseaux sociaux, facilitent et encouragent l'établissement des liens qui dépassent les frontières nationales ainsi que la construction des 'solidarités secondaires' autour des problématiques¹¹⁹². Dans cette optique, Esposito met en avant que les référendums au sein des États membres portant sur la ratification des Traités européens caractérisés par des dynamiques entre les

¹¹⁸⁰ Olivier BEAUD, « Peut-on penser l'Union européenne comme une Fédération ? », *op. cit.*, p. 85.

¹¹⁸¹ Cf. Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », *op. cit.*, p. 155.

¹¹⁸² Olivier BEAUD, « Peut-on penser l'Union européenne comme une Fédération ? », *op. cit.*, p. 99.

¹¹⁸³ Cf. Olivier BEAUD, « Peut-on penser l'Union européenne comme une Fédération ? », *op. cit.*, p. 94. et Article 20, Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *op. cit.*

¹¹⁸⁴ Philippe CAYLA / Catherine COLONNA, « Accorder le droit de vote aux Européens ! », *Le Monde*, 2.04.12, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/04/02/accordons-le-droit-de-vote-aux-europeens_1679092_3232.html (Page consultée le 5 avril 2012).

¹¹⁸⁵ *Ibid.*

¹¹⁸⁶ COMMISSION EUROPÉENNE, « Let me vote », <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing/details/2012/000006> (Page consultée le 13 mai 2012).

¹¹⁸⁷ Cf. Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », *op. cit.*, p. 155.

¹¹⁸⁸ Cf. « Le programme ERASMUS : étudier en Europe et plus encore », http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80_fr.htm (Page consultée le 15 février 2012).

¹¹⁸⁹ Cf. « Programme Leonardo da Vinci », http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/ldv_fr.htm (Page consultée le 15 février 2012).

¹¹⁹⁰ Cf. Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 10.

¹¹⁹¹ URRY in Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 10.

¹¹⁹² Cf. Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 72.

niveaux national et supranational sont en mesure de générer une intercitoyenneté fédérative¹¹⁹³. Bien que le 'non' français et néerlandais au Traité constitutionnel en 2005 ait révélé que le refus du projet soumis pose de problèmes majeurs à l'UE et que les enjeux restaient dominés par des questions nationales, ces votes européens incitent à des débats transnationaux¹¹⁹⁴. Ainsi, l'application de la règle de majorité qualifiée permettrait, le cas échéant, d'arrêter une « volonté collective »¹¹⁹⁵ ce qui devrait être assorti de la création d'un « corps électoral européen »¹¹⁹⁶ composé des électors nationaux et une stratégie de communication véritablement européenne. De même, on constate lors des élections présidentielles en France et des élections législatives anticipées en Grèce en mai 2012 que les scrutins nationaux font preuve de plus en plus d'un intérêt européen et suscitent des discussions dans d'autres États membres. « Dans l'Union européenne et tout particulièrement dans la zone euro, il n'existe plus de scrutin national qui n'ait de répercussions directes sur tous les États membres »¹¹⁹⁷, ce qui pourrait être interprété comme indice d'une fédéralisation de la sphère publique européenne qui est, de nature, multidimensionnelle et fragmentée¹¹⁹⁸.

« As European integration has deepened, an 'increasingly interconnected grouping of overlapping communicative communities' has developed with the potential to become a loosely integrated communicative space, not just for elites but also for entire peoples »¹¹⁹⁹. D'une part, ces 'communautés communicationnelles' émergent par le biais de l'interaction régulière des acteurs européens, des médias ainsi que de leurs publics, ce qui se voit facilité par les nouvelles technologies et dont Internet constitue une plateforme. D'autre part, des événements médiatiques européens sont en mesure d'attirer temporairement l'attention partagée des citoyens des États membres. Il incombe notamment à la politique de communication de l'UE et des élites politiques nationales de promouvoir la 'communautarisation' de l'actualité européenne dans une approche de partenariat. Ainsi, l'*initiative citoyenne européenne* pourrait renforcer un sentiment de « double appartenance »¹²⁰⁰ des citoyens à leurs pays d'origine et à l'UE. Même si la capacité de cette dernière à faire vivre des débats européens et à avoir un impact sur des synergies des acteurs publics reste à étudier empiriquement, aborder l'espace public à l'échelle européenne sous l'angle fédératif permet de mettre en exergue la « nature dynamique et l'instabilité chronique »¹²⁰¹ de l'UE. Par conséquent, une 'identité européenne' constitue « a form of identification, a type of political identity; something to be constructed, not empirically given »¹²⁰².

L'éducation civique constitue-t-elle une condition préalable à une stratégie de communication et d'information efficace ?

« L'Europe est parfois son pire ennemi quand il s'agit de traduire ce qui est fait à Bruxelles en un langage utilisable hors de Bruxelles »¹²⁰³. La prolifération des documents stratégiques en matière de communication après des années de négligence démontre que l'UE s'efforce de donner une réponse institutionnelle aux revendications citoyennes d'une démocratisation de son système politique. En poursuivant une approche décentralisée sa stratégie de communication oscille autour des quatre axes : « informer, expliquer, faire

¹¹⁹³ Cf. Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », *op. cit.*, p. 154.

¹¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 153.

¹¹⁹⁵ Frédéric ESPOSITO / Nicolas LEVRAT (sous la dir. de), *Europe : De l'intégration à la Fédération*, *op. cit.*, p. 17.

¹¹⁹⁶ Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », *op. cit.*, p. 160.

¹¹⁹⁷ Sergio ROMANO, « La dimension européenne du scrutin français », *Corriere della Sera*, 2.05.12, in *Euro|topics*, [En ligne]. <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/article/ARTICLE104553-La-dimension-europeenne-du-scrutin-francais> (Page consultée le 2 mai 2012).

¹¹⁹⁸ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Andreas HEPP / Katharina KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW / Hartmut WESSLER, « Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven », *op. cit.*, p. 407.

¹¹⁹⁹ SCHLESINGER in Ruth WODAK / Scott Wright, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere² », *op. cit.*, p. 254.

¹²⁰⁰ Frédéric ESPOSITO, « Les votes européens : catalyseurs de la Fédération démocratique européenne ? », *op. cit.*, p. 154.

¹²⁰¹ Olivier BEAUD, « Peut-on penser l'Union européenne comme une Fédération ? », *op. cit.*, p. 94.

¹²⁰² MOUFFE in Bart CAMMAERTS / Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 8.

¹²⁰³ David EARNSHAW in EurActiv, « La politique de communication de l'UE », *op. cit.*

participer et faire adhérer»¹²⁰⁴ les citoyens au projet européen. Étant donné que la 'télévision sans frontières' n'est pas parvenu à créer un espace communicationnel commun, les institutions européennes misent désormais sur les TIC afin de lancer des débats transnationaux et de créer une « communauté de sons et d'images »¹²⁰⁵. Dès l'avènement d'Internet, les canaux de communication se sont multipliés ce qui d'une part facilite la diffusion d'informations dans le territoire hétérogène de l'UE. D'autre part, la maintenance d'une représentation attirante sur la Toile ainsi que la création des dispositifs interactifs requièrent des ressources et un nombre adéquats des professionnels qualifiés.

Bien qu'Internet « ne soit pas la panacée pour accroître la participation à la démocratie communautaire, [...] une stratégie Internet bien définie et bien exécutée peut y apporter une contribution majeure »¹²⁰⁶. En complétant les outils d'information et de communication traditionnels, les médias sociaux génèrent une nouvelle approche de la communication plus authentique et plus proche de la vie quotidienne des citoyens. Cela pourrait s'avérer en particulier fructueux pour intéresser les jeunes aux affaires européennes. Ainsi, le film *L'auberge espagnole* de Cédric Klapisch « semble symboliser cette proximité et ce souhait d'incarnation dans des personnages de tous les jours, auxquels les jeunes peuvent s'identifier plus facilement »¹²⁰⁷. Afin d'exploiter le potentiel des TIC à fond, la Commission européenne promeut l'acquisition des compétences numériques qu'elle juge indispensables pour la participation citoyenne au sein des sociétés de l'information et œuvre à ce que chaque Européen participera au numérique à l'horizon 2015¹²⁰⁸.

Les TIC permettent des interactions 'face-à-face' à distance, pourtant Boucher juge qu'au sein de l'Union « there is as yet no deliberative infrastructure [...], or, at best, it is tentative, frail, and sub-optimal »¹²⁰⁹. Par analogie à la gouvernance européenne, une sphère publique communautaire se construit des réseaux des 'sous-publics' qui se chevauchent et dont la constellation est variable¹²¹⁰. Compte tenu que la crise de l'euro ainsi que les actions de protestation contre l'ACTA constituent des exemples d'un espace public européen temporaire, il s'agit de faire de l'UE un sujet de débats en dehors des temps de crise ce qui déterminerait également son potentiel intégrateur. Des événements médiatiques ainsi que *l'initiative citoyenne européenne* pourraient susciter l'intérêt des citoyens et de manière corollaire relier les sphères publiques des États membres. Néanmoins, l'enjeu d'identifier un projet qui mobilise les Européens au-delà de l'intégration économique et qui suscite un sentiment d'appartenance à une communauté politique reste posé.

Par conséquent, la communication européenne ne réussira que si les citoyens ont été sensibilisés auparavant au fonctionnement des institutions de l'Union et connaissent les possibilités d'y participer. Désormais, ce ne sont pas des informations sur les affaires européennes en tant que telles qui font défaut, mais le succès des dispositifs délibératifs et participatifs en ligne se heurte à une éducation civique européenne encore lacunaire. Puisque « sans formation préalable, il n'y a pas d'information durable »¹²¹¹, l'UE se voit confrontée au défi d'à la fois intéresser les 'natifs du numérique' à la participation citoyenne et de développer des e-compétences des 'digital initiates' qui témoignent plus d'intérêt pour l'actualité européenne¹²¹².

¹²⁰⁴ Eric MAMER, « Stratégie de communication – Les clés pour agir », *op. cit.*, p. 16.

¹²⁰⁵ Cf. EU Tube, <http://www.youtube.com/eutubefr> (Page consultée le 12 février 2012).

¹²⁰⁶ COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, *op. cit.*, p. 15.

¹²⁰⁷ Jean-Emmanuel PAILLON, « Valoriser l'UE auprès de la jeunesse : comment faire ? », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 100.

¹²⁰⁸ Cf. COMMISSION STAFF WORKING PAPER, *Digital Agenda Scoreboard*, *op. cit.*, p. 9.

¹²⁰⁹ Stephen BOUCHER, « If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union », *op. cit.*, p. 14.

¹²¹⁰ Cf. Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 180.

¹²¹¹ Quentin DICKINSON, « Communiquer l'Europe : mission impossible ? », in Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA, *La communication sur l'Europe : regards croisés*, *op. cit.*, p. 50.

¹²¹² Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, *op. cit.*, p. 7.

5. Conclusion

« Dis-le-moi, je l'oublie ; Montre-le-moi, je le retiens ; Implique-moi, je le comprends »¹²¹³

Aujourd'hui, l'usage d'Internet est devenu la règle pour les 'natifs du numérique' et a essentiellement modernisé le monde du travail. 48 % des Européens se connectent quotidiennement afin de rechercher des renseignements ou pour échanger des idées dans les médias sociaux¹²¹⁴. La Toile se présente comme nouvel espace de rencontre et d'interaction des citoyens contemporains qui peuvent y faire entendre leur voix sans devoir recourir aux intermédiaires traditionnels. Lors de l'intégration européenne et du phénomène multidimensionnel de la mondialisation qui se voit accélérée par le développement des TIC, les frontières nationales en Europe s'estompent. Cette 'interdépendance complexe' des États membres est assortie d'une pluralisation des acteurs et des opinions publiques à l'intérieur des sociétés européennes¹²¹⁵. Ainsi, la représentativité des partis traditionnels et la capacité des professionnels du politique à faire face aux défis du XXI^e siècle de manière efficace se voient remises en cause. « As people's lives become more dispersed across networks of interest, preference and passion, the possibility of representing them within centralised, hierarchical institutions becomes less credible »¹²¹⁶. Même si ce constat ne peut pas être généralisé pour l'ensemble des États membres, ce sont surtout les jeunes qui « partagent [...] un sentiment de désenchantement à l'égard de la politique et ne se reconnaissent pas dans les formes institutionnalisées de participation politique »¹²¹⁷.

Par extrapolation, Malosse juge que « ce qui menace vraiment l'Europe, ce n'est ni la crise de l'Euro, ni la faiblesse avérée de la gouvernance politique et économique, mais la désaffection croissante de l'opinion publique vis à vis, non pas de l'idée européenne, mais des Institutions européennes »¹²¹⁸. Compte tenu que les raisons de l'abstention électorale sont multiples et que son taux varie selon les niveaux national et européen, ce 'désenchantement démocratique' rappelle que la légitimation de l'action politique « cannot be granted but has to be (re)created and co-constructed in a permanent process »¹²¹⁹. Les mouvements de contestation des 'indignés' et d'*Occupy Wall Street* constituent les exemples les plus récents des revendications des citoyens à être davantage associés aux décisions politiques qui concernent leur avenir. De même, 45,8 % des Européens âgés de 15 à 30 ans faisaient partie d'une association de jeunesse ou d'un club sportif et 24,2 % des personnes sondées lors de l'*Eurobaromètre Flash 'Youth on the Move'*¹²²⁰ s'engageaient comme bénévoles en 2010. Ainsi, les jeunes semblent se tourner vers un engagement civique au sein des réseaux d'action collective non hiérarchiques et vers un activisme transnational ponctuel¹²²¹. En correspondant aux préférences des 'natifs du numérique', les nouveaux dispositifs délibératifs et participatifs lancés par le biais des TIC pourraient s'avérer fructueux pour la promotion de la citoyenneté européenne active et la réalisation d'une véritable approche de partenariat entre institutions politiques et citoyens.

¹²¹³ Proverbe chinois in COMMISSION EUROPÉENNE, *Un Livre blanc sur la gouvernance européenne - Approfondir la démocratie dans l'Union européenne*, Programme de travail, SEC(2000) 1547/7 final Bruxelles, 11.10.2000, p. 2, [En ligne]. <http://ec.europa.eu/governance/work/fr.pdf> (Page consultée le 30 août 2011).

¹²¹⁴ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 10.

¹²¹⁵ Cf. Joseph S. NYE / Robert O. KEOHANE, *Power and Interdependence*, *op. cit.*, p. 246.

¹²¹⁶ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 83.

¹²¹⁷ Jean-Emmanuel PAILLON, « Valoriser l'UE auprès de la jeunesse : comment faire ? », *op. cit.*, p. 94.

¹²¹⁸ Henri MALOSSE, Président du groupe des Employeurs au Comité économique et social européen, « Ce qui menace vraiment l'Europe », *Sauvons l'Europe*, 15.02.12, [En ligne]. http://www.sauvonsleurope.eu/ce-qui-menace-vraiment-leurope/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=ce-qui-menace-vraiment-leurope (Page consultée le 20 février 2012).

¹²¹⁹ Ruth WODAK / Scott WRIGHT, « The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere? », *op. cit.*, p. 253.

¹²²⁰ Cf. EUROBAROMÈTRE FLASH, *Youth on the move*, May 2011, p. 2, [En ligne]. http://ec.europa.eu/youth/documents/publications/eurobarometer-youth-319_en.pdf (Page consultée le 15 avril 2012).

¹²²¹ Lance W. BENNETT (ed.), *Civic Life Online: Learning How Digital Media Can Engage Youth*, The John D. and Catherine T. MacArthur Foundation Series on Digital Media and Learning, Cambridge, The MIT Press, 2008, p. 14.

Étant donné que l'éducation relève de la compétence des États membres, l'application de la méthode ouverte de coordination¹²²² au domaine de la jeunesse ancrée dans l'article 165 TFUE s'avère un instrument important. Ainsi, l'UE œuvre à ce que l'éducation civique soit dotée d'une dimension européenne et encourage l'échange des bonnes pratiques en matière¹²²³. L'histoire de l'intégration communautaire figure dans les programmes scolaires, pourtant la perspective nationale prime sur une approche transversale mettant en lien les événements dans différents États membres¹²²⁴. De même, la citoyenneté européenne et le fonctionnement des institutions de l'UE qui pourraient être présentés comme dimension s'ajoutant aux niveaux local, régional et national sont jugés être abordés de manière insuffisante¹²²⁵. L'expérience réussie des visites des fonctionnaires européens d'origine allemande dans leurs anciennes écoles lors de la présidence allemande du Conseil de l'UE en 2007 démontre l'importance du contact personnel afin de susciter l'intérêt au 'projet européen'¹²²⁶, cependant globalement « civic education remains a largely textbook based experience »¹²²⁷.

Dans cette optique, l'emploi des outils du Web 2.0 permet de rendre l'éducation civique davantage interactive et d'exploiter les e-compétences des 'natifs du numérique' en vue de créer des capacités politiques. Les médias sociaux hébergent des discussions dont la qualité délibérative est controversée, pourtant ces dernières constituent un premier niveau de partage d'opinions et de la production de contenu. Ainsi, Internet peut jouer le rôle d'« un vecteur pédagogique qui apprend le principe même de la discussion »¹²²⁸. Les étapes de l'intégration européenne peuvent être élaborées de manière collaborative à travers un 'wiki' et des blogs sont en mesure de familiariser les jeunes avec l'actualité européenne d'une manière novatrice. Face à la surabondance de l'offre informationnelle sur la Toile et la complexité des enjeux européens, cela sensibiliserait les 'natifs du numérique' également à un usage critique des sources électroniques. De même, la simulation du processus législatif de l'UE est devenue envisageable grâce aux nouvelles technologies. En impliquant des participants provenant des divers États membres, le jeu de rôle *Décider pour l'Europe*¹²²⁹ transmet une meilleure compréhension de la prise de décision au niveau européen de façon ludique.

En plus de l'intégration des connaissances de base sur des questions européennes au sein des écoles, les théoriciens de la démocratie participative prônent que c'est surtout la participation elle-même qui apprend aux citoyens les pratiques démocratiques et les responsabilise¹²³⁰. Ainsi, l'UE promeut la citoyenneté européenne active par le biais de son programme *Jeunesse en action* qui vise un apprentissage non formel de l'engagement civique dont découle, le cas échéant, un sentiment d'appartenance à l'Union¹²³¹. En sensibilisant des jeunes Européens à la coopération transfrontalière et au dialogue interculturel, entre autres des nombreux projets de *l'Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe (AEGEE)*, tels les 'Universités d'été' et des échanges, bénéficient du financement communautaire. Créée en 1985 à Paris afin d'instaurer une plateforme sur laquelle des jeunes peuvent confronter leurs idées pour l'avenir de l'Europe, la mobilisation des étudiants pour l'adoption du programme ERASMUS se trouve à l'origine de l'activisme

¹²²² La méthode ouverte de coordination (MOC) permet aux différents États membres de coordonner leurs politiques publiques de manière non contraignante dans les domaines dans lesquels l'UE ne dispose pas de compétences en tant que telles.

¹²²³ Cf. Article 165, Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *op. cit.*

¹²²⁴ Cf. Quentin DICKINSON, « Communiquer l'Europe : mission impossible ? », *op. cit.*, p. 46.

¹²²⁵ *Ibid.*

¹²²⁶ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, *op. cit.*, p. 10.

¹²²⁷ Lance W. BENNETT (ed.), *Civic Life Online: Learning How Digital Media Can Engage Youth*, *op. cit.*, p. 7.

¹²²⁸ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 251.

¹²²⁹ Cf. « Décider pour l'Europe », <http://decide4europe.eun.org/ww/fr/pub/roleplay/homepage.htm> (Page consultée le 16 avril 2012).

¹²³⁰ Cf. Hanspeter KRIESI, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, *op. cit.*, p. 90.

¹²³¹ COMMISSION EUROPÉENNE, « Jeunesse en action 2007-2013 », http://eacea.ec.europa.eu/youth/programme/about_youth_fr.php (Page consultée le 16 avril 2012).

de l'organisation interdisciplinaire¹²³². Dorénavant, l'engagement dans des groupes de travail transnationaux qui abordent par exemple des sujets de politique internationale, de l'éducation supérieure et des questions environnementales, se voit facilité par les nouvelles technologies¹²³³. En particulier, le logiciel 'open source' 'LiquidFeedback' permet aux membres de l'association de discuter et de voter sur des propositions ainsi que de déléguer leurs voix à des représentants. En combinant des éléments de la démocratie représentative et directe en vue de réaliser une « démocratie interactive »¹²³⁴ à l'intérieur des organisations, il reste à voir si l'outil, qui est également utilisé par le parti Pirate allemand, se répand en Europe. Néanmoins, cet exemple illustre que les TIC, en fournissant des nouvelles possibilités de délibération et de participation créent des attentes quant à une 'revitalisation' du système représentatif et par rapport à une restauration de la confiance des citoyens à l'égard des institutions, ce qui nous ramène à nos questions de recherche : les nouvelles technologies de l'information et de la communication parviendraient-elles à rénover la démocratie contemporaine en Europe ? Quelles seraient les conditions-cadres pour garantir un tel renouveau à l'échelle de l'UE ?

Afin de répondre à ces interrogations nous avons adopté une approche interdisciplinaire comprenant deux volets : ayant esquissé les bases théoriques de la participation citoyenne, nous avons recensé les paramètres de l'engagement civique dans l'espace politique européen afin d'examiner d'une part les dispositifs délibératifs et participatifs en ligne jusqu'à présent lancés au sein du système à multi-niveaux de l'UE. D'autre part, nous avons abordé les changements introduits par les TIC dans la communication politique sous l'angle de la mobilisation des Européens pour une cause précise. Le rôle clé attribué aux nouvelles technologies pour faire adhérer les citoyens au 'projet européen' et leur capacité de répondre à ces espoirs ont fait l'objet d'une analyse des documents stratégiques des institutions de l'UE et leur présence dans les médias sociaux. Compte tenu du caractère dynamique du progrès technique et de l'enjeu d'une évaluation empirique des instruments récents, nous présenterons les conclusions principales de notre étude du potentiel démocratique des TIC et indiquerons les conditions-cadres sous lesquelles ce dernier parviendrait à s'épanouir.

Le potentiel démocratique ambigu des TIC

« Pour qu'il y ait un renouveau démocratique, il faut que les citoyens européens aient le droit de faire entendre leur voix »¹²³⁵. La prise de parole en public se voit facilitée par Internet qui ouvre l'accès à un large éventail d'informations à des coûts faibles. Il en résulte une transparence accrue du système politique dont témoigne entre autres la plateforme de divulgation *WikiLeaks*. Même si la prudence est nécessaire à l'égard du type d'information révélée par ce dernier, son exemple illustre que les TIC favorisent la surveillance de l'action des responsables politiques par l'opinion publique et leur rappellent leur 'accountability'. Sur la Toile, les internautes ne constituent plus de simples consommateurs d'informations, mais en adoptant une logique de « produsage »¹²³⁶, ils les fournissent eux-mêmes entre autres à travers le *journalisme citoyen*. Étant donné que la participation se déroule surtout au niveau local, les nouvelles technologies encouragent l'entrée en contact avec des personnes partageant les mêmes intérêts au-delà des frontières nationales. De même, la nature éphémère des discussions en ligne et l'anonymat sur Internet souvent critiqués encouragent un engagement ponctuel et non contraignant. En se distinguant de l'activité politique traditionnelle, celui-ci semble correspondre aux préférences des citoyens européens contemporains en général, et constitue une structure d'opportunité pour des mouvements sociaux en particulier. Le printemps arabe ainsi que les mouvements des 'indignés' et d'Occupy Wall Street démontrent que les médias sociaux sont à la fois une 'source' et un 'outil'¹²³⁷. Ils parviennent à sensibiliser

¹²³² Cf. AEGEE Europe, « About », <http://www.aegee.org/Pages/about.html> (Page consultée le 16 avril 2012).

¹²³³ Cf. AEGEE Europe, « Working groups », <http://www.aegee.org/working-groups.html#ipwg> (Page consultée le 16 avril 2012).

¹²³⁴ LiquidFeedback, « Mission statement », <http://liquidfeedback.org/mission/>, (Page consultée le 16 avril 2012).

¹²³⁵ COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà: Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, *op. cit.*, p. 4.

¹²³⁶ BRUNS in Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 178.

¹²³⁷ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 53.

les citoyens à une cause précise et à les mobiliser à grande échelle en contournant, le cas échéant, le contrôle étatique et en facilitant la coordination de l'action contestataire sur le terrain¹²³⁸.

Par conséquent, les TIC permettent de faire de la politique *par le bas* et *par le haut*¹²³⁹. La campagne présidentielle d'Obama de 2008 constitue un exemple paradigmatique de cette dernière logique dont les campagnes électorales en Europe se sont inspirées. Au-delà de la communication politique en préparation des élections, une participation citoyenne multimodale au processus législatif au niveau national ainsi qu'à l'échelle de l'UE est envisageable par le biais des nouvelles technologies. L'implication des citoyens européens est perçue comme moyen d'améliorer les services administratifs et la 'responsiveness' des professionnels du politique, de contrecarrer le désengagement civique et de construire du capital social¹²⁴⁰. Afin de démocratiser son système politique et de davantage légitimer les politiques publiques européennes, l'ensemble des consultations publiques en cours de la Commission européenne est désormais accessible à travers une plateforme unique¹²⁴¹. De même, l'expérience estonienne de '*Tomorrow I decide*' s'avère intéressante quant à son approche collaborative qui pourrait être appliquée à l'échelle de l'UE par le biais de l'*initiative citoyenne européenne*. L'analyse de l'emploi des TIC par la Commission démontre qu'elle s'efforce de lancer des dispositifs *bottom-up* et cherche le dialogue avec les citoyens sur les réseaux sociaux. Pourtant, les initiatives délibératives et participatives évaluées révèlent l'enjeu à instaurer une véritable interactivité entre citoyens européens et leurs représentants, dont la réalisation déterminera la valeur ajoutée des nouvelles technologies par rapport aux médias traditionnels. Ainsi, Coleman juge que « the project for this century is to address the other side of communication: to design more effective and sensitive ways of hearing and acknowledging the millions of voices and actions, not to mention silences and inactions, that constitute meaningful human interaction »¹²⁴².

Jusqu'à présent, la participation citoyenne en ligne reste restreinte en se heurtant au phénomène multifacettes de la 'fracture numérique' qui divise l'UE. En dehors des ressources socio-économiques qui conditionnent l'accès à Internet et la qualité de la connexion, on constate des divergences quant à son usage et en termes d'e-compétences. Puisque les TIC ouvrent des canaux de participation supplémentaires sans pour autant remplacer les outils traditionnels, l'hypothèse que la fracture numérique aboutirait à un 'fossé démocratique' doit cependant être relativisée. En jugeant que l'utilisation efficace des nouvelles technologies devient de plus en plus importante dans une économie basée sur la connaissance, combler la 'fracture numérique' et promouvoir l'acquisition des compétences en matière des nouvelles technologies constituent des priorités pour l'UE qu'elle aborde dans sa *Stratégie numérique pour l'Europe*. Sur le plan sociologique, on constate que les forums de discussion en ligne sont souvent dominés par des participants masculins ayant bénéficié d'une éducation supérieure et provenant d'un milieu socio-économique élevé¹²⁴³. Ainsi, des critiques mettent en garde contre le risque que les TIC exacerbent les écarts sociétaux existants en étant exploités par ceux qui s'engagent déjà dans l'espace public traditionnel. En respectant le droit égal à la participation, il s'agit de concevoir des dispositifs participatifs et délibératifs en ligne inclusifs qui sont en mesure de mobiliser des groupes défavorisés ainsi que ceux qui se montrent distants du politique¹²⁴⁴.

Puisque la surabondance d'informations disponibles sur la Toile engendre la problématique de vérification des contenus, les moteurs de recherche prônent de faciliter la recherche des renseignements selon les intérêts des usagers. D'une part, en impliquant une collecte des données personnelles, ces services soulèvent l'enjeu de la protection de la vie privée sur le Web. Une majorité des Européens se montrent

¹²³⁸ SCOTT & STREET in Bart CAMMAERTS /Leo VAN AUDENHOVE, « Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere », *op. cit.*, p. 11.

¹²³⁹ Cf. Dominique CARDON, « Internet et réseaux sociaux », *op. cit.*, p. 75.

¹²⁴⁰ Cf. Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 3.

¹²⁴¹ Cf. COMMISSION EUROPÉENNE, « Votre point de vue sur l'Europe », http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

¹²⁴² Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 168.

¹²⁴³ Cf. Sara BENTIVEGNA, « Politics and new media », *op. cit.*, p. 58.

¹²⁴⁴ Cf. Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *op. cit.*, p. 838.

méfiant à l'égard d'Internet¹²⁴⁵, pourtant en acceptant tacitement les pratiques des réseaux sociaux, ils contribuent à ce que le risque d'exploitation commerciale de leurs informations personnelles devienne la règle. D'autre part, le système de 'news à la carte' qui permet aux citoyens d'éviter la confrontation avec des enjeux auxquels ils ne s'intéressent guère en créant de manière corollaire leur 'sphère publique individuelle', s'avère problématique quant à la pluralité des opinions publiques et par rapport au principe de l'égalité d'informations. Ainsi, Bentivegna met en exergue que « the increase in information made possible by the sum of new technologies can be utterly irrelevant if citizens are not interested (in politics) and simply prefer to use (these technologies) to consume entertainment »¹²⁴⁶. Ce constat révèle que l'« homo numericus » navigue sur la Toile afin de consulter des informations pratiques et pour faire des transactions commerciales, cependant il ne devient pas automatiquement un « homo politicus » s'intéressant à l'actualité européenne. En réalité, l'idéal-type du « citoyen hyperactif qui s'informe en permanence en consultant et en croisant de multiples sources, qui participe régulièrement à des débats et à des consultations, qui contacte ou contrôle constamment les élus »¹²⁴⁷ semble être rare.

Par conséquent, susciter l'intérêt pour l'idée européenne et surmonter l'écart entre celui-ci et la participation active par la suite constituent des défis majeurs. Les médias sociaux sont à même de transformer la façon technocratique dans laquelle les questions européennes sont souvent traitées et présentées dans l'espace public traditionnel en une communication institutionnelle immédiate, précise et interactive résidant dans la vie quotidienne des citoyens. Étant donné que les forums de discussion en ligne jusqu'à présent réunissent surtout des internautes d'opinion proche¹²⁴⁸, il s'agit de créer des espaces virtuels où des participants provenant des différents États membres peuvent délibérer et interagir 'peer to peer' avec leurs concitoyens, leurs représentants politiques nationaux ainsi que les fonctionnaires européens¹²⁴⁹. Dans une perspective de longue durée, le site web de *l'initiative citoyenne européenne* pourrait évoluer vers un tel forum de délibération transnationale. De même, la crise de l'euro et les débats suscités par l'ACTA illustrent qu'il y a une unification temporaire des discussions menées au sein des États membres, qui devrait être transformée en une communication régulière qui rendrait les acquis de l'intégration européenne visibles. Compte tenu des controverses portant sur la possibilité de son émergence et sa nature, la 'sphère publique européenne' peut être pensée en tant que réseau des forums de communication publique interconnectés pour lequel Internet constitue une plateforme¹²⁵⁰.

Les conditions pour un renouveau démocratique à l'échelle de l'UE

Les TIC modernisent les pratiques démocratiques et la fourniture des services publics au sein de l'UE, pourtant « il ne faut pas adhérer à une croyance aveugle au 'technologisme' »¹²⁵¹. Afin de comprendre si les nouveaux dispositifs en ligne introduisent un changement substantiel dans le système représentatif européen, il s'agit de les confronter avec des moyens traditionnels 'hors ligne'. L'expérience du printemps arabe démontre que les médias sociaux facilitent l'organisation de l'action collective sans pour autant remplacer le contact personnel sur le terrain qui reste pertinent. De même, la mise à disposition des informations sur la Toile accroît la transparence du processus législatif et les consultations menées par voie électronique sont en mesure d'atteindre un public plus large. Cependant, cela ne modifie pas la nature de ces dernières ni la motivation des individus d'y participer en tant que telles¹²⁵². Dans cette logique, la promotion des TIC comme remède au 'désenchantement démocratique' ne devrait pas masquer les enjeux « d'ordre culturel, organisationnel et constitutionnel »¹²⁵³ sous-jacents auxquels se heurte l'implication

¹²⁴⁵ Cf. EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 14.

¹²⁴⁶ BENTIVEGNA in Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – A thought experiment », *op. cit.*, p. 193.

¹²⁴⁷ Thierry VEDEL, « L'idée de démocratie électronique : origines, visions, questions », *op. cit.*, p. 254.

¹²⁴⁸ Cf. Lincoln DAHLBERG, « Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation », *op. cit.*, p. 829.

¹²⁴⁹ Cf. Stephen COLEMAN, « L'avenir de l'Internet et de la démocratie : pour une politique qui transcende les métaphores », *op. cit.*, p. 176.

¹²⁵⁰ Cf. Michael BRÜGGEMANN / Hagen SCHULZ-FORBERG, « Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere », *op. cit.*, p. 694.

¹²⁵¹ Cf. Andy WILLIAMSON, « Driving CIVIC Participation Through Social Media », *op. cit.*, p. 6.

¹²⁵² Cf. Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 244.

¹²⁵³ Cf. OCDE, *Promesses et limites de la démocratie électronique : les défis de la participation citoyenne en ligne*, *op. cit.*, p. 9.

citoyenne. Par conséquent, Internet n'est pas le facteur principal des changements sociopolitiques au sein des sociétés européennes contemporaines telles qu'une individualisation croissante et la spécialisation de connaissance, mais semble en constituer un catalyseur¹²⁵⁴.

Puisqu'il n'y a pas de lien direct entre le progrès technique et la démocratisation, son potentiel d'y contribuer dépend essentiellement du contexte sociopolitique où il s'insère¹²⁵⁵. L'UE cherche à légitimer davantage ses politiques publiques par le biais des consultations en ligne. A contrario, les TIC sont utilisées par les régimes autocratiques pour renforcer leur emprise sur l'espace public et Internet constitue également une plateforme pour des mouvements extrémistes. Ainsi, « les usages multiples et parfois contradictoires auxquels se prête l'outil dépendent moins de sa nature et de ses potentialités que des motivations et des stratégies des usagers »¹²⁵⁶. En reposant essentiellement sur leur capital social et leur capacité de communiquer¹²⁵⁷, la manière dont les citoyens s'approprient les nouvelles technologies s'avère primordiale : « the 'hardware' of the Internet is largely indeterminate and must be given shape by 'software' »¹²⁵⁸. Dans la mesure où ils sont conçus de façon inclusive et promus de manière active, les dispositifs délibératifs et participatifs en ligne s'ajoutent à la 'boîte à outils' politique. Par extrapolation, afin de lutter effectivement contre le 'désenchantement politique' constaté, il s'agit de créer des synergies « between the innovatory energy of networked citizenship and the resources of institutional democracy »¹²⁵⁹.

Dans cette optique, notre hypothèse de recherche, à savoir que les TIC en tant que simples outils techniques ne suffiront pas à compenser le désengagement politique des citoyens européens et à atténuer leur désintérêt à l'égard de l'Union, se voit confirmée. De manière corollaire, les nouvelles technologies en tant que telles ne font pas émerger une 'identité européenne' mais, dans une perspective fédérative, elles facilitent sa construction « if there are [...] transnational institutions whose ideals seek to realize a transnational public sphere as the basis for a realistic utopia of citizenship in a complexly interconnected world »¹²⁶⁰. Ainsi, une 'revitalisation' de la démocratie représentative en Europe par le biais de la participation en ligne repose essentiellement sur la volonté des élites politiques de promouvoir une citoyenneté européenne active et de procéder à des réformes institutionnelles afin d'assurer que les contributions des citoyens influent sur la prise de décisions¹²⁶¹. Puisque « citizens of a democracy [...] want to see an authentic relationship between speaking and being heard, input and output »¹²⁶², ils ne s'impliqueront guère s'ils n'aperçoivent pas l'impact de leur engagement dans leur vie quotidienne. Selon cette idée, *l'initiative citoyenne européenne* s'inscrit d'une part dans la volonté de démocratiser la gouvernance de l'UE et aurait vocation à combler le vide d'appartenance à l'Europe qui la caractérise jusqu'à présent. D'autre part, l'enregistrement des propositions citoyennes en ligne témoigne d'une introduction graduelle des TIC dans le processus politique européen, ce qui selon Schmitter constituerait une opportunité pour l'Union de se présenter comme un système innovateur et ouvert au progrès technique¹²⁶³.

Pourtant, le succès du nouveau canal de participation introduit par le Traité de Lisbonne dépend des deux questions clés : afin de cerner l'émergence d'une sphère publique transnationale dans laquelle l'implication des citoyens prend des formes novatrices grâce aux TIC sans pour autant remplacer les modes d'engagement traditionnels, il s'agit de revoir la construction de l'espace démocratique à l'échelle de l'UE.

¹²⁵⁴ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 94.

¹²⁵⁵ Cf. Éric DACHEUX, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, *op. cit.*, p. 57.

¹²⁵⁶ Mohammed EL OIFI, « L'autonomisation des opinions publiques », *op. cit.*, p. 9.

¹²⁵⁷ Cf. Dominique WOLTON, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 100.

¹²⁵⁸ BOHMAN in Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 23.

¹²⁵⁹ Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 137.

¹²⁶⁰ James BOHMAN, « Expanding dialogue: The Internet, the public sphere and prospects for transnational democracy », in Nick CROSSLEY / John Michael ROBERTS (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, *op. cit.*, p. 154.

¹²⁶¹ Cf. Scott WRIGHT, « Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice », *op. cit.*, p. 237.

¹²⁶² Stephen COLEMAN / Jay G. BLUMLER, *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, *op. cit.*, p. 166.

¹²⁶³ Cf. Philippe C. SCHMITTER, « e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – A thought experiment », *op. cit.*, p. 192.

Pour ce faire, le cadre normatif de Fédération nous semble pertinent. Ayant examiné les apports du progrès technique et les défis liés à la participation en ligne, nous avons démontré que les nouvelles technologies en tant que telles ne constituent pas une panacée à la crise du politique. Au fond, en s'intégrant dans le système représentatif contemporain, les dispositifs participatifs et délibératifs en ligne renforcent ce dernier et relégitiment ses acteurs. De ce fait, la résistance des élites conservatrices à l'emploi des nouveaux outils techniques et les difficultés observées pour les exploiter s'avèrent paradoxales. Après tout, les TIC s'insèrent dans une logique de modernisation et d'évolution constante des sociétés européennes en général et de la construction européenne en particulier.

Par extrapolation, une revitalisation du système politique à multi-niveaux de l'UE par le biais des nouvelles technologies dépendra de l'usage qu'en feront les porteurs du 'projet européen' : les élites politiques et les citoyens. Ainsi, la multiplication des dispositifs délibératifs et participatifs soulève des interrogations sur la culture politique, laquelle n'est pas innée, mais elle s'apprend. Pour ce faire, les jeunes Européens devront être familiarisés avec l'« ensemble des valeurs, traditions et stratégies liées à la manière d'exercer et de contrebalancer le pouvoir »¹²⁶⁴. Eu égard aux différents facteurs présentés dans ce travail, l'instruction à l'utilisation des nouveaux outils d'engagement civique pour participer à l'élaboration de l'UE de demain' constitue une variable primordiale qui déterminera le potentiel des TIC pour contribuer à remédier substantiellement au 'désenchantement démocratique'. Atténuer la désaffection des 'natifs du numérique' pour la politique en général, et à l'égard de l'UE en particulier, s'avère d'autant plus important que les engagements pris lors de la crise de l'euro seront supportés par les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures.

Le sentiment d'appartenance à l'Union ne peut guère émerger tant que les citoyens ne connaîtront pas les avantages que cette dernière offre. L'éducation civique relève du ressort des autorités nationales ; cependant, la méthode ouverte de coordination pourrait s'avérer fructueuse pour développer une « dimension européenne dans l'éducation » et de ce fait « encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe »¹²⁶⁵. La promotion de la citoyenneté européenne active à travers des dispositifs délibératifs et participatifs en ligne serait à même de rapprocher les citoyens européens des institutions communautaires et de construire l'Europe de manière coopérative. L'enjeu de la socialisation des 'natifs du numérique' concevant les TIC en tant qu'opportunité d'apprentissage de l'engagement civique compléterait le discours sur la démocratie électronique et mériterait donc d'être explorée sérieusement. En définitive, la conjugaison de la capacité des nouvelles technologies à jouer un rôle de catalyseur démocratique et de l'éducation civique (qui constitue une ressource importante du système politique), pourrait permettre l'aboutissement d'une association des 'citoyens de demain', outil indispensable au processus dynamique de l'intégration européenne.

¹²⁶⁴ Nanxue SHI / Antoaneta STOILOVA / Wladyslaw RYBINSKI, « La notion de culture politique » , Communication et formation interculturelles, *Séminaire de DREA à l'Institut National des Langues et des Civilisations Orientales (INALCO)*, Paris 2002-2003, p. 3, [En ligne]. http://www.semionet.fr/ressources_enligne/Enseignement/02_03/02_03_oipp/projets/cultpolitique.pdf (Page consultée le 10 mai 2012).

¹²⁶⁵ Article 165, Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *op. cit.*

6. Bibliographie

1. Sources

1.1. Documents officiels des institutions européennes

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2007/C 303/01, *Journal officiel de l'Union européenne*, C303/1, 14.12.2007, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2007:303:0001:0016:FR:PDF> (Page consultée le 5 décembre 2011).

COMITÉ DES RÉGIONS, Entretien avec Mercedes BRESSO, "La communication de l'Union européenne est en soi un dessein politique", *Lettre d'information du Comité des Régions*, N° 71, décembre 2010-mars 2011, pp. 14-15.

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, *Avis sur le rôle et la contribution de la société civile organisée dans la construction européenne*, CES 851/99, Bruxelles, 22.09.1999, [En ligne]. http://www.eesc.europa.eu/resources/docs/ces851-1999_ac_fr.pdf (Page consultée le 26 octobre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Inauguration du site web 'FUTURUM'*, IP/01/328, Bruxelles, 7.3.2001, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/01/328&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 21 novembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Un Livre blanc sur la gouvernance européenne - Approfondir la démocratie dans l'Union européenne*, Programme de travail, SEC(2000) 1547/7 final, Bruxelles, 11.10.2000, [En ligne]. <http://ec.europa.eu/governance/work/fr.pdf> (Page consultée le 30 août 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Gouvernance européenne – un livre blanc*, COM(2001) 428 final, Bruxelles, 25.7.2001, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2001/com2001_0428fr01.pdf (Page consultée le 30 août 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Vers une culture renforcée de consultation et de dialogue - Principes généraux et normes minimales applicables aux consultations engagées par la Commission avec les parties intéressées*, COM(2002) 704 final, Bruxelles, 11.12.2002, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0704:FIN:FR:PDF> (Page consultée le 3 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *i2010 – Une société de l'information pour la croissance et l'emploi*, COM(2005) 229 final, Bruxelles, 1.6.2005, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0229:FIN:FR:PDF> (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Le Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat*, COM(2005) 494 final, Bruxelles, 13.10.2005, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2005/com2005_0494fr01.pdf (Page consultée le 12 octobre 2011).

COMMUNICATION TO THE COMMISSION, *e-Commission 2006-2010: enabling efficiency and transparency*, 2005, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/informatics/ecom/comm/doc/ecom-2006-2010_cs_en_v414_postcis.pdf (Page consultée le 15 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Livre blanc sur une politique de communication européenne*, COM(2006) 35 final, Bruxelles, 1.2.2006, [En ligne]. http://europa.eu/documents/comm/white_papers/pdf/com2006_35_fr.pdf (Page consultée le 14 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Communiquer sur l'Europe en partenariat*, COM(2007) 568 final, Bruxelles, 3.10.2007, [En ligne]. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0568fr01.pdf (Page consultée le 19 octobre 2011).

COMMUNICATION À LA COMMISSION, *Communiquer sur l'Europe par l'internet - Faire participer les citoyens*, SEC/2007/1742, Bruxelles, 21.12.2007, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/internet-strategy_fr.pdf (Page consultée le 2 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communication to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, *Debate Europe — building on the experience of Plan D for Democracy, Dialogue and Debate*, COM(2008) 158 final, Brussels, 2.4.2008, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0158:FIN:en:PDF> (Page consultée le 5 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, 'Debate Europe' – *La parole aux citoyens*, IP/08/487, Bruxelles, 2.4.2008, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/487&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 10 février 2012).

COMMUNICATION TO THE COMMISSION, *Communicating Europe through audiovisual media*, SEC(2008)506/2, Brussels, 24.4.2008, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/comm_audiovisual_media_en.pdf (Page consultée le 2 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Summary of responses to the public consultation priorities for a new strategy for European Information society (2010-2015)*, 2009, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/documents/consultationresponses.pdf (Page consultée le 15 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Europe 2020 - Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, COM(2010) 2020, Bruxelles, 3.3.2010, [En ligne]. <http://ec.europa.eu/eu2020/pdf/COMPLET%20FR%20BARROSO%20-%20Europe%202020%20-%20FR%20version.pdf> (Page consultée le 12 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communication au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Une stratégie numérique pour l'Europe*, 245 final/2, Bruxelles, 26.08.2010, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/documents/digital-agenda-communication-fr.pdf (Page consultée le 30 août 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Plan d'action européen 2011-2015 pour l'administration en ligne : Exploiter les TIC pour promouvoir une administration intelligente, durable et innovante*, COM(2010) 743, Bruxelles, 15.12.2010, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/activities/egovernment/action_plan_2011_2015/docs/action_plan_fr_act_part1_v1.pdf (Page consultée le 16 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Digital Agenda Scoreboard*, Commission staff working paper, SEC(2011) 708, Brussels, 31.5.2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/scoreboard.pdf (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Pillar 6: Digital Competence in the Digital Agenda", *Digital Agenda Scoreboard 2011*, 31.5.2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/pillar/digitalliteracy.pdf (Page consultée le 20 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Overview of progress on the 101 Digital Agenda actions*, December 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/scoreboard/docs/101actionsoverviewtable.pdf (Page consultée le 20 mars 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Education, Audiovisual and Culture Executive Agency, *Key Data on Learning and Innovation through ICT at School in Europe 2011*, Brussels, May 2011, [En ligne]. http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/129EN.pdf (Page consultée le 20 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *Protection des données: les Européens communiquent des données en ligne, mais restent inquiets pour le respect de leur vie privée - Nouvelle enquête*, IP/11/742, Bruxelles, 16.06.2011, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/11/742&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 15 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Règlement d'exécution (UE) N° 1179/2011 du 17 novembre 2011 établissant des spécifications techniques pour les systèmes de collecte en ligne conformément au règlement (UE) N° 211/2011 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'initiative citoyenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 301/3, 18.11.2011, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:301:0003:0009:FR:PDF> (Page consultée le 3 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Décision portant adoption du programme de travail dans le domaine de la communication pour l'année 2012 et valant décision de financement*, Bruxelles, 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/dgs/communication/pdf/progr2012_fr.pdf (Page consultée le 12 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Communicating with the outside world: Guidelines for all staff on the use of social media*, [En ligne]. http://ec.europa.eu/ipg/docs/guidelines_social_media_en.pdf (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *Le budget 2012 de l'UE*, [En ligne]. http://ec.europa.eu/budget/library/biblio/publications/2012/budget_folder/budget_2012_fr.pdf (Page consultée le 12 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, *The EU Data Protection Reform 2012: Making Europe the Standard Setter for Modern Data Protection Rules in the Digital Age*, Discours de Viviane Reding, SPEECH/12/26, Innovation Conference Digital, Life, Design, Munich, 22.01.2012, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/12/26&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr> (Page consultée le 2 mars 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *La Commission propose une réforme globale des règles en matière de protection des données pour accroître la maîtrise que les utilisateurs ont sur leurs données, et réduire les coûts grevant les entreprises*, IP/12/46, Bruxelles, 25.01.12, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/46&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 22 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, Communiqué de Presse, *L'Union européenne énonce une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables*, IP/12/140, Bruxelles, 16.02.2012, [En ligne]. <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/12/140&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en> (Page consultée le 22 février 2012).

CONSEIL EUROPÉEN, *Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne*, Laeken, 13-15 décembre 2001, [En ligne]. <http://european-convention.eu.int/pdf/lknfr.pdf> (Page consultée le 21 novembre 2011).

DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE UNITED STATES, "Virtually European: the EU in Cyberspace", *EU insight*, Issue No. 43, August 2010, [En ligne]. <http://eurunion.org/eu/images/stories/euinsight-cybersp-8-10.pdf> (Page consultée le 14 novembre 2011).

EUROPEAN COMMISSION, "eGovernment in the European Union", *eGovernment Factsheets*, Edition 4.0, December 2011, [En ligne]. <http://www.epractice.eu/files/eGovernmentEuropeanCommission.pdf> (Page consultée le 15 février 2012).

EUROPEAN PARLIAMENT AND COUNCIL, Recommendation on key competences for lifelong learning (2006/962/EC), *Official Journal of the European Union*, L 394/10, 30.12.2006, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2006:394:0010:0018:en:PDF> (Page consultée le 23 février 2012).

EUROPEAN PARLIAMENT, Directorate-General for External Policies of the Union, Directorate B - Policy Department, *The anti-counterfeiting trade agreement (ACTA): an assessment*, Brussels, 11.07.2011, [En ligne]. <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/studiesdownload.html?languageDocument=EN&file=43731> (Page consultée le 10 février 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL, Règlement (UE) N° 211/2011 du 16 février 2011 relatif à l'initiative citoyenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 65/1, 11.03.2011, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:065:0001:0022:FR:PDF> (Page consultée le 23 mars 2012).

"Harnessing the power of the Internet for better communication", Open letter from the European Commission's community of internet editors and webmasters to President Barroso and incoming Commissioners, January 2010, [En ligne]. <http://dickniewenhuis.files.wordpress.com/2010/01/open-letter-final-january-2010.pdf> (Page consultée le 6 février 2012).

Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, *Journal officiel de l'Union européenne*, C 83/47, 30.3.2010, [En ligne]. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0047:0200:fr:PDF> (Page consultée le 4 août 2011).

1.2. Statistiques & Rapports

BUNDESMINISTERIUM DER FINANZEN, *Bundeshaushaltsplan 2012 - Einzelplan 0403*, Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, 2012, [En ligne]. <http://www.bundesfinanzministerium.de/bundeshaushalt2012/pdf/epl04/s0403.pdf> (Page consultée le 25 février 2012).

EURid – European Registry of Internet Domain Names, "Statistiques", [En ligne]. <http://www.eurid.eu/fr/propos-de/les-faits-en-quelques-chiffres/statistiques> (Page consultée le 15 février 2012).

EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 359, *Attitudes on Data Protection and Electronic Identity in the European Union*, Report, June 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_359_en.pdf (Page consultée le 20 août 2011).

EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 362, *Enquête sur les communications électroniques auprès des ménages*, Résumé, juillet 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_362_sum_fr.pdf (Page consultée le 20 août 2011).

EUROBAROMÈTRE FLASH, *Youth on the move*, May 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/youth/documents/publications/eurobarometer-youth-319_en.pdf (Page consultée le 15 avril 2012).

EUROBAROMÈTRE STANDARD 75, *L'opinion publique dans l'Union européenne*, Rapport, printemps 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb75/eb75_fr.pdf (Page consultée le 20 août 2011).

EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Public opinion in the European Union*, Autumn 2011, First results, December 2011, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb76/eb76_first_en.pdf (Page consultée le 14 mars 2012).

EUROBAROMÈTRE STANDARD 76, *Les habitudes médiatiques dans l'Union européenne*, Rapport, automne 2011, mars 2012, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb76/eb76_media_fr.pdf (Page consultée le 5 avril 2012).

EUROBAROMÈTRE Études qualitatives, *Les journalistes et les médias sociaux*, janvier 2012, [En ligne]. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/quali/journsn_fr.pdf (Page consultée le 23 mars 2012).

EUROSTAT, *Accès et utilisation d'internet en 2011 - Dans l'UE27, près d'un quart des personnes de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé Internet*, Communiqué de presse 188/2011, 14.12.2011, [En ligne]. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/4-14122011-BP/FR/4-14122011-BP-FR.PDF (Page consultée le 15 décembre 2011).

JUGNOT, Stéphane, *La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002*, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Paris, décembre 2007, [En ligne]. http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1169#inter5 (Page consultée le 5 octobre 2011).

REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Les ennemis d'internet – Rapport 2012*, 12.03.2012, [En ligne]. http://fr.rsf.org/IMG/pdf/rapport_ennemis_internet_2012 (Page consultée le 1 avril 2012).

STATISTA, *Mitgliederentwicklung der CDU von 1978 bis 2011*, Mai 2011, [En ligne]. <http://de.statista.com/statistik/daten/studie/1215/umfrage/mitgliederentwicklung-der-cdu-seit-1978/> (Page consultée le 5 octobre 2011).

STATISTA, *Mitgliederentwicklung der SPD von 1978 bis 2011*, Mai 2011, [En ligne]. <http://de.statista.com/statistik/daten/studie/1214/umfrage/mitgliederentwicklung-der-spd-seit-1978/> (Page consultée le 5 octobre 2011).

SEYBERT, Heidi, "Internet use in households and by individuals in 2011", *Eurostat – statistics in focus 66/2011*, 08.12.2011, [En ligne]. http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-11-066/EN/KS-SF-11-066-EN.PDF (Page consultée le 15 décembre 2011).

TECHNORATI MEDIA, "What's in it for the bloggers: motivations and consequences of blogging", *State of the blogosphere 2011*, [En ligne]. <http://technorati.com/blogging/article/state-of-the-blogosphere-2011-part2/#ixzz1gDduDlv3> (Page consultée le 11 décembre 2011).

TECHNORATI MEDIA, "Bloggers and the traditional media", *State of the blogosphere 2011*, [En ligne]. <http://technorati.com/blogging/article/state-of-the-blogosphere-2011-part1/page-2/> (Page consultée le 11 décembre 2011).

TNS SOFRES, *Les Français et l'honnêteté des hommes politiques*, 28.09.2011, [En ligne]. <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/8B11D1DC50AC40E087EC85468B143A7D.aspx> (Page consultée le 10 octobre 2011).

TNS SOFRES, "Twittoscope™ - février 2012", 14.03.2012, [En ligne]. <http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/4F20B10C274649F2BB5404B2F50228D4.aspx> (Page consultée le 19 mars 2012).

1.3. Articles de presse

AFP, "Nouvelle accusation de corruption au Parlement européen", *Le Monde*, 28.03.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/03/28/nouvelle-accusation-de-corruption-au-parlement-europeen_1499824_3214.html (Page consultée le 5 octobre 2011).

AFP/Reuters, "Dominique Strauss-Kahn inculpé d'agression sexuelle par le parquet de New York", *Le Monde*, 15.05.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/05/15/dsk-garde-a-vue-a-new-york-apres-une-plainte-pour-agression-sexuelle_1522325_823448.html (Page consultée le 5 octobre 2011).

AFP, "La marche des indignés atteint Bruxelles", *Le Monde*, 9.10.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/europe/article/2011/10/09/la-marche-des-indignes-atteint-bruxelles_1584600_3214.html (Page consultée le 9 octobre 2011).

AFP, "Censure d'Internet: 90 millions d'amende pour Hosni Moubarak et deux ex-ministres", *Le Temps*, 29.05.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/406e4fb2-88fd-11e0-9be4-7d8e6350e51d/Lactualit%C3%A9_du_week-end (Page consultée le 11 octobre 2011).

AFP, "Mobilisation réussie pour les opposants aux lois anti-piratage", *Le Temps*, 19.01.12, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/0f6f01fa-426a-11e1-a668-f79583cf2040/Mobilisation_r%C3%A9ussie_pour_les_opposants_aux_lois_anti-piratage (Page consultée le 19 janvier 2012).

AFP, "Les chiffres du second tour de la présidentielle", *Le Monde*, 7.05.12, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/07/les-chiffres-du-second-tour-de-la-presidentielle_1696884_1471069.html (Page consultée le 7 mai 2012).

ANDERSEN, Kurt, "Person of the year 2011: The protester", *Time Magazine*, December 26, 2011 / January 2, 2012, pp. 37 -79.

ANSQUER, Marie, "La révolution Facebook en marche", *Le Monde*, 13.02.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2011/02/14/la-revolution-facebook-en-marche_1479538_3232.html (Page consultée le 16 mars 2011).

ARMBRUSTER, Jörg, "Journalisten in Syrien - Kein Krieg in Homs?", *tagesschau.de*, 19.12.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/syrien946.html> (Page consultée le 19 décembre 2011).

ATMANI, Mehdi, "L'UE veut instaurer un 'droit à l'oubli numérique' et renforcer la sphère privée", *Le Temps*, 30.01.12, [En ligne]. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/623c0a26-4aa9-11e1-a37f-11c0704c0858> (Page consultée le 1 février 2012).

BAJOS, Sandrine, "You Tube passe d'un à deux milliards de vidéos vues par...jour !", *La Tribune*, 17.05.10, [En ligne]. <http://www.latribune.fr/technos-medias/internet/20100517trib000509822/you-tube-passe-d-un-a-deux-milliards-de-vidéos-vues-parjour-.html> (Page consultée le 5 décembre 2011).

BEAUTÉ, Bertrand, "Des réseaux sociaux au printemps arabe", *Largeur.com*, 11.07.11, [En ligne]. <http://largeur.com/?p=3452> (Page consultée le 20 septembre 2011).

BENNETT, Nick, "Iceland's Crowdsourced Constitution - A Lesson in Open Source Marketing", *socialmediatoday*, 13.06.11, [En ligne]. <http://socialmediatoday.com/nick-bennett/305690/icelands-crowdsourced-constitution-lesson-opensource-marketing> (Page consultée le 25 novembre 2011).

BUCKENMAIER, Claudia, "Verfassung via Facebook & Co", *tagesschau.de*, 5.07.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/island326.html> (Page consultée le 25 novembre 2011).

BUSSARD, Stéphane, "Pourquoi 'Occupy Wall Street' va durer", *Le Temps*, 14.11.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/77394e16-0e3b-11e1-b1cb-55877e83f6ac/Pourquoi_Occupy_Wall_Street_va_durer (Page consultée le 14 novembre 2011).

CAGÉ, Julia, "Renforcer l'Union européenne pour renforcer les États européens", *Le Monde*, 05.10.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/05/renforcer-l-union-europeenne-pour-renforcer-les-etats-europeens_1582219_3232.html (Page consultée le 6 octobre 2011).

CAYLA, Philippe / COLONNA, Catherine, "Accorder le droit de vote aux Européens !", *Le Monde*, 2.04.12, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/04/02/accordons-le-droit-de-vote-aux-europeens_1679092_3232.html (Page consultée le 5 avril 2012).

CUSSET, François, "Quand le peuple se rebelle", *Le Monde*, 5.11.11, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/11/05/quand-le-peuple-se-rebelle_1599470_3232.html (Page consultée le 6 novembre 2011).

DUBOULOZ, Catherine, "Pour un coup d'essai, la primaire n'est pas loin d'être un coup de maître", *Le Temps*, 17.10.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/65391030-f8c3-11e0-a3d8-a1c3dd37f049/Pour_un_coup_dessai_la_primaire_nest_pas_loin_d%C3%AAtre_un_coup_de_ma%C3%A4tre (Page consultée le 17 octobre 2011).

DUBOULOZ, Catherine, "Twitter s'imisce dans la campagne", *Le Temps*, 6.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/eca844ca-1f86-11e1-a723-063e17a5b475/Twitter_simisce_dans_la_campagne (Page consultée le 7 décembre 2011).

DUBOULOZ, Catherine, "La peur du déclin et l'aspiration confuse au renouveau", *Le Temps*, 31.03.12, [En ligne]. <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/0cbbb6e6-7a92-11e1-95ab-2d726865a361|2> (Page consultée le 1 avril 2012).

DUFOUR, Nicolas, "Se faire élire à l'aide des réseaux sociaux", *Le Temps*, 28.06.11, pp. 1-3.

FOX, Benjamin, "New cloud strategy to reform EU online market", *EUObserver*, 25.01.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115008> (Page consultée le 20 février 2012).

FOX, Benjamin, "Battle lines drawn up in EU row on Acta", *EUObserver*, 03.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115128> (Page consultée le 5 février 2012).

FOX, Benjamin, "EU court rules social networks cannot police downloads", *EUObserver*, 17.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115291> (Page consultée le 19 février 2012).

FOX, Benjamin, "Commission seeks legal clarification on controversial anti-piracy treaty", *EUObserver*, 22.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115346> (Page consultée le 22 février 2012).

GRYNSZPAN, Emmanuel, "Le Kremlin assiégé par la génération Internet", *Le Temps*, 10.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9dc2ef48-22a8-11e1-b562-a31adb0448dc/Le_Kremlin_assi%C3%A9g%C3%A9_par_la_g%C3%A9n%C3%A9ration_Internet (Page consultée le 10 décembre 2011).

GENDRE, Grégory, "L'Estonie, terre sainte du high-tech", *europeplusnet*, 15.05.04, [En ligne]. <http://www.europeplusnet.com/article189.html> (Page consultée le 2 décembre 2011).

GÉVAUDAN, Camille, "Facebook : la mémoire cachée", *ecrans.fr – Libération.fr*, 22.10.11, [En ligne]. <http://www.ecrans.fr/Facebook-la-memoire-cachee,13424.html> (Page consultée le 20 novembre 2011).

HAHN, Michael, "Why community managers are like bacon", *socialmediatoday*, 5.12.11, [En ligne]. <http://socialmediatoday.com/mbhahn/400675/why-community-managers-are-bacon> (Page consultée le 12 février 2012).

KIANI, Yalda, "Irans Internet-Polizei erstickt Widerstand im Web", *tagesschau.de*, 29.02.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/iranwahl146.html> (Page consultée le 1 mars 2012).

KLEBER, Mark, "Politiker besetzen die 'Occupy'-Bewegung", *Kommentar, tagesschau.de*, 17.10.11, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/kommentar/occupy162.html> (Page consultée le 18 octobre 2011).

KURBJUWEIT, Dirk, "Der Wutbürger", *Spiegel Online*, 11.10.10, [En ligne]. <http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-74184564.html> (Page consultée le 14 octobre 2011).

LEDUC, Sarah, "Le Mouvement du 6 avril, agitateur de la Toile égyptienne", *France24.com*, 1.02.11, [En ligne]. <http://www.france24.com/fr/20110126-mouvement-six-avril-mobilisation-jeunesse-egyptienne-toile-manifestation-egypte-moubarak-le-caire-ouvriers-coton> (Page consultée le 10 décembre 2011).

LEMAIRE, Basile, "Khaled Saïd, icône de la révolte égyptienne sur le Web", *L'Express.fr*, 30.01.11, [En ligne]. http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/khaled-said-icone-de-la-revolte-egyptienne-sur-le-web_956738.html (Page consultée le 26 novembre 2011).

MAHONY, Honor, "Tweeting EU commissioners and Chanel No. 5", *EUObserver*, Brussels, 02.02.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/843/115111> (Page consultée le 3 février 2012).

MAHONY, Honor, "EU commission admits mistake on Acta", *EUObserver*, 20.03.12, [En ligne]. <http://euobserver.com/871/115646> (Page consultée le 22 mars 2012).

MALOSSE, Henri, "Ce qui menace vraiment l'Europe", *Sauvons l'Europe*, 15.02.12, [En ligne]. http://www.sauvonsleurope.eu/ce-qui-menace-vraiment-leurope/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=ce-qui-menace-vraiment-leurope (Page consultée le 20 février 2012).

MEIKAR, Silver, "La Biélorussie, première e-dictature d'Europe", *eurotopics.net*, 05.01.12, [En ligne]. <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/article/ARTICLE98618-La-Bielorussie-premiere-e-dictature-d-Europe> (Page consultée le 6 janvier 2012).

M.G., "Google and online privacy. All together now", *The Economist*, 25.01.12, [En ligne]. <http://www.economist.com/node/21543433> (Page consultée le 2 mars 2012).

MOLL, Stefan, "Sieg für Occupy", *Frankfurter Rundschau*, 16.11.11, [En ligne]. <http://www.fr-online.de/meinung/anti-kapitalismus-demos-sieg-fuer-occupy,1472602,11153010.html> (Page consultée le 17 novembre 2011).

MOUNIER-KUHN, Angélique, "Mohamed, si tu savais...", *Le Temps*, 16.12.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/c64b7c64-2762-11e1-bf52-5aa616011094/Mohamed_si_tu_savais (Page consultée le 16 décembre 2011).

NOTRE EUROPE, "Le premier sondage délibératif pan-européen crée une sphère publique européenne", *notre-europe.eu*, 16.10.07, [En ligne]. <http://www.notre-europe.eu/fr/notre-actualite/publication/le-premier-sondage-deliberatif-pan-europeen-cree-une-sphere-publique-europeenne/> (Page consultée le 10 novembre 2011).

PÉCLET, Jean-Claude, "Hémorragie de journalistes à Bruxelles", *Le Temps*, 20.03.10, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/466e551a-339f-11df-b250-487324d8bb24/H%C3%A9morrhagie_de_journalistes_%C3%A0_Bruxelles (Page consultée le 23 mars 2012).

PLATTNER, Titus, "La folie meurtrière d'Anders Behring B.", *Le Matin Dimanche*, 23.07.11, [En ligne]. <http://www.lematin.ch/actu/monde/anders-behring-b-etait-%C2%ABtres-calme-timide-et-poli%C2%BB-mais-avait-des-armes-et-6-tonnes-d%E2%80%99eng> (Page consultée le 12 décembre 2011).

POP, Valentina, "Kroes: WikiLeaks will increase government transparency", *EUObserver*, 16.12.10, [En ligne]. <http://euobserver.com/9/31530> (Page consultée le 2 décembre 2011).

PULVER, Jonas, "Nicolas Sarkozy, candidat numérique pas très Net", *Le Temps*, 24.02.12, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/d1f6e606-5ea9-11e1-9fc4-af0452364157/Nicolas_Sarkozy_candidat_num%C3%A9rique_pas_tr%C3%A8s_Net (Page consultée le 19 mars 2012).

RATLIFF, Evan, "The Wired Presidency: Can Obama Really Reboot the White House?", *Wired Magazine*, 17.02, 19.01.09, [En ligne]. http://www.wired.com/politics/onlinerights/magazine/17-02/ff_obama?currentPage=all (Page consultée le 10 janvier 2012).

REUTERS, "Captured on Twitter: Raid against Osama bin Laden", *reuters.com*, 2.5.11, [En ligne]. <http://www.reuters.com/article/2011/05/02/us-binladen-twitter-idUSTRE7412MW20110502> (Page consultée le 9 décembre 2011).

ROMANO, Sergio, "La dimension européenne du scrutin français", *Corriere della Serra*, 2.05.12, in *Euro|topics*, [En ligne]. <http://www.eurotopics.net/fr/home/presseschau/archiv/article/ARTICLE104553-La-dimension-europeenne-du-scrutin-francais> (Page consultée le 2 mai 2012).

SIDDIQUE, Haroon, "Mob rule: Iceland crowdsources its next constitution", *The Guardian*, 9.06.11, [En ligne]. <http://www.guardian.co.uk/world/2011/jun/09/iceland-crowdsourcing-constitution-facebook> (Page consultée le 25 novembre 2011).

STEGERS, Fiete, "US-Präsidentswahlkampf im Web: Vorwahlvorhersage mit Facebook & Co", *tagesschau.de*, 21.01.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/uswahlkampfnetz100.html> (Page consultée le 22 janvier 2012).

VON DER DECKEN, Alexander, "Die Welt protestiert", *Wiener Zeitung*, 12.10.11, [En ligne]. http://www.wienerzeitung.at/meinungen/gastkommentare/403649_Die-Welt-protestiert.html (Page consultée le 13 octobre 2011).

ZUCKERMAN, Ethan, "The First Twitter Revolution?", *Foreign Policy*, 14.01.11, [En ligne]. http://www.foreignpolicy.com/articles/2011/01/14/the_first_twitter_revolution (Page consultée le 28 novembre 2011).

"De New York à Zurich, les Indignés du monde entier se mobilisent", *Le Temps*, 15.10.11, [En ligne]. http://www.letemps.ch/Page/Uuid/bc1149e4-f716-11e0-89e6-58201b4eddc2/De_New_York_%C3%A0_Zurich_les_Indign%C3%A9s_du_monde_entier_se_mobilisent (Page consultée le 16 octobre 2011).

"Russian election: Biggest protests since fall of USSR", *BBC News - Europe*, 10.12.11, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-16122524> (Page consultée le 10 décembre 2011).

"Le comité de campagne d'Obama ouvre un compte Twitter 'Michelle Obama'", *Le Nouvel Observateur*, 12.01.12, [En ligne]. <http://tempsreel.nouvelobs.com/people/20120112.AFP4267/le-comite-de-campagne-d-obama-ouvre-un-compte-twitter-michelle-obama.html> (Page consultée le 16 janvier 2012).

"Italien: Paar aus havariertem Luxusliner gerettet", *meta.tagesschau.de*, 15.01.12, [En ligne]. <http://meta.tagesschau.de/id/56887/italien-paar-aus-havariertem-luxusliner-gerettet> (Page consultée le 15 janvier 2012).

"Facebook in Zahlen - Zuckerberg verfliegt 693.000 Dollar im Jahr", *Zeit online*, 2.02.12, [En ligne]. <http://www.zeit.de/digital/internet/2012-02/facebook-boersengang-in-zahlen> (Page consultée le 7 février 2012).

"Das ACTA-Abkommen: Kampf gegen Piraterie oder Zensur?", *tagesschau.de*, 12.02.12, [En ligne]. <http://www.tagesschau.de/ausland/acta110.html> (Page consultée le 12 février 2012).

2. Monographies

ALMOND, Gabriel A. / VERBA, Sidney, *The civic culture, Political attitudes and democracy in five nations*, Princeton/New Jersey, Princeton University Press, 1963.

ANDERSON, David M. / CORNFIELD, Michael (ed.), *The Civic Web: Online Politics and Democratic Values*, Oxford, Lanham, Rowman and Littlefield, 2003.

BACQUÉ, Marie-Hélène / SINTOMER, Yves, *La démocratie participative, Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011.

BENNETT, Lance W. (ed.), *Civic Life Online: Learning How Digital Media Can Engage Youth*, The John D. and Catherine T. MacArthur Foundation Series on Digital Media and Learning, Cambridge, The MIT Press, 2008.

BLONDIAUX, Loïc, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008.

CARDON, Dominique, *La démocratie Internet : Promesses et limites*, Paris, Éditions du Seuil, 2010.

CARDON, Dominique, "Internet et réseaux sociaux", *Problèmes politiques et sociaux*, N° 984, Paris, Direction de l'information légale et administrative, Documentation française, mai 2011.

CASTELLS, Manuel, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998.

Centre des études européennes de Strasbourg (CEES)/ENA (sous la dir. de), *La communication sur l'Europe : regards croisés*, Strasbourg, Collection Concours Union européenne, 2007.

CROSSLEY, Nick / ROBERTS, John Michael (ed.), *After Habermas. New perspectives on the public sphere*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004.

COLEMAN, Stephen / BLUMLER, Jay G., *The Internet and Democratic Citizenship. Theory, Practice and Policy*, New York, Cambridge University Press, 2009.

DACHEUX, Éric, *L'impossible défi – La politique de communication de l'Union européenne*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

ESPOSITO, Frédéric, *Vers un nouveau pouvoir citoyen ? Des référendums nationaux au référendum européen*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2007.

ESPOSITO, Frédéric / LEVRAT, Nicolas (sous la dir. de), *Europe : De l'intégration à la Fédération*, Publications de l'Institut européen de l'Université de Genève N° 8, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2010.

GAUDIN, Jean-Pierre, *La démocratie participative*, Paris, Armand Colin, 2007.

GINGRAS, Anne-Marie, *La communication politique: état des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Éditions Payot, 2008.

INGELHART, Ronald, *The silent revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1977.

KRIESI, Hanspeter, *Direct Democratic Choice. The Swiss Experience*, Lanham, MD: Lexington Books, 2005.

LIEVROUW, Leah A. / LIVINGSTONE, Sonia (ed.), *Handbook of New Media: social shaping and consequences of ICTs*, London, Sage Publications, 2002.

MÉNY, Yves / SUREL, Yves, *Politique comparée. Les démocraties : Allemagne, États-Unis, France, Grande Bretagne, Italie*, 8^e édition, Paris, Montchrestien, 2009.

NORRIS, Pippa, *Democratic phoenix : Reinventing political activism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

NYE, Joseph S. / KEOHANE Robert O., *Power and Interdependence*, Third edition, New York, Longman, 2001.

PERRINEAU, Pascal, *L'engagement politique, Déclin ou mutation*, Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1994.

PERRINEAU, Pascal (sous la dir. de), *Le désenchantement démocratique*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003.

PRIOR, Markus, *Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections*, New York, Cambridge University Press, 2007.

SUNSTEIN, Cass, *Republic.com 2.0*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

WEILER, Joseph H. H., *The Constitution of Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

WIENER, Norbert, *Cybernetics, or Control and Communications in the Animal and the Machine*, New York, MIT Press, 1948.

WOLTON, Dominique, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion, 2000.

3. Articles

BÄCHTIGER, André / STEENBERGEN, Marco R. / NIEMEYER, Simon, "Deliberative Democracy: An Introduction", *Swiss Political Science Review*, Vol. 13, Issue 4, 2007, pp. 485-496.

BECKER, Ted, "Teledemocracy. Bringing Power Back to the People", *The Futurist*, December 1981.

BEN YOUSSEF, Adel, "Les quatre dimensions de la fracture numérique", *Réseaux*, 2004/5-6, n° 127, pp. 181-209, [En ligne].
http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_127&ID_ARTICLE=RES_127_0181 (Page consultée le 20 octobre 2011).

BERTONCINI, Yves, "La solidarité au sein de l'Union européenne : fondements politiques", *Tribune Notre Europe*, 5.01.12, [En ligne]. <http://www.notre->

europa.eu/uploads/tx_publication/Solidarite_Tribune_Y.Bertoncini_Jan2012_1_.pdf (Page consultée le 10 janvier 2012).

BLONDIAUX, Loïc / SINTOMER, Yves, "L'impératif délibératif", *Politix*, vol. 15, N°57, premier trimestre 2002, pp. 16-35, [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polix_0295-2319_2002_num_15_57_1205 (Page consultée le 10 novembre 2011).

BOOMGARDEN, Hajo G., "Book review: Markus Prior (2007). Post-Broadcast Democracy. How Media Choice Increases Inequality in Political Involvement and Polarizes Elections", *International Journal of Public Opinion Research*, Vol. 20 No. 3, 2008, pp. 398-400.

BOUCHER, Stephen, "If citizens have a voice, who's listening? Lessons from recent citizen consultation experiments for the European Union", *European Policy Institutes Network (EPIN) Working Paper*, No. 24, June 2009, [En ligne]. <http://www.ceps.eu/files/book/1856.pdf> (Page consultée le 10 septembre 2011).

BOWMAN, Shayne / WILLIS, Chris, "We Media – How audiences are shaping the future of news and information", *Thinking Paper*, The Media Center at the American Press Institute, 2003, [En ligne]. http://www.hypergene.net/wemedia/download/we_media.pdf (Page consultée le 5 décembre 2011).

BRÜGGEMANN, Michael, "How the EU constructs the European public sphere: seven strategies of information policy", *TransState working papers*, No. 19, 2005, [En ligne]. <https://www.econstor.eu/dspace/bitstream/10419/28269/1/497822334.PDF> (Page consultée le 23 février 2012).

BRÜGGEMANN, Michael / SCHULZ-FORBERG, Hagen, "Becoming pan-European? Transnational Media and the European Public Sphere", *The International Communication Gazette*, Vol. 71 No. 8, 2009, pp. 693-712, [En ligne]. http://www.bruegge.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=4 (Page consultée le 15 février 2012).

BRÜGGEMANN, Michael / HEPP, Andreas / KLEINEN-VON KÖNIGSLÖW, Katharina / WESSLER, Hartmut, "Transnationale Öffentlichkeit in Europa: Forschungsstand und Perspektiven", *Publizistik*, 54 (3), 2009, pp. 392-414, [En ligne]. http://www.bruegge.net/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=4 (Page consultée le 20 février 2012).

BRÜGGEMANN, Michael, "Information Policy and the public sphere, EU Communications and the promises of dialogue and transparency", *Javnost - The public*, Vol. 17 No. 1, 2010, pp. 5-22, [En ligne]. <http://javnost-thepublic.org/article/pdf/2010/1/1/> (Page consultée le 15 février 2012).

CAEYMAEX, Florence, "La genèse de l'espace public", *Reiures 18*, Département de philosophie de l'Université de Liège, printemps-été 2007, [En ligne]. <http://www.reiures.org/dossiers/18/b-La%20gen%20de%20l%27Espace%20public.pdf> (Page consultée le 20 octobre 2011).

CAMMAERTS, Bart / VAN AUDENHOVE, Leo, "Online Political Debate, Unbounded Citizenship and the Problematic Nature of a Transnational Public Sphere", *Political communication*, Vol. 22 No. 2, 2005, pp. 147-162, [En ligne]. http://eprints.lse.ac.uk/3022/1/Online_political_debate_%28LSERO%29.pdf (Page consultée le 23 février 2012).

CARDON, Dominique, "La blogosphère est-elle un espace public comme les autres ?", *Transversales Sciences & Culture*, 26.04.06, [En ligne]. http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=100 (Page consultée le 22 décembre 2011).

CHADWICK, Andrew, "Bringing E-Democracy Back In: Why it Matters for Future Research on E-Governance", *Social Science Computer Review*, Vol. 21 No. 4, Winter 2003, pp. 443-455.

CHAOUAD, Robert, "Européennes 2009 : la campagne électorale qui n'aura pas eu lieu", *affaires-stratégiques.info*, 5.06.09, [En ligne]. <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article1401> (Page consultée le 12 janvier 2012).

COLEMAN, Stephen, "L'avenir de l'Internet et de la démocratie : pour une politique qui transcende les métaphores", in *Promesses et limites de la démocratie électronique: les défis de la participation citoyenne en ligne*, Paris, OCDE, 2003, pp. 157-178.

COULDRY, Nick, "New Media for Global Citizens? The Future of the Digital Divide Debate", *Brown Journal of World Affairs*, Volume XIV, Issue I, Fall/Winter 2007, pp. 249-261.

CUNEO, Carl, "Book review: Pippa Norris, Digital Divide: civic engagement, information poverty, and the Internet worldwide", *historycooperative.org*, [En ligne]. http://www.historycooperative.org/journals/llt/52/br_40.html (Page consultée le 10 septembre 2011).

DAHLBERG, Lincoln, "Rethinking the fragmentation of the cyberpublic: from consensus to contestation", *New Media Society* 9 (5), 2007, pp. 827-847, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/9/5/827> (Page consultée le 25 octobre 2011).

DAVIS, Aeron, "New media and fat democracy: the paradox of online participation", *New Media Society*, 24.11.09, pp. 745-761, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/12/5/745> (Page consultée le 20 octobre 2011).

EL CHAZLI, Youssef, "L'engagement politique dans 'la génération Facebook', La situation de l'action collective protestataire en Egypte à la lumière des événements du 6 avril 2008 et 2009", *Revue Averroès*, n°1, 8.06.09, pp. 1-13, [En ligne]. <http://revueaverroestest.files.wordpress.com/2011/04/art-el-chazli-revue-averroec3a8s-n1-focus-juin2009.pdf> (Page consultée le 15 septembre 2011).

EL CHAZLI, Youssef, "Une lecture de la 'révolution égyptienne'", *CERI CNRS*, Sciences Po Paris, avril 2011, pp. 1-8, [En ligne]. http://www.ceri-sciencespo.com/archive/2011/avril/art_yec.pdf (Page consultée le 17 septembre 2011).

FAURE, Alain / GLASSEY, Olivier / LERESCHE, Jean-Philippe, "Démocratie participative et Démocratie différentielle", *Pôle Sud*, n° 32, pp. 11-23, [En ligne]. http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=PSUD_032_0011 (Page consultée le 25 octobre 2010).

FLICHY, Patrice, "Internet et le débat démocratique", *Réseaux*, n° 150, 2008/4, pp. 159-185, [En ligne]. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_150&ID_ARTICLE=RES_150_0159 (Page consultée le 25 octobre 2011).

FLICHY, Patrice : "La démocratie 2.0", *Études*, Tome 412, mai 2010, pp. 617-626, [En ligne]. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2010-5-page-617.htm> (Page consultée le 20 octobre 2011).

FOUETILLOU, Guilhem, "Le Web et le traité constitutionnel européen - Écologie d'une localité thématique compétitive", *Réseaux*, n° 147, 2008/1, pp. 229-257, [En ligne]. http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RES&ID_NUMPUBLIE=RES_147&ID_ARTICLE=RES_147_0229 (Page consultée le 25 octobre 2011).

FRELON, Deen G., "Analyzing online political discussion using three models of democratic communication", *New Media Society*, 4.05.10, pp. 172-190, [En ligne]. <http://nms.sagepub.com/content/12/7/1172> (Page consultée le 17 août 2011).

FRISCH, Julien, "Creating a European Public Sphere: A European blog discourse", 20.08.09, [En ligne]. <http://julienfrisch.blogspot.com/2009/08/creating-european-public-sphere.html> (Page consultée le 2 mars 2012).

GIL-DE-ZÚNIGA, Homero, "Reshaping Digital Inequality in the European Union: How Psychological Barriers Affect Internet adoption Rates", *Webology*, Vol. 3 No. 4, Article 31, December 2006, [En ligne]. <http://www.webology.org/2006/v3n4/a32.html> (Page consultée le 5 septembre 2011).

GLENCROSS, Andrew, "E-Participation in the Legislative Process: Procedural and Technological Lessons from Estonia", *EUDO Research paper*, 2007, [En ligne]. www.siyasaliletisim.org/pdf/siyasaliletisimveinternet/GlencrossEParticipationEstoniaRoyalHolloway.pdf (Page consultée le 2 mars 2012).

HANSARD SOCIETY, "Twitter: Communication tool or pointless vanity?", *Digital Papers*, Issue 2, October 2009, pp. 1-6, [En ligne]. <http://hansardsociety.org.uk/blogs/edemocracy/archive/2009/10/23/digital-paper-twitter-communication-tool-or-pointless-vanity.aspx> (Page consultée le 28 décembre 2011).

HORROCKS, Peter, "Value of citizen journalism", *BBC News - The Editors*, 7.01.08, [En ligne]. http://www.bbc.co.uk/blogs/theeditors/2008/01/value_of_citizen_journalism.html (Page consultée le 10 décembre 2011).

HOWARD, Philip N., "Deep Democracy, Thin citizenship: The impact of digital media in political campaign strategy", *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 597, January 2005, pp. 153-170, [En ligne]. <http://ann.sagepub.com/content/597/1/153.full.pdf+html> (Page consultée le 10 septembre 2011).

HUEY, Laura, "A social movement for privacy/against surveillance? Some difficulties in engendering mass resistance on a land of twitter and tweets", *Case Western Reserve Journal of International Law*, Vol. 42 Issue 3, March 2010, pp. 699-709, [En ligne]. http://www.case.edu/orgs/jil/vol.42.3/42_Huey.pdf (Page consultée le 5 septembre 2011).

HUYGHE, François-Bernard (sous la dir. de), "Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le 'Printemps arabe'", *Observatoire géostratégique de l'information*, IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques, Paris, 4.04.11, pp. 1-18, [En ligne]. http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf (Page consultée le 10 septembre 2011).

KAMPEN, Jarl K. / SNIJKERS, Kris, "E-democracy - a critical evaluation of the ultimate E-Dream", *Social Science Computer Review*, Vol. 21 No. 4, winter 2003, pp. 491-496.

KOOPMANS, Ruud, "Who inhabits the European public sphere? Winners and losers, supporters and opponents in Europeanised political debates", *European Journal of Political Research*, Vol. 46 Issue 2, 2007, pp. 183-201.

LUSOLI Wainer / WARD, Stephen / GIBSON, Rachel, "(Re)connecting Politics? Parliament, the Public and the Internet", *Parliamentary Affairs*, Vol. 59 No. 1, 2006, pp. 24-42, [En ligne]. <http://pa.oxfordjournals.org/content/59/1/24.short> (Page consultée le 17 août 2011).

MACINTOSH, Ann, "L'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour une plus large participation des citoyens aux décisions publiques", in *Promesses et limites de la démocratie électronique: les défis de la participation citoyenne en ligne*, Paris, OCDE, 2003, pp. 21-155.

MAROUN TARAUD, Natalie, "Twitter et la communication politique en période sensible", *Magazine de la communication de crise et sensible*, l'Observatoire International des Crises (OIC), juillet 2011, [En ligne]. <http://www.communication-sensible.com/download/twitter-politique.pdf> (Page consultée le 30 août 2011).

MENY, Yves, *Problèmes et défis de la démocratie dans un monde global*, Allocation à l'Université d'Athènes, 2007, [En ligne].

<http://www.eui.eu/Personal/Meny/Problemes%20et%20defis%20de%20la%20democratie.PDF> (Page consultée le 30 septembre 2011).

MURDOCK, Graham / GOLDING, Peter, "Information Poverty and Political Inequality: Citizenship in the Age of Privatised Communications", *Journal of Communication*, Vol. 39, 1989, pp. 180-193.

NABLI, Bélig, "Le choix du président du Conseil européen : une 'affaire d'Etats'", *affaires-strategiques.info*, 18.11.09, [En ligne]. <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article2351> (Page consultée le 13 janvier 2012).

NIEMEYER, Simon / DRYZEKP, John S., "The Ends of Deliberation: Meta-consensus and Inter-subjective Rationality as Ideal Outcomes", *Swiss Political Science Review*, vol. 13, Issue 4, 2007, pp. 497-526.

NORRIS, Pippa, "Who Surfs? New Technology, Old Voters and Virtual Democracy in the 1996 and 1998 US Elections", Cambridge, John F. Kennedy School of Government, Harvard University, 1999, [En ligne]. <http://www.artefaktum.hu/it2/pippa.pdf> (Page consultée le 11 décembre 2011).

NORRIS, Pippa, "Introduction: The Growth of Critical Citizens?", in NORRIS, Pippa, *Critical citizens. Global support for democratic governance*, Oxford, Oxford University Press, 1999, [En ligne]. http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/Critical_ch1.pdf (Page consultée le 11 décembre 2011).

NORRIS, Pippa, "The Internet in Europe: A New North-South Divide?", *The Harvard International Journal of Press Politics*, Vol. 5 No. 1, Winter 2000, pp. 1-12, [En ligne]. http://muse.jhu.edu/login?uri=/journals/harvard_international_journal_of_press_politics/v005/5.1norris.html (Page consultée le 5 septembre 2011).

NORRIS, Pippa, "Information Poverty and the Wired World", *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 5 (3), 2000, pp. 1-6, [En ligne]. <http://hj.sagepub.com/content/5/3/1> (Page consultée le 17 août 2011).

NORRIS, Pippa, "Chapter 1: Democratic hopes and fears", in NORRIS, Pippa, *Democratic deficit: Critical citizens revisited*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, [En ligne]. <http://www.hks.harvard.edu/fs/pnorris/Acrobat/CriticalCitizensRevisited/Chapter%201.pdf> (Page consultée le 2 octobre 2011).

PATEMAN, Carole, "Participation and Democratic Theory", in DAHL, Robert / SHAPIRO, Ian / CHEIBUB, José Antonio (ed.), *The Democracy Sourcebook*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology, 2003, pp. 40-47.

PERRINEAU, Pascal, "Les renouveaux de l'action politique", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, N°60, octobre-décembre 1998, pp. 112-117, [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/xxs_0294-1759_1998_num_60_1_2762. (Page consultée le 10 octobre 2011).

PERRINEAU, Pascal, *L'état politique de la France et la crise de la représentation politique*, Intervention dans un séminaire de formation continue portant sur les 'Élections cantonales et régionales de 2004', Sciences Po Paris, 4.02.04, [En ligne]. http://www.cevipof.com/DossCev/elec2004/pdf/0_perrineau01.pdf (Page consultée le 10 octobre 2011).

PERRINEAU, Pascal, *Crise et renouveau du politique : Quelle contribution des associations ?*, Intervention lors du colloque organisé par le CEVIPOF et la Fonda, 17 et 18 janvier 2007, [En ligne]. <http://www.fonda.asso.fr/Crise-et-renouveau-du-politique,455.html> (Page consultée le 11 octobre 2011).

PRICE, Vincent / CAPPELLA, Joseph N., "Online Deliberation And Its Influence: The Electronic Dialogue Project In Campaign 2000", *IT & SOCIETY*, Vol. 1 Issue 1, Summer 2002, pp. 303-329, [En ligne]. <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/summary?doi=10.1.1.9.5945> (Page consultée le 20 janvier 2012).

PUBLIC AFFAIRS 2.0, "Reviewing our MEP digital trends survey: fewer bloggers, more Facebook and Twitter users. Why (and so what?)", *publicaffairs2point0.eu*, 23.02.11, [En ligne]. <http://publicaffairs2point0.eu/2011/02/23/reviewing-our-mep-digital-trends-survey-fewer-bloggers-more-facebook-and-twitter-users-why-and-so-what/> (Page consultée le 17 janvier 2012).

SCHMITTER, Philippe C. / TRECHSEL, Alexander / KIES, Raphael / MENDEZ, Fernando, "Evaluation of the Use of New Technologies in Order to Facilitate Democracy in Europe: e-Democratizing the parliaments and parties in Europe", Parlement Européen, *STOA Report*, Direction générale de la recherche, 2003, [En ligne]. http://www.europarl.europa.eu/stoa/publications/studies/stoa116_en.pdf (page consultée le 24 août 2011).

SCHMITTER, Philippe C., "e-Voting, e-Democracy and EU-democracy – A thought experiment", in TRECHSEL, Alexander H. / MENDEZ, Fernando (ed.), *The European Union and E-voting. Addressing the European Parliament's internet voting challenge*, London, Routledge, 2005, pp. 187-201.

SHI, Nanxue / STOILOVA, Antoaneta / RYBINSKI, Wladyslaw, "La notion de culture politique", Communication et formation interculturelles, *Séminaire de DREA à l'Institut National des Langues et des Civilisations Orientales (INALCO)*, Paris 2002-2003, pp. 1-13, [En ligne]. http://www.semionet.fr/ressources_enligne/Enseignement/02_03/02_03_oipp/projets/cultpolitique.pdf (Page consultée le 10 mai 2012).

SHIRKY, Clay, "The political power of social media – Technology, the Public Sphere, and Political Change", *Foreign Affairs*, Vol. 90 No. 1, January / February 2011, pp. 28-41.

STRANDBERG, Kim, "'Town Hall' Meetings for the Masses or 'Social Clubs' for the Motivated? - A Study of Citizens' Discussions on the Internet", *World Political Science Review*, Vol. 1 Issue 1, 2005, pp. 1-19, [En ligne]. <http://www.bepress.com/wpsr/vol1/iss1/art3> (Page consultée le 25 octobre 2010).

TERRA NOVA, *Moderniser la vie politique : innovations américains, leçons pour la France*, Synthèse du rapport de la mission d'étude de Terra Nova sur la campagne présidentielle américaine 2008, janvier 2009, [En ligne]. <http://www.tnova.fr/sites/default/files/synthese.pdf> (Page consultée le 20 septembre 2011).

TESTARD-VAILLANT, Philippe, "Internet, un outil au service de la démocratie ?", *CNRS le journal*, N° 231, avril 2009, [En ligne]. <http://www2.cnrs.fr/presse/journal/4297.htm> (Page consultée le 10 novembre 2011).

TOUTE L'EUROPE, "Élections européennes 2009 : résultats et analyses", *touteleurope.eu*, [En ligne]. <http://www.touteleurope.eu/fr/organisation/institutions/parlement-europeen-et-deputes/presentation/elections-europeennes-2009.html#c69246> (Page consultée le 20 janvier 2012).

WILLIAMSON, Andy, "Driving CIVIC Participation Through Social Media", *Networking European Citizenship Education (NECE)*, European Workshop on Perspectives of Web 2.0 for Citizenship Education in Europe, Brno/Czech Republic, 7-9 April 2011, pp. 1-10, [En ligne]. <http://www.bpb.de/files/KKY9CZ.pdf> (Page consultée le 5 septembre 2011).

WODAK, Ruth / Wright, Scott, "The European Union in Cyberspace, Multilingual Democratic Participation in a virtual public sphere?", *Journal of Language and Politics*, Vol. 5 No. 2, 2006, pp. 251-275.

WOLTON, Dominique, "Pas de démocratie sans communication politique", *Le Monde*, 4.06.05, [En ligne]. http://www.lemonde.fr/idees/article/2005/06/04/pas-de-democratie-sans-communication-politique-par-dominique-wolton_658296_3232.html (Page consultée le 5 janvier 2012).

WOLTON, Dominique, "Communication politique", [En ligne]. <http://www.wolton.cnrs.fr/spip.php?article61> (Page consultée le 5 janvier 2012).

WRIGHT, Scott, "Electrifying Democracy? 10 Years of Policy and Practice", *Parliamentary Affairs*, Vol. 59 No. 2, 2006, pp. 236-249, [En ligne]. <http://pa.oxfordjournals.org/content/59/2/236.full.pdf+html> (Page consultée le 10 septembre 2011).

4. Sites Internet

4.1. Sites web institutionnels

Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe (<http://www.aegee.org/>)

"About", <http://www.aegee.org/Pages/about.html> (Page consultée le 16 avril 2012).

"Working groups", <http://www.aegee.org/working-groups.html#ipwg> (Page consultée le 16 avril 2012).

ePractice.eu (<http://epractice.eu/en/home>)

"ePractice Communities", <http://epractice.eu/en/community> (Page consultée le 12 février 2012).

"ePractice Events/Workshops", <http://epractice.eu/en/events/> (Page consultée le 12 février 2012).

"ePractice.eu Library", <http://epractice.eu/en/library/> (Page consultée le 14 février 2012).

"ePractice.eu TV", <http://epractice.eu/en/tv/5333921> (Page consultée le 14 février 2012).

EUProfiler, <http://www.euprofiler.eu/> (Page consultée le 10 mai 2012).

EUROPA – Le site web officiel de l'Union européenne (http://europa.eu/index_fr.htm)

EUROPA, "Institutional Reform of the European Union", <http://europa.eu/futurum>, (Page consultée le 13 septembre 2011).

EUROPA, "Services d'abonnement en ligne : listes de diffusion, RSS et podcasts", http://europa.eu/press_room/mailling-rss/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

EUROPA, "Blogs de membres des institutions", http://europa.eu/take-part/blogs/index_fr.htm (Page consultée le 5 février 2012).

EUROPA, "Communiquer avec l'UE sur les réseaux sociaux", http://europa.eu/take-part/social-media/index_fr.htm (Page consultée le 5 février 2012).

EUROPA, "L'UE sur Twitter", http://europa.eu/take-part/social-media/index_fr.htm#1 (Page consultée le 15 février 2012).

EUROPA, "Kids corner", http://europa.eu/kids-corner/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

EUROPA, "Espace enseignants", http://europa.eu/teachers-corner/15/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

EUROPA, "Unie dans la diversité", http://europa.eu/abc/symbols/motto/index_fr.htm (Page consultée le 20 janvier 2012).

EUROPA - Synthèses de la législation de l'UE, "Activités de radiodiffusion télévisuelle: directive 'Télévision sans Frontières' (TSF)", http://europa.eu/legislation_summaries/audiovisual_and_media/l24101_fr.htm (Page consultée le 20 février 2012).

EUROPA - Synthèses de la législation de l'UE, "Danemark: clause d'exemption de l'UEM", http://europa.eu/legislation_summaries/economic_and_monetary_affairs/institutional_and_economic_framework/l25061_fr.htm (Page consultée le 30 janvier 2012).

EUROPA, "Traité de Lisbonne - Une Union plus démocratique et plus transparente", http://europa.eu/lisbon_treaty/glance/democracy/index_fr.htm (Page consultée le 5 novembre 2011).

Commission européenne (http://ec.europa.eu/)

COMMISSION EUROPÉENNE, "Debate Europe", <http://ec.europa.eu/archives/debateeurope/index.htm> (Page consultée le 5 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Opinion publique", http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm (Page consultée le 11 août 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Votre point de vue sur l'Europe", http://ec.europa.eu/yourvoice/consultations/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Guide des services – Recherche par organigramme", http://ec.europa.eu/staffdir/plsql/gsys_www.branchorgid?pLang=FR&pOrgId=50354&pDisplayAll=1 (Page consultée le 14 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, DG Communication, "Votre avis compte", http://ec.europa.eu/dgs/communication/index_fr.htm (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "User Feedback", *Information Providers Guide - The EU Internet Handbook*, http://ec.europa.eu/ipg/maintain/evaluation/index_en.htm (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Use of social media in EU communication", *Information Providers Guide - The EU Internet Handbook*, http://ec.europa.eu/ipg/go_live/web2_0/index_en.htm#N10052 (Page consultée le 10 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Initiative citoyenne européenne", <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr> (Page consultée le 3 avril 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Initiative citoyenne européenne – La procédure étape par étape", <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/how-it-works/committee> (Page consultée le 23 mars 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Let me vote", <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing/details/2012/000006> (Page consultée le 13 mai 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Qu'est-ce que l'élaboration interactive des politiques (IPM)?", http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/index_fr.htm (Page consultée le 3 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, "eYou Guide - vos droits en ligne", http://ec.europa.eu/information_society/eyouguide/navigation/index_fr.htm (Page consultée le 20 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Le programme ERASMUS : étudier en Europe et plus encore", http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80_fr.htm (Page consultée le 15 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Programme Leonardo da Vinci", http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/ldv_fr.htm (Page consultée le 15 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "e-skills week 2012 - Fact sheet", http://eskills-week.ec.europa.eu/c/document_library/get_file?uuid=6f0a6d8e-49e7-42ac-8f2b-f5adba460afc&groupId=10136 (Page consultée le 8 mars 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Une stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois", <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=958> (Page consultée le 20 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Interoperability Solutions for European Public Administrations", http://ec.europa.eu/isa/actions/index_en.htm (Page consultée le 23 février 2012).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Making the most of social networking", http://ec.europa.eu/information_society/activities/social_networking/index_en.htm (Page consultée le 5 décembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Discussion en ligne avec le commissaire Hahn", http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/hahn/headlines/news/2011/03/22/index_fr.cfm (Page consultée le 18 novembre 2011).

COMMISSION EUROPÉENNE, "Jeunesse en action 2007-2013", http://eacea.ec.europa.eu/youth/programme/about_youth_fr.php (Page consultée le 16 avril 2012).

Comment Neelie (Kroes) - Making speeches talk, <http://www.commentneelie.eu/> (Page consultée le 4 février 2012).

Digital Agenda for Europe (http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/index_en.htm)

"Action 61: Educate consumers on the new medias", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=219&pillar_id=48&action=Action%2061%3A%20Develop%20an%20online%20consumer%20education%20tool%20on%20new%20media%20technologies (Page consultée le 20 février 2012).

"Action 62: EU-wide indicators of digital competences", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=220&pillar_id=48&action=Action%2062%3A%20Propose%20EU-wide%20indicators%20of%20digital%20competences%20and%20media%20literacy (Page consultée le 22 février).

"Action 64: Ensure the accessibility of public sector websites", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=222&pillar_id=48&action=Action%2064%3A%20Make%20sure%20that%20public%20sector%20websites%20are%20fully%20accessible%20by%202015 (Page consultée le 23 février 2012).

"Action 66: Member States to implement digital literacy policies", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=224&pillar_id=48&action=Action%2066%3A%20Member%20States%20to%20promote%20long-term%20e-skills%20and%20digital%20literacy%20policies (Page consultée le 20 février 2012).

"Action 68: Member States to mainstream e-Learning in national policies", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=226&pillar_id=48&action=Action%2068%3A%20Member%20States%20to%20mainstream%20eLearning%20in%20national%20policies (Page consultée le 22 février 2012).

"Action 89: Member States to make eGovernment services fully interoperable", http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/fiche-dae.cfm?action_id=247&pillar_id=49&action=Action%2089%3A%20Member%20States%20to%20make%20eGovernment%20services%20fully%20interoperable (Page consultée le 20 février 2012).

"Digital Agenda Assembly", http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/dae1009/person-de.cfm (Page consultée le 12 février 2012)

"Digital Agenda Blog", <http://blogs.ec.europa.eu/digital-agenda/> (Page consultée le 12 février 2012).

"EU students at risk if teachers and officials do not end apathy to technology in the classroom", 1.12.2011, http://ec.europa.eu/information_society/newsroom/cf/item-detail-dae.cfm?item_id=7628&language=default (Page consultée le 22 février 2012).

"Get involved!", http://ec.europa.eu/information_society/digital-agenda/getinvolved/index_en.htm (Page consultée le 12 février 2012).

"Going local", http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/daelocal/item-display.cfm?id=6982 (Page consultée le 2 mars 2012).

"Multi-stakeholder platform for digital literacy and e-Inclusion", http://ec.europa.eu/information_society/events/cf/dae1009/item-display.cfm?id=5254 (Page consultée le 22 février 2012).

Conseil de l'Union européenne (<http://www.consilium.europa.eu>)

Herman van Rompuy, "The President's videos", <http://vloghvr.consilium.europa.eu/> (Page consultée le 10 février 2012).

Blog d'Herman van Rompuy, <http://www.hermanvanrompuy.be/dagvoordag/europa/> (Page consultée le 15 janvier 2012).

Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne 2012, "Participez au concours photographique de la présidence danoise sur le thème : L'UE au quotidien", 23.01.12, <http://eu2012.dk/fr/NewsList/Januar/week-4/Photo-competition> (Page consultée le 14 février 2012).

"EU Snapshots of your life", <http://snapshots.eu2012.dk/> (Page consultée le 14 février 2012).

Parlement européen (<http://www.europarl.europa.eu/>)

PARLEMENT EUROPÉEN, "Changement démocratique en Europe : entretien avec la Polonaise Róża Thun", 29.10.09, <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=fr&type=IM-PRESS&reference=20091023STO63121> (Page consultée le 3 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Le Printemps arabe distingué par le Prix Sakharov 2011", 15.12.11, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/content/20111014FCS29297/html/Le-Printemps-arabe-distingu%C3%A9-par-le-prix-Sakharov-2011> (Page consultée le 18 décembre 2011).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Séance en direct", <http://www.europarl.europa.eu/sed/plenary.do> (Page consultée le 15 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "À propos d'EuroparlTV", <http://europarltv.europa.eu/fr/about-europarltv/about-us.aspx> (Page consultée le 17 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Audiovisuel", <http://audiovisual.europarl.europa.eu/>, (Page consultée le 12 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Actualités", <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN - mobile, <http://m.europarl.europa.eu/EPMobile/menu.htm;jsessionid=F0B3256C0EDECA6E157E68DC3D0E6007?language=FR> (Page consultée le 21 janvier 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Dépôt d'une pétition", <https://www.secure.europarl.europa.eu/aboutparliament/fr/petition.html> (Page consultée le 20 février 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "L'ACTA examiné au Parlement européen", 23.02.12, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20120217BKG38488/html/L%27ACTA-soumis-au-Parlement-europ%C3%A9en> (Page consultée le 23 février 2012).

PARLEMENT EUROPÉEN, "Le Parlement reçoit une pétition anti-ACTA", 28.02.12, <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/pressroom/content/20120227IPR39337/html/Le-Parlement-re%C3%A7oit-une-p%C3%A9tition-anti-ACTA> (Page consultée le 1 mars 2012).

Présence sur Internet du gouvernement fédéral allemand (<http://www.bundesregierung.de>)

"Informationen in 'Leichter Sprache'", http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/LeichteSprache/leichteSprache_node.html (Page consultée le 20 février 2012).

"Gebärdensprache",

http://www.bundesregierung.de/Webs/Breg/DE/GebaerdenSprache/gebraerden_node.html;jsessionid=37E23550AEE5B1BEEE3CF3297050217A.s1t2 (Page consultée le 20 février 2012).

Présence sur Internet du gouvernement américain

Président Obama (<http://www.barackobama.com/>)

"About Barack Obama", <http://www.barackobama.com/about/barack-obama?source=primary-nav> (Page consultée le 21 janvier 2012).

"Sign up for SMS updates", <https://my.barackobama.com/page/s/sms-sign-up?source=footer-nav>, (Page consultée le 23 janvier 2012).

"Stand with the President for a free and open Internet", January 2012, <https://my.barackobama.com/page/s/free-and-open-internet?source=20120117LHP> (Page consultée le 23 janvier 2012).

"Obama Organizing Fellowship Application", <https://my.barackobama.com/page/content/obama-organizing-fellowship?source=20120117RHP> (Page consultée le 25 janvier 2012).

The White House (<http://www.whitehouse.gov/>)

"White House Office Hours", <http://www.whitehouse.gov/engage/get-involved> (Page consultée le 20 janvier 2012).

"Pending legislation", <http://www.whitehouse.gov/briefing-room/pending-legislation> (Page consultée le 26 janvier 2012).

"About the Office of Public Engagement", <http://www.whitehouse.gov/engage/about-ope> (Page consultée le 25 janvier 2012).

"President Obama Launches Office of Public Engagement: A New Name, Mission for White House Liaison Office", 11.05.09, [En ligne]. http://www.whitehouse.gov/the_press_office/President-Obama-Launches-Office-of-Public-Engagement (Page consultée le 25 janvier).

Présence sur Internet du gouvernement britannique (<http://www.number10.gov.uk/>)

"Government Consultations", <http://www.number10.gov.uk/take-part/public-engagement/government-consultations/> (Page consultée le 13 décembre 2011).

"e-Petitions", <http://www.number10.gov.uk/take-part/public-engagement/petitions/> (Page consultée le 13 décembre 2011).

Présence sur Internet du gouvernement français (<http://www.gouvernement.fr/>)

"Outils web", <http://www.gouvernement.fr/outils-web> (Page consultée le 21 janvier 2012).

Présence sur Internet de François Hollande (<http://francoishollande.fr/>)

"Le changement c'est maintenant : Le signe de ralliement", <http://francoishollande.fr/actualites/le-changement-c-est-maintenant-le-signe-de-ralliement/> (Page consultée le 21 janvier 2012).

"Le rêve français", [francoishollande.fr, http://francoishollande.fr/le-reve-francais](http://francoishollande.fr/le-reve-francais) (Page consultée le 21 janvier 2012).

"Les primaires citoyennes", <http://www.lesprimairescitoyennes.fr/>, (Page consultée le 20 janvier 2012).

Présence sur Internet de Ségolène Royal (<http://www.desirsdavenir.org/>)

"Les débats participatifs", <http://www.desirsdavenir.org/participatifs-les-ateliers/en-partage/les-debats-participatifs.html> (Page consultée le 21 janvier 2012).

Présence sur Internet du parti Pirate allemand, <http://www.piratenpartei.de/> (Page consultée le 20 octobre 2011).

Projet estonien 'Tomorrow I decide'

"The TID+ Project", <http://tidplus.net/project/> (Page consultée le 25 novembre 2011).

"TDI+ - Enabling citizens' initiative to eParticipation", http://ec.europa.eu/information_society/apps/projects/factsheet/index.cfm?project_ref=EP-06-01-021 (Page consultée le 25 novembre 2011).

4.2. Réseaux sociaux

EU Tube (<http://www.youtube.com/eutubefr>)

Facebook (http://www.facebook.com)

"ACTA in the European Parliament", <http://www.facebook.com/events/355705674459929> (Page consultée le 22 février).

"Barack Obama", <http://www.facebook.com/barackobama> (Page consultée le 25 janvier 2012).

"Council of the European Union", <http://www.facebook.com/eucouncil> (Page consultée le 12 février 2012).

"European Commission", <http://www.facebook.com/EuropeanCommission> (Page consultée le 12 février 2012).

"European Commission - Humanitarian Aid & Civil Protection (ECHO)", <http://www.facebook.com/ec.humanitarian.aid> (Page consultée le 12 février 2012).

"EU Enterprise", <http://www.facebook.com/EU.Enterprise> (Page consultée le 12 février 2012).

"European Parliament", <http://www.facebook.com/europeanparliament> (Page consultée le 12 février 2012).

"Herman van Rompuy", <http://www.facebook.com/hermanvanrompuy> (Page consultée 25 janvier 2012).

"Kristalina Georgieva", <https://www.facebook.com/KristalinaGeorgieva> (Page consultée le 10 février 2012).

"Mitt Romney", <http://www.facebook.com/mittromney> (Page consultée le 25 janvier 2012).

"Nicolas Sarkozy", <https://www.facebook.com/nicolassarkozy> (Page consultée le 8 avril 2012).

"Ron Paul", <http://www.facebook.com/ronpaul> (Page consultée le 25 janvier 2012).

"We are all Khaled Said", <http://www.facebook.com/elshaheed.co.uk> (Page consultée le 15 décembre 2011).

Twitter (http://twitter.com/)

"@BarackObama", <http://twitter.com/barackobama> (Page consultée le 25 janvier 2012).

"@euHvR", <http://twitter.com/euHvR> (Page consultée le 10 février 2012).

"@NeelieKroesEU", <http://twitter.com/neeliekroeseu> (Page consultée le 12 février 2012).

"@VivianeRedingEU", <http://twitter.com/vivianeredingeu> (Page consultée le 10 février 2012).

Europatweets, <http://europatweets.eu/> (Page consultée le 5 février 2012).

Tweet grader, <http://tweet.grader.com/> (Page consultée le 22 janvier 2012).

Twitter blog, "One hundred million voices", 8.09.11, <http://blog.twitter.com/2011/09/one-hundred-million-voices.html> (Page consultée le 15 janvier 2012).

Flicker (http://www.flickr.com)

4.3. Blogs

Blogpulse, <http://www.blogpulse.com/> (Page consultée le 11 décembre 2011).

Bloggingportal.eu, <http://www.bloggingportal.eu/reader/blogs> (Page consultée le 6 mars 2012).

Coullisses de Bruxelles, <http://bruxelles.blogs.liberation.fr/> (Page consultée le 6 février 2012).

Décrypter la communication européenne (<http://www.lacomeuropeenne.fr/>)

Michael MALHERBE, "Union européenne et Internet : pour la création de 'EU community managers' pour une communication européenne 'de la demande' ?", 27.04.09, www.lacomeuropeenne.fr/2009/04/27/union-europeenne-et-internet-pour-la-creation-de-eu-community-managers-pour-une-communication-europeenne-de-la-demande/ (Page consultée le 2 février 2012).

Michael MALHERBE, "Comment la communication européenne peut-elle répondre à la révolution du web social ?", 28.10.09, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2009/10/28/comment-la-communication-europeenne-peut-elle-repondre-a-la-revolution-du-web-social/> (Page consultée le 2 février 2012).

Michael MALHERBE, "Que peut la communication européenne pour que les citoyens se sentent plus européens ?", 29.04.10, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2010/04/29/que-peut-la-communication-europeenne-pour-que-les-citoyens-se-sentent-plus-europeens/> (Page consultée le 7 février 2012).

Michael MALHERBE, "Comment la Commission européenne s'est-elle dotée d'une charte de communication dans les médias sociaux ?", 31.01.11, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/01/31/comment-la-commission-europeenne-s%E2%80%99est-elle-dotee-d%E2%80%99une-charte-de-communication-dans-les-medias-sociaux/> (Page consultée le 5 février 2012).

Michael MALHERBE, "Communication de l'UE : qui doit maîtriser la prise de parole dans le web social ?", 17.05.11, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/05/17/communication-de-l%E2%80%99ue-qui-doit-maitriser-la-prise-de-parole-dans-le-web-social/> (Page consultée le 5 février 2012).

Michael MALHERBE, "Quelle est la place des médias sociaux dans la communication européenne selon Viviane Reding ?", 3.08.11, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2011/08/03/quelle-est-la-place-des-medias-sociaux-dans-la-communication-europeenne-selon-viviane-reding/> (Page consultée le 10 février 2012).

Michael MALHERBE, "Quel budget pour la communication de l'Union européenne en 2012 ?", 2.01.2012, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/01/02/quel-budget-pour-la-communication-de-l-union-europeenne-en-2012/> (Page consultée le 7 février 2012).

Michael MALHERBE, "Quelle est la plus grave erreur de la stratégie de communication de l'UE ?", 1.02.12, [En ligne] <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/02/01/quelle-est-la-plus-grave-erreur-de-la-strategie-de-communication-de-l-ue/> (Page consultée le 5 février 2012).

Michael MALHERBE, "Quelle est l'influence de l'UE dans votre vie quotidienne ?", 13.02.12, <http://www.lacomeuropeenne.fr/2012/02/13/quelle-est-l-influence-de-l-ue-dans-votre-vie-quotidienne/> (Page consultée le 14 février 2012).

Waltzing Matilda (http://blogs.ec.europa.eu/waltzing_matilda/)

"Tools Tuesday: Followerwonk", *Waltzing Matilda*, 14.02.12, http://blogs.ec.europa.eu/waltzing_matilda/ (Page consultée le 15 février 2012).

Writing for (y)EU (<http://www.ep-webeditors.eu/>)

"About us", <http://www.ep-webeditors.eu/a-propos/> (Page consultée le 6 février 2012).

"The Team", <http://www.ep-webeditors.eu/the-team/> (Page consultée le 2 février 2012).

4.4.Sites Internet des médias européens et internationaux

Café Babel - Le magazine européen (<http://www.cafebabel.fr/>)

"Nos activités", <http://www.cafebabel.fr/about/activity/> (Page consultée le 5 mars 2012).

"À propos de cafebabel.com", <http://www.cafebabel.fr/about/cafebabel/> (Page consultée le 5 mars 2012).

EurActiv (<http://www.euractiv.com/>)

"La politique de communication de l'UE", 26.08.2009, <http://www.euractiv.com/fr/priorites/politique-communication-ue/article-120320> (Page consultée le 2 février 2012).

"Réseau EurActiv", <http://www.euractiv.com/fr/crosslingual> (Page consultée le 22 février 2012).

Eur@dioNantes (<http://www.euradionantes.eu/>)

"Concept", <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=concept> (Page consultée le 5 mars 2012).

"Historique", <http://www.euradionantes.eu/index.php?page=historique> (Page consultée le 5 mars 2012).

Euronews (<http://fr.euronews.com/>)

EURONEWS, *Media pack 2012*,

http://www.euronews.com/media/download/mediapack/euronews_mediapack_fr_2012.pdf (Page consultée le 1 mars 2012).

"The channel", <http://fr.euronews.com/the-station/> (Page consultée le 25 février).

European Voice, <http://www.europeanvoice.com/> (Page consultée le 1 mars 2012).

Euro|topics (<http://www.eurotopics.net/fr/home/preseschau/aktuell.html>)

"À propos de nous", <http://www.eurotopics.net/fr/eurotopicsinfo/idea.html> (Page consultée le 2 mai 2012).

Monde diplomatique (<http://www.monde-diplomatique.fr/>)

"Édition Esperanto", <http://eo.mondediplo.com/> (Page consultée le 22 février 2012).

"Éditions internationales", <http://www.monde-diplomatique.fr/int/> (Page consultée le 20 février 2012).

5. Autres

AMNESTY INTERNATIONAL, <http://free-me.ch/fr/petitions> (Page consultée le 13 décembre 2011).

BBC, "Have your say", http://www.bbc.co.uk/news/have_your_say/ (Page consultée le 12 décembre 2011).

BUNDESZENTRALE FÜR POLITISCHE BILDUNG, "Yes we could? - Die USA vor den Präsidentschaftswahlen 2012", März 2012, [En ligne]. <http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/termine/id=18309> (Page consultée le 19 janvier 2012).

Citation d'Abraham Lincoln in "Démocratie", *Wikipedia*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mocratie> (Page consultée le 13 septembre 2011).

Citation de John Dewey in "Readers take action", *yes magazine*, 30.9.2002, [En ligne]. <http://www.yesmagazine.org/issues/living-economies/readers-take-action> (Page consultée le 20 octobre 2010).

"Citoyenneté active", *Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail - Eurofound*, 17.12.2007, [En ligne]. http://www.eurofound.europa.eu/areas/qualityoflife/active_fr.htm (Page consultée le 7 novembre 2011).

"Décider pour l'Europe", <http://decide4europe.eun.org/ww/fr/pub/roleplay/homepage.htm> (Page consultée le 16 avril 2012).

Document.no, <http://www.document.no/kategori/english/> (Page consultée le 12 décembre 2011).

"Google – règles et principes", <http://www.google.com/policies/> (Page consultée le 2 mars 2012).

LiquidFeedback, "Mission statement", <http://liquidfeedback.org/mission/>, (Page consultée le 16 avril 2012).

Mashable.com, <http://mashable.com/2012/01/25/election-digital-media/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

"Mozilla Firefox – What's new ?", <http://www.mozilla.org/fr/firefox/9.0.1/whatsnew/> (Page consultée le 4 janvier 2012).

Politickerusa.com, <http://www.politickerusa.com/> (Page consultée le 12 janvier 2012).

RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 1, 12.04.2012, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3043751-medialogues-du-12-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 2, 14.04.2011, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3048765-medialogues-du-14-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

RADIO SUISSE ROMANDE, Médialogues, Interview du doctorant en sociologie politique Youssef El Chazli, Partie 3, 20.04.2011, <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/medialogues/3060539-medialogues-du-20-04-2011.html> (Page consultée le 15 mai 2011).

"Rioting in the UK – the technology used by looters and the police", *BBC World Service*, émission du 9 août 2011, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/programmes/p00j8sxx#p00jpyx8> (Page consultée le 11 août 2011).

WEST, Johnny, "Karama! Journeys through the Arab Spring", *BBC World Service*, émission du 9 août 2011, [En ligne]. <http://www.bbc.co.uk/programmes/p00jpyx2> (Page consultée le 11 août 2011).

"Société de l'information", *Wikipedia*, http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_de_l'information (Page consultée le 20 novembre 2011).

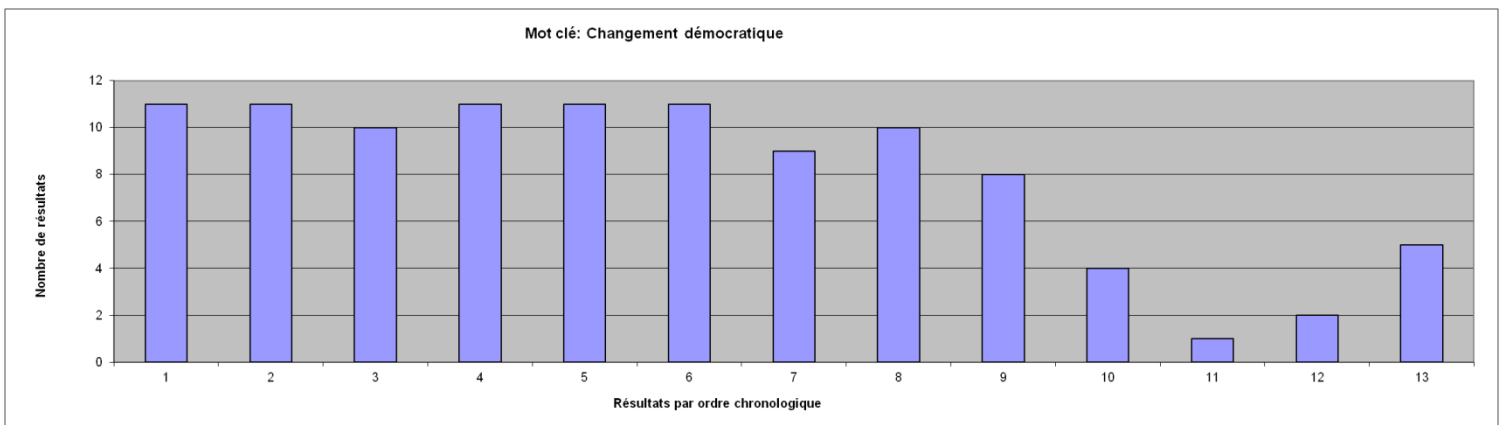
"Wahlbeteiligung-Bundestagswahlen", *Wikipedia*,
<http://de.wikipedia.org/wiki/Wahlbeteiligung#Bundestagswahlen> (Page consultée le 5 octobre 2011).

7. Annexes

Annexe 1 : Résultats du sondage Google réalisé en janvier 2012 auprès de 27 internautes,
mot clé : 'changement démocratique'
source : S. Rauch, 2012

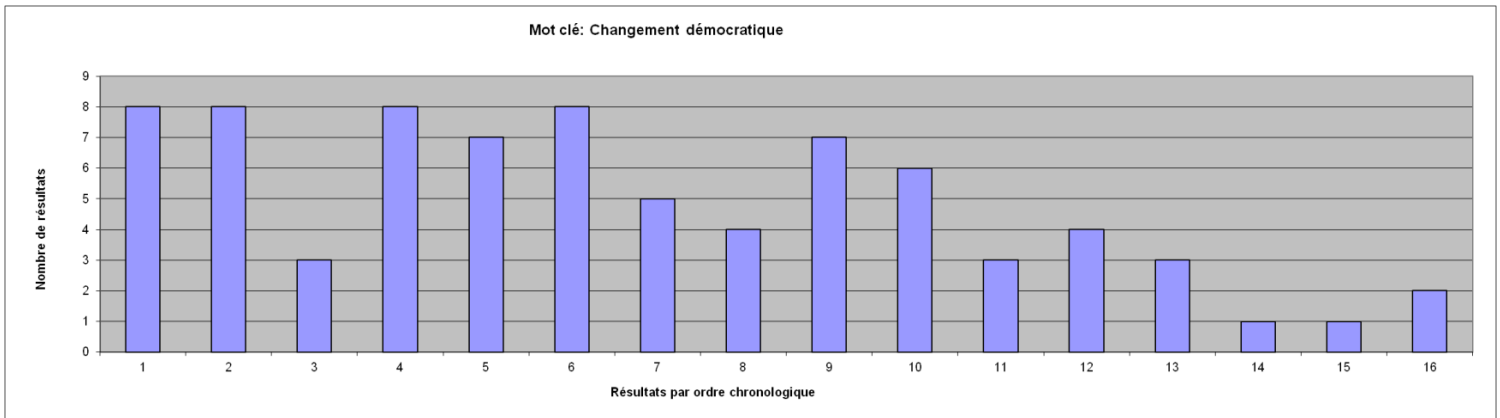
a) Résultats de recherche des internautes allemands

Mot clé: Changement démocratique			
Recherche menée en : Allemagne			
Nombre total de participants : 16, dont 5 internautes se voyaient proposés des résultats portant sur le "changement démographique" qui, par conséquent, ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	11	www.neuerichtung.de/service/index.html	Unser Ziel heisst demokratischer Wandel
2	11	www.faz.net	Aktuelle Nachrichten
3	10	www.cosmiq.de/qa/show/.../Was-bedeutet-demokratischer-Wandel/	Was bedeutet demokratischer Wandel?
4	11	http://www.atkeamey361grad.de/2011/12/19/familienfreundlichkeit-im-unternehmen-1-durchdringung-von-beruf-und-familie-vorbild	Familienfreundlichkeit im Unternehmen
5	11	www.frient.de/praevention-und-demokratischer-wandel.html	Prävention und demokratischer Wandel
6	11	www.domradio.de/aktuell/39669/demokratischer-wandel.html	Präsidentenwahlen in Simbabwe
7	9	http://de.qantara.de/Demokratischer-Wandel-durch-neue-Unternehmereliten/877c8401p261/index.html	Denokratischer Wandel durch neue Unternehmereiten
8	10	http://www.auswaertiges-amt.de/DE/Infoservice/Presse/Interviews/2011/110204-BM_NDR_info.html	Interview: "Demokratischer Wandel jetzt"
9	8	http://www.focus.de/politik/weitere-meldungen/iran-oppositionsfuehrer-karrubi-demokratischer-wandel-um-jeden-preis_aid_60063	Demokratischer Wandel um "jeden Preis"
10	4	www.gew.de/Demokratischer_Wandel_vor_Freihandel.html	Demokratischer Wandel vor Freihandel
11	1	http://www.kemer.de/demokratischer-wandel-in-aegypten-8211-auswaertiges-amt-foerdert-pressefreiheit_7259.html	Demokratischer Wandel in Ägypten
12	2	http://www.willybrandtcenter.org/neu/de/projekte/demokratischer-wandel/show_48_martin_schulz_trifft_teil%C2%ADnehmer_v	Jugend für einen demokratischen Wandel in Palästina
13	5	http://library.fes.de/pdf-files/ipg/2011-4/05_k_melzer_d.pdf	Tunesien kann den demokratischen Wandel schaffen



b) Résultats de recherche des internautes francophones

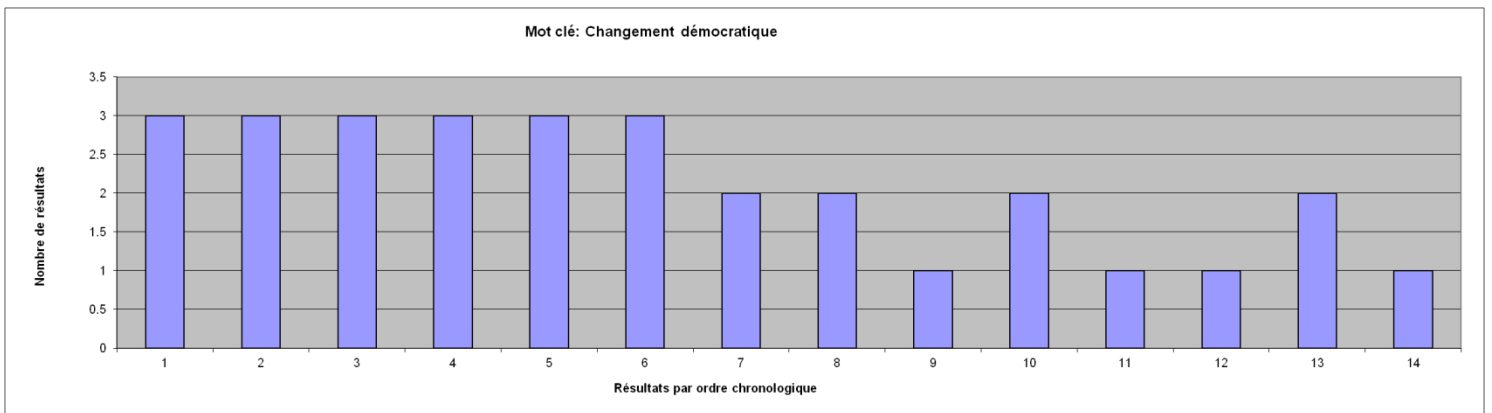
Mot clé: Changement démocratique			
Recherche menée en : Suisse Romande / France			
Nombre total de participants : 8			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	8	http://fr.wikipedia.org	Congrès pour le changement démocratique
2	8	http://fr.wikipedia.org	Mouvement pour le changement démocratique
3	3	http://fr.wikipedia.org	Coordination nationale pour le changement et la démocratie
4	8	www.oumma.com	Le changement démocratique en Syrie sera-t-il rouge de sang ? ...
5	7	http://fr-fr.facebook.com/	Forum citoyen pour le changement démocratique Facebook
6	8	http://mounirbensalah.org/2011/03/08/le-changement-democratique-pacifique%E2%80%A6au-maroc-et-maintenan/	Le Changement démocratique pacifique au Maroc et maintenant
7	5	http://www.lematindz.net/news/3640-petition-ensemble-pour-un-changement-democratique.html	PETITION : Ensemble, pour un changement démocratique
8	4	http://www.cairn.info/	Prison et changement démocratique
9	7	http://www.europarl.europa.eu/	Changement démocratique en Europe : entretien avec la Polonaise ...
10	6	www.youtube.com	Appel le Changement Démocratique Pacifique
11	3	http://abdelmoumni.wordpress.com/2011/07/26/debat-sur-la-strategie-de-changement-democratique-le-consensus-regressif-qui-	Débat sur la stratégie de changement démocratique
12	4	www.yabliadi.com	Un vrai changement démocratique dans les pays Arabes?
13	3	www.hchicha.net/	Appel d'intellectuels algériens pour "un changement démocratique"
14	1	www.365mots.com/	Primaire socialiste : je fais le choix du changement démocratique
15	1	http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2011/4/7/la-societe-civile-se-mobilise-pour-debattre-de-la-constitution-et-des-alt	Création du Forum citoyen pour le changement démocratique
16	2	http://www.reflexiondz.net/Le-debut-d-un-nouveau-changement-democratique-face-a-la-problematique-des-politiques-publiques	Le début d'un nouveau changement démocratique



c) Résultats de recherche des internautes anglophones

Mot clé: Changement démocratique
 Recherche menée au : Royaume Uni / en Inde
 Nombre total de participants : 3

Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	3	http://www.partnersglobal.org/	Partners for democratic change
2	3	http://en.wikipedia.org/wiki/Democratic_Change_(Panama)	Democratic Change (Panama)
3	3	http://en.wikipedia.org/wiki/Democratic_Change	Democratic Change
4	3	http://www.mdc.co.zw/	Movement for democratic change Zimbabwe
5	3	http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2011/06/2011161220291224509.html	Jordan's king promises democratic change
6	3	http://www.pdci-network.org/	Partners for democratic change international
7	2	http://freedomhouse.org/images/File/Democratic%20Change%20In%20Belarus-Final%20Report.pdf	Democratic change in Belarus
8	2	http://www.ntclibya.com/english/libya/	A vision of democratic Libya
9	1	http://www.spim-dc.org/	Sudan's people liberation movement - democratic change
10	2	https://www.facebook.com/pages/Forum-For-Democratic-Change/221544635524	Forum for democratic change
11	1	fdcuganda.org	Forum for democratic change Uganda
12	1	cdcliberia.org	Congress for democratic change Liberia
13	2	democratsforchange.net	Democrats for change
14	1	http://www.choices.edu/resources/twtn_middle_east_protests.php	Protests, revolutions and democratic change

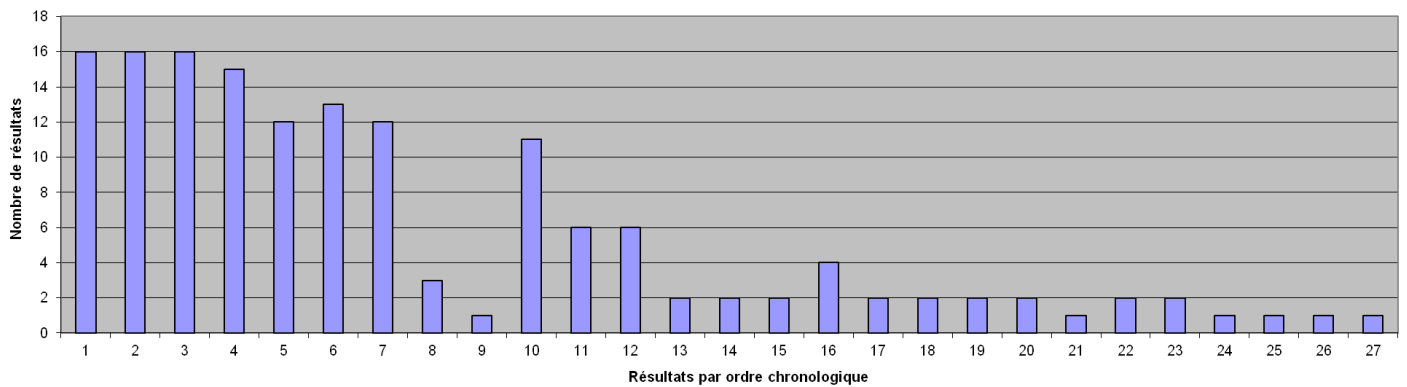


Annexe 2 : Résultats du sondage Google réalisé en janvier 2012 auprès de 27 internautes,
 mot clé : 'printemps arabe'
 source : S. Rauch, 2012

a) Résultats de recherche des internautes allemands

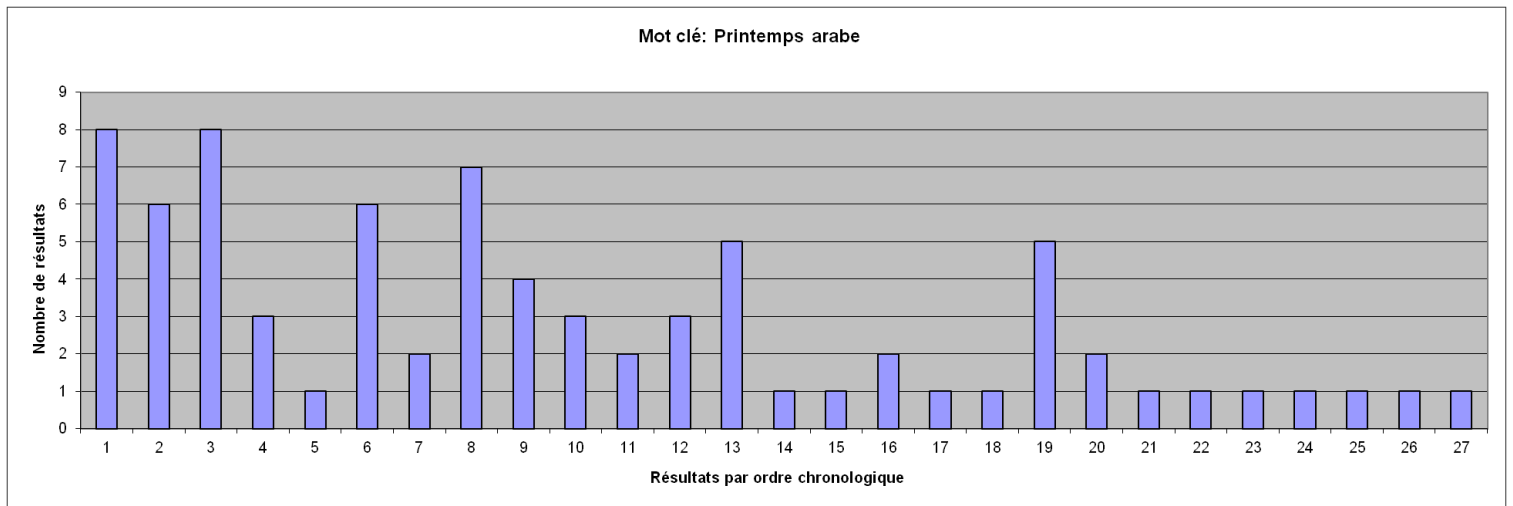
Mot clé: Printemps arabe			
Recherche menée en : Allemagne			
Nombre total de participants : 16			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	16	http://www.wikipedia.de/	Arabischer Frühling
2	16	www.bpb.de	Arabischer Frühling
3	16	http://www.spiegel.de/	Arabischer Frühling
4	15	www.tagesschau.de	Arabischer Frühling vor dem Scheitern?
5	12	http://de.qantara.de/wcsite.php?wc_b=78	Arabischer Frühling
6	13	http://www.stern.de/	Ein Jahr arabischer Frühling: Moral und Pragmatismus
7	12	http://www.amazon.de/	Arabischer Frühling: Vom Wiedererlangen der arabischen Würde
8	3	http://www.handelsblatt.com/	Arabischer Frühling: Welle von Selbstverbrennungen erschüttert
9	1	http://www.handelsblatt.com/	Wandel in Nordafrika: Teurer arabischer Frühling
10	11	http://www.tagesspiegel.de/	Arabischer Frühling - Aktuelle Nachrichten - Berlin Nachrichten
11	6	http://www.zeit.de	Arabischer Frühling: Ägyptischer Blogger wird aus Haft entlassen
12	6	http://www.zeit.de	Arabischer Frühling: Den meisten Tunesiern geht es nicht besser
13	2	http://www.zeit.de	Arabischer Frühling: Ägyptens Frauen – die großen Verliererinnen
14	2	http://www.zeit.de	Arabischer Frühling: Als Kugeln und Fäuste flogen Gesellschaft
15	2	http://www.zeit.de	Arabischer Frühling: Erwachen im Herbst
16	4	www.dok-leipzig.de	Programmüberblick
17	2	www.wiwo.de	Arabischer Frühling: Welle von Selbstverbrennungen erschüttert
18	2	www.focus.de	Arabien: Arabischer Frühling kostet Wirtschaft Milliarden
19	2	http://www.guardian.co.uk/	Arab spring: an interactive timeline of Middle East protests
20	2	www.youtube.com	Algerien - l'ylia
21	1	www.youtube.com	Arabischer Frühling meets globale Protest Bewegungen- 25.11.11. Podiumsdiskussion Part 2
22	2	http://www.taz.de/	Willkommen in der neuen Welt
23	2	http://www.welt.de/	Pessimistischer Ausblick: Arabischer Frühling endet in Gewalt
24	1	http://www.welt.de/	Die Welt kompakt - Arabischer Frühling
25	1	http://sozialebewegungen.wordpress.com	Arabischer Frühling
26	1	derstandard.at	Der Arabische Frühling begann in Tunesien
27	1	www.tagblatt.ch	Zweimal Arabischer Frühling

Mot clé: Printemps arabe



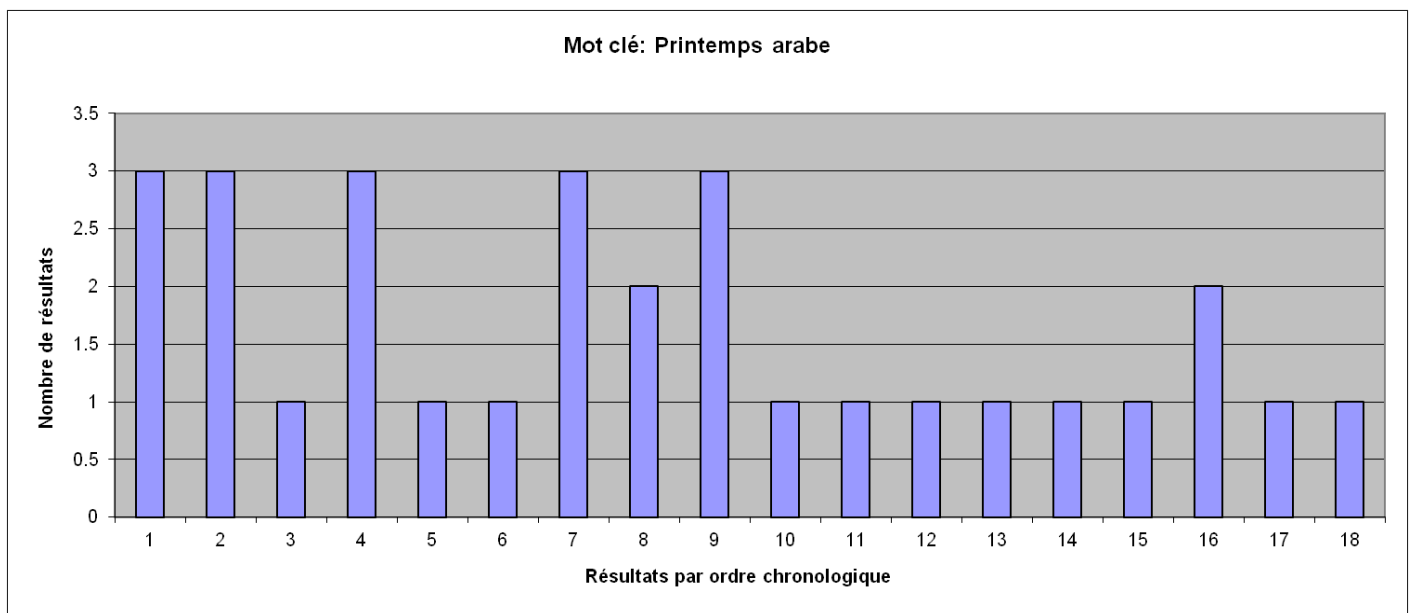
b) Résultats de recherche des internautes francophones

Mot clé: Printemps arabe			
Recherche menée en : Suisse Romande / France			
Nombre total de participants : 8			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	8	http://fr.wikipedia.org	Printemps arabe
2	6	1jour1actu.com	Pourquoi parle-t-on d'un printemps arabe ?
3	8	http://www.lexpress.fr	Les grandes étapes du printemps arabe
4	3	http://www.lemonde.fr/	Où en est le Printemps arabe?
5	1	http://www.lemonde.fr/	Le "Printemps arabe" a-t-il modifié les relations internationales ?
6	6	http://printempsarabe.blog.lemonde.fr/	#Printemps arabe L'actualité du monde arabe vue de la Toile
7	2	http://www.courrierinternational.com/	Le printemps arabe Courrier international
8	7	http://www.jeuneafrique.com/	Tous les articles taggués printemps arabe Jeuneafrique.com
9	4	http://www.letemps.ch/	LeTemps.ch Le printemps arabe
10	3	http://www.presseurop.eu/fr	L'Europe face au "printemps arabe" Presseurop (français)
11	2	http://www.lefigaro.fr	Le printemps arabe inquiète Benoît XVI
12	3	http://www.lefigaro.fr	Printemps arabe: Il n'y a pas de retour
13	5	http://www.lefigaro.fr	Le Figaro rembobine 2011 : le printemps arabe
14	1	www.google.fr	actualités correspondantes aux printemps arabe
15	1	www.google.fr	images correspondantes aux printemps arabe
16	2	www.20min.ch/ro/news/dossier/tunisie/	20 minutens online - dossier - Le printemps arabe
17	1	monsieurpoireau.blogspot.com	Printemps arabe [Le sens de l'Histoire !] - Monsieur Poireau
18	1	sarkofrance.wordpress.com	Après le printemps arabe, la charia ? « Les coulisses de Juan ...
19	5	www.mouvements.info	2011 : le printemps arabe ? - Mouvements
20	2	www.slate.fr	Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes? Slate
21	1	http://www.lalibre.be/	Lalibre.be - Les femmes, victimes du Printemps arabe ?
22	1	international.blogs.ouest-France.fr	Printemps arabe : un an après
23	1	www.midlibre.fr	Le souffle du printemps arabe à travers deux films
24	1	http://www.lapresse.ca/	Le printemps arabe: un mirage? Crise dans le monde arabe
25	1	www.radio-canada.ca/	Printemps arabe : Les Tunisiens fêtent le 1er anniversaire du départ
26	1	www.lesoir.be	Le « printemps arabe » en débats - lesoir.be
27	1	www.ledevoir.com	Le printemps arabe Le Devoir



c) Résultats de recherche des internautes anglophones

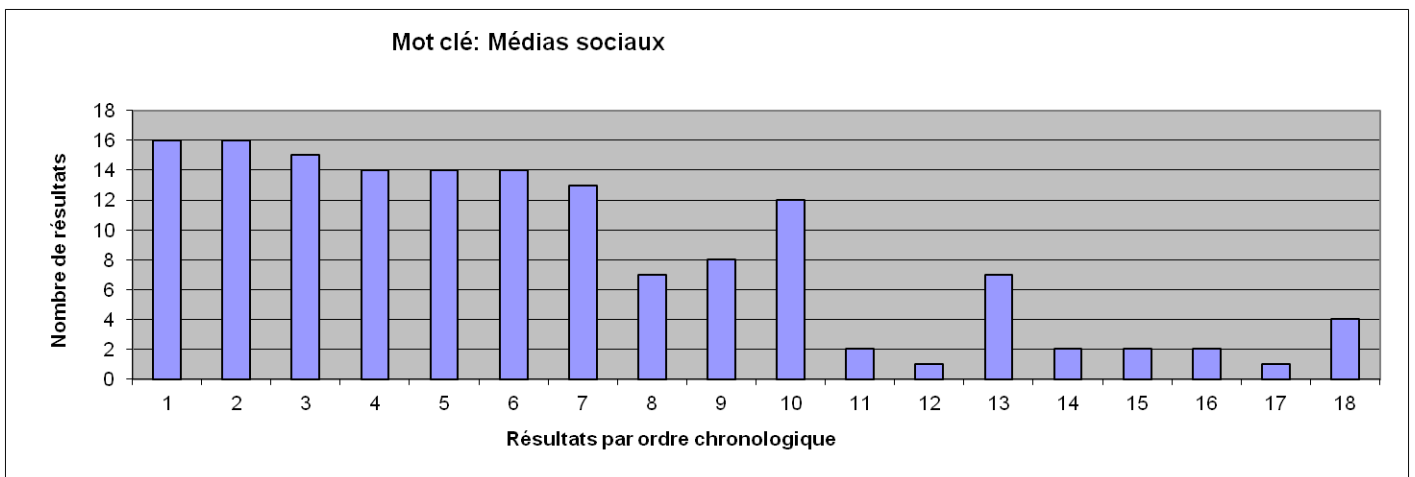
Mot clé: Printemps arabe			
Recherche menée au : Royaume Uni / en Inde			
Nombre total de participants : 3			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	3	http://en.wikipedia.org	Arab Spring
2	3	http://www.guardian.co.uk	Arab spring: an interactive timeline of Middle East protests
3	1	http://www.guardian.co.uk	The Arab spring: one year on
4	3	http://www.bbc.co.uk/	What can Iraqi Kurdistan tell us about the Arab spring?
5	1	http://www.msnbc.msn.com/	One year on from Arab spring, Tunisians protest lack of jobs
6	1	http://rt.com/news/nigeria-mass-protests-strike-	Arab spring sequel? Nigeria faces mass anti-government protests
7	3	http://www.foreignaffairs.com	Demystifying the Arab spring
8	2	http://www.globalpost.com/	Tunisia commemorates one-year anniversary of Arab spring
9	3	http://timesofindia.indiatimes.com	Arab Spring
10	1	http://www.ft.com/	Middle East protests: in depth
11	1	http://www.usatoday.com	Tunisia marks 1st anniversary of Arab spring
12	1	www.washingtonpost.com	China's Wen to discuss Arab Spring with leaders on trip to Saudi Arabia
13	1	www.theaustralian.com.au	Territorial compromise loses ground in Arab Spring
14	1	www.huffingtonpost.com	Arab Spring : Pictures, Videos, Breaking News
15	1	abcnews.go.com	China to Discuss Arab Spring With Gulf Leaders - ABC News
16	2	www.economist.com	Arab Spring
17	1	www.thehindu.com	Tunisia marks 1st anniversary of Arab spring
18	1	www.google.co.uk	News for Arab spring



Annexe 3 : Résultats du sondage Google réalisé en janvier 2012 auprès de 27 internautes,
 mot clé : 'médias sociaux'
 source : S. Rauch, 2012

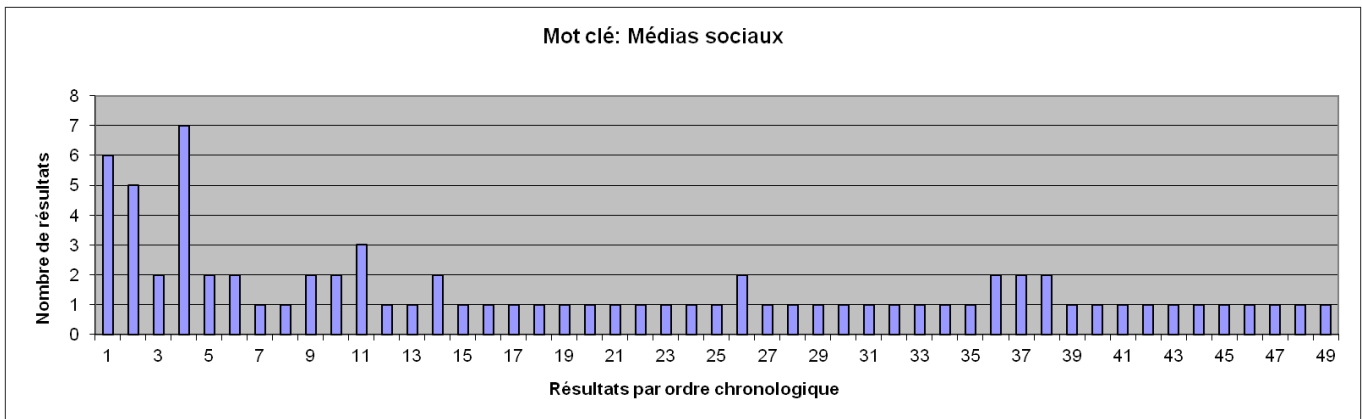
a) Résultats de recherche des internautes allemands

Mot clé: Médias sociaux			
Recherche menée en : Allemagne			
Nombre total de participants : 16			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	16	http://www.wikipedia.de/	Social Media
2	16	http://www.social-media-magazin.de/	Social Media ist nicht "Soziale Medien"
3	15	http://www.spiegel.de/	Web 2.0: Plädoyer für die Sozialen Medien im Internet
4	14	http://www.cogneon.de/	Soziale Medien (W2FS)
5	14	http://www.knigge-rat.de/	Der Deutsche Knigge-Rat: Themen
6	14	http://www.crowdmedia.de/	Social Media verstehen
7	13	www.bitkom.org	Social Media Guidelines - Tipps für Unternehmen
8	7	www.ikosom.de/	Institut für Kommunikation in sozialen Medien
9	8	www.caritas.de	Social Media Guidelines der Caritas
10	12	http://wirtschaftslexikon.gabler.de	Soziale Medien
11	2	www.hamburg.de	Social Media in der Hamburgischen Verwaltung
12	1	http://www.spiegel.de/	Kritik an sozialen Medien: Es lebe die Verweichlichung
13	7	http://www.faz.net/	Recruiting in sozialen Netzwerken: Hauptsache mal was gepostet
14	2	www.somesso.com	Corporate Social Media
15	2	www.lemeridien-mauritius.com	Social Media - Le Meridien Ile Maurice Hotel
16	2	http://www.socialspaces.be/	Social Spaces
17	1	www.youtube.com	Die social media revolution
18	4	http://www.slideshare.net/	build-soziale medien



b) Résultats de recherche des internautes francophones

Mot clé: Médias sociaux			
Recherche menée en : Suisse Romande / France			
Nombre total de participants : 8			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	6	www.mediassociaux.fr/	Medias Sociaux
2	5	www.mediassociaux.fr/	Une définition des médias sociaux
3	2	www.mediassociaux.fr/	Panorama des médias sociaux 2011
4	7	http://fr.wikipedia.org/	Médias sociaux
5	2	http://en.wikipedia.org/	Social media
6	2	http://fr.wikipedia.org/	Réseau social
7	1	fr.mashable.com	Mashable Reseaux Sociaux & Communautés Virtuelles
8	1	guidesocialmedia.com/	Guide Social Media
9	2	http://www.michelleblanc.com/	Médias sociaux • Michelle Blanc, M.Sc. commerce électronique
10	2	recrutementmediassociaux.com/	Recrutement Médias Sociaux
11	3	www.adviso.ca	Stratégie médias sociaux
12	1	www.ya-graphic.com	Définition : médias sociaux [lexique web] Blog de référencement
13	1	www.definitions-marketing.com	Définition Réseaux sociaux : Le glossaire du marketing
14	2	http://blog.lefigaro.fr	Marketing, médias sociaux, mobile : 12 prédictions pour 2012
15	1	http://blog.lefigaro.fr	Définition: Réseau social
16	1	leszed.ed-productions.com	Qu'est ce que les réseaux sociaux
17	1	www.blogmci.com/	Les Médias Sociaux Définition Le blog MCI
18	1	www.journaldunet.com	Social networking - Réseau social
19	1	www.techno-science.net	Réseau social : tout savoir, définition et explications
20	1	www.belga.be	Mediatraining Opleiding Social Media - Belga
21	1	benoitraphael.com	La Social Newsroom
22	1	loiclemeur.com	30 vidéos pour maîtriser les médias sociaux [récap] Loic Le Meur
23	1	www.bpost.be	Médias sociaux
24	1	dkoop.be	Entreprises : les médias sociaux sont gratuits.
25	1	www.fredcavazza.net	Panorama des médias sociaux
26	2	http://www.blogdumoderateur.com	Infographie : tous les chiffres des médias sociaux
27	1	http://www.presse-citron.net	L'avenir des médias sociaux
28	1	http://socialmediacub.fr/	SMC France - Social Media Club France
29	1	http://boutiquekawa.oxatis.com	Les médias sociaux expliqués à mon boss
30	1	http://internetactu.blog.lemonde.fr	Les nouveaux médias sociaux ne sont peut-être pas si nouveaux que ça
31	1	http://www.zdnet.fr	Réseau social
32	1	http://www.formation-reseau-sociaux.com/	Les formations réseaux sociaux
33	1	http://www.biznetformations.com	Formation Communiquer avec les Médias Sociaux
34	1	http://media-aces.org/tag/médias-sociaux/	Médias sociaux
35	1	http://eduscol.education.fr	Médias sociaux et usages pédagogiques
36	2	www.net-lead.ch	Agence Réseaux Sociaux, web 2.0 Lausanne
37	2	www.virtua-marketing.com	Le SMI et les médias sociaux – Etude Virtua - Virtua Marketing
38	2	formation-mscl.ch	Spécialiste en médias sociaux et communautés en ligne #SMSCL
39	1	www.spri.ch/reseaux_sociaux.html	spri: Réseaux sociaux et stratégie RP
40	1	www.sawi.com/	Spécialiste en médias sociaux et communautés en ligne
41	1	http://www.ictjournal.ch/	Les médias sociaux dans le business: le web participatif
42	1	http://www.evpep.ch	Médias sociaux - Parti Evangélique
43	1	www.procab.com	Agence Webmarketing Genève Stratégie Réseaux Sociaux e ...
44	1	https://www.postfinance.ch/fr	PostFinance - Médias sociaux
45	1	http://staedteverband.ch	Union des villes suisses UVS Colloque médias sociaux
46	1	www.travail.csq.qc.net/sites/1679/documents/	Les médias sociaux
47	1	www.observatoire-msrp.com.ulaval.ca/	Observatoire des médias sociaux en relations publiques
48	1	www.edlogiques.com	Les Médias sociaux 101 Les Éditions Logiques
49	1	www.hc-sc.gc.ca/home-accueil/sm-ms/index-fi	Médias sociaux de Santé Canada



c) Résultats de recherche des internautes anglophones

Mot clé: Médias sociaux			
Recherche menée au : Royaume Uni / en Inde			
Nombre total de participants : 3			
Résultats par ordre chronologique	Nombre de résultats	Source	Titre
1	3	http://en.wikipedia.org/wiki/Social_media	Social media
2	3	http://socialmediatoday.com/	Social media today
3	3	http://www.socialmedia.com/	Social media
4	1	http://news.in.msn.com	Censoring social media is muzzling free speech
5	3	http://webtrends.about.com	What is social media?
6	3	http://www.socialmedia.biz/	Social media news and business strategies blog
7	2	http://www.guardian.co.uk	Social media
8	3	http://social-media.alltop.com/	Top social media news
9	3	http://mashable.com/social-media/	Social media
10	1	http://www.icrossing.co.uk/	What is social media? Ebook
11	1	www.youtube.com	Social media revolution 2011
12	1	facebook.com	Welcome to Facebook - Log In, Sign Up or Learn More
13	2	www.google.co.uk	news for social media
14	1	www.google.co.uk	images for social media

